SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

Proceedings of the Standing Senate Committee on

BANKING, TRADE AND COMMERCE

Chair:
The Honourable DAVID TKACHUK

Wednesday, April 13, 2016
Thursday, April 14, 2016
Wednesday, April 20, 2016
Thursday, April 21, 2016

Issue No. 4

Fifth, sixth, seventh and eighth meetings:

Study on the issues pertaining to internal barriers to trade

and

Eighth meeting:

Study on the present state of the domestic and international financial system

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

BANQUES ET DU COMMERCE

Président :
L'honorable DAVID TKACHUK

Le mercredi 13 avril 2016
Le jeudi 14 avril 2016
Le mercredi 20 avril 2016
Le jeudi 21 avril 2016

Fascicule nº 4

Cinquième, sixième, septième et huitième réunions :

Étude sur les questions relatives aux barrières au commerce intérieur

et

Huitième réunion :

Étude sur la situation actuelle du régime financier canadien et international

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

52484-52493-52512-52521

STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable David Tkachuk, *Chair*

The Honourable Céline Hervieux-Payette, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	Greene
Black	* Harder, P.C.
Campbell	Massicotte
* Carignan, P.C.	Ringuette
(or Martin)	Smith (*Saurel*)
Doyle	Tannas

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Doyle replaced the Honourable Senator Enverga (*April 21, 2016*).

The Honourable Senator Enverga replaced the Honourable Senator Mockler (*April 21, 2016*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Enverga (*April 20, 2016*).

The Honourable Senator Enverga replaced the Honourable Senator Mockler (*April 20, 2016*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Enverga (*April 19, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
BANQUES ET DU COMMERCE

Président : L'honorable David Tkachuk

Vice-présidente : L'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	Greene
Black	* Harder, C.P.
Campbell	Massicotte
* Carignan, C.P.	Ringuette
(ou Martin)	Smith (*Saurel*)
Doyle	Tannas

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Doyle a remplacé l'honorable sénateur Enverga (*le 21 avril 2016*).

L'honorable sénateur Enverga a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 21 avril 2016*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Enverga (*le 20 avril 2016*).

L'honorable sénateur Enverga a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 20 avril 2016*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Enverga (*le 19 avril 2016*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, April 13, 2016
(12)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:32 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Black, Campbell, Enverga, Greene, Hervieux-Payette, P.C., Massicotte, Ringuette, Smith (*Saurel*), Tannas and Tkachuk (11).

Other senators present: The Honourable Senators Day and Wallin (2).

In attendance: Brett Stuckey and Dylan Gowans, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 16, 2016, the committee continued its study on the issues pertaining to internal barriers to trade (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Environment and Climate Change Canada:

John Moffet, Director General, Environmental Stewardship Branch.

The Canadian Chamber of Commerce:

Ryan Greer, Director, Transportation and Infrastructure Policy.

Canadian Federation of Independent Business:

Monique Moreau, Director, National Affairs.

The chair made a statement.

Ms. Moreau, Mr. Greer and Mr. Moffet each made a statement and answered questions.

At 5:46 p.m., the committee suspended.

At 5:47 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 6 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 13 avril 2016
(12)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 32, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Black, Campbell, Enverga, Greene, Hervieux-Payette, C.P., Massicotte, Ringuette, Smith (*Saurel*), Tannas et Tkachuk (11).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Day et Wallin (2).

Également présents : Brett Stuckey et Dylan Gowans, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 février 2016, le comité poursuit son étude sur les questions relatives aux barrières au commerce intérieur. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Environnement et Changement climatique Canada :

John Moffet, directeur général, Direction générale de l'intendance environnementale.

Chambre de commerce du Canada :

Ryan Greer, directeur, Politique des transports et de l'infrastructure.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Monique Moreau, directrice, Affaires nationales.

Le président prend la parole.

Mme Moreau, M. Greer et M. Moffet font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 17 h 46, la séance est suspendue.

À 17 h 47, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité étudie un projet d'ordre du jour.

À 18 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, April 14, 2016
(13)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black, Campbell, Enverga, Greene, Hervieux-Payette, P.C., Massicotte, Smith (*Saurel*), Tannas and Tkachuk (9).

Other senator present: The Honourable Senator Day (1).

In attendance: Brett Stuckey and Dylan Gowans, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 16, 2016, the committee continued its study on the issues pertaining to internal barriers to trade (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Agriculture and Agri-Food Canada:

Frédéric Seppey, Chief Agriculture Negotiator, Trade Agreements and Negotiations.

Canadian Food Inspection Agency:

Richard Arsenault, Executive Director, Domestic Food Safety Systems & Meat Hygiene Directorate.

International Trade Policy Consultants, Inc.:

Kathleen Macmillan, President.

The chair made a statement.

Mr. Seppey made a statement and, together with Mr. Arsenault, answered questions.

At 11:35 a.m., the committee suspended.

At 11:40 a.m., the committee resumed.

Ms. Macmillan made a statement and answered questions.

At 12:13 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le jeudi 14 avril 2016
(13)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black, Campbell, Enverga, Greene, Hervieux-Payette, C.P., Massicotte, Smith (*Saurel*), Tannas et Tkachuk (9).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Day (1).

Également présents : Brett Stuckey et Dylan Gowans, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 février 2016, le comité poursuit son étude sur les questions relatives aux barrières au commerce intérieur. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Frédéric Seppey, négociateur en chef pour l'agriculture, Direction des accords commerciaux et des négociations.

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Richard Arsenault, directeur exécutif, Direction des systèmes de la salubrité des aliments nationaux et de l'hygiène des viandes.

International Trade Policy Consultants, Inc. :

Kathleen Macmillan, présidente.

Le président prend la parole.

M. Seppey fait un exposé, puis avec l'aide de M. Arsenault, répond aux questions.

À 11 h 35, la séance est suspendue.

À 11 h 40, la séance reprend.

Mme Macmillan fait un exposé puis, répond aux questions.

À 12 h 13, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier suppléant du comité,

Kevin Pittman

Acting Clerk of the Committee

OTTAWA, Wednesday, April 20, 2016
(14)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:16 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Black, Campbell, Greene, Hervieux-Payette, P.C., Massicotte, Mockler, Ringuette, Smith (*Saurel*), Tannas and Tkachuk (11).

Other senators present: The Honourable Senators Day and Wallin (2).

In attendance: Brett Stuckey and Dylan Gowans, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, January 27, 2016, the committee continued its study on the present state of the domestic and international financial system (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Bank of Canada:

Stephen S. Poloz, Governor;

Carolyn Wilkins, Senior Deputy Governor.

The chair made a statement.

Governor Poloz made a statement and, together with Ms. Wilkins, answered questions.

At 5:58 p.m., the committee suspended.

At 6:02 p.m., the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business), pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 16, 2016, for its study on the issues pertaining to internal barriers to trade (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

At 6:08 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 20 avril 2016
(14)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Black, Campbell, Greene, Hervieux-Payette, C.P., Massicotte, Mockler, Ringuette, Smith (*Saurel*), Tannas et Tkachuk (11).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Day et Wallin (2).

Également présents : Brett Stuckey et Dylan Gowans, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 27 janvier 2016, le comité poursuit son étude sur la situation actuelle du régime financier canadien et international. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o^ 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Banque du Canada :

Stephen S. Poloz, gouverneur;

Carolyn Wilkins, première sous-gouverneure.

Le président prend la parole.

Le gouverneur Poloz fait un exposé puis, avec l'aide de Mme Wilkins, répond aux questions.

À 17 h 58, la séance est suspendue.

À 18 h 2, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs), conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 février 2016, concernant son étude sur les questions relatives aux barrières au commerce intérieur. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o^ 2 des délibérations du comité.*)

À 18 h 8, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, April 21, 2016
(15)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:31 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Black, Campbell, Doyle, Greene, Hervieux-Payette, P.C., Massicotte, Ringuette, Smith (*Saurel*), Tannas and Tkachuk (11).

Other senator present: The Honourable Senator Day (1).

In attendance: Brett Stuckey and Dylan Gowans, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 16, 2016, the committee continued its study on the issues pertaining to internal barriers to trade (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Engineers Canada:

Kathryn Sutherland, Vice-president, Regulatory Affairs.

Canadian Wireless Telecommunications Association:

Kurt Eby, Director, Regulatory Affairs and Government Relations.

Canadian Welding Bureau:

Craig Martin, Vice President, Office of Public Safety.

The chair made a statement.

Ms. Sutherland, Mr. Eby and Mr. Martin each made statements and answered questions.

At 11:54 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le jeudi 21 avril 2016
(15)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Black, Campbell, Doyle, Greene, Hervieux-Payette, C.P., Massicotte, Ringuette, Smith (*Saurel*), Tannas et Tkachuk (11).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Day (1).

Également présents : Brett Stuckey et Dylan Gowans, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 février 2016, le comité poursuit son étude sur les questions relatives aux barrières au commerce intérieur. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Ingénieurs Canada :

Kathryn Sutherland, vice-présidente, Affaires réglementaires.

Association canadienne des télécommunications sans fil :

Kurt Eby, directeur, Affaires réglementaires et Relations gouvernementales.

Bureau canadien de soudage :

Craig Martin, vice-président, Bureau de la Sécurité publique.

Le président prend la parole.

Mme Sutherland, M. Eby et M. Martin font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 11 h 54, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 13, 2016

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:32 p.m. to study the issues pertaining to internal barriers to trade.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon. Welcome to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. My name is David Tkachuk and I am the chair of the committee.

Today is our fifth meeting on the special study on issues pertaining to internal barriers to trade.

We have with us Mr. John Moffet, Director General, Environmental Stewardship Branch, environment and Climate Change Canada. From the Canadian Chamber of Commerce, we have Mr. Ryan Greer, Director, Transportation and Infrastructure Policy. And from the Canadian Federation of Independent Business, we have Ms. Monique Moreau, Director, National Affairs.

Thank you for being here today. We will start with Ms. Moreau, and I understand Mr. Moffet has to catch a plane at 5:25, so we all know for the purposes of questioning.

Monique Moreau, Director, National Affairs, Canadian Federation of Independent Business: Thank you for the opportunity to be here today and to share CFIB's perspective on internal trade. You should have a slide presentation in front of you that I'd like to walk you through in the next few minutes.

CFIB is a not-for-profit, non-partisan organization representing 109,000 small and medium-sized businesses across Canada, who collectively employ more than 1.25 million Canadians and account for $75 billion, or nearly half, of Canada's GDP. Our members represent all sectors of the economy and are found in every region of the country.

Collectively, Canada's small and medium-sized enterprises employ 70 per cent of Canadians working in the private sector and are responsible for the bulk of new job creation. Addressing issues of importance to them can have a widespread impact on job creation and the economy.

As you may be aware, CFIB takes its direction solely from our members through a variety of surveys throughout the year, and today I will share with you some results from a survey and report on internal trade that we released in 2015. You should already have a copy of that with you in both official languages.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 13 avril 2016

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 32, pour étudier les questions relatives aux barrières au commerce intérieur.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Soyez les bienvenus au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Je suis David Tkachuk, le président du comité.

C'est notre cinquième séance sur l'étude spéciale des questions relatives aux barrières au commerce intérieur.

Nous accueillons aujourd'hui M. John Moffet, directeur général de l'Intendance environnementale d'Environnement et Changement climatique Canada, M. Ryan Greer, directeur de la Politique des transports et de l'infrastructure de la Chambre de commerce du Canada et Mme Monique Moreau, directrice des Affaires nationales de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Je vous remercie d'être ici. Nous entendrons d'abord Mme Moreau. Je pense que M. Moffet a un avion à prendre à 17 h 25. Que les personnes qui ont des questions en soient bien conscients.

Monique Moreau, directrice, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de vous faire connaître le point de vue de la FCEI sur le commerce intérieur. Vous devriez avoir sous les yeux un diaporama que j'aimerais commenter pour vous dans les quelques prochaines minutes.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante est une organisation non partisane, sans but lucratif, qui représente 109 000 PME dans tout le Canada, lesquelles, collectivement, emploient plus de 1,25 million de Canadiens et contribuent à hauteur de 75 milliards de dollars au PIB du Canada, soit à près de sa moitié. Nos membres se recrutent dans tous les secteurs de l'économie et sont présents dans toutes les régions du pays.

Collectivement, les PME canadiennes emploient 70 p. 100 des Canadiens qui travaillent dans le secteur privé et elles créent la plupart des nouveaux emplois. La résolution des problèmes importants pour elles peut avoir des effets considérables sur la création d'emplois et l'économie.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, la fédération suit seulement les orientations qui lui viennent de ses membres, à la faveur de divers sondages effectués au cours de l'année, et, aujourd'hui, je vous communiquerai certains résultats d'un sondage et d'un rapport sur le commerce intérieur que nous avons publiés en 2015. Vous devriez déjà en posséder un exemplaire dans les deux langues officielles.

On slide 3, to the average Canadian the concept of barriers to trade within Canada may seem ridiculous. After all, there are no guards at our provincial or territorial borders and there are no tariffs on goods or services when they pass from one province to another, and while these types of barriers are what we would normally expect as trade restrictions, the reality is that red tape, whether it be navigating the maze of different or conflicting rules in different jurisdictions, completing paperwork for different governments or jumping through the hoops to ensure compliance with a number of different bureaucracies, all too often limits the opportunities of Canadian firms to do business across the country and serves as a drag on our productivity and economic growth potential.

We define trade barriers as any regulation or obligation created by any level of government that creates an impediment or additional cost when trading with another province or territory.

There are three main categories of barriers to the flow of goods and services where government can exercise authority or influence that we've listed on slide 3. The first are prohibitive barriers. These are written laws preventing trade, such as the prohibition on the direct sale of alcoholic beverages to customers or retailers in other provinces. The second is technical barriers. These are industry specific regulations, such as vehicle weight or dimension standards, and the third is regulatory or administrative barriers. These include obligations to comply with different regulations and completing paperwork in different jurisdictions, such as business registration, permits, licensing, et cetera. Any new internal trade agreements as such must address all of these types of barriers in order to be effective.

When it was ratified in 1994, Canada's Agreement on Internal Trade, known as the AIT, was heralded as a significant step forward for trade within Canada. However, the signing of the Comprehensive Economic and Trade Agreement, known as CETA, with Europe, along with other international trade agreements, has highlighted how the AIT has not kept pace with changing economic environments.

CETA will effectively provide European companies with access to the Canadian market in a way that businesses in neighbouring provinces or territories may not have under the existing AIT. Alongside the progress being made internationally, there are also examples of effective regional trade agreements, such as the New West Partnership between B.C., Alberta and Saskatchewan. While these regional agreements are expanded beyond the scope of the AIT, a comprehensive national approach is long overdue.

As you can see on slide 4, there is broad agreement amongst small firms that the existence of barriers to internal trade is simply unjustified in a modern economy and that governments should make removing such barriers a priority. If we are to achieve the

D'après la diapo 3, pour le Canadien ordinaire, la notion d'obstacle au commerce intérieur, au Canada, peut sembler ridicule. Après tout, les frontières des provinces ou des territoires ne sont pas gardées, et on ne prélève aucun tarif sur les biens et services qui passent d'une province à une autre. Si c'est ces types d'entraves qu'évoque normalement cette expression, en réalité, c'est la paperasserie, le labyrinthe des règles différentes ou contradictoires des différentes provinces, le remplissage des formulaires pour les différentes administrations ou l'obligation de se conformer aux règles d'un certain nombre de bureaucraties différentes qui, trop souvent, limitent les occasions commerciales pour les entreprises canadiennes et qui agissent comme un boulet sur notre productivité et notre potentiel de croissance économique.

Est un obstacle au commerce intérieur tout règlement ou toute obligation réglementaire de n'importe quel ordre de gouvernement qui nuit aux échanges commerciaux avec une autre province ou un autre territoire.

Il en existe trois types, sur lesquels les gouvernements peuvent exercer leur pouvoir ou leur influence, que nous énumérons sur la diapo 3. Le premier est constitué des obstacles prohibitifs, les textes de loi interdisant le commerce, comme l'interdiction de la vente directe de boissons alcoolisées aux clients ou détaillants d'autres provinces. Le deuxième est constitué des obstacles techniques, les règlements propres à certains secteurs industriels. Par exemple les normes sur la masse ou les dimensions des véhicules. Le troisième est constitué des obstacles réglementaires ou administratifs, qui incluent l'obligation de respecter différents règlements et de remplir de la paperasse dans différentes provinces, par exemple pour l'enregistrement des entreprises, les permis, les licences, et cetera. Tout nouvel accord sur le commerce intérieur doit, à ce titre, s'attaquer à ces obstacles pour être efficace.

Quand il a été ratifié, en 1994, l'Accord sur le commerce intérieur du Canada, l'ACI, a été décrit comme un grand pas en avant pour notre commerce intérieur. Cependant, la signature de l'Accord économique et commercial global, l'AECG, avec l'Europe et d'autres accords de commerce international ont mis en évidence le décalage de l'ACI par rapport à l'évolution du climat économique.

Ainsi, l'AECG fournira aux entreprises européennes un accès au marché canadien auquel les entreprises des provinces ou des territoires voisins peuvent ne pas avoir droit sous le régime de l'ACI. En plus des progrès réalisés sur la scène internationale, il y a aussi des exemples d'accords commerciaux régionaux efficaces, par exemple le « nouveau partenariat de l'Ouest », entre la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan. Même si ces accords régionaux sont élargis de manière à avoir une portée supérieure à celle de l'ACI, une actualisation exhaustive à l'échelle nationale se fait attendre depuis longtemps.

Comme vous pouvez le voir, sous la diapo 4, les petites entreprises sont généralement d'accord pour déplorer la présence injustifiée d'obstacles au commerce intérieur dans une économie moderne et elles pensent que les gouvernements devraient faire de

goal of free trade within Canada, political leadership by the federal government and all provincial and territorial governments is necessary.

So what is the current situation among Canadian small businesses? Among the respondents to a recent CFIB survey, 46 per cent had sold goods and services in another province or territory in their past three years, while 73 per cent had purchased goods or services from outside their home jurisdiction. This did vary by province, as you see on slide 5, and for the most part businesses are more likely to trade with businesses within their own region or in a neighbouring region.

For those businesses that do trade within Canada, as you see on slide 6, regulatory and administrative barriers were the most prominent barriers to trade. Different tax rules in different jurisdictions, complying with each jurisdiction's regulations, and completing all the necessary paperwork can be a significant investment in both time and money, especially for the smallest of businesses.

The expenses associated with trade, whether it be shipping costs or paying for permits and licences, are also a significant challenge.

As you can see on slide 7, the most important principle for internal trade from the perspective of smaller businesses is that it should be at least as easy to trade within Canada as it is with another country. There is also great interest in making sure that all businesses have open access to markets within Canada and that the federal government should not just play a role but could consider leading the efforts to facilitate the enhancement of internal trade.

Finally, about three quarters of small businesses also believe that there should be appropriate consequences for governments that create barriers.

To give you a sense of how these barriers affect small businesses across Canada, I will share a few examples of the hundreds of comments we received with our survey. Slide 8 illustrates challenges small business owners face when employees need to work in another province, which is especially true of this particular region, the National Capital Region. Paperwork and complexities associated with different workers' compensation boards and their varying rules around occupational health and safety can be a true challenge when trying to move employees between provinces.

Slide 9 illustrates some of the challenges in dealing with locally made food products across provincial boundaries, which sometimes leads retailers to purchase food from other countries rather than from Canadian suppliers.

leur suppression une priorité. Pour atteindre l'objectif du libre-échange intérieur au Canada, il faut que le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires fassent preuve de leadership politique.

Quelle est alors la situation actuelle dans les petites entreprises canadiennes. Parmi celles qui ont répondu à un sondage récent de la fédération, 46 p. 100 avaient vendu des biens et services et 73 p. 100 en avaient acheté dans une autre province ou territoire. Les taux variaient selon la province, comme le montre la diapo 5, et la plupart des entreprises sont plus susceptibles d'avoir des liens commerciaux avec des entreprises de leur propre région ou d'une région voisine.

Pour les entreprises qui participent au commerce intérieur, comme le montre la diapo 6, les pires entraves provenaient des obstacles réglementaires et administratifs. Une fiscalité différente dans les provinces et territoires, le respect des règles particulières et toute la paperasse à remplir peuvent exiger beaucoup de temps et d'argent, particulièrement dans les plus petites des entreprises.

Les dépenses occasionnées par l'activité commerciale, que ce soit les frais d'expédition ou le paiement de permis et de licences constituent aussi une difficulté notable.

Comme le montre la diapo 7, le principe le plus important pour le commerce intérieur, d'après les petites entreprises, est que le commerce à l'intérieur du Canada doit être aussi facile qu'avec l'étranger. On recherche aussi le libre accès à tous les marchés intérieurs et on veut que le gouvernement fédéral assume non seulement un rôle de leadership, mais qu'il dirige les efforts visant à faciliter le commerce intérieur.

Enfin, les trois quarts des petites entreprises croient aussi qu'il faudrait prévoir des conséquences pour les gouvernements qui entravent le commerce.

Pour vous donner une idée de l'effet de ces obstacles sur les petites entreprises canadiennes, voici des exemples parmi les centaines de commentaires que nous avons reçus à la faveur de notre sondage. La diapo 8 montre les difficultés que les propriétaires de petites entreprises affrontent quand leurs employés doivent aller travailler dans une autre province, ce qui est particulièrement le cas dans la région de la capitale nationale. La paperasse et les complexités suscitées par les différentes commissions des accidents du travail et la variabilité de leurs règles en matière de santé et de sécurité au travail peuvent présenter un véritable casse-tête quand on essaie de faire travailler des employés dans une autre province.

La diapo 9 montre certaines des difficultés découlant du transport de produits alimentaires locaux vers une autre province, ce qui conduit souvent les détaillants à acheter des produits alimentaires de l'étranger plutôt que de se fournir au Canada.

Slide 10 has a couple of examples of the challenges faced by trucking companies operating across provincial boundaries, which not only affect them as companies but drive up the cost of shipping and ultimately goods right across Canada for all Canadians.

Slide 11 provides examples of the frustrations small-business owners have in dealing with different certification processes, such as those associated with technical standards and safety, as well as the complexity of figuring out the different sales tax systems across Canada.

CFIB members have told us that there are too many barriers to trade and a new internal trade agreement is warranted. To make sure it is effective, CFIB recommends the principles listed on slide 12 be adopted as part of any new or enhanced interprovincial trade agreement. The first is mutual recognition. This implies that when a product or service complies with the regulation of one jurisdiction it will be acceptable in all others unless otherwise negotiated and explicitly stated. This approach has been used in the European Union as well in Australia and Switzerland to remove trade barriers between their own states.

Second is adopting the negative list approach. One of the most essential components of modern trade agreements is an underlying assumption that all cross-border trade is permitted unless otherwise explicitly stated. A commonly cited issue with the AIT is its positive list approach, where each area of trade has to be part of an enumerated list in order for the free trade provisions to apply.

The negative list approach is much more desirable as no new industry that we may not yet have conceived of will need to worry about the archaic barriers that may apply to it or about being unintentionally excluded from trade agreements. Under a negative list approach, if a signatory to the agreement wants to maintain certain barriers in any specific industry, they would have to demonstrate the need for a special exemption.

The third and last is effective dispute resolution. Any compliance mechanism will need to strike a delicate balance between persuasion and punishment. The current AIT compliance process results in disputes that are long and drawn out, and any resolution reached is seldom satisfying to either party or really in the broader interests of liberalized trade.

In order to ensure a more effective dispute settlement process, we would propose a domestic equivalent to the investor state dispute settlement that we already see through NAFTA, where disputes can be launched directly with the governing body, rather than the existing AIT process, which requires businesses to first go through their own government.

La diapo 10 donne quelques exemples des difficultés qu'affrontent les entreprises de camionnage exploitées dans plus d'une province, des difficultés pas simplement administratives, mais qui font exploser les coûts d'expédition et, en fin de compte des marchandises, d'un bout à l'autre du Canada, aux dépens de tous les Canadiens.

La diapo 11 donne des exemples des frustrations éprouvées par les propriétaires de petites entreprises face aux différents processus de certification, comme ceux qui sont liés au respect des normes techniques et des normes de sécurité, et face à la complexité des différents régimes de taxe de vente en vigueur au Canada.

Nos membres ont déploré le nombre excessif d'obstacles au commerce et ils nous ont dit qu'un nouvel accord sur le commerce intérieur était indiqué. Pour s'assurer de son efficacité, la fédération recommande l'adoption des principes énumérés à la diapo 12 pour tout nouvel accord ou pour tout accord amélioré sur le commerce interprovincial. Le premier est la reconnaissance mutuelle : un produit ou un service conforme aux règlements d'une province sera acceptable dans toutes les autres, sauf indication contraire après négociation. C'est ainsi qu'on a procédé dans l'Union européenne, en Australie et en Suisse pour supprimer les obstacles au commerce entre les États ou les cantons.

Le deuxième principe est l'adoption de la méthode de la liste négative. L'un des éléments essentiels des accords modernes sur le commerce est la présupposition de la licéité de tous les échanges, sauf indication contraire. Un problème souvent mentionné de l'ACI est qu'il se fonde sur une liste positive qui oblige l'énumération de tous les secteurs auxquels s'appliquent les clauses de libre-échange.

La méthode de la liste négative est beaucoup plus souhaitable, puisqu'aucune nouvelle industrie, dont on ne saurait encore imaginer l'existence, ne devra se préoccuper des obstacles archaïques qui pourraient s'appliquer à elle ni se préoccuper de son exclusion accidentelle des accords commerciaux. La liste négative oblige le signataire de l'entente qui veut maintenir certains obstacles dans une industrie particulière à en démontrer la nécessité pour jouir d'une exemption particulière.

Le troisième et dernier principe est le mécanisme de règlement des différends. Tout mécanisme de conformité devra concilier persuasion et sanctions en maintenant entre les deux un équilibre délicat. Le processus actuel de conformité à l'ACI entraîne des disputes longues, qui traînent en longueur et dont le règlement est rarement satisfaisant pour les deux parties ou rarement soucieux de l'intérêt général de la libéralisation des échanges.

Pour assurer un processus plus efficace de règlement des différends, nous proposerions l'équivalent canadien du processus de règlement des différends entre un investisseur et un État qui existe déjà dans le cadre de l'ALENA. Il peut être déclenché directement auprès des instances dirigeantes plutôt que, comme dans l'ACI, auprès de son propre gouvernement.

In today's economy, few would argue about the value of free trade, and while international trade agreements provide opportunities for Canadian firms and the economy as a whole, for small businesses it is equally if not more important that there be free and open trade within Canada, so governments at all levels should make establishing free trade within Canada a priority.

Political will and resources should be directed to creating internal trade agreements modeled on principles of mutual recognition, negative list approach and effective dispute resolution. While it is encouraging that the premiers and the federal government have all publicly supported moving forward on this file, what matters most to small businesses is that meaningful and swift action be taken to ensure an open and competitive marketplace for firms within Canada.

Thank you and I look forward to your questions in French and English.

Ryan Greer, Director, Transportation and Infrastructure Policy, The Canadian Chamber of Commerce: Chair, committee members, thank you for inviting the Canadian Chamber of Commerce to take part in your study on the issue of internal trade. This is an important issue to our network of 200,000 members. In fact, since 2012 we have been publishing an annual list of the Top 10 Barriers to Competitiveness to highlight the biggest obstacles to growth for job creators in this country. Internal trade barriers have made the top 10 every year, including this year.

I'll also note that the chamber is part of a business alliance comprised of national organizations that have been working towards the common goal of strengthening our economic union. This includes the CFIB, the Business Council of Canada, CME, the Dairy Processors Association, as well as the Retail Council of Canada, and this group has made several recommendations to the Committee on Internal Trade on how the agreement should be modernized.

I won't use my remarks to highlight some of the specific barriers, but we all know that businesses, employees and consumers lose under the current balkanized system. If the patient is sick, rather than focusing on the symptoms, I will focus on a few of the remedies. I also think you won't find a lot of daylight between our recommendations and some those the CFIB just mentioned. Many of the problems with the agreement have been around for quite some time and so have the solutions as well.

The first thing we'll be looking for is a negative list approach. As members of this committee heard from Minister Bains, during his testimony he said ministers are closing in on an agreement, on

Dans l'économie d'aujourd'hui, très peu nombreux seraient ceux qui douteraient de la valeur du libre-échange, et si les accords commerciaux internationaux offrent des occasions à saisir aux entreprises canadiennes et à l'économie dans son ensemble, il est aussi important sinon plus, pour les petites entreprises, que le commerce à l'intérieur du Canada soit libre et sans entraves. Les gouvernements à tous les niveaux doivent donc faire du libre-échange à l'intérieur du Canada une priorité.

Volonté politique et ressources devraient se conjuguer pour la formulation d'accords sur le commerce intérieur inspirés des principes de la reconnaissance naturelle, de la méthode de la liste négative et du règlement efficace des différends. Même si l'appui public des premiers ministres des provinces et du gouvernement fédéral pour l'avancement de ce dossier est encourageant, ce qui compte le plus pour les petites entreprises, c'est une action significative et rapide pour leur assurer un marché ouvert et concurrentiel.

Je vous remercie et j'ai hâte de répondre à vos questions.

Ryan Greer, directeur, Politique des transports et de l'infrastructure, Chambre du commerce du Canada : Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie d'avoir invité la Chambre de commerce du Canada à participer à votre étude des questions relatives aux barrières au commerce intérieur. C'est une question importante pour notre réseau de 200 000 membres. En fait, depuis 2012, nous publions une liste annuelle des 10 principaux obstacles à la compétitivité, pour souligner les principales entraves à la croissance pour les créateurs d'emplois au Canada. Chaque année, y compris cette année, les obstacles au commerce intérieur ont figuré dans ce palmarès.

Je ferai aussi remarquer que la Chambre de commerce fait partie d'une alliance d'entreprises constituée d'organisations nationales qui travaillent à l'atteinte d'un objectif commun, renforcer notre union économique. Il s'agit notamment de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, du Conseil canadien des affaires, de Manufacturiers et Exportateurs du Canada (ou MEC), de l'Association des transformateurs laitiers du Canada et du Conseil canadien du commerce de détail. Ce groupe a formulé plusieurs recommandations pour le Comité du commerce intérieur sur la modernisation des accords.

Je n'ai pas l'intention d'insister sur certaines de ces barrières, mais nous savons tous que les entreprises, les employés et les consommateurs sortent perdants du système balkanisé actuel. Si le patient est malade, plutôt que de m'arrêter aux symptômes, je concentrerai mon attention sur quelques-uns des remèdes. Je pense aussi que vous ne trouverez pas beaucoup d'écarts entre nos recommandations et celles que vient d'exposer la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Comme beaucoup de problèmes causés par les accords existent depuis quelque temps, leurs solutions sont connues aussi depuis aussi longtemps.

Le premier remède que nous cherchons à appliquer est la méthode de la liste négative. Comme en a témoigné devant vous le ministre Bains, ses homologues s'approchent d'un accord, un

a comprehensive renewal, based on a negative list. This will be consistent with modern trade agreements and will be good news. It will ensure that new kinds of market activity are automatically included in the agreement, unless otherwise specified. A negative list will also be more transparent for businesses, consumers and governments.

However, for a new AIT or any trade agreement to be worth the paper it's printed on, parties must have recourse to enforce its provisions. So the second we'll be looking for is a new effective dispute resolution mechanism.

It's disappointing that ministers have said that a new, simplified binding mechanism is not currently being negotiated. Without a process that renders decisions in a cost-efficient and timely manner, a negative list is not really an enhanced agreement, it's just a list.

The chamber believes that a new dispute resolution process should expand the right of private parties to more easily access dispute resolution tribunals without a government sponsor and have appropriate appeal procedures to the courts. There is no reason that internal trade disputes, which are based on commercial transactions, should not have at a minimum level the same recourse as commercial activity. Where non-legitimate barriers are put in place, the market and the tools available to the market are the best force capable of driving reform.

The third thing the chamber will be looking for in a new agreement is commitment to mutual recognition. Most of the barriers we are talking about are regulatory, slightly different standards that may serve as protectionist barriers under the guise of the public interest. When there is no genuine public interest, there are two complementary ways that we can eliminate these barriers: harmonizing regulations and mutual recognition.

While regulatory harmonization is a worthy pursuit, it is a complex and long-term goal. In the short term, provinces and territories should move toward mutual recognition and say that one good or service legally provided in one province should be allowed in another even if regulatory requirements differ. Mutual recognition is already the basis for how the EU and Australia govern their internal markets. After establishing mutual recognition, provinces and territories can build on the principle and continue working toward common standards and regulations.

A goal of regulatory harmonization without mutual recognition is a starting point that is likely to suffer the same fate that the AIT has since it was first signed: slow, incremental change that does not meet and keep up with the needs of business.

Another thing the chamber will be looking for and perhaps the most crucial ingredient needed to create a single Canadian market will be political leadership. If you step back it's easy to see why

renouvellement complet, fondé sur une liste négative. Cela correspond aux tendances modernes en matière d'accords commerciaux, et c'est une bonne nouvelle. Toute nouvelle activité commerciale fera automatiquement partie de l'accord, sauf indication contraire. Une liste négative est également plus transparente pour les entreprises, les consommateurs et les États.

Cependant, pour qu'un nouvel accord sur le commerce intérieur ou qu'une nouvelle convention commerciale vaillent le papier sur lequel ils sont imprimés, les parties doivent avoir des recours pour en appliquer les clauses. Le deuxième remède sera donc un nouveau mécanisme efficace de règlement des différends.

Des ministres ont dit qu'on ne négociait pas de nouveau mécanisme simplifié et contraignant. C'est décevant. Sans processus décisionnel rapide et d'un bon rapport coût/efficacité, une liste négative n'est pas vraiment un accord amélioré. C'est seulement une liste.

La Chambre de commerce croit qu'un nouveau processus de règlement des différends élargit le droit des parties privées à accéder plus facilement à des tribunaux d'arbitrage sans le parrainage de l'État et à disposer des procédures appropriées d'appel auprès des tribunaux. Il n'y a aucune raison pour que les différends en matière de commerce intérieur, qui sont fondés sur des opérations commerciales, ne puissent pas profiter, au moins, des mêmes recours que l'activité commerciale. Contre les obstacles non légitimes, le marché et les outils dont le marché dispose sont le meilleur moyen d'entamer des réformes.

Le troisième remède recherché par la Chambre de commerce est, pour un nouvel accord, l'engagement d'une reconnaissance mutuelle. La plupart des obstacles dont nous parlons sont réglementaires, des normes légèrement différentes qui peuvent servir de barrières protectionnistes, sous couvert de défense de l'intérêt public. Quand il n'existe pas de véritable intérêt public, nous disposons de deux moyens complémentaires pour supprimer ces obstacles : l'harmonisation des règlements et la reconnaissance mutuelle.

Si l'harmonisation des règlements est un objectif valable, elle est complexe et atteignable à long terme. À court terme, les provinces et les territoires devraient opter pour la reconnaissance mutuelle et affirmer qu'une marchandise ou un service fourni légalement dans une province devrait être autorisé dans les autres, même si les exigences réglementaires auxquelles il est assujetti diffèrent. La reconnaissance mutuelle est déjà la base qui permet à l'Union européenne et à l'Australie de régir leurs marchés internes. La reconnaissance mutuelle étant acquise, les provinces et les territoires peuvent ensuite s'en inspirer et continuer à travailler à des normes et à des règlements communs.

L'harmonisation des règlements sans reconnaissance mutuelle est susceptible de subir le même sort que l'ACI depuis sa signature : des modifications graduelles et lentes qui ne répondent pas aux besoins des entreprises.

Un autre ingrédient que la Chambre de commerce recherche, le plus indispensable peut-être pour unifier le marché canadien, est le leadership politique. Avec un peu de recul, il est facile de

progress on internal trade has been so slow. Internal trade is often a secondary responsibility for the minister that carries it in each jurisdiction. Those ministers and their officials control very few if any of the levers required to actually remove these barriers. This means we rely on a successful whole-of-government coordination for multiple jurisdictions to amend a consensus-based agreement. And even if everything goes right, years or months of progress can be derailed by political or other considerations.

A look through the AIT annual reports will provide a glimpse of this. I will read an excerpt from the AIT Annual Report for 2010-11; in an update on the energy chapter it says:

> The conclusion of an Energy Chapter for the AIT has been an outstanding obligation since the AIT came into effect in 1995 and has been a key element in the Council of the Federation plan to improve internal trade since 2004.
>
> A draft Energy Chapter was concluded and presented to the CIT at its October 2009 meeting. All Parties except one supported the formal inclusion of the draft Chapter into the AIT. Since consensus of all the Parties is required to incorporate the Chapter into the AIT, the draft Chapter was rejected.

It's just one example but highly illustrative of why a change to the agreement has been so slow and insufficient.

Would we have signed any of our international free trade agreements without the strong investment of political capital from prime ministers to conclude those negotiations? That same political investment is required from our first ministers and the federal government if we are going to significantly enhance internal trade.

This is why the chamber is cautiously optimistic about a renewed agreement. The Council of the Federation set an ambitious goal and timeline in May of 2014 to reach a new agreement by the spring, and Western premiers in particular have beat the internal trade drum louder in recent years. Whatever is announced, the first ministers must remain front and centre to ensure that we have aggressive implementation timelines and that they are met. Implementation should also include increased business engagement throughout the discussions to help ensure that political or other considerations do not derail the movement toward opening up the Canadian market.

In his testimony at this committee, Minister Bains estimated that we are probably at around 20 per cent of optimal trade within Canada, and he suggested that a renewed agreement will bring us to somewhere around 60 per cent. This would be a huge jump, and ministers will be deserving of our congratulations for

constater pourquoi les progrès du commerce intérieur ont été si lents. Ce commerce est souvent une responsabilité secondaire du ministre qui en est chargé dans chaque province ou territoire. Ce ministre et ses fonctionnaires maîtrisent un très petit nombre des leviers exigés pour effectivement supprimer ces obstacles. Il faut donc une coordination réussie de tout le gouvernement, dans plusieurs provinces et territoires, pour modifier le consensus. Et même si tout va bien, des mois ou des années de progrès peuvent être annulés pour des motifs politiques ou autres.

La consultation des rapports annuels sur l'ACI en donnera un aperçu. Voici un extrait du rapport annuel de 2010-2011; dans une actualisation du chapitre sur l'énergie, on lit :

> Le parachèvement d'un chapitre sur l'énergie pour l'ACI est une obligation en suspens depuis l'entrée en vigueur de l'Accord en 1995 et constitue un élément clé du plan du Conseil de la fédération visant à améliorer le commerce intérieur depuis 2004.
>
> Une ébauche de chapitre sur l'énergie a été élaborée et présentée au CCI lors de sa réunion d'octobre 2009. Toutes les Parties sauf une ont appuyé l'inclusion formelle de l'ébauche de chapitre à l'ACI. Comme il faut consensus entre toutes les Parties pour intégrer le chapitre à l'ACI, on ne l'y a pas inclus.

Ce n'est qu'un exemple, mais très éloquent, de la raison pour laquelle la modification de l'accord a été si lente et si insuffisante.

Aurions-nous signé aucun de nos accords de libre-échange internationaux sans l'important investissement de capital politique de nos premiers ministres pour conclure les négociations qui devaient y mener? Ce même investissement politique est nécessaire de la part de nos premiers ministres fédéraux, si nous voulons sensiblement améliorer le commerce intérieur.

Voilà pourquoi la Chambre de commerce manifeste un optimisme prudent pour un accord renouvelé. Le Conseil de la fédération s'est fixé un objectif et un échéancier ambitieux, en mai 2014, pour la conclusion d'un nouvel accord avant le printemps, et les premiers ministres des provinces de l'Ouest, notamment, ont fait plus bruyamment campagne pour le commerce intérieur, ces dernières années. Quelle que soit l'issue annoncée, les premiers ministres doivent rester au cœur de l'action pour assurer l'application d'échéanciers exigeants et leur respect. En même temps, il faudrait une mobilisation accrue des entreprises pendant les discussions, pour empêcher que des calculs politiques ou autres ne fassent échouer ce désir d'ouverture du marché canadien.

Dans son témoignage devant votre comité, le ministre Bains a estimé que le commerce intérieur au Canada se situe probablement à 20 p. 100 de son niveau optimal et il a laissé entendre qu'un accord renouvelé permettrait de relever ce pourcentage autour de 60 p. 100. Ce serait un progrès énorme,

getting us there, but afterwards the chamber will be interested in hearing what leaders are going to show us about the path to get to 90 per cent or 95 per cent and start moving us in that direction.

I'll close by saying the chamber has watched with great interest the continuing debate in Ottawa about the best way to stimulate the economy, how much the government should spend, how quickly it can get that money into the economy and where it should be spent. Members of the Canadian Chamber of Commerce are telling us that there is a huge amount of private investment and economic growth just waiting to be unlocked across this country if governments will get on and remove some of these artificially constructed barriers that we as a country have put in place, so let's get on with it. Thank you.

John Moffet, Director General, Environmental Stewardship Branch, Environment and Climate Change Canada: My full title is Director General, Legislative and Regulatory Affairs. I say that to let you know that I am a regulator, and I am here to discuss the role of the federal environmental regulations.

I have two basic points. One is that federal environmental laws and regulations do not create internal barriers to trade, although of course provincial environmental regulations might. And then the second has to do with the ways in which an agreement on internal trade should address environmental protection.

I'll turn to the first point then, and apologies if I'm telling you things that you already know, but I'll start with constitutional law 101, and the basic point is that environment is not mentioned in the Constitution and, as a result, both the federal government and the provincial governments have authority to legislate various aspects of environmental protection.

Federal, provincial and territorial environmental laws and regulations can coexist and indeed do coexist in addressing many issues. Where they are in direct conflict, however, in general federal laws trump.

As my two co-presenters have emphasized, barriers to internal trade may arise where there are differences in laws and regulations between one province or territory and another. Where environmental requirements may differ from one province to another, those differences may create barriers. By contrast, however, federal environmental laws and regulations apply uniformly throughout the country and thus by their very nature do not create the barriers to internal trade.

pour lequel les ministres mériteront nos félicitations. Mais, après, la Chambre de commerce voudra entendre ce que nos dirigeants vont nous annoncer au sujet sur la marche à suivre pour atteindre un taux de 90 ou de 95 p. 100 et pour nous mobiliser vers cet objectif.

Je termine en disant que la Chambre de commerce a observé avec beaucoup d'intérêt le débat qui se déroule à Ottawa sur la meilleure façon de stimuler l'économie, les montants que le gouvernement devrait dépenser, la vitesse avec laquelle il peut injecter cet argent dans l'économie et ce à quoi il devrait le consacrer. Les membres de la Chambre de commerce du Canada nous disent que, partout au pays, des montants considérables d'argent privé et un vaste élan de croissance économique attendent simplement le feu vert, si les gouvernements se mettent à l'œuvre et suppriment certaines de ces barrières artificielles que notre pays a érigées. Alors, passons à l'action. Merci.

John Moffet, directeur général, Direction générale de l'intendance environnementale, Environnement et Changement climatique Canada : Mon titre complet est directeur général, Affaires législatives et réglementaires. Je vous le dis pour que vous sachiez que je suis un responsable de la réglementation. Et que je suis ici pour discuter du rôle des règlements fédéraux en matière d'environnement.

J'ai deux grands messages à livrer. Le premier est que les lois et les règlements fédéraux en matière d'environnement ne créent pas de barrières internes qui entravent le commerce, bien que ce puisse être le cas des règlements des provinces. Ensuite, il existe des manières, pour un accord sur le commerce interne, d'envisager la protection de l'environnement.

Je reviens au premier message. Toutes mes excuses si je répète ce que vous savez déjà, mais je commencerai par les rudiments du droit constitutionnel et je rappellerai le fait fondamental que l'environnement n'est pas mentionné dans la Constitution. Par voie de conséquence, l'État fédéral et les provinces ont le pouvoir d'adopter des lois sur divers aspects de la protection de l'environnement.

Les lois et règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux en matière d'environnement peuvent coexister et, de fait, coexistent pour la résolution de nombreux problèmes. Lorsqu'ils sont directement incompatibles, cependant, les lois fédérales, en général, ont préséance.

Comme les deux autres témoins l'ont souligné, des obstacles peuvent entraver le commerce intérieur lorsqu'il existe des différences entre les lois et règlements d'une province ou d'un territoire et ceux d'une autre province ou territoire. Quand les exigences en matière d'environnement diffèrent d'une province à l'autre, ces différences peuvent créer des obstacles. Par contre, les lois et règlements fédéraux en matière d'environnement s'appliquent uniformément d'un bout à l'autre du pays et, ainsi, par nature, ils n'érigent pas d'obstacles contre le commerce intérieur.

This logic applies to the full suite of issues that the federal government addresses from an environmental protection perspective, so product standards, emission standards, water effluent standards, conservation-related requirements and rules for imports and exports, including movement of products that may have environmental risks across provincial borders.

That sort of sets a bit of a context for the ways in which environmental rules at the federal level do not create barriers but may create barriers at the provincial level.

The second issue I wish to talk about is that while the elimination of barriers to trade is of course important for economic development, it will also be important for a renewed agreement on internal trade to acknowledge the importance of continuous improvements in environmental protection, and to recognize the right of each jurisdiction to establish legitimate environmental protective measures.

This is basically the same balancing act that needs to be struck in international trade agreements, and thus it's the perspective of the Department of Environment and Climate Change that the environmental provisions in a renewed agreement on internal trade should be analogous to the environmental chapters of bilateral and multilateral free trade agreements. I will highlight some of the key features of those agreements that are now pretty standard across all agreements.

In general, they recognize the importance of promoting high levels of environmental protection. They recognize the authority of each jurisdiction to identify and address their own priorities and to establish levels of environmental protection that are appropriate to the particular jurisdiction.

On the other hand, virtually every trade agreement explicitly precludes jurisdictions from establishing trade barriers in the guise of environmental protection. Similarly, trade agreements generally preclude parties from waiving or derogating from environmental laws or requirements on the basis of a policy decision in order to promote trade or attract investment. In other words, what we're trying to avoid is a race to the bottom from an environmental protection perspective.

Finally, we suggest it will be important to ensure that nothing in a renewed agreement on internal trade interferes with Canada's obligations that arise from the various international environmental agreements to which Canada is a party.

Senator Ringuette: I have two questions, one for Ms. Moreau and one to Mr. Greer.

Ms. Moreau, welcome, and my regards to Mr. Kelly.

Cette logique s'applique à la série complète de problèmes auxquels le gouvernement fédéral s'attaque pour la protection de l'environnement : ainsi, les normes sur les produits, les émissions, les effluents rejetés dans l'eau et les exigences et règles s'appliquant aux importations et aux exportations et liées à la conservation, y compris le transport interprovincial de produits dangereux pour l'environnement.

On voit ainsi que la réglementation fédérale en matière d'environnement ne crée pas d'obstacles, mais que les règlements des provinces peuvent le faire.

Le deuxième sujet que je souhaite aborder est que malgré l'importance évidente, pour le développement économique, de supprimer les obstacles qui entravent le commerce, il est également important qu'un accord renouvelé sur le commerce intérieur reconnaisse l'importance de sans cesse mieux protéger l'environnement et de reconnaître le droit de chaque province et territoire d'établir des mesures légitimes de protection de l'environnement.

C'est essentiellement le même effort de conciliation qu'il faut tenter dans les accords internationaux sur le commerce. C'est pourquoi le ministère de l'Environnement et du Changement climatique estime que les clauses relatives à l'environnement dans un accord renouvelé sur le commerce intérieur devraient être analogues à celles des chapitres sur l'environnement des accords bilatéraux et multilatéraux de libre-échange. Je me propose de mettre en évidence certains des éléments les plus notables qu'on retrouve dans à peu près tous les accords.

En général, ils reconnaissent l'importance de promouvoir une protection poussée de l'environnement et le pouvoir de chaque partie de définir ses propres priorités, d'y donner suite et d'établir les niveaux de protection de l'environnement qui lui conviennent.

D'autre part, presque tous les accords commerciaux interdisent explicitement aux parties d'ériger des barrières commerciales sous couvert de protection de l'environnement. De même, ils empêchent en général les parties de se soustraire aux lois ou aux exigences en matière d'environnement ou d'y déroger en conséquence d'une décision stratégique visant à promouvoir le commerce ou à attirer les investissements. Autrement dit, nous essayons d'éviter un nivellement par le bas de la protection de l'environnement.

Enfin, nous pensons qu'il sera important de nous assurer que rien, dans un accord renouvelé sur le commerce intérieur, ne gênera le Canada de remplir les obligations qui découlent des divers accords internationaux qu'il a conclus en matière d'environnement.

La sénatrice Ringuette : J'ai deux questions, une pour Mme Moreau et l'autre pour M. Greer.

Madame Moreau, soyez la bienvenue, et mes respects à M. Kelly.

I'm interested in the issue you highlighted on your slide 6, and I'm reading all of this. You indicated to us that you have 109,000 members; however, here we see that the survey only accounts for 6,340, not even 1 per cent of your membership.

Is that the normal response rate that you have when you send out surveys to your members, less than 1 per cent?

Ms. Moreau: It varies. For example, we'll get as many as 12,000 responses on a survey on the Canada Revenue Agency that maybe touches more of our membership. Our research team has told us this is a pretty robust sample size, if you consider that most —

The Chair: That's wrong, 5 per cent or 6 per cent. Right?

Ms. Moreau: Thank you.

Most polling that is done on opinion polling usually only uses a sample of size of about 1,000, and they use that to extrapolate what Canadians think about a particular issue. When we get numbers ranging from 6,000 to 8,000 to 12,000 responses, we typically feel that that's a sufficient base on which to draw conclusions about our membership, keeping in mind that not all small businesses trade, and so this sample size is a smaller number as a result of that. Maybe they don't have a service that is tradeable, or they tried and have stopped.

Senator Ringuette: Thank you for that, especially that last comment because it helps me put the numbers that you've brought forth into perspective.

Mr. Greer, thank you very much. I would like to talk about the last issue that you pointed out in regard to the problem of political leadership in this file because of all the provinces and territories and the federal government and the constitutional jurisdiction of each one of them. You indicated as an example one clause that was proposed and because one member, I assume one province, didn't agree, it was not adopted within the trade agreement.

My question is this: Should we not also include in this kind of negotiation an opting-out approach so that if there are nine provinces or legal entities at the table that agree on one interprovincial trade issue, if one doesn't agree they have the option of opting out instead of not having that clause at all within the agreement for all the other legal entities?

Have you looked into this kind of approach instead of having a unanimous approach that there could be an opting-out approach in regard to trying to facilitate moving forward?

Mr. Greer: That's a really good question and one that we should ask when we're dealing with an agreement that involves so many parties and requires so many different regulatory processes and otherwise to reach successful conclusions.

The energy chapter you were referencing, having had a proposed chapter ready for agreement at a meeting means that there must have been months if not a year and a half of work by

Je m'intéresse à tout le sujet de votre diapo 6. Vous avez dit que vous aviez 109 000 membres; mais nous voyons ici que le sondage n'a obtenu que 6 340 réponses, pas même 1 p. 100 de vos membres.

Est-ce le taux normal de réponses que vous obtenez pour vos sondages auprès de vos membres, moins de 1 p. 100?

Mme Moreau : Le taux varie. Par exemple, nous pouvons obtenir jusqu'à 12 000 réponses pour un questionnaire sur l'Agence du revenu du Canada, qui, peut-être, touche plus nos membres. Notre équipe de recherche nous a dit que c'est une taille assez robuste pour un échantillon, vu que la plupart...

Le président : Il y a erreur. C'est 5 ou 6 p. 100, n'est-ce pas?

Mme Moreau : Merci.

Dans la plupart des sondages, aujourd'hui, l'échantillon n'est habituellement que de 1 000, environ, et on en extrapole l'opinion des Canadiens sur une question particulière. Quand nous obtenons de 6 000 à 12 000 réponses, nous estimons ordinairement posséder un nombre suffisant pour tirer des conclusions sur nos membres, en n'oubliant pas que ce n'est pas toutes les petites entreprises qui s'adonnent au commerce intérieur, ce qui réduit nécessairement la taille de l'échantillon. Peut-être n'offrent-elles pas un service qui se prête au commerce intérieur, peut-être ne l'offrent-elles plus.

La sénatrice Ringuette : Je vous remercie, particulièrement de votre dernière observation, qui m'aide à relativiser vos chiffres.

Monsieur Greer, merci beaucoup. Parlons du dernier problème que vous avez signalé à l'égard du leadership politique dans ce dossier, en raison des provinces, des territoires et du gouvernement fédéral ainsi que des compétences que la Constitution accorde à chacun d'eux. Vous avez cité en exemple une clause proposée mais qui ne figure pas dans l'accord commercial à cause d'une partie, une province je suppose, qui n'était pas d'accord.

Voici ma question : Ne devrions-nous pas aussi prévoir dans ce genre de négociation un mécanisme de retrait pour que, si 9 provinces ou parties sur 10 tombent d'accord sur une question de commerce interprovincial, celle qui n'est pas d'accord puisse se retirer plutôt que d'empêcher les autres de s'entendre à ce sujet dans l'accord?

Avez-vous envisagé cette possibilité plutôt que de viser l'unanimité, avez-vous prévu un mécanisme de retrait, qui débloquerait les négociations?

M. Greer : C'est vraiment une bonne question et une question que nous devrions nous poser dans les négociations sur un accord avec tant de parties, qui tient compte de tant de règlements et qui exige par ailleurs une issue positive.

Pour préparer le projet de chapitre sur l'énergie, auquel vous avez fait allusion, en vue de son adoption à une réunion, il a fallu que des fonctionnaires de tous les niveaux y travaillent pendant

officials at all levels of government to come to an agreement that was acceptable to everyone; at least it was acceptable until the last minute.

Now, I believe the Committee on Internal Trade has actually already tried to address this question of allowing an opt-out or allowing people to agree to disagree, and it was actually addressed in some way by the committee even before 2008-09, whereby the committee said exactly what you suggested. We don't all need to agree; we should perhaps allow a scenario where someone can opt out of a particular chapter. Despite that, it's still consensus-based, so even to opt out you would have to agree to disagree. And in case of the energy chapter, my understanding is that at that time there was not even agreement to disagree so the disagreeing party could have had the opportunity to step outside of that chapter and not be a part of that chapter, but whichever party it was decided that they could not provide even that approval to the agreement to sit outside of it.

I believe the committee has already looked at the question regarding how we will progress if this idea of consensus-based agreement is agree to disagree. In some cases, if you can't even agree to disagree, then we find ourselves where we are now. That's why we see more regional-based agreements. The other way of opting-out is to proceed on a regional basis.

Senator Ringuette: I am saying this because if we want to change the Constitution, the minimum for most clauses is seven out of ten. Why not apply such a principle with regard to interprovincial trade? With allowing and opting-out there might be some legitimate reason for one legal entity to want to do that.

Mr. Greer: If there was a way, I think that would be productive. However, the agreement itself is a political agreement, which does not have much force in law except for its own dispute sort of resolution mechanism. If we can't even amend the consensus-based agreement to come to some sort of agreement, to enact a new system with those kinds of protections would seem to be a long shot. However, if it were possible, wouldn't that be great?

Senator Ringuette: I think so.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: With regard to professions, I take Quebec's side. There are engineers, accountants and computer scientists from Quebec who go to work in Alberta and elsewhere. Lawyers, doctors and members of other professions in this sector cannot work in other provinces since all kinds of barriers come into play. We're talking about individuals.

With respect to trades, there is the Red Seal Program. I was a deputy minister in Quebec in the 1970s and I don't think there has been any change since then as regards trades. As to services, I would like to know the main services affected. As far as I know, in

des mois sinon une année et demie pour parvenir à une version acceptable pour tous; du moins a-t-elle été acceptable jusqu'à la dernière minute.

Je pense que le Comité du commerce intérieur a effectivement essayé de répondre à cette question d'autoriser une formule de retrait ou permettre aux parties d'être d'accord pour ne pas être d'accord, et il s'en est occupé d'une certaine manière même avant 2008-2009, alors qu'il a proposé exactement ce que vous venez de dire. Nous n'avons pas tous besoin d'être d'accord; nous devrions peut-être permettre un mécanisme par lequel une partie peut exercer son droit de retrait sur un point particulier. Malgré cela, le consensus subsiste de sorte que même pour exercer ce droit de retrait, il faudrait être d'accord pour ne pas être d'accord. Et dans le cas du chapitre sur l'énergie, je pense que, à l'époque, on n'était même pas d'accord pour ne pas être d'accord, de sorte que la partie qui n'était pas d'accord aurait pu se soustraire à ce chapitre, mais il a été décidé qu'il était impossible même d'autoriser ce mécanisme dans l'accord.

Je crois que le comité a déjà examiné la question de l'avancement des négociations si cette idée de consensus est d'être d'accord pour ne pas être d'accord. Dans certains cas, si on ne peut même pas être d'accord pour ne pas être d'accord, on peut se retrouver là où nous sommes actuellement. Voilà pourquoi nous voyons se signer plus d'accords régionaux. L'autre façon d'exercer son droit de retrait est de signer des accords régionaux.

La sénatrice Ringuette : J'en parle parce que si nous voulons modifier la Constitution, le minimum, pour la plupart des articles, c'est 7 voix sur 10. Pourquoi ne pas appliquer un tel principe au commerce interprovincial? En autorisant une formule de retrait, il pourrait y avoir un motif plus légitime pour une partie de vouloir le faire.

M. Greer : S'il y a moyen de le faire, je crois que ce serait productif. Cependant, l'accord est lui-même politique, il n'a pas beaucoup de validité légale sauf pour son propre mécanisme de règlement des différends. Si on ne peut même pas modifier le consensus pour parvenir à une sorte d'accord, il semblerait très risqué d'édicter un nouveau système doté de ces mécanismes de protection. Cependant, si c'était possible, ne serait-ce pas génial?

La sénatrice Ringuette : C'est ce que je pense.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : En fait, je prends la part du Québec avec les professions. C'est-à-dire qu'on a des ingénieurs qui vont travailler en Alberta et un peu partout, des comptables et des informaticiens. Dans le cas des avocats, des médecins et d'autres professionnels de ce secteur, ils ne peuvent pas travailler dans d'autres provinces, sinon toutes sortes de mécanismes de blocage entrent en jeu. Il y a donc d'abord les individus.

Deuxièmement, dans le cas des métiers, il y a le Programme du Sceau rouge. J'ai été sous-ministre au Québec dans les années 1970, et je ne crois pas que les choses ont changé depuis lorsqu'il s'agit de couvrir les métiers. Dans le cas des services,

the financial services sector, Canadian insurance companies are incorporated in Canada and federally regulated. The same is true of banks.

In terms of products, beer is the most well-known example. Everyone knows that beer produced in one province cannot be sold in another province. For wine, there must be some loophole because wine from Ontario and British Columbia is sold in Quebec. Potatoes from New Brunswick are also sold on a regular basis. There must be some exception that allows for the sale of potatoes but not peas.

These few examples raise the question of who imposes these restrictions. Is it the companies? I am thinking of the beer companies that all want to protect their territory. Or is it government?

As to professions, I would say they are regulated by the provinces. Who will decide at some point that lawyers trained in both common law and civil law can practise throughout Canada? It's really not that complicated.

Let us return to products, such as the food products you are discussing. It is absurd that there are provincial regulations on tomatoes. A tomato is a tomato. What is the point of having regulations? Who benefits from them, apart from the fact that all kinds of taxes and various other charges are levied? Why would the provincial governments all want to collect taxes rather than reduce their budgets? I want to know who is responsible.

Ms. Moreau: In general, I would say, with the utmost respect for my colleagues, that it is the fault of the regulators, of governments. You mentioned governments wanting to collect taxes. Yes, that is part of it, indeed.

The tomato example is perhaps not the best. The sale of meat from province to province is very complicated, however. In some situations, approval is at the federal level, not the provincial level. Federal permission is not required to sell or share meat among provinces.

I would like to talk about lawyers, since I am one. The current situation is fairly straightforward. I studied law in Ottawa, did my articling in Alberta, and then applied to return to Ottawa. I paid a fee, filled out some paperwork, and that was it. I am just one person, though; I went through the process once and everything has been fine since then.

j'aimerais savoir quels sont les principaux services affectés. Quant aux services financiers, à ce que je vois, pour l'assurance, les compagnies canadiennes sont incorporées au Canada et régies par le gouvernement fédéral. Il en va de même pour les banques.

Dans le cas des produits, le plus célèbre cas est celui de la bière. Tout le monde est au courant que la bière d'une province ne peut être vendue dans une autre province. Pour le vin, il doit y avoir un petit truc quelque part, parce qu'on peut acheter du vin de l'Ontario et de la Colombie-Britannique au Québec. On peut aussi acheter des pommes de terre du Nouveau-Brunswick régulièrement. Il doit certainement y avoir une mesure qui permette de vendre des pommes de terre, mais pas des petits pois.

Ces quelques exemples me mènent à la question suivante : qui exige toutes ces mesures? Est-ce que ce sont les entreprises? Je pense aux méchantes compagnies de bière qui veulent toutes protéger leur territoire. Est-ce le gouvernement?

Dans le cas des professions, entre vous et moi, elles sont régies par les provinces. Qui décidera, à un moment donné, que les avocats pourront pratiquer partout au Canada, lorsqu'ils ont fait la common law et le doit civil? Ce n'est quand même pas du chinois.

Je reviens aux produits, comme les produits alimentaires dont vous parlez. Je trouve tout à fait aberrant qu'on ait une réglementation provinciale sur les tomates. Une tomate est une tomate. Cela sert à quoi? Qui sont ceux qui en bénéficient, à part le fait de savoir qu'il y a des taxes et toutes sortes de choses à payer? Pourquoi les gouvernements provinciaux voudraient-ils tous collecter des taxes au lieu de diminuer leur budget? Je veux savoir où sont les coupables.

Mme Moreau : Je répondrai de façon générale. Les coupables, pour nous, avec le plus grand respect que j'ai pour mes collègues, ce sont les gens qui réglementent, donc les gouvernements. Vous avez mentionné ceux qui veulent récupérer les taxes. C'est une chose, bien sûr.

L'exemple des tomates n'est peut-être pas le meilleur. Pour ce qui est de la viande, entre les provinces, c'est très compliqué. Il y a des situations où on a l'approbation fédérale, mais pas provinciale. Ce cas ne nécessite pas votre permission pour partager ou vendre votre viande à travers les provinces.

J'aimerais parler du cas des avocats, étant donné que j'en suis une. La situation maintenant n'est pas trop compliquée. J'ai fait mes études à Ottawa. J'ai complété un stage en Alberta. J'ai postulé pour revenir à Ottawa. J'ai payé quelques sous, j'ai rempli un peu de paperasse, et c'était fini. Toutefois, je ne suis qu'une seule personne, je l'ai fait une fois et tout a fonctionné depuis ce temps.

Small- and medium-sized businesses that do their own legal and accounting work have to go through all the paperwork, applications and regulations that are constantly changing. Transportation is a prime example. In some provinces, such as in the Maritimes, they have to change their tires because tire size differs from province to province.

Senator Hervieux-Payette: That's like the trains in Spain and France.

Ms. Moreau: Exactly. Another good example is first aid kits, for which safety standards differ. My favourite example is that of the little coffee creamers you see at meetings. In some provinces, they are 14 millilitres, and, in others, they are 15 millilitres or 16 millilitres. Each province does its own thing. It might be straightforward within each province, but over time the provinces have kept adding things so it has now become very complicated and expensive.

Senator Hervieux-Payette: So our colleagues at the provincial legislatures are to blame. At least we know who we have to do battle with.

Even the average citizen needs to know where to start. You will remember when work began to establish the National Securities Commission. To create this body, which in my opinion will not amount to anything, we had to buy the provinces' consent, writing them a cheque since they had to give up an area of jurisdiction.

My last question is the following: how much will it cost the federal government to get the provinces to realize that they are overdoing it and duplicating their efforts? They will all lose money ultimately.

In my opinion, our only option is to write them a cheque for potatoes, a cheque for transportation, and so forth. They do not really want to lose areas of jurisdiction that generate revenues. It all boils down to money. For their part, consumers are stuck with the problem and can't do anything to fix it.

Ms. Moreau: Let me answer briefly before turning it over to my colleagues. It is not impossible. Every January, the Canadian Federation of Independent Business holds its Red Tape Awareness Week to highlight problems with red tape. We also recognize governments that have made efforts to reduce red tape in their communities. That can include initiatives such as eliminating business licences. A mayor in Alberta decided to eliminate the yearly licence renewal. Once the licence is issued, the SME is no longer required to pay. The cost is no longer worth the trouble.

Dans le cas des petites et moyennes entreprises qui agissent pour elles-mêmes à titre d'avocat et de comptable, elles doivent gérer toute la paperasse, les applications et les règlements qui changent continuellement. La question du transport est un superbe exemple. Dans certaines provinces, comme dans les Maritimes, il faut changer les pneus, car la taille des pneus est différente dans chaque province.

La sénatrice Hervieux-Payette : C'est comme pour les trains, en Espagne et en France.

Mme Moreau : Voilà. Un autre bon exemple est celui des trousses de premiers soins où les normes de sécurité sont différentes. Mon exemple préféré est celui des petits contenants de lait que vous utilisez pour votre café lors des conférences. Dans certaines provinces, ils sont de 14 millilitres, dans d'autres, ils font 15 ou 16 millilitres. Chaque province a fait ses propres efforts. Individuellement, les choses ne sont peut-être pas compliquées. Toutefois, avec le temps, les provinces ont rajouté et rajouté, et nous nous trouvons maintenant dans une situation compliquée et dispendieuse.

La sénatrice Hervieux-Payette : Ce sont donc les collègues parlementaires provinciaux qui sont les coupables. On saura au moins avec qui faire la guerre.

Il est important que même le citoyen moyen sache où on doit commencer. Vous vous souviendrez lorsqu'on a démarré le projet de la Commission nationale des valeurs mobilières. Pour réaliser cet exploit qui, selon moi, n'aboutira à rien, nous avons tout de même acheté les provinces en leur faisant un chèque, parce qu'on leur enlevait un champ de compétence.

Ma dernière question est la suivante : combien en coûtera-t-il au gouvernement fédéral pour faire comprendre aux provinces qu'elles doublent et décuplent? En fin de compte, elles vont toutes perdre de l'argent.

En ce qui me concerne, la seule façon pour nous d'intervenir est de leur faire un chèque pour les patates, un chèque pour les transports, un chèque pour tout. Dans le fond, elles ne veulent pas perdre les champs de compétences auxquels elles ont attaché un prix. Ce sont des sous qui sont en jeu. Le consommateur, pour sa part, est pris avec le problème et il ne peut pas le régler.

Mme Moreau : Je répondrai brièvement avant de céder la parole à mes collègues. Ce n'est pas impossible. Tous les janviers, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante souligne les problèmes de la paperasserie en soulignant la Semaine de la sensibilisation à la paperasserie. Nous donnons aussi des chapeaux et des étoiles aux gouvernements qui ont fait des efforts et des démarches pour réduire la paperasserie dans leurs communautés. Il peut s'agir d'initiatives comme le fait d'éliminer des permis d'affaires. Un maire en Alberta a décidé d'arrêter le renouvellement des permis chaque année. Il a délivré le permis une fois, et la PME n'est plus obligée de payer. La question est de déterminer que le coût n'en vaut plus la peine.

Senator Hervieux-Payette: Do you have anything else to add? Who will have to bear the cost of getting everyone out of this mess?

[*English*]

Mr. Greer: I can add a bit. On who is responsible, I agree with my colleague. It's the regulators. It is they who make the rules, but it is political leadership in trying to remove those rules once they are in place. Not all these rules and regulations were put in place to be protectionist. Often when there was a new service or a new sector, provincial governments were rightfully enacting new regulation to protect health, safety and the environment. There were differing standards because other provinces hadn't yet regulated in the space at all. But when all of a sudden you have 10, 11, 12, 13 different regimes and it comes time to look at changing that regime, there are interests that will be protected by keeping that regime. You have privileged access to a market that makes it clear that there will be political or other consequences to a government who decides to change it, and it's not worth the trouble to change it.

However we got to this crazy system, as we said, of regulating milk containers by volume and saying that first aid kits have to have different content in every single province —

Senator Hervieux-Payette: How many plasters?

Mr. Greer: Yes. Now it is incumbent on political leaders to get together and say, "This is enough. This really is silly." Where there are legitimate reasons to regulate in a different manner because of health and safety, fine. But when we're not trying to deal with those measures, let's get rid of them because there is no good reason to have any of these barriers.

Senator Campbell: I'm embarrassed, and I don't get embarrassed that often, of what I have heard here.

Explain to me why I need 100 per cent or even 50 per cent? We are all in here and three of us want to cut a deal. Why can't I just cut a deal? I know we do that regionally, but why aren't we doing that across Canada? It's stupid; it really is. After 150 years, we have 20 per cent. You are complaining that it might go to 60 in the next couple of years. If it got to 30 in the next couple of years, it would be as astonishing, and you are looking for 90. Who is it? The feds have the money.

For example, 100 migrant workers arrived in Newfoundland for that fishing plant that burnt down. Unemployment rates across Canada are up. What are we doing and why are we not — it is the federal government, I guess, are they the ones? — saying, "You want money? You want transfer payments and all this? There is a new game in town. It's called Canada." Is that who has to do it, because we are going to be talking 150 years from now about this exact same thing.

La sénatrice Hervieux-Payette : Avez-vous d'autres commentaires? Qui doit payer la facture pour sortir tout ce monde du marasme?

[*Traduction*]

M. Greer : J'ai mon opinion sur qui est responsable. Je suis d'accord avec ma collègue. Ce sont les organismes de réglementation. Ils font les règlements, mais il revient aux chefs politiques d'essayer de supprimer ces règles une fois qu'elles sont en place. Ces règles et ces règlements ne se voulaient pas tous protectionnistes. Souvent, ils s'appliquaient à un nouveau service ou à un nouveau secteur. Les provinces promulguaient en toute légitimité de nouveaux règlements pour protéger la santé, la sécurité et l'environnement. Les normes étaient différentes, parce que d'autres provinces n'avaient pas encore fait de règlements dans ce domaine. Mais, quand, tout d'un coup, on se retrouve avec 10, 11, 12 ou 13 régimes différents et que vient le temps de songer à les modifier, le statu quo servira certains intérêts. Vous avez un accès privilégié à un marché qui annonce clairement qu'il y aura des conséquences politiques ou autres pour un gouvernement qui décidera de le modifier, et cela n'en vaut pas la peine de le changer.

Cependant nous nous retrouvons dans ce système fou, comme nous l'avons dit, où on réglemente le volume des petits contenants de lait et où le contenu des trousses de premiers soins doit être différent, d'une province à l'autre...

La sénatrice Hervieux-Payette : Combien de sparadraps?

M. Greer : Effectivement. Il incombe désormais aux chefs politiques de se concerter et de sonner un rappel à l'ordre. Il n'y a rien à redire contre les motifs légitimes de promulguer des règlements différents en raison de critères de santé et de sécurité. Mais, dans les autres cas, débarrassons-nous de ces obstacles sans fondement.

Le sénateur Campbell : Je suis gêné, et cela ne m'arrive pas souvent, par ce que je viens d'entendre.

Expliquez-moi pourquoi il faut 100 p. 100 ou même 50 p. 100? Parmi tous ceux qui sont ici présents, trois veulent conclure un accord. Pourquoi cela serait-il impossible? Je sais qu'il se conclut des accords régionaux, mais pourquoi ne le faisons-nous pas d'un bout à l'autre du pays? C'est stupide; vraiment stupide. Après 150 ans, nous sommes à 20 p. 100. Vous vous plaignez parce qu'il pourrait être de 60 p. 100 dans quelques années. Si c'était 30 p. 100, ce serait aussi étonnant, et vous envisagez 90 p. 100. Qui est-ce? L'argent, c'est l'État fédéral qui l'a.

Par exemple, 100 travailleurs migrants sont arrivés à Terre-Neuve pour cette usine de transformation du poisson qui a complètement brûlé. Partout au pays, le chômage augmente. Que faisons-nous et pourquoi ne disons-nous pas : — c'est le gouvernement fédéral, je suppose, est-ce lui? — « Vous voulez l'argent? Vous voulez les paiements de transfert et tout cela? Un nouveau jeu fait fureur en ville. Il s'appelle le Canada. » Est-ce à lui d'agir, parce que nous allons parler exactement du même sujet dans 150 ans.

Mr. Greer: The federal government has a role. If the federal government wanted to, it could try to exercise its powers under the trade and commerce clause in the Constitution. No federal government has tried to do that to date, and I expect none will have the proclivity to do so any time soon. While legally the federal government could try to knock down some of these barriers, with strong provincial governments, with the political consequences of doing so, I don't see that happening ever, much less anytime soon. Unfortunately, the federal government has a bit of a back seat in trying to facilitate, to provide political leadership and encourage their political partners to come to the table. Sometimes that is not enough.

There have been some recent measures at the federal level that I think are encouraging. The people in Ottawa here who work in the secretariat for the CIT are very smart and hard-working people who strongly believe in freeing up internal trade, but it's a small shop, and it's not well funded. If you go to the CIT website, which I encourage you to do, it has a very Windows 95 feel to it. This group could be enhanced so that we can do a better job of shining a light on these barriers and what has to happen to remove them.

At the federal level, it is mostly a facilitator role, and a lot of the responsibility is with the provinces to collect. Where there have been like-minded provinces, you're right, they've collected regionally, particularly out west with the New West Partnership trade agreement, to say, "We can't wait for the AIT; it's taking too long." But there are other provinces that I think at some point will recognize the need to knock down some of these regulatory barriers. In a time of structurally slow growth, we need to improve productivity, and this is one of the tools we need to use to do that.

Senator Campbell: Which idiot doesn't understand that we have as much to gain internally than we ever do by going externally? It's embarrassing. Quite frankly, I don't even know what we are doing discussing this here because I don't see any hope. I just see the same thing going on.

I am curious, why would you say that federal environmental laws are not an impediment but provincial environmental laws are an impediment to interprovincial trade?

Mr. Moffet: I say that because federal environmental laws apply uniformly across Canada. I'm distinguishing between the economic costs of complying with a law. In the case of environmental laws, that's a uniform cost across the country. I am not here to defend the cost-effectiveness of any given federal environmental regulation. However, I'm saying that when we put in place a regulation it applies uniformly. There is no barrier to internal trade in the sense that you don't face one rule in British Columbia and a different rule in Alberta federally. However, I

M. Greer : Le gouvernement fédéral a un rôle. S'il voulait, il pourrait essayer d'exercer ses pouvoirs en vertu de l'article de la Constitution sur le commerce. Aucun gouvernement fédéral n'a, jusqu'ici, essayé de le faire, et je m'attends à ce qu'aucun ne soit disposé à le faire bientôt. Même si, légalement, il pouvait essayer d'abattre certaines de ces barrières, face à des gouvernements forts dans les provinces, face à des conséquences politiques, cela, d'après moi, n'arrivera jamais, encore moins bientôt. Il joue, malheureusement, un rôle effacé, pour ce qui est d'essayer de faciliter les négociations, de prendre l'initiative politique et d'encourager ses partenaires politiques à se présenter à la table de négociation. Parfois, ce n'est pas suffisant.

Il vient d'adopter des mesures à mon avis encourageantes. Le personnel du secrétariat du Comité du commerce intérieur, ici, à Ottawa, est très intelligent et très vaillant et il croit fermement dans la libéralisation du commerce intérieur, mais son apport n'est qu'une goutte dans la mer, et son travail est mal financé. Le site web du comité, que je vous invite à visiter, vous replongera à l'époque de Windows 95. Ce groupe pourrait être mieux armé pour faire un meilleur travail, c'est-à-dire exposer ces barrières ainsi que les mesures à prendre pour les supprimer.

Le fédéral joue essentiellement un rôle de facilitateur. C'est en grande partie aux provinces qu'il incombe d'établir des alliances. Comme vous l'indiquiez, des provinces aux vues similaires ont ainsi pu conclure des accords régionaux, comme celui du nouveau partenariat de l'Ouest, en se disant qu'elles ne pouvaient plus attendre le nouvel ACI, que c'était trop long. Mais je pense à d'autres provinces qui vont en venir à reconnaître la nécessité de supprimer quelques-uns de ces obstacles réglementaires. Dans une conjoncture de croissance structurelle plutôt lente, nous devons améliorer notre productivité, et c'est l'un des outils à notre disposition pour ce faire.

Le sénateur Campbell : Quel imbécile ne pourrait pas comprendre que nous avons plus à gagner à faciliter nos échanges intérieurs que sur le plan du commerce extérieur? C'est vraiment gênant. En toute franchise, je ne sais même pas pourquoi nous discutons encore de ces questions, car je ne vois aucun espoir. C'est toujours la même histoire qui se répète.

J'aimerais savoir pourquoi vous affirmez que les lois environnementales fédérales ne font pas obstacle au commerce interprovincial, alors que c'est le cas pour les lois provinciales sur l'environnement?

M. Moffet : C'est parce que les lois environnementales fédérales s'appliquent de la même manière partout au Canada. Je pense aux différents coûts à engager pour se conformer à une loi. Dans le cas des lois sur l'environnement, ce coût est le même dans toutes les régions du pays. Je ne suis pas ici pour tenter de vous convaincre qu'une mesure environnementale fédérale est plus bénéfique qu'une autre. Je vous dis simplement que les règlements que nous adoptons s'appliquent de façon uniforme. Ils ne font pas obstacle au commerce intérieur en ce sens que vous

say that there are well-documented barriers associated with the differences in environmental regulations from one province to another.

Think about end of life, so waste disposal requirements. They differ from one province to another. If you are a national producer, you might have to have different processes in place to take responsibility for your product in different jurisdictions. That is just an example.

Senator Campbell: Thank you. That clarifies it for me.

Senator Wallin: I kind of share Senator Campbell's view here. We've been talking about trade for a very long time. It's easy to point the finger at the regulators, or at the protectionist premiers, or at the lawyers, or whatever it may be. As there will be a report coming forward from this committee, I will give you each a brief opportunity to give us a summation statement about what the problem is or what can be done tomorrow morning to move this other than just if everyone would change their mind. Do you see anything prescriptive in the work you have done that you could share with us so that when we are forming conclusions, we might have some help?

Mr. Greer: Yes, one thing we would offer that should be in a new agreement — whether it is announced tomorrow, or six weeks or six years from now — is dispute resolution. Whatever the agreement is, if governments and entrepreneurs feel that they cannot enforce an agreement that governments have freely agreed to, it's not really an agreement it's sort of a statement of goodwill, perhaps. A strengthened and efficient dispute resolution mechanism is one of the most important things that any agreement needs to have so that whatever is agreed to, getting past all the barriers to getting us to agree to something, allows us to be fast, efficient and cost-effective, and allows the business communities to access it.

Currently if a business wants to make a challenge under the AIT, they need a government sponsor to issue that challenge. They can maybe challenge afterwards if the government sponsor doesn't want to take it up, but it's a lengthy process, and accessing a tribunal is not an easy exercise. It's difficult to force the government on the other side to comply with the measures. Putting teeth in any agreement will make it infinitely better.

Senator Wallin: We always leave that to the last part of the negotiation; that needs to be first. Thank you. Go ahead.

Mr. Moffet: I will add another point. I would reiterate the suggestion that an effective agreement on internal trade should clearly distinguish the purposes of regulation and standards. We

n'avez pas à respecter une règle fédérale en Colombie-Britannique et une autre en Alberta. En revanche, il a été clairement démontré que les différences dans la réglementation environnementale d'une province à l'autre font obstacle aux échanges commerciaux.

Vous n'avez qu'à penser aux exigences relatives à l'élimination des produits à la fin de leur vie utile. Elles diffèrent d'une province à l'autre. Si vous écoulez vos produits à l'échelle nationale, il est possible que vous deviez mettre en place des processus distincts pour prendre en charge vos obligations dans les différentes régions du pays. C'est un exemple parmi tant d'autres.

Le sénateur Campbell : Merci. Cela explique bien des choses.

La sénatrice Wallin : Je suis en grande partie d'accord avec le sénateur Campbell. Il y a longtemps déjà que nous parlons de commerce intérieur. Il est facile de pointer du doigt les instances réglementaires, les premiers ministres protectionnistes, les avocats et qui on veut. Comme notre comité devra produire un rapport à ce sujet, je vous donne à chacun l'occasion de résumer la nature du problème en nous indiquant les mesures qui pourraient être prises dans l'immédiat. Et je ne veux pas que vous me répondiez qu'il faudrait que tout le monde change son fusil d'épaule. Est-ce que le travail que vous avez effectué vous a permis de dégager des mesures concrètes qui pourraient vous guider dans la formulation de nos recommandations?

M. Greer : Je pourrais assurément vous dire qu'un nouvel accord — qu'il soit conclu demain matin, dans six semaines ou dans six ans — devra prévoir un mécanisme de règlement des différends. Si les gouvernements et les entrepreneurs n'ont pas l'impression qu'il leur est possible de revendiquer l'application d'une entente conclue librement par les instances gouvernementales, on ne peut pas vraiment parler d'un accord, mais davantage de vœux pieux, pourrait-on dire. Un mécanisme mieux conçu et plus efficace pour le règlement des différends est l'un des éléments fondamentaux que l'on devrait retrouver dans n'importe quelle entente. Sans égard aux modalités convenues, il faut que l'on puisse contourner tous les obstacles à l'application, et ce, de façon rapide, efficiente et peu coûteuse. Il faut également s'assurer que les entreprises y ont directement accès.

À l'heure actuelle, une entreprise qui souhaite loger une contestation relativement à l'Accord sur le commerce intérieur doit s'adresser à un parrain gouvernemental pour qu'il lui serve d'intermédiaire. Si le parrain ne veut pas donner suite à la requête, il demeure possible pour l'entreprise de formuler une contestation, mais c'est un processus qui traîne en longueur et l'accès à un tribunal n'est pas chose facile. Il est donc ardu d'obliger le gouvernement de l'autre côté de la table à respecter les termes de l'accord. Une entente deviendra nettement plus efficace si on lui donne plus de mordant.

La sénatrice Wallin : On garde toujours cette question pour la fin des négociations, alors que l'on devrait en traiter dès le départ. Merci. Je vous laisse répondre.

M. Moffet : J'aurais un élément à ajouter. Je voudrais insister sur la nécessité pour un accord sur le commerce intérieur de bien définir les objectifs visés par la réglementation et les normes. On

can no doubt debate precisely where to draw the lines, but in general in international law there is an acknowledgement that there are legitimate grounds for establishing technical standards for health, environmental protection and safety reasons as opposed to disguised barriers to trade.

The purpose of an agreement on internal trade should be to eliminate technical barriers that are disguised barriers to trade that are really erected for the purpose of protecting economic development in one jurisdiction and thereby precluding more efficient, nationwide economic development.

Ms. Moreau: I will add briefly, echoing what my colleague Mr. Greer has said. Our members have told us that when they are looking at the elimination of harmful regulation, they never mean health and safety regulations. Those are there for good reason, as our colleague has suggested. It's the innocuous, inane ones that I described before.

Our report has areas for immediate attention on page 12. With corporate registration, almost every business in Canada gets a business number from CRA. Why can't that number be used across the provinces? Some of them are even called the Canada registration number. Surely, if it's good enough in Ontario or B.C., it's good enough in Nova Scotia or P.E.I.

Regarding transportation regulations, this is a country that is enormous and uses trucks almost exclusively sometimes to get products from A to B. It's completely inane that you need to be changing tires and getting permits for different times of years to go on different size highways.

Professional trade licensing, as some of your colleagues have already mentioned, is another place where readily available changes could be enacted tomorrow. Worker's compensation and occupational health and safety are another place.

In addition to the bigger-picture issues, if you are looking for some of the granular suggestions, that would be a good place to start as it will remove some of those regulatory barriers that are the invisible ones that cause business owners heartache every day.

Senator Wallin: I will ask you one final question to put you on the spot. You have eloquently stated, and with passion, all the barriers there are. What chance do you give this of ever happening? We will hear from all of you.

Ms. Moreau: I'm optimistic; I really am. As I said earlier, we have a red tape awareness week, and we give out awards every year to policy-makers and government for reducing red tape. That

pourrait certes débattre de l'endroit exact où doit se situer la ligne de démarcation, mais il est généralement reconnu en droit international qu'il existe des motifs légitimes pour l'établissement de normes techniques en matière de santé, de protection de l'environnement et de sécurité, sans que celles-ci constituent des formes déguisées de barrières commerciales.

Un accord sur le commerce intérieur vise justement à éliminer ce genre d'obstacles techniques dont le véritable but est de protéger le développement économique de la province qui les établit, ce qui freine d'autant le développement efficient de l'économie nationale.

Mme Moreau : J'aimerais poursuivre brièvement dans le sens des commentaires de M. Greer. Nos membres nous ont indiqué que leur volonté d'éliminer les règlements néfastes ne vise aucunement ceux qui touchent la santé et la sécurité. Comme notre collègue vient de l'expliquer, ces règlements sont tout à fait justifiés. Nous en avons plutôt contre les règles inutiles et insensées dont je vous parlais tout à l'heure.

À la page 13 de notre rapport, nous traitons des obstacles exigeant une attention immédiate. La quasi-totalité des entreprises canadiennes obtiennent un numéro de l'Agence du revenu du Canada. Pourquoi ne pourrait-on pas utiliser ce numéro d'entreprise dans toutes les provinces? L'appellation « numéro d'entreprise du Canada » est même employée dans certains cas. Il va de soi que si un tel numéro est valable pour l'Ontario ou la Colombie-Britannique, il devrait l'être tout autant pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour ce qui est des règlements sur le transport, nous vivons dans un très vaste pays où le camionnage est parfois le seul moyen de transporter un produit du point A au point B. Il est totalement insensé que l'on doive changer de pneus et obtenir des permis saisonniers selon le type de route que l'on emprunte.

Comme certains de vos collègues l'ont déjà mentionné, l'octroi de permis pour exercer une profession ou un métier est un autre secteur où des changements pourraient facilement être apportés dans l'immédiat. C'est un peu la même chose pour l'indemnisation des accidentés du travail et les questions de santé et sécurité.

Parallèlement aux considérations d'ordre plus général, ces quelques suggestions de mesures précises pourraient constituer un bon point de départ dans l'élimination de ces barrières réglementaires intangibles qui affligent les propriétaires d'entreprise au quotidien.

La sénatrice Wallin : J'aurais une dernière question qui va vous mettre un peu sur la sellette. Vous nous avez parlé avec beaucoup d'éloquence et de passion des différents obstacles au commerce intérieur. Quelles sont d'après vous les chances que l'on arrive à aplanir ces difficultés? J'aimerais que chacun de vous puisse répondre.

Mme Moreau : Je suis optimiste; sincèrement. Comme je l'indiquais précédemment, nous tenons une semaine de sensibilisation à la paperasse. À cette occasion, nous remettons

is really what internal trade barriers are, red tape. There has been a lot of good progress. Mayors are deciding not to renew business permit licensing every year and foregoing the bit of income that comes from that.

There is a great example of Mayor Nenshi in Calgary who got food trucks on a street in a short period of time. It is possible if the political will is there. Whether we chip away at the small and that adds up to the big or we start up top, either one of those issues. If you take away one message today it is that it has to make a difference on the ground to your constituents, to the average Canadian. If they don't feel it, then all the paperwork, the agreements and press releases really just remain that.

Mr. Greer: I would say cautiously optimistic. Something is coming. The deadline was March. I understand with the change in some governments that it may take longer. We have heard that negotiators are still meeting and ministers are on conference calls to try to bring this thing home. We don't know yet what is in it, but we are cautiously optimistic that all the political momentum that existed starting at the top, with the premiers, resulted in something.

How long it will take to implement that? That's what we still don't know. Will it be long, lofty, sort of 10-year goals to get to something that might be better, or will there be instantaneous changes? What will happen after that? I want the premiers to take that momentum that was expressed in May 2014 to look at whatever comes next and say, "Great. Two years from now we want something even better. Keep it going."

Beyond that, again, there are structural changes happening in the economy. I think regulatory reform and red tape reform have to be an essential part of any pro-growth agenda. I think all levels of government will have to realize that. With that momentum, hopefully governments will also be continually looking at ways to ease up how to do business in their own borders and in between borders.

Mr. Moffet: I don't think I am well placed to give you a thumbs-up or a thumbs-down but I will echo my colleagues' comments to the effect that this is fundamentally a question of political will.

chaque année des prix aux décideurs et aux instances gouvernementales qui parviennent à réduire les tracasseries administratives. Et c'est d'ailleurs exactement ce que sont les barrières au commerce intérieur : des tracasseries administratives. De nombreux progrès intéressants ont ainsi pu être réalisés. Des maires ont décidé de ne plus exiger le renouvellement annuel des permis d'exploitation d'une entreprise en renonçant ainsi aux revenus tirés de cette formalité.

Il y a aussi un très bon exemple du côté de Calgary où le maire Nenshi a fait le nécessaire pour que des camions de cuisine de rue puissent offrir leurs services dans un très court délai. C'est donc chose possible; la volonté politique est là. Nous pouvons soit nous attaquer à de petits irritants pour améliorer graduellement la situation, soit aborder le problème de front dans ces différents dossiers. S'il y a un message à retenir, c'est que les actions menées doivent faire une véritable différence dans la vie des gens. Si le Canadien moyen ne peut pas constater de vrais changements, alors toutes les ententes et les communiqués ne demeureront que de la simple paperasse.

M. Greer : Je pencherais du côté d'un optimisme prudent. Il faut s'attendre à des développements sous peu. L'échéance était fixée au mois de mars. Je comprends qu'il puisse y avoir des retards, car il y a eu certains changements de gouvernement. D'après ce que nous avons pu apprendre, les négociateurs sont toujours au travail et les ministres tiennent des conférences téléphoniques pour essayer de faire avancer les choses. Nous ne savons pas encore ce que prévoira l'accord à venir, mais nous avons bon espoir que la conjoncture politique favorable, à partir du sommet et des premiers ministres, permettra d'aboutir à un résultat concret.

Combien faudra-t-il de temps pour que cet accord puisse être mis en œuvre? Nous ne le savons toujours pas. Est-ce que l'on optera pour le long terme avec de grands objectifs visant à améliorer la situation dans un délai de 10 ans ou est-ce qu'il y aura des changements instantanés? Qu'adviendra-t-il une fois l'entente conclue? Je voudrais que les premiers ministres profitent de l'élan exprimé en mai 2014 pour préconiser une poursuite des efforts afin que la conjoncture soit encore meilleure dans deux ans.

Par ailleurs, il y a des changements structurels qui s'opèrent au sein de notre économie. Selon moi, une réforme de la réglementation et des formalités administratives doit être au cœur de tout plan de croissance. C'est un constat que devront faire tous les ordres de gouvernement. Il faut espérer que la dynamique actuelle les incitera à continuer à chercher des moyens de faciliter l'exploitation d'une entreprise aussi bien dans le territoire sous leur juridiction que d'un océan à l'autre.

M. Moffet : Je ne suis pas nécessairement le mieux placé pour m'exprimer dans un sens ou dans l'autre, mais je conviens avec mes collègues qu'il s'agit essentiellement d'une question de volonté politique.

Yes, there are many ill-advised examples of bureaucratic ineptitude which then get locked in place through institutional inertia. But we will only overcome those and overcome the more significant barriers that are really disguised protectionist measures with the exercise of political will. Of course, the best way to leverage political will is to identify clearly the benefits for all Canadians.

Senator Enverga: Thank you for the presentations. I know, Mr. Moffet, you are leaving soon. Time is clicking.

My question is about environmental losses all over Canada. With regard to environmental laws, can the provinces add up to the environmental laws? I am thinking more about the pipelines. Some are okay, but some provinces have environmental laws that make them not acceptable. Is there anything like that? Can provincial laws override federal laws?

Mr. Moffet: No, provincial laws can't override federal laws, but provincial laws can address an issue that is not addressed by federal laws. On pipelines, for example, the federal government has jurisdiction on pipelines that cross borders. However, there are many pipelines that operate within one province. Those are regulated exclusively by that province.

The issue of a pipeline that crosses a border, then, would be regulated under the National Energy Board, which is a federal entity. Legally, the decisions around interprovincial pipelines will be made at the federal level. That's the legal answer. Of course, there's a political response as well that issues like pipelines generally have to meet some sort of political or social acceptability test that often gets raised on a jurisdiction-by-jurisdiction basis. That's not a legal question. That is more of a small "p" political question.

Senator Enverga: We have seen that the New West Partnership Trade Agreement works. It is basically a region. Maybe it is possible for the two of you, namely the Canadian Chamber of Commerce and CFIB, to work with the provinces and tell them, why don't you do something regional with each province, for example with the Maritimes? Let's make an agreement that is central. Let's start with that. We don't need to have a Canada-wide agreement. Can we possibly do that? Is that easier for us to do? What would you suggest there?

The Chair: Careful what you wish.

Il y a effectivement de nombreux exemples de cas où l'incurie bureaucratique a pu s'installer à la faveur de l'inertie institutionnelle. C'est uniquement la volonté politique qui nous permettra de changer les choses et de surmonter les barrières les plus importantes qui sont en fait des mesures protectionnistes déguisées. Rien de mieux, bien sûr, pour susciter la volonté politique nécessaire que d'exposer clairement les avantages pour l'ensemble des Canadiens.

Le sénateur Enverga : Merci à tous pour vos exposés. Je sais, monsieur Moffet, que vous devrez nous quitter sous peu, car l'heure avance.

Ma question porte sur les lois environnementales en vigueur dans les différentes régions du pays. Est-ce que les provinces peuvent imposer des exigences supplémentaires en matière d'environnement? Je pense surtout à la question des pipelines. Dans certains cas, le pipeline pourrait être acceptable, mais la loi environnementale de la province fait en sorte qu'il ne l'est plus. Est-ce que c'est chose possible? Est-ce que les lois provinciales peuvent avoir préséance sur les lois fédérales?

M. Moffet : Non, les lois provinciales ne peuvent pas avoir préséance sur les lois fédérales, mais elles peuvent régir certaines questions qui ne sont pas visées par les lois fédérales. Pour reprendre l'exemple des pipelines, ceux qui traversent les frontières provinciales relèvent de la compétence du gouvernement fédéral. Il y a toutefois plusieurs pipelines qui ne sortent pas des limites d'une province. C'est alors la province en question qui en est la seule responsable.

Les pipelines qui passent dans plus d'une province sont réglementés par l'Office national de l'énergie, une instance fédérale. D'un point de vue juridique, les décisions concernant les pipelines interprovinciaux sont donc prises à l'échelon fédéral. Il y a toutefois aussi une perspective politique à considérer, car des projets comme ceux de la construction d'un pipeline doivent généralement satisfaire au critère de l'acceptabilité sociale dans chacune des régions touchées. Les considérations juridiques laissent alors place aux questions de politique générale.

Le sénateur Enverga : Nous avons pu constater que l'accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest donne de bons résultats en créant pour ainsi dire une nouvelle région économique. Peut-être serait-il possible pour vos organisations respectives, et je parle de la Chambre de commerce du Canada et de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, de travailler auprès des provinces pour voir si chacune d'elles n'aurait pas intérêt à conclure une telle alliance régionale. Pourquoi pas, par exemple, dans les Maritimes ou dans le centre du Canada? Commençons par un accord régional. Nous n'avons pas besoin d'une entente pancanadienne dès le départ. Est-ce une avenue possible? Ne serait-ce pas plus facile à réaliser? Qu'en pensez-vous?

Le président : Il faut toujours faire attention à ses désirs.

Mr. Moffet: Can I take the floor? I apologize to everyone. My flight is not at 5:30 but I do have to catch a flight and I have to leave now. If there are follow-up questions, I or my colleagues are available to return. I hope this has been helpful.

The Chair: Thank you very much, Mr. Moffet. We appreciate it. Please continue.

Mr. Greer: I think regional agreements are what happened in a system where it is very difficult to reach national consensus on amending this agreement. The New West Partnership Trade Agreement is a good example. It's a good agreement. It has some areas where it could be stronger, but it is a good agreement that is certainly stronger than the AIT and might be stronger than some elements of what the new coming AIT might look like.

In the absence of being able to make a strong national agreement, having regional agreements is worthwhile. Like-minded provinces and certainly the business interests in those provinces should continue to work on and expand those agreements. There is potential in the current Manitoba election for Manitoba to join the New West Partnership Trade Agreement. In the absence of a strong federal agreement, sure, regional agreements are good. For a business that has to transact between Ontario and Quebec and the Western provinces, the New West Partnership Trade Agreement doesn't do them a lot of good, but it's a start. It's better than nothing. Ultimately, a strong national agreement that includes all provinces and frees up labour and trade and capital is what we need.

Ms. Moreau: There is not a lot I can say to improve on that, so I will defer.

Senator Enverga: Would it be an easier agreement to achieve, a regional agreement first?

Ms. Moreau: The answer to that is clear. Some of them already exist, so clearly they found it easier to make arrangements amongst three or four provinces than working nationally. I agree with Mr. Greer. We cannot emphasize enough the importance of a national agreement for Canadians. Small businesses that are attempting to trade are more likely to try to trade with their neighbours, but that doesn't mean they don't. We do have businesses that sell from Alberta to Quebec and Nova Scotia to B.C. They are still plowing through those barriers that have been identified, and I think they should benefit as much as the provinces that get to benefit from a regional agreement right now.

Senator Enverga: Can the federal government do anything to make it easier, like a tax incentive? Would it be advisable to do that? To say if you agree with each other, we will give you a tax incentive, those kinds of things?

M. Moffet : Puis-je prendre la parole? Je vous prie de m'excuser, mais bien que mon vol ne soit pas à 17 h 30, je dois partir dès maintenant pour me rendre à l'aéroport. Si vous avez des questions de suivi, je me ferai un plaisir d'y répondre avec mes collègues. J'espère avoir pu vous être utile.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Moffet. Nous apprécions votre contribution. Veuillez poursuivre.

M. Greer : À mon sens, on se rabat sur des ententes régionales du fait qu'il est très difficile de dégager un consensus quant aux modifications à apporter à l'accord national. L'accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest en est un bon exemple. Même si les mesures pourraient être plus musclées dans certains secteurs, c'est un bon accord qui va certes plus loin que l'ACI, et sans doute plus loin également que certaines mesures prévues dans l'accord à venir.

Si l'on ne parvient pas à conclure un accord national bien structuré, il peut être utile de négocier des ententes régionales. Les provinces aux vues similaires devraient, au nom des différents intérêts commerciaux qu'elles représentent, poursuivre les efforts pour conclure des ententes semblables et en étendre la portée. À l'issue de la campagne électorale en cours au Manitoba, il est possible que cette province se joigne au nouveau partenariat de l'Ouest. Il est bien certain que les ententes régionales sont une bonne solution en l'absence d'un accord fédéral bien conçu. Pour une entreprise dont les échanges s'effectuent depuis l'Ontario et le Québec vers les provinces de l'Ouest, l'accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest n'est guère profitable, mais c'est un point de départ. C'est mieux que rien du tout. En définitive, nous avons besoin d'une entente nationale qui va permettre la libre circulation de la main-d'œuvre, des produits et des capitaux entre toutes les provinces.

Mme Moreau : Je ne saurais pas vraiment mieux dire.

Le sénateur Enverga : Serait-il plus facile de conclure d'abord une entente régionale?

Mme Moreau : Comme de tels accords existent déjà, il est bien évident que l'on a trouvé plus facile de s'entendre entre trois ou quatre provinces, plutôt qu'à l'échelle nationale. Je suis d'accord avec M. Greer. Nous ne saurons jamais trop insister sur l'importance que revêt un accord national pour les Canadiens. Les petites entreprises ont davantage tendance à viser les marchés avoisinants, mais rien ne les empêche de voir plus loin. Nous avons des entreprises de l'Alberta qui vendent leurs produits au Québec et d'autres de la Nouvelle-Écosse qui les écoulent en Colombie-Britannique. Elles doivent encore composer avec ces obstacles dont nous vous avons parlé, et j'estime qu'elles devraient bénéficier d'une situation aussi favorable que les provinces qui ont conclu une entente régionale.

Le sénateur Enverga : Est-ce que le gouvernement fédéral pourrait prendre des mesures, comme un incitatif fiscal, qui faciliteraient les choses? Est-ce que ce serait une bonne idée? On pourrait par exemple indiquer qu'une entente donnera droit à un incitatif fiscal.

Senator Campbell: A bribe.

Senator Enverga: There you go.

Ms. Moreau: We would have to go back to our members to see what would be useful to them, ultimately.

On the whole, it should be easier than that; it shouldn't be so complicated. Many researchers have tried to attribute a cost to these trade barriers. There is recent research saying it's $7,500 per Canadian. No one can agree on a number, but the numbers are all staggering. That alone, in terms of savings, should be enough to convince government that this is an important issue.

Senator Black: Mr. Greer, to help us frame the discussion around dispute resolution mechanisms, are there any of those mechanisms you would point us to as good models?

Mr. Greer: We need to look at the mechanisms that exist within our current free trade agreements, including CETA. We made some adjustments to the CETA dispute resolution process to accommodate —

Senator Black: There's not one that stands out as ideal in your mind?

Mr. Greer: That stands out. Even the New West Partnership process is more expeditious and accommodating than the federal process. So I would look at CETA and the New West Partnership as two immediate examples of ones that are better than what we have.

Senator Black: Ms. Moreau, anything you would add to that in terms of models for dispute resolution?

Ms. Moreau: We highlighted NAFTA to start. At the time, we didn't have as much detail on the CETA. Basically, anything that makes it easier to get your case heard, if that is what is needed, ought to be pursued.

Senator Black: Absolutely.

One last question, if I may. And I apologize — I had to scoot out for a quick call, so if this question has been asked, it doesn't need to be answered again.

You raised the topic a moment ago about the cost to the Canadian economy, so we understand there is a cost to the Canadian economy. What does each of your organizations believe that cost is?

Mr. Greer: We don't have a specific number that we have attached our name to. You've all seen the estimates. They range from those who believe internal trade is not a big problem, that it's minuscule and a small matter of GDP and not worth the effort of trying to fix, and I've seen other studies that talk about $50 billion.

Le sénateur Campbell : Un pot-de-vin.

Le sénateur Enverga : Exactement.

Mme Moreau : En fin de compte, il faudrait que nous consultions nos membres pour voir quelles mesures pourraient leur être utiles.

D'une manière générale, les échanges devraient être plus faciles; les choses ne devraient pas être aussi compliquées. De nombreux chercheurs ont tenté de chiffrer le coût de ces barrières commerciales. Selon des travaux récents, il s'établirait à 7,500 $ par Canadien. Personne ne s'entend sur un chiffre précis, mais toutes les estimations sont ahurissantes. Les économies potentielles devraient être suffisantes pour convaincre le gouvernement de l'importance de ce dossier.

Le sénateur Black : Monsieur Greer, pourriez-vous nous aider à mieux cadrer nos échanges concernant les mécanismes de règlement des différends? Y en a-t-il certains dont nous pourrions nous inspirer?

M. Greer : Il faut considérer les mécanismes existants dans nos accords de libre-échange en vigueur, y compris l'AECG. Nous avons apporté des modifications au processus de règlement des différends de l'AECG de telle sorte que...

Le sénateur Black : N'y a-t-il pas un de ces mécanismes qui vous apparaît idéal?

M. Greer : Celui-là semble se distinguer. Même le mécanisme prévu dans l'accord du nouveau partenariat de l'Ouest est plus rapide et pratique que celui du fédéral. Ce serait donc, comme celui de l'AECG, un bon exemple d'un mécanisme plus efficace que ce que nous avons actuellement.

Le sénateur Black : Madame Moreau, auriez-vous quelque chose à ajouter concernant les modèles à suivre pour le règlement des différends?

Mme Moreau : Nous avons souligné au départ le cas de l'ALENA. À ce moment-là, nous n'avions pas beaucoup de détails au sujet de l'AECG. Il faut essentiellement chercher à mettre en place des mesures permettant à chacun de faire valoir plus facilement sa cause lorsque cela est nécessaire.

Le sénateur Black : Tout à fait.

J'aurais une dernière question et je vous prie de m'excuser et de ne pas répondre si elle a déjà été posée, car j'ai dû m'absenter quelques instants pour faire un appel.

Vous venez de nous parler du coût pour l'économie canadienne. À combien chacune de vos organisations estime-t-elle ce coût?

M. Greer : Nous n'avons pas de nombre précis à côté duquel nous avons mis notre nom. Vous avez tous vu les estimations. Certains croient que le commerce intérieur ne pose pas de gros problème, que c'est une bagatelle, une petite question de PIB qui ne vaut pas la peine d'être réglée, tandis que j'ai vu d'autres études qui donnent un montant de 50 milliards de dollars.

Based on what we hear from our members, it's big. I don't know how big; we don't have a number on that. It's tough to measure the economic activity that would otherwise take place in the absence of small regulations that exist across a million different goods and services, but we believe it's substantial.

Ms. Moreau: We are in the same boat. I will enhance my answer a tiny bit. As I said, we are in the same boat. It is a difficult thing to capture, but we have done research on red tape, generally, at all levels of government, and I can provide the committee with that information. Not all of it is linked to trade, but it will give you a good flavour, and those costs are in the billions.

Senator Greene: Is Canada unique among federal countries? I'm thinking of the U.S., Germany, Australia, et cetera. Is this a particularly Canadian problem, or does it exist generically among federal states?

Ms. Moreau: It does; it's not unique to Canada. The geographic size of our country has created some unique issues, but the EU, Australia, Switzerland, the U.S., Canada — any country that has a sub-national structure to its country suffers from these issues. But if the EU can get 27 countries to sign on and harmonize many, many regulations, surely we can get things happening province-wide.

Senator Greene: That's what I was thinking.

Mr. Greer: I would add that, although the problems are certainly not unique to Canada, that we haven't found a solution is starting to become unique to Canada. In Australia, the different sub-national levels of government tried to sort this out, couldn't, and they went to the federal government and asked for help. They used their constitutional power to enact some mutual recognition and other cross-border trade.

The inability to come up with solutions is becoming unique to Canada.

Senator Campbell: I want to go back to the cost again. In your document, you quote Copeland, and it's 1998. That's a long time ago and a lot of water under the bridge. Is there nothing more up-to-date than somebody from 1998 who says that the gain to the economy from eliminating internal trade barriers with however close to 0.1 per cent or even lower at 0.5 per cent? Then you said that a consortium of business groups, including CFIB, has valued the cost at $14 billion a year.

It seemed that if we could put some science-based figure out there — I mean, $14 billion catches my eye. If the public saw these kinds of dollars virtually going right by us — we don't even get near it — that might help. Some people say it's not that big a deal

D'après ce que nos membres disent, c'est un gros montant. Je ne sais pas à quel point; nous n'avons pas de chiffres là-dessus. Il est difficile de mesurer l'activité économique qui aurait autrement lieu en l'absence de petites règles visant un million de biens et services différents, mais je crois que le coût serait considérable.

Mme Moreau : Nous sommes dans le même bateau. Je vais étoffer un peu ma réponse. Comme je l'ai dit, nous sommes dans le même bateau. C'est une chose difficile à saisir, mais nous avons fait une étude sur la paperasse, en général, à tous les paliers de gouvernement, et je peux fournir l'information recueillie au comité. Cette information ne porte pas uniquement sur le commerce, mais elle vous donnera une bonne idée du coût, qui se chiffre en milliards.

Le sénateur Greene : Le Canada est-il unique parmi les États fédéraux? Je pense aux États-Unis, à l'Allemagne, à l'Australie et ainsi de suite. Est-ce un problème propre au Canada ou est-il répandu parmi les États fédéraux?

Mme Moreau : Le problème est commun; le Canada ne fait pas exception. La superficie de notre pays a créé des problèmes uniques, mais tout pays ayant une structure infranationale — les États-Unis, l'Australie, la Suisse, le Canada — est aux prises avec ce genre de problèmes. Cela dit, si l'Union européenne peut faire signer 27 pays et harmoniser de nombreux règlements, nous pouvons sûrement faire bouger les choses à l'échelle provinciale.

Le sénateur Greene : C'est ce que je pensais.

M. Greer : J'ajouterais que, même si les problèmes ne sont certainement pas propres au Canada, le fait de ne pas avoir trouvé une solution commence à l'être. En Australie, les différents paliers infranationaux de gouvernement ont essayé d'en trouver une, n'ont pas réussi et se sont ensuite adressés au gouvernement fédéral pour obtenir de l'aide. Ils ont exercé leur pouvoir constitutionnel pour adopter un accord portant sur certains points d'entente et d'autres échanges transfrontaliers.

L'incapacité de trouver une solution devient propre au Canada.

Le sénateur Campbell : Je veux revenir encore une fois aux coûts. Dans votre document, vous citez ce que Copeland a dit en 1998. Cela fait longtemps; cela remonte à loin. N'y a-t-il rien de plus à jour que des propos datant de 1998 selon lesquels il est avantageux pour l'économie d'éliminer les obstacles au commerce intérieur pour qu'ils soient de l'ordre de 0,1 p. 100 ou même de 0,5 p. 100? Vous dites ensuite qu'un consortium de groupes de gens d'affaires, y compris la FCEI, a évalué le coût à 14 milliards de dollars par année.

Il me semble que si nous avions un nombre fondé sur des données scientifiques... Ce que je veux dire, c'est que le montant de 14 milliards de dollars retient mon attention. Il pourrait être utile que la population voie ce genre de montant nous échapper,

and others say otherwise. I think it's a big deal; I believe $14 billion. But is there anything else out there that we can refer to that can give us a better grasp of the numbers?

Ms. Moreau: I can point to a recent *Financial Post* article about research done in the *Canadian Journal of Economics* that says $7,500 per household. We haven't endorsed this by CFIB, but in terms of research, I can point you to that as a more recent piece of information. Putting in about $100 billion to the economy is how they calculated that figure.

As our piece shows, and as our comments have said, whether you can get a number or not, they are all significant — every attempt —

Senator Campbell: Yes, but you know that from a political point of view, that's simply not true. Not all of them are significant; some are more significant than others. You just went from $14 billion here to $100 billion. That's a big gap, and people say, "If you can't even figure out what it's costing us, what are we doing?" The ballpark — even if you narrowed it — but $14 billion to $100 billion is a little beyond a rounding error.

Ms. Moreau: I agree. That's why I said this research is new; we haven't necessarily tested it with our membership in terms of identifying a cost.

As I mentioned, we have not isolated for internal trade, but I can share our research on red-tape costs to the economy. In Canada, we have tested the cost between Canada compared to the U.S, and the numbers are in the billions, as well. So $14 billion is a smaller figure we pulled from our own red tape research on that issue.

The Chair: Would the studies have different parameters? In other words, would you include pipelines or egg marketing boards, for example?

Ms. Moreau: For the red tape research —

The Chair: Not for red tape but for interprovincial trade. Definitely, some studies may include that and some might not; the numbers would vary probably because of that.

Ms. Moreau: I think every economist would give you a different answer.

The Chair: They usually do. Doesn't really matter what you ask them.

pour ainsi dire — nous ne le voyons même pas. Certains disent que ce n'est pas si grave alors que d'autres disent le contraire. Je crois que c'est très grave; on parle de 14 milliards de dollars. Cela dit, y a-t-il autre chose que nous pouvons consulter pour avoir une meilleure idée des chiffres?

Mme Moreau : Je peux vous diriger vers un article récent du *Financial Post* qui porte sur la recherche effectuée par les gens de la *Revue canadienne d'économique* selon lesquels le montant est de 7 500 $ par ménage. Nous n'avons pas encore fait sanctionner ce montant par la FCEI, mais il s'agit de données plus récentes. Leurs calculs leur ont donné un coût d'environ 100 milliards de dollars pour l'économie.

Comme l'indique notre mémoire, et comme nous l'avons dit dans nos observations, que l'on puisse ou non déterminer ce montant, il est toujours considérable — chaque fois que l'on essaie...

Le sénateur Campbell : Oui, mais vous savez que d'un point de vue politique, c'est tout simplement faux. Ce ne sont pas tous les chiffres qui sont élevés; certains le sont plus que d'autres. Vous venez tout juste de passer de 14 milliards à 100 milliards de dollars. C'est un grand écart, et les gens disent : « Si vous ne pouvez pas déterminer ce que cela nous coûte, qu'allons-nous faire? » Les chiffres approximatifs — même si vous avez réduit l'écart — se situent entre 14 et 100 milliards de dollars, ce qui ne correspond pas vraiment à une erreur d'arrondissement.

Mme Moreau : Je suis d'accord. C'est la raison pour laquelle j'ai dit que c'est une nouvelle étude; nous ne l'avons pas encore nécessairement analysée avec nos membres dans le but d'établir un coût.

Comme je l'ai mentionné, dans notre étude sur le coût de la paperasse pour l'économie, nous n'avons pas isolé le commerce intérieur, mais je peux tout de même vous la remettre. Nous avons comparé les coûts au Canada aux coûts aux États-Unis, et les chiffres s'élèvent à plusieurs milliards. Le montant de 14 milliards de dollars est donc un plus petit chiffre que nous avons tiré de notre étude sur la paperasse concernant cette question.

Le président : Les études s'appuient-elles sur des paramètres différents? Autrement dit, tenez-vous compte des pipelines ou des offices de commercialisation des œufs, par exemple?

Mme Moreau : Dans le cas de l'étude portant sur la paperasse...

Le président : Pas pour ce qui est de la paperasse, mais pour le commerce interprovincial. Il va de soi que certaines études en tiennent compte et d'autres peut-être pas; les chiffres pourraient varier pour cette raison.

Mme Moreau : Je pense que tous les économistes vous donneraient une réponse différente.

Le président : C'est habituellement le cas, peu importe ce qu'on leur demande.

Senator Tannas: I'm going to leave you with an uncomfortable question, potentially. I just want to make sure because, in my few years here, sometimes I find out that I have been naive about something. Are there any provinces that are clearly identified as the holdouts in this? We've seen Alberta, B.C. and Saskatchewan manage to put together something rivalling what we are all aspiring to — for what may be good reasons.

Have you heard of or do you observe a province or more that are absolutely in the way of this happening? If so, could you name them?

Mr. Greer: It's not endemic to particular provinces. As governments change and as political leadership changes — sometimes as ministers change within governments — the particular stance of a particular government and a province changes. It's varied, and it's been various provinces at various times.

The problem partially with the agreement and a consensus-based political agreement is the example I cited in my remarks around an energy chapter in that every province had agreed, but one at the last minute said, "No, thank you."

Under that agreement, Canadian business doesn't get to see who that was and who said no. There is a real lack of accountability in the agreement that when we don't reach agreement and when three quarters of the provinces agree on a particular set of rules that we don't get to find out who said no. That lack of transparency in the agreement doesn't really help us to answer the question that we're all seeking the answer to.

Senator Tannas: You have not heard of any consistent holdout that you would know of throughout the years. As Senator Campbell says, it has been 150 years.

Ms. Moreau: Maybe I could add briefly that the structure of the Committee on Internal Trade is set up with a rotating chair. Every year a new province takes the chair, and the federal government gets a turn as well. One year is not enough time when you have good momentum, and then the chair switches and political will changes. I don't have a solution to that off the top of my head — whether you extend the period. Our members have said that the federal government should play that leadership role. Maybe that means the committee would play more of a supporting and foundational role and still maintain the rotating chairs, if you like; but at least that way there's someone in the driver's seat consistently the whole time.

Senator Ringuette: Well, we all know Ottawa and your part in the lobbying system. Maybe this is a comment or a question that you can answer in defence. We seem to be easily attacking provincial leadership and political leadership. However, how many members from the Canadian Chamber of Commerce and

Le sénateur Tannas : Je vais terminer en vous posant une question qui pourrait vous rendre mal à l'aise. Je veux seulement m'assurer d'une chose, car, au cours des quelques années que j'ai passées ici, je me suis parfois rendu compte que j'étais naïf dans certains dossiers. Y a-t-il des provinces qui sont reconnues comme étant manifestement récalcitrantes à ce projet? Nous avons vu que l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan ont réussi à mettre sur pied quelque chose qui est comparable à ce à quoi nous aspirons tous — pour ce qui pourrait être de bonnes raisons.

Avez-vous entendu parler d'une ou plusieurs provinces, ou en avez-vous observé une ou plusieurs, qui empêchent carrément la réalisation de ce projet? Le cas échéant, pouvez-vous les nommer?

M. Greer : Ce n'est pas caractéristique de provinces précises. À mesure que les gouvernements et le leadership politique changent — parfois à mesure que les ministres changent au sein d'un gouvernement —, la position d'un gouvernement et d'une province change également. C'est varié, et il a été question de diverses provinces à divers moments.

En partie, le problème de l'accord — de manière semblable à tous les accords politiques fondés sur un consensus —, se rapporte à l'exemple que j'ai donné dans mes observations au sujet d'un chapitre sur l'énergie ayant été approuvé par toutes les provinces sauf une qui a dit à la dernière minute : « Non, merci. »

Dans cet accord, les entreprises canadiennes ne peuvent pas voir de qui il s'agit, qui a dit non. L'accord ne responsabilise pas suffisamment les provinces, car nous ne savons pas lesquelles ont dit non lorsque les trois quarts des provinces s'entendent sur des règles précises. Ce manque de transparence dans l'accord ne nous aide pas vraiment à répondre à la question à laquelle nous cherchons tous à répondre.

Le sénateur Tannas : Au fil des ans, vous n'avez pas entendu parler de parties continuellement récalcitrantes. Comme l'a dit le sénateur Campbell, 150 ans se sont écoulés.

Mme Moreau : Je pourrais peut-être ajouter brièvement que le Comité du commerce intérieur est structuré de manière à ce que la présidence soit assumée à tour de rôle. Chaque année, une nouvelle province assume la présidence, et le gouvernement fédéral a également droit à son tour. Une année ne donne pas suffisamment de temps lorsque les travaux avancent bien. Le changement de président s'accompagne d'un changement de volonté politique. Je n'ai pas de solution qui me vient à l'esprit — il faut déterminer si la période devrait être prolongée. Nos membres ont dit que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle de premier plan. Cela signifie peut-être que le comité devrait avoir un rôle de soutien accru, un rôle plus fondamental, et que l'alternance de la présidence devrait se poursuivre. Au moins, en procédant ainsi, quelqu'un demeurerait toujours aux commandes.

La sénatrice Ringuette : Eh bien, nous connaissons tous Ottawa et le rôle que vous jouez au sein du système de lobbying. C'est une observation ou une question à laquelle vous pouvez répondre pour vous défendre. Nous semblons nous attaquer facilement au leadership provincial et politique. Or, combien de membres de la

the CFIB would be lobbying their respective provincial government in order to maintain regulations that safeguard their businesses?

Mr. Greer: That's an incredibly fair and important question. At the national level and for the majority of our members this is an issue where for the most part it's pretty bread and butter. We don't get a lot of disagreement or phone calls at headquarters saying, "We can't believe you are guys are out there on internal trade again." I can't speak to certain companies and sectors that may lobby to protect, but it certainly exists. We can sit here and say it's really important that we change this agreement and the provincial governments need to get their act in order. The business community is ready to be a partner on knocking these barriers down, so not to just bang on the table and say fix it.

I would point out that last July members of the business alliance were brought to the Committee on Internal Trade. I think it was the first time that they'd been brought to the table as part of at least a presentation to these negotiations that have huge impacts on the community. Even as we pound our fists on the table and say the time for action is now, we are a willing partner to sit down and work with government on what makes sense. We were pleased to have the chance to participate in that meeting.

As the government is prepared to unveil a new agreement, we hope they will bring us back to the table for some sort of briefing that can show us what has been agreed to. We can help to validate the approach and unwind what some of the implications are and be frank where we think they haven't gone far enough. Certainly, then we'd be at the table to partner on implementation and how we get to the next agreement. We are ready to help.

Senator Massicotte: I have a technical question, if I could, Ms. Moreau. One of your graphs of your firm shows who exports and who buys. You will notice that all provinces buy more than they sell. There is something wrong there. What is the explanation?

Ms. Moreau: It depends on the province, of course, and the products.

Senator Massicotte: Every province buys more than it sells.

Ms. Moreau: That's also true of our country as a whole. Of our members, 50 per cent of them import but only 25 per cent export. Exporting is an extraordinarily challenging thing for a small business, in particular to export internationally or just to your province next door. If you need something, you order it, it comes to you, and you pay the associated costs. We're a country that doesn't have everything in one province, so we're stuck with ordering potatoes from P.E.I. or whatever it is.

Chambre de commerce du Canada et de la FCEI exerceraient des pressions sur leur gouvernement provincial respectif pour que soient maintenues les règles qui protègent leurs entreprises?

M. Greer : C'est une question extrêmement pertinente et importante. À l'échelle nationale, pour ce qui est de la majorité de nos membres, cela concerne en grande partie leur gagne-pain. Ils sont peu nombreux à nous exprimer leur désaccord ou à appeler le siège social pour dire : « Nous n'arrivons pas à croire que vous portez encore attention au commerce intérieur. » Je ne peux pas parler au nom des entreprises ou des secteurs qui exerceraient des pressions pour protéger l'accord, mais il y en a forcément. Nous pouvons dire qu'il est très important de modifier l'accord, et que les gouvernements provinciaux doivent mettre de l'ordre dans leurs affaires. Le milieu des affaires est prêt à nouer un partenariat pour éliminer ces obstacles, plutôt que de se contenter d'exprimer son mécontentement et de dire qu'il faut régler la question.

Je signale que, en juillet dernier, des membres de l'alliance des gens d'affaires ont été conviés à une réunion du Comité du commerce intérieur. À ma connaissance, c'était la première fois qu'ils étaient invités à participer à une présentation faite dans le cadre de ces négociations qui ont eu d'énormes répercussions sur le milieu. Nous exprimons notre mécontentement et disons qu'il est temps de passer à l'action, mais nous sommes aussi disposés à nouer un partenariat avec le gouvernement et à nous pencher avec lui sur ce qui a du sens. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de participer à cette séance.

Le gouvernement est prêt à dévoiler un nouvel accord, et nous espérons qu'il nous invitera de nouveau à une sorte de séance d'information pour nous montrer en quoi il consiste. Nous pouvons aider à valider l'approche et à en faire connaître les répercussions, ainsi que dire avec franchise en quoi nous pensons que les mesures ne vont pas assez loin. Nous serons assurément là pour participer à la mise en œuvre de l'accord et déterminer comment passer au prochain. Nous sommes prêts à aider.

Le sénateur Massicotte : Si vous me permettez, madame Moreau, j'ai une question technique à vous poser. L'un des graphiques de votre organisation indique qui exporte des produits et qui en achète. Vous remarquerez que toutes les provinces en achètent plus qu'elles n'en vendent. Il y a quelque chose qui cloche. Comment expliquez-vous cela?

Mme Moreau : Cela dépend de la province, bien entendu, et des produits.

Le sénateur Massicotte : Toutes les provinces achètent plus de produits qu'elles n'en vendent.

Mme Moreau : C'est également vrai pour l'ensemble du pays. Cinquante pour cent de nos membres importent des produits, tandis que seulement 25 p. 100 d'entre eux en exportent. L'exportation représente un gigantesque défi pour une petite entreprise, notamment à l'échelle internationale ou tout simplement dans une province voisine. Quand vous avez besoin de quelque chose, vous le commandez, on vous le fait parvenir et vous payez les coûts connexes. Dans notre pays, nous ne trouvons

Senator Massicotte: The non-Canadian element would explain the gap, I guess.

Ms. Moreau: I could get back to you on that. Certainly interprovincial importing can meet needs like milk or wheat or services.

The Chair: If there are no further questions, senators, we are going to need a little bit of in camera time, maybe five minutes or so.

First, we'll say goodbye to our guests and then reconvene. Senators who are not members of the committee are most welcome to stay.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Thursday, April 14, 2016

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m. to study the issues pertaining to internal barriers to trade.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, welcome to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. My name is Senator Tkachuk, and I am the chair of the committee. This is our sixth meeting on our special study on issues pertaining to internal barriers to trade.

We have before us, from Agriculture and Agri-Food Canada, Mr. Frédéric Seppey, Chief Agriculture Negotiator, Trade Agreements and Negotiations; and from the Canadian Food Inspection Agency, we have Richard Arsenault, Executive Director, Domestic Food Safety Systems & Meat Hygiene Directorate.

The way it is structured today, senators, is that Mr. Seppey will deliver remarks, and then both Mr. Seppey and Mr. Arsenault will take questions.

[*Translation*]

Frédéric Seppey, Chief Agriculture Negotiator, Trade Agreements and Negotiations, Agriculture and Agri-Food Canada: Thank you, Mr. Chair. My name is Frédéric Seppey. I am Chief Agriculture Negotiator and Assistant Deputy Minister at Agriculture and Agri-Food Canada. My responsibilities mainly involve managing international trade policy in agriculture but also include internal trade, as it is a key factor for the competitiveness of Canadian agriculture in the domestic market

Le sénateur Massicotte : Je suppose que l'élément non canadien expliquerait l'écart.

Mme Moreau : Je pourrais vous revenir là-dessus. Les importations interprovinciales peuvent assurément répondre à des besoins, par exemple pour ce qui est du lait, du blé ou de certains services.

Le président : S'il n'y a pas d'autres questions, chers sénateurs, nous devrons siéger un peu à huis clos, pendant environ cinq minutes.

Avant de poursuivre la séance, nous dirons d'abord au revoir à nos témoins. Les sénateurs qui ne sont pas membres du comité, mais qui souhaitent rester, sont les bienvenus.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le jeudi 14 avril 2016

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, pour étudier les questions relatives aux barrières au commerce intérieur.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, et bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Je m'appelle David Tkachuk et je suis président du comité. Il s'agit de la sixième réunion sur notre étude spéciale sur les questions relatives aux barrières au commerce intérieur.

Nous accueillons aujourd'hui M. Frédéric Seppey, négociateur en chef pour l'agriculture de la Direction des accords commerciaux et des négociations d'Agriculture et agroalimentaire Canada; et M. Richard Arsenault, directeur exécutif de la Direction des systèmes de la salubrité des aliments nationaux et de l'hygiène des viandes, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Chers collègues, M. Seppey nous présentera son exposé, et M. Arsenault et lui répondront aux questions.

[*Français*]

Frédéric Seppey, négociateur en chef pour l'agriculture, Direction des accords commerciaux et des négociations, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Je vous remercie, monsieur le président. Je m'appelle Frédéric Seppey. Je suis le négociateur en chef pour l'agriculture, et sous-ministre adjoint à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Mes responsabilités comprennent principalement la direction de la politique commerciale internationale en matière d'agriculture, mais

and abroad. Mr. Arsenault and I are pleased to be here today to discuss issues relating to internal trade that could affect the agriculture and agri-food sector in Canada.

A better integrated domestic market supports a competitive and innovative agriculture and agri-food sector and reduces costs of production while raising productivity. It is a natural complement to Canada's extensive involvement in international trade.

Trade between provinces and territories is an essential part of the Canadian economy. In 2014, the latest year for which we have data, interprovincial trade was worth nearly $400 billion, equal to one fifth, or 20 per cent, of Canada's GDP.

It is worth noting that 40 per cent of exports from provinces and territories remain in Canada. In fact, recent trends indicate that growth in internal trade is more stable than growth in international trade. This was clearly demonstrated in the last recession, when the decline in GDP owing to exports abroad was much more pronounced than the decline associated with internal trade.

As regards internal trade, interprovincial trade in agricultural and agri-food products was valued at some $40 billion in 2011, or 11 per cent of total interprovincial trade, the same proportion these products account for in Canada's total exports.

The fact that jurisdiction for agriculture is shared between the federal government and the provinces and territories plays an important role in any analysis of internal trade in agricultural and agri-food products.

Under the trade and commerce power, the federal government is responsible for interprovincial and international trade and, in some cases, the sale of goods within provinces and territories. The provinces and territories are responsible for the production and internal marketing of agricultural and agri-food products. For example, some products, such as meat, must adhere to federal regulations respecting registration in order to be traded between provinces or internationally. If these products are not produced in a federally registered establishment, they can be sold only in the province in which they are produced and only if they comply with the regulations of that province or territory.

touchent également le commerce intérieur, étant donné qu'il constitue un facteur clé pour la compétitivité de l'agriculture canadienne sur le marché national et international. C'est avec plaisir que M. Arsenault et moi sommes ici aujourd'hui pour discuter des questions liées au commerce intérieur qui pourraient avoir une incidence sur le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada.

Un marché intérieur mieux intégré favorise la mise en place d'un secteur agricole et agroalimentaire compétitif et innovateur en plus de réduire les coûts de production et d'accroître la productivité. Il constitue un complément naturel à la participation intensive du Canada dans le commerce international.

Le commerce entre les provinces et les territoires est un élément essentiel de l'économie canadienne. En 2014, année à laquelle s'appliquent les derniers chiffres dont nous disposons, la valeur du commerce interprovincial s'élevait à près de 400 milliards de dollars, ce qui représente un cinquième ou 20 p. 100 du PIB du Canada.

Il est utile de noter que 40 p. 100 des exportations des provinces et des territoires restent au sein du Canada. En réalité, les récentes tendances indiquent que la croissance du commerce intérieur est plus stable que celle du commerce international. Cela a été clairement démontré durant la dernière récession pendant laquelle le déclin du PIB associé aux exportations internationales était beaucoup plus prononcé que celui associé au commerce intérieur.

Au chapitre du commerce intérieur, le commerce interprovincial de produits agricoles et agroalimentaires représentait environ 40 milliards de dollars en 2011, soit 11 p. 100 du commerce interprovincial total, ce qui représente la même proportion de la part de l'agriculture dans les exportations totales du Canada.

Le fait que l'agriculture soit un domaine de compétences partagées entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires joue un rôle important lorsqu'on examine le commerce intérieur des produits agricoles et agroalimentaires.

En vertu du pouvoir en matière de commerce, le gouvernement fédéral est responsable du commerce interprovincial et international, et dans certains cas, de la vente de biens au sein des provinces et des territoires. Les provinces et les territoires, pour leur part, sont responsables de la production et de la commercialisation intérieure des produits agricoles et agroalimentaires. Par exemple, certains produits comme la viande doivent respecter la réglementation fédérale relative à l'homologation pour pouvoir faire l'objet de commerce entre les provinces ou sur les marchés internationaux. Si ces produits ne sont pas fabriqués dans un établissement agréé par le gouvernement fédéral, ils ne peuvent être vendus que dans la province où ils ont été produits et à condition de satisfaire à la réglementation de cette province ou de ce territoire.

Likewise, as regards food safety in general, the federal government is responsible for national regulations that apply to interprovincial and international trade, as well as the sale of goods within each province. In some cases, provinces have their own complementary regulations.

In this area, the government has created a number of mechanisms to ensure close cooperation and coordination with the provinces and territories on issues that concern the agriculture and agri-food sectors.

[*English*]

The internal trade of agriculture and agri-food products is largely governed by the Agreement on International Trade which came into effect on July 1, 1995. Overall, trade in agriculture is covered under the general rules set out in the AIT, such as reciprocal non-discrimination and transparency. In addition, beginning in 2008, a more robust chapter of the AIT was negotiated between the federal, provincial and territorial governments and came into effect on November 8, 2010.

This revised agricultural chapter ensures that technical measures adopted by governments do not restrict interprovincial trade more than is necessary to achieve legitimate objectives, such as the protection of human, animal or plant life or health.

While the AIT has achieved progress towards a fully liberalized agricultural interprovincial trade, a number of measures, such as regulatory differences and inconsistent standards, continue to impede the free flow of goods across interprovincial borders.

For example, interprovincial or international trade of meat products must satisfy federal regulations regarding registration of manufacturing establishments. Otherwise, the meat product can only be sold within the province or territory where it is produced.

Standards of composition or identity are another significant area of potential regulatory misalignment. It can be justified from a public policy perspective, but it may result in additional costs or complexity for traders.

In Canada, there are 511 federal standards of composition or identity for 27 different commodities, which may then be replicated province by province with subtle differences. This is the case for maple syrup. There are also standards that only exist

De même, en ce qui concerne la salubrité des aliments en général, le gouvernement fédéral est responsable de la réglementation nationale qui s'applique au commerce interprovincial et international ainsi qu'à la vente de biens à l'intérieur de chacune des provinces. Dans certains cas, les provinces disposent en outre de leur propre réglementation complémentaire.

C'est à cet égard que le gouvernement a mis en place un certain nombre de mécanismes pour assurer la collaboration étroite et la coordination des efforts avec les provinces et territoires sur des sujets qui intéressent les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

[*Traduction*]

Le commerce intérieur de produits agricoles et agroalimentaires est essentiellement régi par l'Accord sur le commerce intérieur, ou l'ACI, qui est entré en vigueur le 1er juillet 1995. Dans l'ensemble, le commerce en agriculture est assujetti aux règles générales établies dans l'ACI, comme la non-discrimination réciproque et la transparence. De plus, le nouveau chapitre de l'ACI portant sur les produits agricoles, plus vigoureux, a fait l'objet de négociations entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux amorcées en 2008 et a pris effet le 8 novembre 2010.

Le chapitre révisé sur l'agriculture permet de faire en sorte que les mesures techniques adoptées par les gouvernements ne restreignent pas le commerce interprovincial au point de faire obstacle à l'atteinte d'objectifs légitimes, tels que la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux ou la protection des végétaux.

Même si l'ACI a permis une évolution vers la libéralisation intégrale du commerce interprovincial en agriculture, un certain nombre d'éléments tels que les différences de réglementation et la non-uniformité des normes continuent à faire obstacle à la libre circulation des biens au-delà des frontières provinciales.

Par exemple, le commerce interprovincial ou international des produits carnés doit respecter la réglementation fédérale relative à l'homologation des établissements de transformation. Autrement, les produits carnés ne peuvent être vendus que dans la province ou le territoire où ils ont été produits.

Les normes de composition ou d'identification constituent un autre domaine dans lequel il peut y avoir un manque de coordination entre les réglementations. Cela peut être justifié d'un point de vue de politique publique, mais peut accroître les coûts ou la complexité pour les commerçants.

Au Canada, 511 normes fédérales de composition ou d'identification s'appliquent pour 27 produits différents, et ces normes peuvent être reproduites d'une province à l'autre avec des différences subtiles. C'est le cas pour le sirop d'érable. Certaines

at the provincial level, such as compositional standards for yogurt in Quebec. An alignment of standards of identity could be liberalizing in terms of movement of product.

If I move forward to the current process of renewal of AIT, with the recent conclusion of trade negotiations with, for example, Korea, the European Union, and most recently the Trans-Pacific Partnership, there have been calls from business associations, consumer groups and academics on the need to modernize the AIT and ensure that internal trade does not lag behind international trade liberalization, and that Canada's market should be as open internally as it is to our external trading partners.

As a result, in August 2014, the Government of Canada called for the modernization of the AIT through a policy document released by the former Minister of Industry.

In addition, at the August 2014 meeting of the Council of the Federation, all provincial and territorial premiers committed to renew the Agreement on Internal Trade, with the goal of concluding negotiations with the federal government in 2016.

As Minister Bains noted in his February 24, 2016 appearance before this committee, the Department of Innovation, Science and Economic Development is leading the federal government's initiative to renew the AIT.

Agriculture and Agri-Food Canada strongly supports joint federal, provincial and territorial efforts to address internal barriers to trade. Our department and our minister, in collaboration with other federal government departments and agencies, are currently working with the Department of Innovation, Science and Economic Development to further refine the government's approach for a modernized and ambitious Agreement on Internal Trade.

It is important to point out that most of the levers to further liberalize and facilitate internal trade belong to provinces and territories. In addition, the federal government does not maintain as many regulatory measures that could affect internal trade as the provinces and territories.

An example of a federal measure that was affecting internal trade was the Importation of Intoxicating Liquors Act. It was amended in 2012 to remove the federal restrictions on the importation of wine across provincial borders for personal consumption. This amendment was later extended in 2014 to include beer and spirits.

Despite the elimination of the federal restrictions, provinces still retain jurisdictional authority to set limits on permitted quantities and means of importation of alcoholic beverage

normes ne s'appliquent qu'au niveau provincial, par exemple, les normes de composition du yogourt au Québec. Une harmonisation des normes d'identification pourrait être un vecteur de libéralisation pour ce qui est de la mobilité des produits.

Si je passe maintenant au processus de renouvellement de l'ACI actuel, depuis la conclusion des récentes négociations commerciales, par exemple avec la Corée et l'Union européenne et, plus récemment, le Partenariat transpacifique, des associations professionnelles, des groupes de consommateurs et des universitaires ont fait des demandes à propos de la nécessité de moderniser l'ACI et de s'assurer que le commerce intérieur n'accuse pas de retard sur la libéralisation du commerce international et que le marché canadien est aussi ouvert à l'échelle intérieure qu'il l'est pour nos partenaires commerciaux externes.

Par conséquent, en août 2014, le gouvernement du Canada a demandé la modernisation de l'ACI par l'intermédiaire d'un document de politique diffusé par l'ancien ministre de l'Industrie.

De surcroît, lors de la réunion du Conseil de la fédération d'août 2014, tous les premiers ministres des provinces et des territoires se sont engagés à renouveler l'Accord sur le commerce intérieur en se fixant comme objectif de conclure les négociations avec le gouvernement fédéral en 2016.

Comme l'a noté le ministre Bains lorsqu'il a comparu devant le comité le 24 février dernier, le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est à l'avant-plan du mouvement en faveur du renouvellement de l'ACI.

Agriculture et Agroalimentaire Canada appuie fortement les efforts déployés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour s'attaquer aux obstacles intérieurs au commerce. Notre ministère et notre ministre, conjointement avec d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, travaillent actuellement avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique pour améliorer l'approche du gouvernement pour un ACI modernisé et ambitieux.

Il est important de noter que ce sont les provinces et les territoires qui disposent de la plupart des leviers pour libéraliser davantage et faciliter le commerce intérieur. De plus, le gouvernement fédéral ne maintient pas autant de mesures réglementaires pouvant avoir des répercussions sur le commerce intérieur que les provinces et les territoires.

Un exemple de mesure fédérale qui avait de telles répercussions, c'est la Loi sur l'importation des boissons enivrantes. Cette loi a été modifiée en 2012 afin de retirer les restrictions fédérales sur l'importation du vin d'une province à l'autre aux fins de consommation personnelle. Cette modification a ensuite été étendue en 2014 de façon à inclure la bière et les spiritueux.

Malgré l'élimination des restrictions fédérales, les provinces ont toujours le pouvoir d'imposer des limites sur les quantités autorisées et les moyens d'importer des boissons alcoolisées. Si

products. Without corresponding changes to provincial or territorial legislation or regulations, realizing those gains to interprovincial trade may prove difficult.

[*Translation*]

Finally, I would like to reiterate that the agriculture portfolio, which includes the Department of Agriculture and Agri-Food and the Canadian Food Inspection Agency, strongly supports the federal, provincial and territorial governments' efforts to tackle the barriers to internal trade in order to further enhance the competitiveness of Canada's agriculture sector both in Canada and internationally while strengthening internal trade. Taking measures to reduce internal trade barriers can help create the right environment to increase exports, spark innovation and improve competitiveness.

Thank you for giving me the opportunity to discuss this important issue before the Committee. We are ready to take your questions.

Senator Hervieux-Payette: Welcome. On page 3, in the second paragraph, you state that interprovincial trade in agricultural products was valued at some $40 million in 2011. Are you sure you have the right figure? It seems to me that $40 million is a very small number, especially when I have to pay $50 for a beef roast. I expected to see hundreds of millions of dollars. Do we do all these regulatory antics for the paltry amount of $40 million? It cannot be that low.

Senator Day: In the English version, it says "billion."

Senator Hervieux-Payette: It says $40 million in the French version. That number makes no sense.

[*English*]

Sorry, but there is a big mistake in the French version, $40 million to $40 billion. Now I understand why I pay so much for my roast beef.

[*Translation*]

I have a rather boring question for you. Why does the government intervene in the meat products sector? What are you doing in Alberta slaughterhouses? Can they not regulate their own affairs?

Richard Arsenault, Executive Director, Domestic Food Safety Systems & Meat Hygiene Directorate, Canadian Food Inspection Agency: That is a good question. Federal regulations cover imports and exports and, by that very fact, interprovincial trade. The Meat Inspection Regulations were initially developed to authorize exports. For the purpose of international trade, the same standards must apply to both imports and exports. Therefore, that is also the case for imports. In short, we have a system that aims to maintain the trust of Canadian consumers

l'on n'apporte pas de changements correspondants aux lois et règlements provinciaux et territoriaux, il pourrait s'avérer difficile de faire progresser le commerce interprovincial.

[*Français*]

Enfin, j'aimerais réitérer que le portefeuille de l'agriculture, qui comprend le ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, appuie fortement les efforts déployés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour s'attaquer aux obstacles nuisant au commerce intérieur dans un contexte visant à accroître davantage la compétitivité du secteur canadien de l'agriculture, tant au pays que sur la scène internationale, tout en renforçant le marché intérieur du Canada. La prise de mesures pour lutter contre les obstacles au commerce intérieur peut contribuer à créer le bon environnement pour accroître les exportations, stimuler l'innovation et améliorer la compétitivité.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'aborder cette question importante devant le comité. Nous sommes à votre disposition pour tenter de répondre à vos questions.

La sénatrice Hervieux-Payette : Je vous souhaite la bienvenue. À la page 3, au deuxième paragraphe, vous indiquez que le commerce interprovincial de produits agricoles représentait environ 40 millions de dollars en 2011. Êtes-vous sûr d'avoir le bon chiffre? Il me semble que 40 millions de dollars, c'est très peu, surtout lorsque je dois payer 50 $ pour un rosbif. Je m'attendais à des centaines de millions de dollars. Est-ce qu'on fait toutes ces singeries de règlements pour un montant aussi minime que 40 millions? Il est impossible que ce soit aussi bas.

Le sénateur Day : Dans la version anglaise, il est indiqué « milliards ».

La sénatrice Hervieux-Payette : Il est indiqué 40 millions de dollars dans la version française. Alors, ce chiffre n'a pas de sens.

[*Traduction*]

Excusez-moi, mais il y a une erreur importante dans la version française : il est écrit 40 millions plutôt que 40 milliards. Je comprends maintenant pourquoi je paie autant pour un rosbif.

[*Français*]

J'ai une question insipide à vous poser. Pourquoi le gouvernement intervient-il dans le secteur des produits de la viande? Qu'allez-vous faire au juste dans les abattoirs en Alberta? Ne sont-ils pas capables de réglementer leurs affaires eux-mêmes?

Richard Arsenault, directeur exécutif, Direction des systèmes de la salubrité des aliments nationaux et de l'hygiène des viandes, Agence canadienne d'inspection des aliments : Vous posez une bonne question. La réglementation fédérale vise l'importation et l'exportation et, par le fait même, le commerce interprovincial. Le règlement visant l'inspection des viandes a été créé de prime à bord pour autoriser les exportations. Au chapitre du commerce international, nous devons appliquer des normes équivalentes pour l'importation et l'exportation. C'est aussi le cas pour les

and of the countries to which these products are exported. Nearly 50 per cent of the $20 billion of meat produced annually goes to the United States and some 130 other countries around the world. In order for a product to meet these countries' requirements, we have to apply some of the highest standards in the world. It is as simple as that. Nearly 95 per cent of the cattle and 90 per cent of the poultry raised in Canada are slaughtered in federally registered establishments. To do this, we need to establish a minimum standard.

The federally regulated slaughterhouses in Alberta do not have a problem. They are already producing at that level. Your beef roast probably comes from that province. However, some small businesses are not interested in exporting, because, for them, meeting all the export requirements is less rewarding. There is a cost to marketing a product, and it would go from $5 to $10 per pound, because the size of the business and its volumes are not the same; they are too small to cover the overhead. The costs cannot be spread over a broad enough base.

Since the system does not require businesses solely under provincial jurisdiction to meet the export standard, they can operate under the provincial rules. But they must operate only within their own province. Standards in Quebec are different from those in Ontario, and the same is true of Alberta and British Columbia. In some provinces, there are fairly significant differences. In an exercise in 2010, we inventoried our products. I have already mentioned the regulations in force in these provinces. Other provinces, such as the Atlantic provinces, are not subject to regulations. They planned to establish regulations, but this did not happen. They have other priorities. We created a standard to ensure everyone is at the same level in 2006, but it was never put in place. In 2010, we tried to standardize federal practices to increase flexibility and be more accessible to small businesses. We had some success in changing the meat regulations in 2011—2012.

Small businesses face a dilemma: the implementation of world-class traceability, identification and preventive control systems. Most Canadian consumers support this, but these systems cost money. When we propose that small businesses with two or three employees implement a quality control system, we know this has costs. They have been making their products for 40 years without these systems. I am not ready to tell them that their products pose a problem. On the other hand, without these control systems, I cannot gain the trust of consumers. That is the dilemma. We are trying to make the system more accessible to

importations. Bref, nous disposons d'un système qui vise à préserver la confiance des consommateurs canadiens et des pays où l'on exporte ces produits. Près de 50 p. 100 des 20 milliards de dollars de viande produite annuellement vise le marché des États-Unis et d'environ 130 autres pays partout dans le monde. Pour qu'un produit réponde aux exigences de ces pays, il faut appliquer des normes parmi les meilleures au monde. C'est aussi simple que cela. Près de 95 p. 100 des bovins et 90 p. 100 de la volaille élevés au Canada sont abattus dans des établissements agréés au fédéral. Pour ce faire, nous devons fixer un plancher.

Les abattoirs en Alberta qui sont réglementés par le gouvernement fédéral n'ont pas ce problème. Ils sont en train de produire à ce niveau. Votre rosbif provient probablement de cette province. Cependant, il y a des PME qui ne sont pas intéressées à exporter car, pour elles, le fait de mettre en œuvre tous les éléments nécessaires à l'exportation, c'est moins intéressant. Il y a un prix associé au fait de mettre un produit sur le marché, et on ne parle plus de 5 $ ou de 10 $ la livre, parce que la taille de l'entreprise n'a pas le volume par rapport aux frais généraux, donc le volume des ventes pour supporter les coûts additionnels n'est pas le même. Il est impossible de répartir ces coûts sur un écart aussi grand.

Puisque le système n'impose pas cette norme d'exportation sur les entreprises relevant uniquement des provinces, celles-ci sont en mesure d'exploiter selon les règles provinciales en place. Par contre, elles peuvent exploiter uniquement à l'intérieur de leur propre province. Les normes au Québec et en Ontario sont différentes, tout comme en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans certaines provinces aussi, il y a un différentiel assez important. Dans notre exercice de 2010, nous avions répertorié nos produits. J'ai déjà fait mention des règlements qui sont en vigueur dans ces provinces. D'autres provinces, comme celles de l'Atlantique, ne sont pas assujetties à un règlement. Elles avaient l'intention de créer un règlement, mais cela ne s'est pas concrétisé. Elles ont d'autres priorités. On a créé une norme afin de permettre à tout le monde d'être au même niveau, mais elle n'a jamais été mise en place en 2006. En 2010, on a tenté de normaliser ce qui se faisait au fédéral pour faire preuve de souplesse et d'ouverture à l'égard des PME. On a obtenu un certain succès pour changer les règlements visant la viande en 2011-2012.

Les PME sont confrontées à un dilemme : la mise en place des systèmes de traçabilité, d'identification et de contrôle préventif de classe mondiale. La majorité des consommateurs canadiens y sont favorables, mais ces systèmes coûtent de l'argent. Lorsqu'on propose aux PME qui comptent deux ou trois employés de se doter d'un système de contrôle de la qualité, on sait que des coûts y sont liés. Elles fabriquent leurs produits depuis 40 ans sans ces systèmes. Je ne suis pas prêt à leur dire que leurs produits présentent des problèmes. Par contre, sans ces systèmes de contrôle, je ne peux pas gagner la confiance des

these people. We are working tirelessly to obtain compliance elements to give them the tools to make their work easier. But the industry also has a role to play in equipping these businesses.

Senator Hervieux-Payette: In the case of maple syrup and yogurt, do we need 10 sets of regulations? Are there federal regulations for yogurt and maple syrup as well?

Mr. Arsenault: There is a safety standard for yogurt that allows us to ensure the product is safe.

Senator Hervieux-Payette: Which one?

Mr. Arsenault: As part of the Dairy Products Regulations.

Senator Hervieux-Payette: Are these federal regulations?

Mr. Arsenault: Yes. They provide for safety standards. As for the composition of the product, the ingredients that are used to prepare yogurt, there is no federal standard, because we believe the industry and consumers will communicate clearly through market forces. Therefore, if I dislike Mr. Jones's yogurt, I will buy someone else's. We do not believe the federal government has a duty to impose standards and regulations in areas where public needs can be met otherwise.

In the case of Quebec, a different choice was made. So be it. I am not in a position to talk about the provincial situation. That is not my role. The province has jurisdiction, so it can make that decision and can implement it as it sees fit. The other provinces can do the same, if they wish to do so.

Senator Hervieux-Payette: In the case of maple syrup, what is the difference between a maple in Quebec, the Maritimes or Ontario?

Mr. Arsenault: That is another excellent question. Maple syrup is made in the same way it has always been made. When it is time to market it, however, there are differences in how it is categorized: the grade standard. At the federal level, there are still standards. We modernized this exercise with, I believe, Senator Greene's keen interest, and we made a lot of progress to enable Canadian producers to better market their products by cleaning up this standard.

But, as Mr. Seppey explained, the issue is that a province can decide to develop its own standard, and this standard can be the same or different. With maple syrup, the other provinces did not insist on establishing a standard, but one province decided to develop or keep its own standard.

consommateurs. Voilà le dilemme. On tente d'avoir un système plus ouvert à ces personnes. On travaille d'arrache-pied pour obtenir des éléments de conformité pour leur donner des outils afin de faciliter leur travail. Cependant, l'industrie a aussi un rôle à jouer pour équiper ces entreprises.

La sénatrice Hervieux-Payette : Dans le cas du sirop d'érable et du yogourt, est-il nécessaire d'appliquer 10 règlements? Y a-t-il un règlement fédéral aussi pour le yogourt et le sirop d'érable?

M. Arsenault : Il y a une norme d'innocuité pour le yogourt qui nous permet de nous assurer que le produit est salubre.

La sénatrice Hervieux-Payette : Lequel?

M. Arsenault : Dans le cadre du Règlement sur les produits laitiers.

La sénatrice Hervieux-Payette : Est-ce un règlement fédéral?

M. Arsenault : Oui. Il permet d'assurer des normes de salubrité. En ce qui concerne la composition, soit les ingrédients qui entrent dans la préparation du yogourt, il n'y a pas de norme au fédéral, parce qu'on croit qu'un échange clair entre l'industriel et le consommateur peut se faire par les forces du marché. Alors, si je n'aime pas le yogourt de M. Untel, je déciderai d'en acheter un autre. On ne croit pas que le gouvernement fédéral a le devoir d'imposer des normes et des règlements dans un domaine où le besoin public peut être satisfait autrement.

Dans le cas du Québec, on a décidé de faire autre chose. Soit. Je suis mal placé pour parler du provincial, ce n'est pas mon rôle. C'est une décision qui appartient à la province, qui relève de ses compétences, et elle peut l'exécuter comme elle le veut, tout comme les autres provinces, si elles le désirent.

La sénatrice Hervieux-Payette : Dans le cas du sirop d'érable, qu'est-ce qu'il y a de différent entre un érable du Québec, des Maritime ou de l'Ontario?

M. Arsenault : C'est encore une excellente question. Le sirop d'érable est fabriqué de la même façon qu'il l'a toujours été. Lorsque vient le temps de le mettre en marché, par contre, il y a des différences par rapport à la catégorisation et aux normes de classement. Au fédéral, il y avait tout de même des normes. Nous avons modernisé cet exercice avec, je crois, le vif intérêt du sénateur Greene, et nous avons réalisé beaucoup de progrès pour permettre aux fabricants canadiens d'avoir plus de succès dans la mise en marché de leurs produits en faisant un nettoyage dans cette norme.

Comme M. Seppey l'expliquait, la question, par contre, est qu'une province peut décider, si elle le désire, d'élaborer une norme qui lui est propre, et cette norme peut être la même ou elle peut être différente. Dans le cas du sirop d'érable, les autres provinces n'ont pas insisté à mettre en œuvre une norme, et il y a une province qui a décidé d'élaborer ou de conserver une norme qui lui était propre.

We are working very hard with our provincial partners in our committees and in discussions to ensure good communications so that people can make decisions and we can move forward together. We can hold these meetings, but we cannot guarantee or force an outcome.

Senator Hervieux-Payette: So there is no harmonization?

Mr. Arsenault: That is our goal, but it is up to the provinces to decide what they want to do in their own jurisdiction.

[*English*]

Senator Black: Thank you both for being here, and thank you both for the work that you do on behalf of all of us. It is appreciated. I have two questions for you, for me to understand a little bit better a couple of issues.

First, I'm interested in your comment on this: We've heard from a number of witnesses that the correct way, in their view, to move this agenda in interprovincial trade forward is to develop a negative list. That is to say it is assumed that all products and services across Canada can be traded freely across the nation, unless they are exempted. Can you comment, please, as to whether or not you think that will be a satisfactory approach from the position of agriculture and agri-foods?

Mr. Seppey: Thank you for the question. Yes, the reference to negative list relates to how international trade agreements, especially those based on the NAFTA, which is the type of free trade agreement Canada is most familiar with, include this notion of negative list.

However, in international trade agreements, you have two types of obligations or principles. You have one category that is principles that are of universal application. That would not call for any exemptions.

I will take, for example, if I refer to the NAFTA, the obligation of non-discrimination or with respect to tariffs. In that case, in a trade agreement, it means that, if, for example, under the NAFTA you apply a tariff to the United States, you have to apply the same tariff to Mexico. This the concept of most-favoured nation.

There are no exemptions or reservations possible, generally, for that type of universal obligation. It is a basic principle of any trade agreement.

In other types of disciplines, however, for example, when it comes to disciplines on investment — the type of treatment we are according to foreign investors as compared to the domestic investor — in those types of disciplines internationally, it is fairly standard that we have negative list, by which you list a measure that you want to exempt from the application of these principles.

Doing the same thing in the Agreement on Internal Trade, when it is appropriate, depending on the chapter and the type of discipline, makes sense. One, the federal government takes the view that, for the reason that I mentioned, which is to best align

Nous travaillons très fort avec nos partenaires provinciaux dans le cadre de nos comités et de nos échanges pour permettre la communication, afin que les gens puissent prendre des décisions et que nous puissions avancer ensemble. Nous pouvons avoir ces entretiens, mais nous ne pouvons pas nécessairement garantir ou forcer un résultat.

La sénatrice Hervieux-Payette : Il n'y a donc pas d'harmonisation?

M. Arsenault : C'est notre objectif, mais c'est aux gens de décider ce qu'ils font chez eux, individuellement.

[*Traduction*]

Le sénateur Black : Je vous remercie tous les deux de votre présence et du travail que vous accomplissez au nom de nous tous. J'ai deux questions à vous poser afin de comprendre un peu mieux deux ou trois éléments.

J'aimerais tout d'abord connaître votre point de vue sur quelque chose. Un certain nombre de témoins ont dit qu'à leur avis, la bonne façon de faire avancer ce dossier concernant le commerce interprovincial, c'est d'établir une liste négative. Cela signifie qu'on part du principe que partout au Canada, tous les produits et services peuvent circuler librement, à moins qu'il y ait des exemptions. Pourriez-vous nous dire si vous pensez que c'est une approche acceptable pour le secteur agricole et agroalimentaire?

M. Seppey : Je vous remercie de la question. Ce dont vous parlez concerne la mesure dans laquelle les accords de commerce internationaux, surtout ceux basés sur l'ALENA — le type d'accord de libre-échange que le Canada connaît le plus —, incluent le concept de liste négative.

Cependant, les accords de commerce internationaux comportent deux types d'obligations ou de principes. Il y a la catégorie des principes qui s'appliquent de façon universelle, qui ne prévoient pas d'exemptions.

Si je prends l'exemple de l'ALENA, il y a l'obligation de non-discrimination ou ce qui concerne les tarifs. Dans ce cas, dans un accord commercial, cela signifie que, par exemple, si, en vertu de l'ALENA, on impose un tarif aux États-Unis, il faut l'imposer aussi au Mexique. C'est le concept de nation la plus favorisée.

En général, il n'y a pas de possibilité d'exemption ou de réserve pour ce type d'obligation universelle. C'est un principe fondamental de tout accord commercial.

Cependant, dans d'autres types de règles, par exemple, celles en matière d'investissement — le type de traitement que nous réservons aux investisseurs étrangers en comparaison avec ceux du pays —, dans ces types de règles à l'échelle internationale, il est pratique courante d'établir une liste négative comprenant une mesure qu'on veut exempter de l'application de ces principes.

Il est sensé de faire la même chose dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur, lorsque c'est approprié, selon le chapitre et le type de règle. Le gouvernement fédéral est d'avis que pour la raison que j'ai mentionnée, c'est-à-dire pour mieux harmoniser les

the rules on internal trade with what we have accepted internationally, it would make sense that for those obligations internationally where we allow no exemption, for example, a non-discrimination for goods, we follow the same principle in internal trade.

But we know that many measures at the provincial level deal with either the trade in services or investment because, generally, the federal government has a responsibility, under the trade and commerce power, for international trade. So the trade in goods is generally regulated at the federal level.

But the provinces have rules on investment and services. So, in the Agreement on Internal Trade, when we have disciplines on investment and services, following the same approach as in international agreements to have a negative list, as you point out, is a concept that makes sense.

Senator Black: You agree with that approach?

Mr. Seppey: Yes, for certain disciplines, for the disciplines where, internationally, we also allow a negative list.

Senator Black: Specifically, with respect to agriculture and agri-food, you agree with that approach.

Mr. Seppey: Yes.

Senator Black: I'm going to ask a really dumb question. I just don't understand, so bear with me.

Senator Massicotte: It's not the first time.

Senator Black: He's my friend.

As to supply management in Quebec, how does supply management, in the various industries that are subject to supply management, play into a proposed agreement to eliminate interprovincial trade barriers in Canada?

Mr. Seppey: This is an excellent question. In fact, you mentioned supply management in Quebec, but each province has it.

Senator Black: Thank you for pointing that out. I appreciate that.

Mr. Seppey: It covers the dairy, poultry and egg sectors, so the five sectors. Supply management is a system that allows for control of production, price and import to ensure that at any given time producers and the value chain in those sectors know the quantity that needs to be produced domestically to satisfy the requirements of the market.

règles sur le commerce intérieur avec celles que nous avons acceptées à l'échelle internationale, il serait logique que pour ces obligations internationales selon lesquelles nous ne permettons pas d'exemption, par exemple, une règle de non-discrimination pour les biens, nous suivions le même principe pour le commerce intérieur.

Or, nous savons que bon nombre de mesures provinciales portent sur le commerce des services ou les investissements parce que, généralement, le gouvernement fédéral a une responsabilité, en matière d'échanges et de commerce, concernant le commerce international. Ainsi, le commerce des biens est généralement réglementé au fédéral.

Toutefois, les provinces ont des règles sur les investissements et les services. Donc, dans l'Accord sur le commerce intérieur, lorsque nous avons des règles en matière d'investissement et de services, suivre la même approche que celle qui s'applique aux accords internationaux et établir une liste négative, comme vous le soulignez, est une idée sensée.

Le sénateur Black : Vous approuvez cette approche?

M. Seppey : Oui, pour certaines règles, soit celles selon lesquelles, à l'échelle internationale, il est aussi permis d'avoir une liste négative.

Le sénateur Black : Approuvez-vous l'adoption de cette approche pour le secteur agricole et agroalimentaire?

M. Seppey : Oui.

Le sénateur Black : Je vais poser une question vraiment stupide. C'est tout simplement que je ne comprends pas, et je vous prie donc d'être patient.

Le sénateur Massicotte : Ce n'est pas la première fois.

Le sénateur Black : C'est mon ami.

En ce qui concerne la gestion de l'offre au Québec, dans quelle mesure la gestion de l'offre, dans les différentes industries qui en font l'objet, entre-t-elle en jeu dans la proposition d'un accord visant à éliminer les barrières commerciales interprovinciales au Canada?

M. Seppey : C'est une excellente question. En fait, vous avez parlé du système de gestion de l'offre du Québec, mais il existe dans chaque province.

Le sénateur Black : Je vous remercie de le souligner.

M. Seppey : Il couvre les secteurs des produits laitiers, de la volaille et des œufs, donc les cinq secteurs. La gestion de l'offre est un système permettant de gérer la production, de réglementer les prix et de contrôler les importations pour faire en sorte qu'à tout moment, les producteurs et la chaîne de valeur de ces secteurs sachent quelle quantité il faut produire au pays pour répondre aux exigences du marché.

The fundamental elements of supply management are that to have an effective operation of supply management, you need to have a certain number of measures in place that structure the system, with marketing boards, et cetera.

Under the current AIT, and as envisaged in the reform, the disciplines are not intended to touch on these structural measures. They touch on measures that are restricting trade — either discriminating between the goods of a province vis-à-vis the goods of the importing province or in terms of the treatment of service providers or investors of other provinces.

The systems that exist to ensure the effectiveness of supply management are not measures of that nature. They are there to codify the production, and given that each province has their own system, the structuring measures of supply management do not constitute, in our view, barriers to trade.

It is not to say that you cannot have measures restricting trade that relates to dairy, poultry and eggs because there are regulations on dairy that may restrict trade, as it exists. We are mentioning the misalignment of rules on maple syrup, for example. But the measures that establish the supply management systems in the various provinces are not barriers to trade.

Senator Black: I just want to understand what you've said to me.

The Chair: Could I have a little bit of clarification on that point? There are barriers to supply.

Mr. Seppey: Yes, they are barriers to supply. In a non-discriminatory fashion, it applies —

The Chair: If you are a farmer and you want to have chickens, you can't have chickens. You can't sell eggs in the marketplace, right?

Mr. Seppey: Yes, but, actually, chicken is a good example. I will give an example of a measure that is a restriction to interprovincial trade in chicken.

The Chair: Oh, so we have one.

Mr. Seppey: There are some that exist. In response to Senator Black, I clarified that there could be measures, but it is not the measures that establish. For example, for supply management in chicken in Quebec, it's la Loi sur la mise en marché des produits agricoles. That piece of legislation is not, ipso facto, a barrier to trade, but there is a measure, for example, that restricts the movement of chicken between New Brunswick and Quebec. That measure may be considered to be a restriction on interprovincial trade. The fact that you have a supply management system in place in a given province is not a restriction to trade. In fact, there's movement of dairy and poultry products from one province to another even under a supply managed system.

Les éléments fondamentaux de la gestion de l'offre incluent le bon fonctionnement de la gestion de l'offre, un certain nombre de mesures qui structurent le système, avec des offices de commercialisation, et cetera.

Dans le cadre de l'ACI actuel, et d'après ce que prévoit la réforme, les règles ne sont pas censées porter sur ces mesures structurelles. Elles portent sur des mesures qui restreignent le commerce — ou qui font une différence entre les produits d'une province et ceux d'une province importatrice ou qui font en sorte que des fournisseurs de services ou des investisseurs d'une province ne sont pas traités comme ceux d'une autre province.

Les systèmes actuels qui assurent l'efficacité de la gestion de l'offre ne sont pas des mesures de cette nature. Ils servent à codifier la production, et étant donné que chaque province a son propre système, les mesures structurantes de gestion de l'offre ne constituent pas, à notre avis, des barrières au commerce.

Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas avoir de mesures limitant le commerce pour les secteurs des produits laitiers, de la volaille et des œufs parce qu'il y a une réglementation sur les produits laitiers qui peut limiter le commerce à l'heure actuelle. Nous avons dit que les règles sur le sirop d'érable diffèrent d'une province à l'autre, par exemple. Cependant, les mesures qui établissent les systèmes de gestion de l'offre dans les différentes provinces ne constituent pas des obstacles au commerce.

Le sénateur Black : Je veux seulement comprendre ce que vous venez de me dire.

Le président : Pourrais-je avoir quelques précisions à ce sujet? Il y a des barrières à l'offre.

M. Seppey : Oui, il y a des barrières à l'offre. D'une façon non-discriminatoire, cela s'applique...

Le président : Si un agriculteur veut avoir des poulets, il ne peut pas. On ne peut pas vendre des œufs dans le marché, n'est-ce pas?

M. Seppey : Oui, mais en fait, le poulet est un bon exemple. Je vais vous donner un exemple d'une mesure qui restreint le commerce interprovincial du poulet.

Le président : Oh, donc nous en avons une.

M. Seppey : Il y en a certaines. Lorsque j'ai répondu à la question du sénateur Black, j'ai précisé qu'il pourrait y avoir des mesures, mais ce ne sont pas celles qui établissent, par exemple, la gestion de l'offre au Québec, soit la loi sur la régie des marchés agricoles. Cette mesure législative ne constitue pas, ipso facto, une barrière au commerce, mais il y a une mesure, par exemple, qui limite la circulation entre le Nouveau-Brunswick et Québec pour le poulet. Elle peut être considérée comme une mesure qui limite le commerce interprovincial. Le fait qu'il existe un système de gestion de l'offre dans une province donnée ne constitue pas un obstacle au commerce. En fait, même dans le cadre d'un système de gestion de l'offre, il y a un mouvement interprovincial de produits laitiers et de volaille.

The marketing boards are pooling their efforts. In dairy, for example, we have the five provinces east and the four provinces west that coordinate their efforts. So that's the distinction that I'm making; the measures that are required to be in place to establish a system are not intended to be covered under the discipline of this agreement and, therefore, they are not barriers to trade per se.

Senator Black: I hear you, but I want to drill down a little further because I'm presuming that a lot of folks who are watching this at home are asking the same question as I am, "What have you just said?" This is what I want to understand.

I want to know if we should move towards free interprovincial trade in Canada, and if we adopt a negative list — poultry, dairy products, et cetera — from any province which currently manages the industry under whatever level, this will not be possible on a go-forward basis. Is that correct?

Mr. Seppey: Let me rephrase and try to be clear.

Senator Black: I agree it's complicated.

Mr. Seppey: It's absolutely complicated, but I will try to clarify.

It will be up to each party to the negotiations and especially the provinces to decide. It's not the case right now, but if there would be the possibility to inscribe exclusions to the obligation to allow the free movement of goods across borders, I don't think they will need to inscribe, for example, in Quebec, the Loi sur la mise en marché des produits agricoles; I don't think that they would have to put that piece of legislation on a negative list. I believe that such legislation doesn't concern trade; it concerns production.

Senator Black: It's a provincial matter, they would argue?

Mr. Seppey: Correct. I suspect that the other measure, which is explicit in terms of restricting the movement of chicken across a border, this is more the type of measure that would fall within the purview of the agreement. But the decision of each of the parties, what measures are required to be listed as a non-confirming measures, has to be taken, taking into account the exact wording of the disciplines.

That the purpose of the Agreement on Internal Trade is to regulate interprovincial movement and trade rather than codifying production is what is making the system not subject to the agreement.

Senator Black: Thank you very much, sir.

Senator Enverga: Thank you for the presentation you gave us. On page 5 you mentioned that ". . . the government has established a number of mechanisms to ensure close cooperation and coordination of efforts with provinces and territories on issues of interest to the agriculture and agri-food

Les offices de commercialisation unissent leurs efforts. Dans le secteur des produits laitiers, par exemple, les cinq provinces de l'Est et les quatre provinces de l'Ouest coordonnent leurs efforts. Voilà la distinction que je fais; les mesures qui doivent être mises en place pour établir un système ne sont pas censées être visées par les règles de cet accord et, par conséquent, ne sont pas des barrières au commerce en soi.

Le sénateur Black : Je comprends ce que vous dites, mais je veux aller plus loin, car j'imagine que bon nombre de personnes qui nous écoutent se posent la même question que moi, c'est-à-dire, que venez-vous de dire? C'est ce que je veux comprendre.

Je veux savoir si le libre-échange interprovincial devrait s'appliquer au Canada, et si nous adoptons une liste négative — volaille, produits laitiers, et cetera — de n'importe quelle province qui gère l'industrie à l'heure actuelle, peu importe à quel niveau, cela ne sera pas possible pour l'avenir. Est-ce exact?

M. Seppey : Permettez-moi de reformuler pour que ce soit clair.

Le sénateur Black : Je conviens que c'est compliqué.

M. Seppey : Oui, ce l'est certainement, mais je vais essayer de préciser les choses.

Il appartiendra à chaque partie aux négociations, et en particulier aux provinces, de décider. Ce n'est pas le cas actuellement, mais s'il était possible d'inscrire des exclusions à l'obligation de permettre la libre circulation des biens au-delà des frontières, je ne crois pas qu'il faudrait inscrire, par exemple, au Québec, la Loi sur la mise en marché des produits agricoles; je ne crois pas qu'il faudrait inclure cette mesure dans une liste négative. Je pense qu'une telle mesure ne concerne pas le commerce, mais bien la production.

Le sénateur Black : Ils diraient qu'il s'agit d'une question provinciale?

M. Seppey : C'est exact. J'imagine que l'autre mesure, qui est explicite pour ce qui est de limiter le commerce interprovincial de poulet, c'est davantage le type de mesure qui s'inscrirait dans les limites prévues de l'accord. Or, la décision de chaque partie, pour ce qui est des mesures qu'il faut inscrire comme des mesures non conformes, doit être prise en tenant compte du libellé exact des règles.

Étant donné que l'Accord sur le commerce intérieur vise à réglementer la circulation et le commerce interprovinciaux plutôt que de codifier la production, c'est ce qui fait que le système n'est pas visé par l'accord.

Le sénateur Black : Merci beaucoup, monsieur.

Le sénateur Enverga : Je vous remercie de votre exposé. À la page 6, vous dites que « [...] le gouvernement a mis en place un certain nombre de mécanismes pour assurer la collaboration étroite et la coordination des efforts avec les provinces et les territoires sur des sujets qui intéressent les secteurs de l'agriculture

sectors." How successful are those mechanisms? What are the other mechanisms that you would introduce to ensure complete barrier-free trade between provinces?

Mr. Seppey: I will mention the type of mechanisms within the Department of Agriculture and Agri-Food, and Mr. Arsenault can add what exists at the level of regulatory entities.

With respect to agriculture, given that it is an area of shared jurisdiction, we had no other choice over the time than to establish a mechanism of collaboration and cooperation. In fact, we established more than 20 years ago an agricultural policy framework that is governed by federal-provincial arrangements.

You may have heard the terminology. The current policy framework, called Growing Forward 2, was established in 2013 and runs until 2018. We are already discussing with provinces the next five-year framework for policies.

Under this framework we have a series of financial programs that are either cost-shared or federal only, provincial only, but that framework also helped to coordinate our efforts when we have common goals.

To take the example of international trade, many provinces have cared for the competitiveness of their agricultural sector and conduct missions abroad. We do the same thing at the federal level. We have market development efforts. Under that framework, we have federal-provincial committees and regular interaction between officials to coordinate our efforts. For example, a number of provinces would be interested in promoting the export of cattle to China. We coordinate our efforts.

We do the same thing all along the continuum of policies that exist that govern agricultural, including policy on what our common objectives are in terms of food at the policy level, food safety, prevention of deceptive practices for consumers, et cetera.

These are all elements that may affect trade, but in the regulatory area, Mr. Arsenault can elaborate as to the mechanism that exists.

Mr. Arsenault: The role is essentially to have a convening function. As Mr. Seppey mentioned, there are federal-provincial-territorial processes that are in place for that, and they all flow from the top in terms of the ministers having their annual meeting and their associates having all their meetings.

The committee that would be most interesting to speak to would be the one on regulations. Every quarter folks at my boss's level get together and work through an agenda and have a work plan.

et de l'agroalimentaire ». Dans quelle mesure ces mécanismes fonctionnent-ils? Quels sont les autres mécanismes que vous voudriez intégrer pour assurer un marché interprovincial d'échanges exempt d'obstacle?

M. Seppey : Je vais vous parler du type de mécanismes en place au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et M. Arsenault pourra ensuite vous dire ce qui se fait au niveau des organismes de réglementation.

Comme l'agriculture est un champ de compétence partagé, il est devenu nécessaire, au fil du temps, d'établir un processus axé sur la collaboration et la coopération. En effet, nous avons instauré il y a plus de 20 ans un cadre stratégique pour l'agriculture qui est régi par des ententes fédérales-provinciales.

La terminologie vous est peut-être familière. Le cadre actuel, appelé Cultivons l'avenir 2, a été adopté en 2013 et viendra à échéance en 2018. Nous avons déjà entamé avec les provinces des discussions au sujet du cadre stratégique quinquennal qui lui succédera.

Le cadre englobe une série de programmes financiers à frais partagés ou dont le coût est assumé entièrement par le gouvernement fédéral ou par la province. En outre, il facilite la coordination des efforts lorsque nous avons un objectif commun.

Pour prendre l'exemple du commerce international, beaucoup de provinces se soucient de la compétitivité de leur secteur agricole et envoient des missions à l'étranger. Nous faisons la même chose à l'échelle fédérale. Nous prenons des mesures en vue de développer les marchés. Le cadre nous permet de coordonner notre action grâce à des comités fédéraux-provinciaux et à une interaction régulière des responsables. Par exemple, si plusieurs provinces veulent promouvoir l'exportation de bovins en Chine, nous coordonnerons leurs efforts.

Cela vaut également pour toute la gamme des politiques qui régissent l'agriculture, y compris celles qui définissent nos objectifs communs au chapitre de la stratégie alimentaire, de la salubrité des aliments, de la prévention des pratiques trompeuses à l'endroit des consommateurs, et ainsi de suite.

Voilà donc les facteurs qui peuvent influer sur le commerce, mais je vais laisser à M. Arsenault le soin de vous dire ce qu'il en est de la sphère réglementaire.

M. Arsenault : La fonction est essentiellement de rassembler les acteurs. Comme l'a dit M. Seppey, il y a pour cela des mécanismes de consultation fédéraux-provinciaux-territoriaux qui sont hiérarchisés en ce que les ministres se réunissent d'abord, et leurs adjoints tiennent ensuite des réunions.

Le comité le plus intéressant à cet égard serait celui de la réglementation. Chaque trimestre, mon patron et ses homologues se réunissent pour établir un programme et un plan de travail.

One of the items I'll point to that might be helpful is the present work we are trying to do in pathogen reduction, which is to try and reduce the load of bad bugs in raw products to have a better outcome and healthier Canadians.

That's a project that, as we mentioned, the federal government has coverage for about 90 per cent of poultry, 95 per cent of beef produced in the country. To get to the rest of it and the smaller processors, we need help from the provinces to help manage and improve the situation in the rest of the continuum. That's a table where we're having discussions and working towards an action plan that will help get us to a better outcome in that space.

It's the kind of cooperation that is most important so that as we have those discussions, we learn more about each other's system, we break some of the myths, we have better trust, and we start working together towards better outcomes. That is really at the root of everything we're trying to do right here.

Senator Enverga: I asked this of Minister Bains: With all these mechanisms that you will be introducing, where are we now? How far away are we from achieving our goal of barrier-free trade in agriculture?

Mr. Seppey: The main vehicle to address the trade-impeding measures is the negotiations on the modernization of the Agreement on Internal Trade.

There was a notional goal of concluding these negotiations by the end of March of this year. This was not possible, but the federal and provincial and territorial negotiators are working in a very intensive fashion to complete the work, and they are very advanced and will complete that work as soon as possible.

Under the current Agreement on Internal Trade, there is an annual meeting of ministers responsible for internal trade that is usually held in the summer, and that could provide a goal for the completion of the current efforts on modernization.

I shall mention that as is the case with trade agreements, the purpose of the agreement is to set general rules and to set the right principles to guide the measures that either the federal government, in this case, or the provinces and territories are taking that could impede trade.

But it doesn't go into all the details of the regulatory alignment. This is left for regulators to continue to work together. But the AIT modernized would provide a strong impetus on regulators to coordinate their efforts. In fact, Mr. Arsenault was referring to what is taking place in meat, but you can extend on all the regulatory issues that govern, for example, animal health. You have chief veterinary officers at the federal level as well as in each province. They talk to each other

Parmi les points susceptibles d'être utiles, je signale les travaux que nous sommes en train d'effectuer relativement à la réduction des agents pathogènes, qui visent à diminuer la présence de bactéries nocives dans les produits crus afin d'améliorer nos résultats et la santé des Canadiens.

Comme nous l'avons mentionné, ce projet du gouvernement fédéral vise environ 90 p. 100 de la volaille et 95 p. 100 du bœuf produits au pays. Dans les autres cas, notamment celui des petites entreprises de transformation, nous avons besoin de l'aide des provinces pour gérer et améliorer la situation dans le reste du continuum. À cette table, nous discutons et travaillons à l'élaboration d'un plan d'action afin de faire mieux dans ce domaine.

C'est le genre de collaboration qui est le plus important, car ces discussions nous donnent l'occasion d'en apprendre davantage sur nos systèmes respectifs, de dissiper certains mythes, de bâtir une meilleure confiance et de commencer à travailler pour obtenir de meilleurs résultats. C'est vraiment le point de départ de tout ce que nous essayons d'accomplir.

Le sénateur Enverga : J'ai demandé ceci au ministre Bains : où en sommes-nous dans la mise en place de tous ces nouveaux mécanismes? Sommes-nous encore très loin de notre objectif d'abolir les barrières au commerce agricole?

M. Seppey : Le principal moyen de contrer les mesures qui entravent le commerce, ce seront les négociations sur la modernisation de l'Accord sur le commerce intérieur.

L'échéance des négociations avait été fixée à la fin de mars 2016. Cela n'a pas été possible, mais les négociateurs fédéraux, provinciaux et territoriaux travaillent avec beaucoup de diligence pour achever les négociations. Ils sont très avancés et auront terminé le plus tôt possible.

L'Accord sur le commerce intérieur prévoit la convocation d'une réunion annuelle de tous les ministres responsables du commerce intérieur. Cette réunion, qui se tient habituellement en été, pourrait servir d'objectif pour la conclusion des travaux sur la modernisation de l'accord.

Je signale que, comme tous les accords commerciaux, l'Accord sur le commerce intérieur a pour objet de prescrire des règles générales et d'établir les principes qui orienteront les mesures — en l'occurrence celles adoptées par le gouvernement fédéral, les provinces ou les territoires — qui pourraient faire entrave au commerce.

Cependant, les détails relatifs à l'harmonisation réglementaire n'y figurent pas. Ils sont confiés aux organismes de réglementation, qui doivent continuer de travailler ensemble. Mais l'ACI, une fois modernisé, les incitera à coordonner leurs efforts. M. Arsenault nous a parlé de ce qui se faisait pour la viande, mais il en va de même pour la prescription des règles visant la santé animale, par exemple. Le médecin vétérinaire en chef du gouvernement fédéral et ses homologues provinciaux se

often in order to align. If there's a problem of animal health that requires action at both the federal and the provincial level, they talk to each other and try to align their efforts.

This can cover measures that may or may not affect trade, but definitely this is an example of a mechanism beyond the general rules that are in the Agreement on Internal Trade that can facilitate further the trade across the provinces.

Senator Enverga: But the question is, where are we right now? Are we close by? How far apart are we?

Mr. Seppey: I must say that when the effort on the modernization of the Agreement on Internal Trade started, we did an inventory, and under the study that was done by other committees in either the Senate or the House of Commons on internal trade, we were asked to present an inventory of the measures. In fact, I think that between the perception and the reality of barriers, the magnitude of the barriers that exist, there's quite a difference.

It's difficult to identify exact measures that have an impeding impact on internal trade; however, we cannot judge or predict what the future will be. Each government may take under their jurisdiction measures that may have an impact on trade in the future.

That's the purpose of the modernization of the Agreement on Internal Trade. It's to ensure that we set principles that ensure the maximum freedom of trade within Canada, accepting, though, that there may be legitimate policy objectives that justify a measure to have an impact on trade. But the idea is always that we guide governments to take such measures only to the extent necessary to achieve their policy objectives. It's really to align the rules on internal trade with what exists at the level of international trade.

Senator L. Smith: When Minister Bains came before us, I think the question was asked: What percentage do you see of where we're at with internal trade? Did he mention 20 per cent? He wanted to see it go up to 60 per cent.

Listening to the witnesses that we've had to this point, people have talked about upgrading the AIT and negative lists, harmonization, the experiences from other countries throughout the world, and Australia came up.

You touched on the potential obstacles. I'm wondering what the obstacles are, from a macro perspective, of moving this forward so that we can get to a higher level. There are obviously all sorts of issues between the provinces. Are there provinces that are obstacles themselves because of protectionism for their particular area? What's impeding this movement forward? Or is it going to be in incremental steps?

consultent régulièrement dans une optique d'harmonisation. Si un problème en santé animale nécessite l'intervention à la fois du gouvernement fédéral et des provinces, ils se consultent et essaient d'aligner leurs efforts.

En l'occurrence, les mesures n'auraient peut-être pas d'incidence sur le commerce, mais c'est un bon exemple de mécanisme qui ne trouve pas son origine dans l'accord et qui peut favoriser le commerce entre les provinces.

Le sénateur Enverga : Mais ce que je veux savoir, c'est où nous en sommes. Les négociations sont-elles fructueuses? Reste-t-il beaucoup de chemin à faire?

M. Seppey : Lorsque nous avons entrepris de moderniser l'Accord sur le commerce intérieur, nous avons fait l'inventaire des mesures et l'avons présenté à d'autres comités du Sénat ou de la Chambre des communes dans le cadre d'une étude sur le commerce. Pour tout dire, je pense qu'il existe une grande différence entre les obstacles perçus et les obstacles réels.

Les mesures qui entravent le commerce intérieur demeurent plutôt rares; toutefois, on ne sait pas ce que nous réserve l'avenir. Chaque gouvernement a le pouvoir d'adopter, dans son champ de compétence, des mesures qui pourraient avoir une incidence sur le commerce à l'avenir.

C'est la raison pour laquelle il faut moderniser l'Accord sur le commerce intérieur. Nous devons établir des principes qui garantiront la plus grande liberté de commerce possible à l'intérieur du Canada, tout en admettant qu'il puisse être légitime, au regard d'objectifs stratégiques, de recourir à une mesure pouvant entraver le commerce. Mais l'idée de base, c'est d'encourager les gouvernements à prendre de telles mesures seulement lorsqu'elles sont nécessaires à la réalisation de leurs objectifs stratégiques. L'objectif est d'aligner les règles du commerce intérieur sur ce qui se fait au niveau du commerce international.

Le sénateur L. Smith : Lorsque le ministre Bains a comparu devant notre comité, je pense que nous lui avons demandé à quel pourcentage se chiffrait le mouvement interprovincial des biens et services. Était-ce 20 p. 100? Il disait viser 60 p. 100.

Les témoins que nous avons entendus jusqu'ici ont parlé de la modernisation de l'ACI, des listes négatives, de l'harmonisation et de l'expérience d'autres pays, en particulier de l'Australie.

Vous avez évoqué des obstacles possibles. Je me demande ce que sont, dans une perspective macro, les facteurs qui font obstacle à l'accroissement du commerce. Évidemment, il y a toutes sortes de questions qui divisent les provinces. Y a-t-il des provinces qui constituent en elles-mêmes des obstacles à cause du protectionnisme qu'elles préconisent sur leur territoire? Qu'est-ce qui freine l'accroissement du commerce intérieur? Est-ce qu'il sera graduel?

What is the reality of the situation? Is it going to be that we're going to someday have this open market, or is it going to go from 20 to 25, 30 to 35 to 45, like a lot of the things in our country go? How can we open this thing up?

Maybe both of you could answer because one of the issues you brought up was the importance of regulations. But are regulations tied to red tape? The previous government was committed to reducing red tape. So how do we open this thing up so that you're going to have the quality control but you're also going to have the opportunity to get into markets?

Mr. Arsenault: To the regulation point, I think you're making a very strong case for why we don't want to start regulating in requirements here.

One of the objectives that we've been pursuing very aggressively — and you spoke to the red tape reduction — we're continuing to pursue this because having the right type of regulations in the right places for the right reasons is what's going to be successful for industry in general, and by extension, to increase the ability for small businesses to trade interprovincially.

The issue of getting it right is something that's focused, I think, on things that are less prescriptive, and we're not using tape measures and measuring sizes of drains any more like we used to. That was an impediment. People built it in a different way, they couldn't meet it, it cost a fortune to fix it, and to what end. We're not doing that any more.

Our work on modernizing our food safety regulations is really focusing on getting to the right outcome and doing those things that are essential to it that I mentioned earlier in terms of being able to identify where the product came from, who made it, having confidence that they have controls in place so that they know what they're trying to eradicate in terms of threats and hazards, and that they are doing it adequately.

We ran an outreach campaign last summer as part of our run-up for the regulations that we're trying to put forward, and hopefully they'll come forward this year. In the past three to four years, we spoke to over 14,000 people, but during the past summer, where we had 17 webinars, seven off-site things, we talked to a lot of small-business people across the country. One of the things we discovered was that they didn't understand what the regulations were, so there was a lot of fear and concern.

One thing we need to do in a regulatory system is to make sure people understand what the rules are and that we write clearer rules. We're working hard at that. When we put this thing forward, hopefully people can appreciate it. They are regulations nonetheless; they are going to be complicated in some ways, but we're making them simpler, and giving tools in the sense of compliance promotion, which I alluded to earlier.

One of the difficulties with that space is that in a number of cases people have been manufacturing products for many years without doing some of the things I described earlier. They'll need

Qu'en est-il, concrètement? Le marché va-t-il s'ouvrir un jour, ou est-ce que ce sera de 20 à 25, de 30 à 35, à 45, comme beaucoup de choses dans notre pays? Que faut-il faire pour ouvrir le marché?

J'adresse ma question à vous deux, car vous avez soulevé l'importance de la réglementation. Or la réglementation est-elle un obstacle administratif? Le gouvernement précédent s'était engagé à réduire la paperasse. Comment fait-on, alors, pour garantir à la fois le contrôle de la qualité et l'accès aux marchés?

M. Arsenault : Je pense que vous venez d'avancer un argument convaincant pour expliquer pourquoi il ne faut pas prescrire les exigences par voie réglementaire.

Vous avez mentionné la réduction de la paperasse, et c'est l'un des objectifs auxquels nous sommes très attachés. Nous allons continuer dans la même veine, car il est essentiel que nous ayons le bon type de règlements, que ceux-ci soient au bon endroit et qu'ils aient un but utile si nous voulons assurer le succès de l'industrie dans l'ensemble et, par extension, accroître la capacité des petites entreprises à faire du commerce dans d'autres provinces.

Pour bien faire les choses, notre approche devra être moins prescriptive. Il ne s'agit plus de mesurer la taille des drains au centimètre près comme nous le faisions autrefois. C'était une nuisance. On ne respectait pas tout à fait les exigences, on dépensait une fortune pour se conformer, et dans quel but? Cela ne se fait plus.

L'objectif poursuivi en modernisant la réglementation en matière de salubrité alimentaire, c'est réellement d'obtenir un bon résultat avec tout ce que cela implique, c'est-à-dire, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, se donner les moyens de déterminer d'où vient un produit, qui l'a préparé, et savoir que des mesures de contrôle étaient en place pour leur permettre de connaître les risques et les dangers, et savoir que ceux-ci ont été éliminés.

L'été dernier, nous avons mené une campagne de sensibilisation en prévision d'un nouveau règlement que nous espérons mettre en place cette année. Au cours des trois ou quatre dernières années, nous avons parlé à plus de 14 000 personnes, mais, durant l'été, nous avons organisé 17 webinaires et sept sorties, et avons discuté avec de nombreuses PME partout au pays. Nous avons découvert que le règlement n'était pas bien compris et que, pour cette raison, il causait beaucoup de crainte et d'inquiétude.

Dans un système réglementaire, il faut énoncer les règles très clairement et s'assurer qu'elles sont comprises. Nous y travaillons très fort. J'espère que les gens seront en mesure d'apprécier le règlement une fois qu'il sera prêt. Un règlement, c'est toujours un peu compliqué, mais nous nous efforçons de le simplifier et d'offrir des outils pour en faciliter l'application, ce à quoi j'ai fait allusion plus tôt.

L'une des difficultés, c'est que dans beaucoup de cas, les gens fabriquent des produits depuis de nombreuses années, mais n'ont jamais fait ce dont je parlais tout à l'heure. Ils devront en faire

to do more. And that's a business decision, and there's a cost to that. Do I want to take advantage of more opportunities, but I have to hire four people, or am I happy with the size I am?

One of the challenges is small business needs to know what those challenges are more clearly, so that they can make informed decisions. Right now there's a lack of information and therefore fear and hesitation. I wouldn't want to take the jump because I don't know what I'm jumping into.

We want to work towards that in the regulatory space, and that's a theme that I see continuing to progress over time.

The other point is we talked about other types of regulations, compositional standards, and I think Mr. Seppey mentioned the 500-plus standards that have a variety of things. We're starting a process to take a strong look at which of these do we really need, because I'm sure that of that list there are many we don't require.

The difficulty in that space, quite honestly, is that there are vested interests that are very comfortable with the status quo, and when we did the work to try and eliminate container size requirements a number of years ago, we've been able to progress with those sectors where there was a consensus. We're still working very hard and diligently to resolve and get success in those other areas, where that wasn't quite the case.

So it becomes a question of having a collective will around the table and the interests all being in alignment. Sometimes that window is open and sometimes that isn't quite the case. So to get back to the other point, how quickly can this all come together, I think it's important to have a vision, it's important to keep working towards that, and we're doing that at the federal level. In terms of being able to predict that we're going to get this vision implemented in five years, in five months, I don't think that is a realistic thing. It's to have reasonable milestones to commemorate those successes and to progress continuously and relentlessly to that end, which is what we're doing.

I don't know if you'd like to complete that thought, Mr. Seppey.

Mr. Seppey: If I move away from the regulations to the more traditional prevention of the movement of trade across borders, the situation varies enormously from one committee to another. In grains, farmers in Quebec can import from wherever, and in that area the trade occurs freely.

In other areas traditionally well regulated, such as alcoholic beverages, it is very different. That's why I mentioned it in my introductory remarks, that it's an area where there's jurisdiction, there's a role for both the federal and each of the provinces, and in that regard we removed the restrictions at the federal level, but it's not sufficient in itself.

Perhaps, given the mandate of this committee, it may be an area that you want to look at specially. When it comes to the barriers to trade in alcoholic beverages, often in provinces it is not

davantage. Ce sera une décision d'affaires et il y aura un coût. Si je veux croître comme entreprise, je devrai embaucher quatre personnes. Vais-je le faire?

Les PME doivent mieux connaître ces difficultés afin de prendre des décisions éclairées. À l'heure actuelle, l'information n'est pas suffisante et cela entraîne de la crainte et de l'hésitation. C'est difficile de faire le saut quand on ne sait pas ce qui nous attend de l'autre côté.

C'est ce que nous voulons accomplir dans l'espace réglementaire et je pense que ce thème que nous continuerons d'adopter au fil du temps.

De plus, il a été question d'autres types de règlements, comme les normes de composition, et je pense que M. Seppey a évoqué les quelque 500 normes qui touchent toutes sortes de choses. Nous allons déterminer lesquelles sont réellement nécessaires, car je doute qu'elles le soient toutes.

Ce qui est difficile dans ce domaine, honnêtement, c'est que certains groupes d'intérêts aiment beaucoup le statu quo. Il y a quelques années, lorsque nous avons tenté d'éliminer les exigences liées à la taille des conteneurs, nous avons fait des progrès dans les secteurs où il y avait un consensus, mais nous travaillons toujours très fort et avec diligence pour résoudre les problèmes dans les autres secteurs où il n'y avait pas vraiment de consensus.

Il s'agit donc d'harmoniser la volonté et les intérêts de tous les intervenants. Parfois, c'est possible et parfois, ce ne l'est pas. Donc pour revenir à l'autre point, à savoir dans combien de temps nous pouvons y arriver, je crois qu'il est important d'avoir une vision et de nous efforcer de l'atteindre, et c'est ce que nous faisons à l'échelon fédéral. Quant à prévoir si nous serons en mesure de mettre en œuvre cette vision dans cinq ans ou dans cinq mois, je ne crois pas que ce soit réaliste. Il faut avoir un jalon raisonnable pour commémorer ces réussites et continuer de progresser vers cet objectif, et c'est ce que nous faisons.

Monsieur Seppey, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Seppey : Si je délaisse les règlements pour parler de la prévention du passage des marchandises à la frontière, un domaine plus traditionnel, la situation varie énormément d'un comité à l'autre. Par exemple, les agriculteurs du Québec peuvent importer leurs grains de partout, et dans ce secteur, le commerce se fait librement.

Dans d'autres secteurs traditionnellement bien réglementés, par exemple les boissons alcoolisées, c'est très différent. C'est la raison pour laquelle je l'ai mentionné dans mon exposé, c'est-à-dire que c'est un secteur dans lequel il y a compétence, et le gouvernement fédéral et chaque province peuvent jouer un rôle à cet égard; nous avons éliminé les restrictions à l'échelon fédéral, mais cela ne suffit pas.

Dans le cadre du mandat de votre comité, vous pourriez examiner ce secteur particulier. Dans le cas des obstacles au commerce des boissons alcoolisées, souvent, dans les provinces,

the department or the ministries of agricultural that are responsible for those issues; it is generally the treasury because it's a very significant source of revenue. In Quebec, for example, it used to be the Ministry of Public Safety.

Therefore, to make progress you need to get a number of players from each government around the same table to create the dynamics to encourage change. That's where the AIT, with a new set of rules and engagement by the premiers of provinces and territories, can provide momentum in that regard.

Senator L. Smith: You talk about political will. A quick question for each of you: Could you give me one item, from a regulatory perspective and then from a goods and services, product perspective, that you would implement right away that would help to improve the situation, because it appears you're talking about incremental changes as opposed to immediate global change?

Mr. Arsenault: I'll give you two from the regulations because we're working to put modernized food safety regulations in place that are simpler and more outcome-based. We are very hopeful of having something successful and of rolling that progressively out over the coming years, because we'll give people time where they're not ready yet.

On the labelling side, the modernization that we're trying to put in place is one where, like I said, we want to make the rules as simple and appropriate as possible to give consumers confidence that what they are buying is what they are paying for and to use a place and a system that will allow for accredited and reliable and trustworthy third parties to manage those standards, as opposed to having bureaucrats trying to decide the size of the container or how much per cent of this or that ingredient is going in there and to step back from that kind of regulation, which is an impediment to trade, in many cases, to one that will allow for freer trade to take place.

Mr. Seppey: On the goods side, I would say that, again, the federal government doesn't have that many levers or measures remaining. The one that I gave that we modernized — on the alcoholic beverages, the two amendments — that was probably a key step that we could take to help, but it needs to be supplemented by measures at the provincial level.

Another example that I would give is on organic, where there's a federal standard. This is more an area that is in its infancy in terms of development. We have a standard at the federal level, but provinces are also developing their own standards. Because of its novelty, it's not informed by a long tradition in each province. Maple syrup, for example, has been regulated for many years in Quebec and at the federal level. In organics, it's more recent. It provides more opportunity to do it in a harmonized way from the start.

l'organisme responsable n'est pas le ministère de l'Agriculture, mais habituellement le Trésor, car c'est une source de revenus très importante. Par exemple, au Québec, le ministère de la Sécurité publique était autrefois l'organisme responsable de ce dossier.

Ainsi, pour progresser, vous devez avoir la collaboration de plusieurs intervenants de chaque gouvernement, afin de créer la dynamique favorable aux changements. C'est à ce moment-là que l'ACI, avec une nouvelle série de règlements et l'engagement des premiers ministres des provinces et des territoires, peut aider à faire avancer les choses.

Le sénateur L. Smith : Vous avez parlé de volonté politique. J'ai une brève question pour chacun d'entre vous. Pourriez-vous me citer une mesure, d'abord du point de vue réglementaire et ensuite du point de vue des biens et des services, c'est-à-dire des produits, qui pourrait être mise en œuvre immédiatement pour améliorer la situation, car il semble que vous parlez davantage de changements progressifs que de changements globaux immédiats?

M. Arsenault : Je vais vous citer deux mesures liées à la réglementation, car nous nous efforçons de mettre en œuvre des règlements sur la salubrité des aliments modernisés, simplifiés et axés sur les résultats. Nous pensons pouvoir y arriver et les mettre en œuvre de façon progressive au cours des prochaines années, car cela donnera aux gens le temps de se préparer.

En ce qui concerne l'étiquetage, le type de modernisation que nous tentons de mettre en œuvre, comme je l'ai dit, concerne l'élaboration de règlements aussi simples et appropriés que possible, afin de donner aux consommateurs l'assurance que le produit acheté est bien celui qu'ils souhaitaient obtenir et pour mettre en place un endroit et un système qui permettra à des tierces parties agréées et dignes de confiance de gérer ces normes, au lieu de confier aux bureaucrates la tâche de déterminer la taille d'un conteneur ou le pourcentage autorisé d'un ingrédient dans un produit; il s'agit de délaisser ces types de règlements, car dans de nombreux cas, ils constituent un obstacle au commerce, et de les remplacer par des règlements qui permettront de libéraliser davantage le commerce.

M. Seppey : À mon avis, la bonne nouvelle, encore une fois, c'est qu'il ne reste pas trop de leviers ou de mesures à l'échelon fédéral. La mesure que nous avons modernisée — celle sur les boissons alcoolisées qui a fait l'objet de deux modifications — représentait probablement une étape importante pour améliorer la situation, mais il faut également que des mesures soient prises à l'échelon provincial.

J'aimerais également donner l'exemple des produits biologiques, qui sont visés par une norme fédérale. Ce secteur n'en est qu'à ses débuts. Il existe une norme fédérale, mais les provinces sont en train d'adopter leurs propres normes. Puisque c'est un nouveau secteur, les provinces ne peuvent pas compter sur leurs antécédents. Le sirop d'érable, par exemple, est réglementé depuis des années au Québec et à l'échelon fédéral. Par contre, cette réglementation est plus récente pour les produits biologiques. Mais cela nous donne l'occasion d'harmoniser les règlements dès le début.

That being said, we have strong regional differences across the country in terms of consumer preferences, and one government, one jurisdiction, may want to say, "Well, for us, in organics, we think that the federal standards don't go far enough in that regard. We would like to have our own element." That's something that is probably quite tempting for some jurisdictions.

Senator L. Smith: A quick definition of organic, and that's it for me.

Mr. Seppey: Oh, that could be long.

Senator L. Smith: Is there one?

Mr. Seppey: I'm not a specialist, but yes. I think there could be different interpretations and different standards, different definitions.

I'm giving that example because that's an area where there's an interest across the country to develop standards, and there's a potential to do it in a harmonized way from the get go.

Senator Greene: I initially had a bunch of questions, but Senator Black asked those. Then, I formulated some more questions, and Senator Smith asked those. But I do have a question on an issue that I think hasn't been explored yet, and that is the barriers to trade established by provinces that don't produce a particular good.

For example, there is no product in Canada more emblematic than maple syrup, which you mentioned. It's produced in only a couple of provinces, Quebec, Ontario, New Brunswick maybe, and then in New York and a few states.

Are there any barriers to trade from provinces that do not produce maple syrup, or is that a good example? Are there other examples that are better?

Mr. Arsenault: There may be other examples because, for maple syrup, currently, there are only provincial regulations in place in Quebec. So there aren't any other provinces that —

Senator Greene: There aren't the rules, so it's not a good example of that.

Mr. Arsenault: It's a good example of where there's a difference between a federal and a provincial one, and there is a question that was brought forward: How come we have two different standards, and how does that get in the way? I think simplifying those two regulations, as in the example of organics, where we work together to a common goal, as opposed to a part, is again another illustration. I like it in that regard.

In the regulatory context, we mentioned earlier the standard on yogurt, where there's one province that has a standard and other provinces that don't. So if someone in Ontario wants to move product into that province, they have to take additional steps to

Cela dit, les préférences des consommateurs présentent des différences régionales marquées à l'échelle du pays, et il se peut qu'un gouvernement provincial soit d'avis que les normes fédérales sur les produits biologiques ne sont pas assez sévères, et qu'il souhaite élaborer ses propres normes. C'est probablement très tentant pour certaines provinces.

Le sénateur L. Smith : J'aimerais obtenir une brève définition de produit biologique, et ce sera tout pour moi.

M. Seppey : Oh, cela pourrait prendre du temps.

Le sénateur L. Smith : Existe-t-il une définition?

M. Seppey : Je ne suis pas un spécialiste, mais oui. Je crois qu'il pourrait y avoir différentes interprétations, différentes normes et différentes définitions.

J'ai donné cet exemple, car on a manifesté un intérêt, à l'échelle nationale, envers l'élaboration de normes dans ce secteur, et cela offre l'occasion d'harmoniser le processus dès le départ.

Le sénateur Greene : J'avais toute une série de questions, mais le sénateur Black les a déjà posées. Ensuite, j'ai formulé d'autres questions, et le sénateur Smith les a posées. Toutefois, il me reste une question sur un enjeu qui, je crois, n'a pas encore été exploré, et il s'agit des obstacles au commerce créés par les provinces qui ne produisent pas de biens particuliers.

Par exemple, il n'y a pas, au Canada, de produit plus emblématique que le sirop d'érable, et vous l'avez déjà mentionné. Seules quelques provinces le produisent, à savoir le Québec, l'Ontario et peut-être le Nouveau-Brunswick, et l'État de New York et quelques autres États.

Existe-t-il des obstacles au commerce dans les provinces qui ne produisent pas de sirop d'érable, ou est-ce un bon exemple? Existe-t-il de meilleurs exemples?

M. Arsenault : Il se peut qu'il existe d'autres exemples, car actuellement, seule la province de Québec a pris des règlements provinciaux sur le sirop d'érable. Il n'y a donc aucune autre province qui...

Le sénateur Greene : Il n'y a pas de règlement, et ce n'est donc pas un bon exemple.

M. Arsenault : C'est un bon exemple d'une situation où il y a une différence entre les échelons fédéral et provincial, et on a déjà demandé à savoir pourquoi nous avons deux différentes normes et comment cela constitue un obstacle. Je crois que la simplification de ces deux règlements, comme dans l'exemple des produits biologiques, dans lequel nous tentons d'atteindre un objectif commun au lieu d'aller dans des directions différentes, représente un autre exemple. Je crois qu'il est approprié à cet égard.

En ce qui concerne le contexte réglementaire, nous avons mentionné plus tôt la norme sur le yogourt, c'est-à-dire qu'une province a une norme à cet égard, mais pas d'autres. Il s'ensuit que si un producteur de l'Ontario souhaite envoyer son produit

make sure that what goes into the making of that thing complies with the Quebec rules if they want to put it on the shelves in Montreal.

The fundamental question is: Is it safe? It meets the federal standards, yes. Does it meet the federal labelling requirements in all other regards? Yes. What's the value added of having that rule in place? It goes to what Senator Smith said earlier as regards the value of being smart about when you put things in place and having legitimate objectives. Without a negative list, without a process in place, without the will to be deliberate about that, there's a risk that we'll always see one-offs that will get in the way of trade as opposed to things that will build the confidence that we need to expand our markets.

Senator Hervieux-Payette: Can I have one explanation of that since I'm the one doing the shopping?

The Chair: Sure. I do the shopping, too, I might add.

Senator Hervieux-Payette: On the question of yogurt, it is cutting off all of the small producers, even the Quebec ones. You never find them in the supermarket. They might be in little stores, but we just have multinational corporations. You go to Montreal, Toronto and Paris, and you eat the same product from the same company. So they are all big players. They are not small players, so, in the question of regulation or no regulation, you're talking about billion-dollar companies.

When you want to have the real product that you would find in Greece, for instance, I can tell you it's very hard to find the real product because even our own, in our province, cannot even have access to the client.

But we also have some Ontario products. But you have to have the right size, and it's relating to this question of the regulations, whether they can afford it or not.

I think it's a good idea.

Senator Day: Just a brief question: I think we are all thinking that the provinces' reluctance, in a lot of the instances, is, as you pointed out with respect to alcoholic beverages, due to a financial reason that they don't want to give up some of this jurisdiction. They may also be protecting an industry and employment in the province.

Is enough work being done on analyzing the benefits to a province that would entice that province into giving up some of that jurisdiction for the better global good?

You talked about agriculture being 20 per cent of the $40 billion internal trade. If there were no impediments to internal trade, can you tell me how much that would go up?

dans une telle province, il doit franchir des étapes supplémentaires pour veiller à ce que les ingrédients qui composent ses produits soient conformes aux règlements en vigueur au Québec s'il souhaite les vendre à Montréal, par exemple.

La question fondamentale, c'est de déterminer si le produit est sécuritaire. Satisfait-il aux normes fédérales? Oui. Satisfait-il aux exigences fédérales en matière d'étiquetage à tous autres égards? Oui. Quelle est la valeur ajoutée découlant de ce règlement? Cela revient à ce que disait plus tôt le sénateur Smith, c'est-à-dire qu'il faut bien choisir le moment d'établir les choses et fixer des objectifs légitimes. Sans liste négative et sans processus en place, sans la présence d'une volonté d'agir de façon délibérée, on risque toujours d'être aux prises avec des initiatives ponctuelles qui créent un obstacle au commerce plutôt que des mesures qui stimulent la confiance nécessaire pour élargir nos marchés.

La sénatrice Hervieux-Payette : Peut-on m'expliquer cela, étant donné que c'est moi qui fais l'épicerie?

Le président : Bien sûr. C'est également moi qui fais l'épicerie.

La sénatrice Hervieux-Payette : En ce qui concerne le yogourt, cela nuit à tous les petits producteurs, même à ceux du Québec. On ne trouve jamais leurs produits dans les supermarchés. On les trouve peut-être dans les petits magasins, mais nous avons seulement ceux des grandes multinationales. Que vous alliez à Montréal, à Toronto ou à Paris, vous mangez le même produit fabriqué par la même entreprise. Ce sont donc tous de gros joueurs. Ce ne sont pas de petits joueurs, et lorsqu'il s'agit de réglementer ou non, on parle de sociétés qui valent des milliards de dollars.

Lorsqu'on souhaite obtenir le produit véritable qu'on pourrait trouver en Grèce, par exemple, je peux vous dire que c'est très difficile à trouver, car même nos propres produits, dans notre province, ne se rendent pas aux consommateurs.

Toutefois, nous avons également accès à certains produits de l'Ontario. Mais il faut avoir le bon format, et cela revient à cette question des règlements, et si l'entreprise peut se le permettre ou non.

Je crois que c'est une bonne idée.

Le sénateur Day : J'ai une brève question. Je crois que nous pensons tous que l'hésitation des provinces est liée, dans de nombreux cas et comme vous l'avez mentionné relativement aux boissons alcoolisées, à une raison financière, et elles ne veulent pas renoncer à cette compétence. Il se peut également qu'elles protègent une industrie et des emplois dans la province.

Analyse-t-on suffisamment les avantages dont pourrait profiter une province afin de l'encourager à renoncer à certaines de ses compétences au profit du bien commun?

Vous avez dit que l'agriculture représentait 20 p. 100 du commerce intérieur, qui représente 40 milliards de dollars. Pouvez-vous me dire à combien s'élèverait ce pourcentage s'il n'y avait aucun obstacle au commerce intérieur?

Mr. Seppey: I don't have in mind right now any study that has been done in this area that would quantify what could be the potential. If we take, for example, alcoholic beverages, the potential increase and each of us, as consumers, personally, I've been trying to import. The word import sounds strange when we talk about products coming from another part of Canada, but I live in Quebec. I would like to have more B.C. wine or more Nova Scotia wine, but I have to comply with the regulations of the Société des alcools du Québec and the Régie des alcools. It's the same thing in many provinces.

This is an area that is perhaps under-documented, from a consumer perspective. In general, we see the same thing when we look at the impact of international trade agreements. Academics have paid, perhaps, less attention to the benefit from a consumer perspective, but it's clear that there are a number of advantages in terms of increased trade from a consumer perspective. I think we can all figure that out for ourselves.

Senator Day: The other piece of that is the employment and the money to the provincial purse. You say there could be consumer pressures on the province to make concessions, but the provinces could also make concessions on their own, if they felt they weren't giving up too much or they had a chance more likely to win something.

Mr. Seppey: If we look at wine, we don't have all provinces producing wine. When there were consultations a few years ago from the federal Minister of Agriculture to his counterparts on taking additional steps at the provincial level on the freer movement of alcoholic beverages, he got replies from various treasuries or public safety departments, and I think it was largely driven by concerns in terms of how to manage the taxation coming from these elements. It was not driven, I think, in most cases by what we could call protectionism or protecting a domestic sector.

Even in wine-producing provinces, the presence of foreign wines is significant, and you need only look around any branch of the LCBO for the strong presence of foreign wine. So the issues are at different levels, and that is, perhaps, making it difficult to study.

The Chair: On the regulatory side for meat products, there are federal regulations for registration in order to be traded between provinces internationally, and then there's your domestic for local slaughterhouse or whatever. Is there a big difference or are there safety problems with provinces, or are the provinces basically adopting the federal regulatory standards anyway? Is there a big process to register federally? Is it expensive?

M. Seppey : En ce moment, je ne connais aucune étude dans ce domaine qui pourrait quantifier ce potentiel. Si nous prenons, par exemple, les boissons alcoolisées, le potentiel augmente et chacun d'entre nous, en tant que consommateur — et j'ai personnellement tenté d'importer. Le verbe importer semble un choix étrange lorsque nous parlons de produits venant d'une autre région du Canada, mais je vis au Québec. J'aimerais avoir davantage de vins de la Colombie-Britannique ou de la Nouvelle-Écosse, mais je dois me conformer aux règlements de la Société des alcools du Québec et de la Régie des alcools. C'est la même chose dans de nombreuses provinces.

C'est un domaine dans lequel on n'a peut-être pas recueilli suffisamment d'information sur les consommateurs. Habituellement, la même chose se produit lorsque nous examinons l'impact des accords commerciaux internationaux. Les universitaires n'ont peut-être pas autant approfondi la question des avantages pour les consommateurs, mais il est évident que des échanges commerciaux accrus entraînent plusieurs avantages pour les consommateurs. Je crois que nous pouvons tous parvenir à cette conclusion.

Le sénateur Day : L'autre volet, c'est le secteur de l'emploi et l'argent pour la province. Vous dites que les consommateurs pourraient exercer des pressions pour que la province fasse des concessions, mais les provinces pourraient également faire des concessions de leur propre chef, si elles n'avaient pas l'impression de renoncer à trop de choses ou s'il était plus probable qu'elles en retirent des avantages.

M. Seppey : Revenons à l'exemple du vin; toutes les provinces n'en produisent pas. Il y a quelques années, lorsque le ministre fédéral de l'Agriculture a consulté ses homologues sur la possibilité de prendre des mesures supplémentaires à l'échelon provincial pour libéraliser davantage le commerce des boissons alcoolisées, il a obtenu des réponses de plusieurs Trésors ou ministères de la Sécurité publique, et je crois que ces réponses étaient surtout axées sur les préoccupations liées à la gestion des taxes perçues sur ces produits. Dans la plupart des cas, je crois que cela n'était pas axé sur ce que nous pourrions appeler le protectionnisme ou la protection d'un secteur intérieur.

Même dans les provinces qui produisent du vin, la présence des vins étrangers est considérable; vous n'avez qu'à regarder les étagères de n'importe quelle succursale de la LCBO pour constater l'abondance de vins étrangers. Les problèmes se situent donc à différents niveaux, et c'est peut-être ce qui complique leur étude.

Le président : En ce qui concerne la réglementation des produits de la viande, il existe des règlements fédéraux relativement à l'homologation pour pouvoir faire l'objet de commerce entre les provinces ou sur les marchés internationaux et ensuite, il y a les règlements intérieurs sur les abattoirs locaux, et cetera. Y a-t-il une grosse différence ou y a-t-il des problèmes liés à la sécurité en ce qui concerne les provinces, ou les provinces

Mr. Arsenault: There are differences in some provinces that are more significant than others. As I said at the beginning, in some provinces there are regulations that are very close to the federal ones, and in other provinces they have yet to come out with regulations. They use general food inspection requirements.

The delivery of the system is also somewhat of a patchwork. It is difficult to give you a categorical yes or no. The truth is that we have been working very hard with the provinces for many years. When we modernized the regulations in 2011 and 2012, it was working closely as a task force with representatives from all of the provinces, and with the help of Agriculture Canada we were able to work with small businesses to see what that difference looked like.

As it turned out, the technical things, in terms of the building structure and whatnot, weren't altogether that huge. The big challenge these people faced was the human resource size, the lack of quality control systems that were comparable to preventive control systems that the federal system does have, and which are the international standard. It is not like we're asking our people to have more than the importers.

The question that emerged was the need for these people to make decisions about staying a small business or to grow the size so that they can distribute those additional costs on a large enough volume to be competitive in the marketplace.

That goes back to some foundational questions about whether I want to grow my business or I am happy with the size I have right now. Most of the businesses still aspire to become federally registered someday, but five years in there are only a handful that have crossed the finish line. So it gives you a little bit of an indication of that delta.

The Chair: Thank you, witnesses; it is very much appreciated. It was a great session. We learned a lot. Thank you for your testimony.

For our next panel, we have Kathleen Macmillan, the President of International Trade Policy Consultants, Inc. She is an economist and frequent commentator on trade, industrial policy and regulatory reform. She is a former Vice Chair of the Canadian International Trade Tribunal and has worked as a policy analyst for the C.D. Howe Institute and Canada West

adoptent-elles essentiellement les normes de réglementation fédérales de toute façon? Le processus visant l'homologation fédérale est-il fastidieux? Est-il coûteux?

M. Arsenault : Certaines provinces présentent des différences plus importantes que d'autres. Comme je l'ai dit au début, certaines provinces ont des règlements qui correspondent de très près aux règlements fédéraux, et d'autres provinces n'ont pas encore pris de règlements. Ces provinces appliquent les exigences fédérales générales en matière d'inspection des aliments.

L'exécution du système est également fragmentée. Il est difficile de vous répondre par oui ou par non. La vérité, c'est que nous travaillons très fort avec les provinces depuis de nombreuses années. Lorsque nous avons modernisé les règlements en 2011 et en 2012, nous avons collaboré étroitement avec des représentants de toutes les provinces dans le cadre d'un groupe de travail, et avec l'aide d'Agriculture Canada, nous avons été en mesure de collaborer avec les petites entreprises pour évaluer cette différence.

Nous avons conclu qu'en ce qui concerne les détails techniques, c'est-à-dire la structure de l'édifice, et cetera, ce n'était pas énorme. Le grand défi auquel ces gens faisaient face était lié à la taille des ressources humaines, c'est-à-dire l'absence de systèmes de contrôle de la qualité comparables aux systèmes de contrôle préventifs présents dans le système fédéral, et qui représentent la norme internationale. Ce n'est pas comme si l'on demandait à nos gens d'en faire plus que les importateurs.

La question qui a émergé concernait la nécessité, pour ces personnes, de décider si leur entreprise resterait une petite entreprise ou si elle serait agrandie, afin d'être en mesure de répartir ces coûts supplémentaires dans un volume assez important pour lui permettre de demeurer concurrentielle sur le marché.

Les dirigeants de ces entreprises doivent donc revenir à la question fondamentale, à savoir si l'entreprise sera agrandie ou conservera sa taille actuelle. La plupart des entreprises souhaitent toujours être homologuées par le gouvernement fédéral un jour, mais après cinq ans, seulement quelques-unes ont réussi. Cela vous donne donc un peu d'information à cet égard.

Le président : J'aimerais remercier les témoins. Nous vous sommes très reconnaissants de votre aide. C'était une très bonne séance. Nous avons appris beaucoup de choses et nous vous remercions de vos témoignages.

Dans notre prochain groupe de témoins, nous accueillons Kathleen Macmillan, présidente d'International Trade Policy Consultants, Inc. Elle est économiste et agit souvent à titre de commentatrice sur le commerce, les politiques industrielles et la réforme réglementaire. Elle est également une ancienne vice-présidente du Tribunal canadien du commerce extérieur et

Foundation. She has written extensively on internal trade matters for organizations such as the Canadian Chamber of Commerce, the C.D. Howe Institute, the Conference Board of Canada and the Public Policy Forum.

Kathleen Macmillan, President, International Trade Policy Consultants, Inc.: Good morning. It is fair to say that our trading partners have generally done a better job of addressing internal barriers to trade than Canada. In work I have done in the past, I have had a chance to examine trade regimes in the United States and Europe, Australia, New Zealand, as well as Switzerland. I think there are important examples that Canada can learn from, despite the fact that these all have quite different jurisdictional setups, architecture, et cetera.

As you heard from many witnesses, there's been some progress made with the Agreement on Internal Trade over the past 20-plus years, notably in the area of government procurement and labour mobility. But there is still a persistence of divergent product standards and overlapping regulations.

I am going to suggest three main reasons why we have had generally unsatisfactory progress. I'm going to cite some of the examples from these other four jurisdictions as a way of underscoring what we could maybe achieve.

First, in the AIT we have the wrong model for addressing barriers. Other countries have adopted a more efficient approach with better results. Second, we lack the kind of judicial oversight that exists in other nations. As well, we don't have the institutional support that would create ongoing success with our economic union. Finally, it seems to me, based on what I learned from these other jurisdictions, that they were better motivated by crises, whether economic or political. They were able to capitalize on that as a way of motivating them to address the barriers.

First, the architecture of the agreement, because I have looked at the testimony you have heard in the past; you have spoken extensively on the concept of positive and negative listing. You are well aware that in most cases the elements in the AIT arrived there as a result of a consensus among provinces and the federal government, and that they were explicitly included. It was a painstaking approach. It goes a long way in explaining why progress has been as meager as it has been.

The European Union pioneered the concept of "mutual recognition" many years ago. Now, the European system, as you are aware, is very complex and in many respects would be unpalatable to Canadians and to Canadian governments. There's treaty law, admin directives and a host of supranational institutions that provide oversight.

a travaillé comme analyste des politiques pour l'Institut C.D. Howe et pour la Canada West Foundation. Elle a beaucoup écrit sur les questions liées au commerce intérieur pour des organismes tels la Chambre de commerce du Canada, l'Institut C.D. Howe, le Conference Board du Canada et le Forum des politiques publiques du Canada.

Kathleen Macmillan, présidente, International Trade Policy Consultants, Inc. : Bonjour. Il est juste de dire que nos partenaires commerciaux ont habituellement mieux réglé la question des obstacles au commerce intérieur que l'a fait le Canada. Dans le cadre de mes travaux précédents, j'ai eu la chance d'étudier des régimes commerciaux aux États-Unis et en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Suisse. Je crois qu'il s'agit d'exemples importants dont le Canada peut s'inspirer, même si ces pays présentent tous des différences dans la répartition de leurs compétences, dans leur structure, et cetera.

Comme vous l'ont dit de nombreux témoins, certains progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'Accord sur le commerce intérieur au cours des 20 dernières années, surtout dans le domaine de l'approvisionnement gouvernemental et de la mobilité de la main-d'œuvre. Toutefois, il existe toujours des divergences dans les normes visant les produits et des règlements qui se chevauchent.

Je vais vous donner trois grandes raisons pour lesquelles les progrès ont été insatisfaisants de façon générale. Je citerai des exemples tirés de quatre autres administrations pour illustrer ce que nous pourrions réaliser.

Tout d'abord, l'Accord sur le commerce intérieur, ou ACI, ne permet pas d'éliminer les obstacles. D'autres pays ont adopté une méthode plus efficace qui donne de meilleurs résultats. En deuxième lieu, nous n'avons aucun mécanisme de surveillance judiciaire, contrairement à d'autres pays. Nous n'avons pas non plus le soutien institutionnel nécessaire à la réussite continue de notre communauté économique. Enfin, d'après ce que j'ai appris, il me semble que ces autres pays ont été motivés par des crises économiques ou politiques. Les pays ont su puiser leur motivation à faire tomber les barrières dans leur expérience.

Pour commencer, parlons de la structure de l'accord. J'ai pris connaissance des témoignages que vous avez entendus, et vous avez abondamment parlé du concept des listes positives et négatives. Vous savez bien que la plupart des dispositions de l'ACI ont été adoptées à l'unanimité par les provinces et le gouvernement fédéral, et qu'il s'agit d'inclusions explicites. Cette démarche était laborieuse. Voilà qui explique largement pourquoi les progrès ont été aussi minimes.

Il y a des années, l'Union européenne a fait figure de pionnière en créant le concept de « reconnaissance réciproque ». Aujourd'hui, le système européen est très complexe, comme vous le savez, et il serait inacceptable à bien des égards pour les Canadiens et les gouvernements canadiens. Une surveillance est exercée par le droit conventionnel, les directives administratives et toutes sortes d'entités supranationales.

The one brilliant innovation the Europeans were able to introduce was that of mutual recognition. In listening to the previous witnesses today, who were excellent, I found myself thinking about business trips where we could take a plane and go to a province across the country; we can hop in a local taxi; we can go and have a steak that was really inspected provincially; we could have a glass of wine from a bottle that we couldn't buy in our own province. It sounds like we could even douse the whole thing in maple syrup, and that would be fine for us but would not be acceptable for regulators. It underscores the whole notion of mutual recognition.

Simply put, the concept is that if a product — a person, a professional or a service — has satisfied the regulatory requirements in that particular jurisdiction, it should be able to operate in or move to another part of the union without encountering any additional impediments.

It is a basis for what the Australians did with their internal trade accord and with their agreement with New Zealand. It also is the basis for the TILMA, which later became the New West Partnership, and the European CETA.

It works well for jurisdictions like our provinces that have common objectives with respect to food safety, important things like environmental stewardship, security, et cetera.

It is a brilliant way of overcoming the scourge of what I call "separate rule making," because so many of our barriers really are the result of that. They're not explicit attempts to be protectionist; there is simply overlap that arises from shared jurisdiction.

The thing I like about the concept of mutual recognition is it is brilliantly straightforward. In the case of the two first Australia-New Zealand agreements, they were three papers long. Now they're longer because they have gone on to harmonize. But it is a very straightforward way of addressing things.

It allows for regulatory competition. It is not saying there's one jurisdiction that has solved all the problems. Innovation with respect to regulation is tremendously important because our economies, industries and situations evolve. So that kind of tension that comes from having joint regulation but still allowing for trade between jurisdictions is very important.

I want to emphasize that we're not talking race to the bottom. I am not a believer that we should wipe out regulation. Our banking sector in Canada is testimony to the fact that you can have high levels of regulatory oversight and still have high rates of economic growth and successful industries.

Cette reconnaissance réciproque était donc l'innovation ingénieuse que les Européens ont su introduire. J'écoutais les témoins précédents, qui étaient excellents d'ailleurs, et je me suis surprise à penser à des voyages d'affaires où nous pouvons prendre un avion pour nous rendre dans une province à l'autre bout du pays. Nous pouvons prendre un taxi local; nous pouvons aller manger un steak qui a fait l'objet d'une inspection provinciale; nous pouvons prendre un verre d'un vin qu'il est impossible d'acheter dans notre province. Nous pouvons même arroser le tout de sirop d'érable. Tout cela est acceptable pour nous, mais pas pour les organismes de réglementation. Voilà qui met en évidence toute cette notion de reconnaissance réciproque.

En termes simples, le concept signifie que si un produit, une personne, un professionnel ou un service répond aux exigences réglementaires d'une région donnée, la personne devrait pouvoir exercer ses activités ou déménager dans une autre partie de la communauté sans embûches supplémentaires.

C'est le fondement de l'accord sur le commerce intérieur des Australiens et de leur entente avec la Nouvelle-Zélande. Il s'agit aussi du fondement de l'Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre, qui est ensuite devenu le New West Partnership, de même que de l'Accord économique et commercial global avec l'Europe, ou AECG.

Le principe fonctionne bien pour des administrations, comme nos provinces, qui ont des objectifs communs quant à la sécurité sanitaire des aliments, et aux enjeux importants comme la gérance environnementale, la sécurité, et ainsi de suite.

Il s'agit d'une façon ingénieuse d'enrayer le fléau de ce que j'appelle la prise de décision en vase clos, étant donné qu'un grand nombre de nos barrières en découlent vraiment. Il ne s'agit pas de tentatives explicites de pratiquer le protectionnisme; c'est simplement un chevauchement qui découle du partage des compétences.

Ce qui me plaît dans le concept de la reconnaissance réciproque, c'est que celui-ci est remarquablement simple. Les deux premiers accords entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande faisaient trois pages. Les textes sont maintenant plus longs étant donné que les pays ont entrepris d'harmoniser leurs mesures. Mais il s'agit d'une façon très simple de régler des problèmes.

Cette pratique permet une concurrence sur le plan réglementaire. Il n'incombe pas à une seule administration de régler tous les problèmes. L'innovation en matière de réglementation est extrêmement importante étant donné l'évolution de l'économie, des industries et du contexte. Il est donc fort important de conserver cette tension attribuable à la réglementation conjointe tout en permettant les échanges commerciaux entre les régions.

Je tiens à préciser que nous ne parlons pas de nivellement vers le bas. Je ne suis pas d'avis qu'il faut se débarrasser de toute réglementation. Le secteur bancaire canadien témoigne du fait qu'une haute surveillance réglementaire ne nuit ni à une forte croissance économique ni à la réussite des industries.

I know you talked with Jack Mintz about this last month, and I'm going to refer you to the U.S. example. Article 1 of the U.S. Constitution gives commerce the right to regulate internal trade in the U.S. I am not going to hold the U.S. out as an example of a great functioning internal market. They have very protectionist procurement policies. They also do a lot of poaching using their tax and subsidy systems; so in many respects, they're not great.

Article 1 of the Constitution and something legal scholars refer to as the "dormant commerce clause," has allowed Congress to overturn a great many state measures that are discriminatory. It has also allowed Congress to pass all-encompassing economic-type legislation that has been tremendously helpful in the functioning of the economy in the U.S.

For example, they have a surface transportation act that prohibits discrimination in trucking standards between states. They have got securities and insurance regulations. In Canada we have a patchwork of trucking regulations, a patchwork of environmental regulations, and we don't have a single securities regulator.

That kind of judicial power has been tremendously useful. Our courts, as you know, have taken a very deferential view of provincial rights. They have narrowed the scope of our government's trade and commerce power under the Constitution. As Brian Lee Crowley told you when he spoke to you a couple weeks ago, the AIT is not enforceable by the courts.

If our Constitution doesn't give our federal government the power it needs to address barriers, are there other ways that our federal government can make progress in this area? I think there are, and I believe that the federal government can act more than merely as one government among 11 in addressing this issue.

With respect to governance and architecture, trading partners provide more institutional support toward the cause of advancing the common market. The Australian Productivity Commission kicks out annual reports and itemizes barriers, and these things are taken very seriously.

The European Commission also produces reports which itemize barriers, but they also require member governments, prior to passing any regulation, to submit a draft copy to the commission so that other entities can comment. In addition, the commission acts on behalf of individuals in cases where state barriers are challenged before the European Court of Justice.

Je sais que vous en avez discuté avec Jack Mintz le mois dernier, et je vais attirer votre attention sur l'exemple des États-Unis. L'article 1 de la Constitution américaine donne le droit au milieu commercial de réglementer le commerce intérieur aux États-Unis. Je ne vais pas prétendre que le marché intérieur américain est un exemple de bon fonctionnement. En effet, les États ont des politiques d'acquisition très protectionnistes, et il y a aussi beaucoup de fraudes relatives aux régimes fiscaux et aux systèmes de subventions. La situation est donc loin d'être parfaite à bien des égards.

Grâce à l'article 1 de la Constitution et à une disposition que les juristes appellent la « dormant commerce clause », le Congrès a pu invalider un grand nombre de mesures étatiques discriminatoires. Il a aussi pu adopter des dispositions économiques globales qui ont grandement contribué au bon fonctionnement de l'économie américaine.

Par exemple, le pays s'est doté d'une loi sur les transports terrestres qui empêche la discrimination entre les États quant aux normes sur le camionnage. Les États-Unis ont des règlements en matière de valeurs mobilières et d'assurances. Au Canada, nous avons un ensemble disparate de règlements sur le camionnage et sur l'environnement, et n'avons aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières.

Ce genre de pouvoir judiciaire a été extrêmement utile. Comme vous le savez, nos tribunaux font preuve de retenue quant aux droits des provinces. Ils ont limité la portée du pouvoir de notre gouvernement en matière de commerce en vertu de la Constitution. Comme Brian Lee Crowley vous l'a dit lors de son témoignage d'il y a deux ou trois semaines, les tribunaux ne peuvent pas appliquer l'ACI.

Si notre Constitution ne confère pas au gouvernement fédéral le pouvoir dont il a besoin pour faire tomber les barrières, celui-ci peut-il s'y prendre autrement pour faire avancer les choses à ce chapitre? Je pense que oui; je ne crois pas que le gouvernement fédéral doive se contenter d'être une instance sur 11. Il peut jouer un rôle plus important afin de régler le problème.

Pour ce qui est de la gouvernance et de la structure, des partenaires commerciaux permettent d'offrir un meilleur soutien institutionnel dans le but de faire progresser le marché commun. Par exemple, l'Australian Productivity Commission publie des rapports annuels et énumère les barrières, ce qui est pris très au sérieux.

La Commission européenne produit elle aussi des rapports qui énoncent les obstacles, mais elle exige que les gouvernements membres lui soumettent, avant l'adoption de toute réglementation, une ébauche que les autres instances pourront commenter. De plus, la commission agit au nom des particuliers lorsque les barrières entre les pays sont contestées devant la Cour européenne de justice.

The Swiss competition authority does the same thing — monitoring role, reporting role, and acts as intervenor and complainant in cases before Swiss courts on discriminatory barriers.

The last thing is the question of motivation. What was it that spurred others to address barriers in a more serious way than we have? In the case of Europe, their 1957 Treaty of Rome was crafted in an attempt to create the kind of economic linkages that might prevent a further outbreak of political unrest.

Switzerland instituted its legislation and changed its constitution in the late 1990s because they worried about being overwhelmed by a very powerful economic agent in Europe. The Swiss are not members of the EU, and they have sort of a dual economy. They have an excellent set of export industries, but they have a high-cost, highly protected local economy. They unilaterally harmonize their barriers with those of the EU in all their standards and then apply that to trade within the cantons as well.

I love the Australia-New Zealand example. I think it is very relevant for Canada. In the 1980s, Australia suffered a currency current account crisis which had a detrimental effect on their standard of living. They got seized with this productivity imperative. The central government decided it was going to institute negotiations with the state and territorial governments, developed a mutual recognition accord, and that subsequently has evolved and been extended to include New Zealand. They're now engaged in a comprehensive regulatory reform exercise.

The Australian example is an interesting one. It is distinguished by a high degree of intergovernmental cooperation. It is also refreshingly pragmatic.

I know you were talking a couple of weeks ago about driver's licences. To illustrate the pragmatism that the Tasman countries have, they decided to adopt or recognize driver's licences from all of our Canadian provinces, and they don't require any additional testing. This has been done, in their mind, as a way of contributing to the mobility of professionals between our two countries and commercial links.

It would be wonderful if our government was seized with this kind of commitment and sense of urgency. We seem to be bogged down in efforts to understand the size of the problem. We seem to think that if we can calculate a big enough percentage of GDP, then it might be worth policy-makers' attention to address this, as if we don't know that barriers increase cost to consumers and businesses, they reduce our choice, and they deter investment, and as if some of these dynamic costs can be accurately, precisely estimated in any event — and I say that as an economist.

L'autorité suisse compétente en matière de concurrence fait la même chose : elle joue un rôle de surveillance et de signalement, et représente l'intervenant et le plaignant dans les questions de barrières discriminatoires qui sont portées devant les tribunaux suisses.

La dernière chose qui entre en ligne de compte est la question de la motivation. Qu'est-ce qui a poussé d'autres pays à faire tomber les barrières plus sérieusement que nous? Dans le cas de l'Europe, le Traité de Rome signé en 1957 a été conçu dans le but de créer des relations économiques qui pourraient réprimer une autre période d'agitation politique.

La Suisse a adopté sa loi et a modifié sa constitution à la fin des années 1990 par crainte d'être dépassée par un agent économique très puissant en Europe. Le pays n'est pas membre de l'UE, et son économie est en quelque sorte dualiste. Il compte un bel ensemble d'industries d'exportation, mais l'économie locale est très chère et fortement protégée. La Suisse harmonise unilatéralement ses barrières et toutes ses normes à celles de l'UE, puis applique le résultat aux échanges commerciaux des cantons aussi.

J'aime beaucoup l'exemple de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, que je trouve fort pertinent pour le Canada. Dans les années 1980, l'Australie a traversé une crise relative à la devise et au compte courant, qui a eu des répercussions néfastes sur le niveau de vie des habitants. Le pays a dû respecter un impératif de productivité. Le gouvernement central a décidé d'entamer des négociations avec les gouvernements étatiques et territoriaux, puis a mis en place un accord de reconnaissance réciproque, qui a ensuite été élargi de façon à englober la Nouvelle-Zélande. Les autorités sont d'ailleurs en train de réaliser un exercice exhaustif de réforme réglementaire.

L'exemple de l'Australie est intéressant. La situation se distingue par l'excellente collaboration intergouvernementale, qui est aussi agréablement pragmatique.

Je sais que vous avez parlé des permis de conduire il y a deux ou trois semaines. Pour illustrer le pragmatisme des pays de la Tasmanie, permettez-moi de dire que ceux-ci ont décidé d'adopter ou de reconnaître les permis de conduire de toutes nos provinces canadiennes sans exiger d'évaluation supplémentaire. Ils considèrent que c'est une façon de contribuer à la mobilité des professionnels entre nos deux pays et à nos relations commerciales.

Il serait merveilleux que notre gouvernement prenne ce genre d'engagement et ait ce sentiment d'urgence. Nous semblons être enlisés dans les efforts que nous déployons pour comprendre l'ampleur du problème. Nous semblons croire que si nous arrivons à calculer un pourcentage suffisamment élevé du PIB, il pourrait valoir la peine que les décideurs s'attardent au problème. C'est comme si nous ne savions pas que les barrières font augmenter les prix payés par les consommateurs et les entreprises, qu'elles diminuent nos choix et qu'elles dissuadent les

The way I see it, trade liberalization within our country is a completely made-in-Canada situation. That is unlike the other problems plaguing the Canadian economy: low commodity prices, weak export demand from China, et cetera. It is something that is entirely within our power to address, and I think there are interesting examples of how other countries have done a good job of that. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Ms. Macmillan.

Senator Tannas: Thank you very much for being here. It is lovely to have somebody who has significant independence, who maybe doesn't have to worry about their job, necessarily, to give us their opinions.

We have been down the road on issues with provinces where we seem to very quickly get two thirds or three quarters of the provinces on side for something, and it is the last three or four, or two, that hold out on stuff and it hijacks everything. A great example, of course, is a securities regulator. I'm from Alberta and I don't happen to agree with my government on it, but it is a great example.

Have you been able to identify, if there are some, provinces that, in your view, would be the holdouts for this idea of complete free trade, with the negative list and so on? If so, what would you characterize the holdout to be? Would it be jurisdictional assertions — sovereignty, if you will — around things, just protecting the province-ness, if you will, or would it be some provinces with potentially naked protectionist barrier erection to protect small local, provincial industry?

Do we face that problem? I have asked this a couple of times, and folks have shifted in their seats and not really answered. Are we going to get down to some identifiable provinces that just, frankly, won't sign onto this because it is not in their DNA?

Ms. Macmillan: That is a really good question. I have looked at internal trade matters for years, and it changes all the time with respect to provincial holdouts. When the AIT was first brought into force in the mid-1990s, British Columbia was a very uncooperative province. The government took a dim view of it, and it handicapped progress in a lot of ways; a change in government, complete change in orientation.

So there have been some provinces that have always been receptive to the idea. Manitoba has always been, and I think that's part of the reason they located the Internal Trade Secretariat there. But when it comes to particular industries and particular situations, the decks get rearranged. Issues of energy, for example, there's a big dispute which has held up progress in the energy chapter between the Government of Newfoundland and Labrador and Quebec. So it is really difficult to say.

investisseurs. Et c'est comme si nous pensions que certains de ces coûts dynamiques peuvent être évalués avec exactitude et précision de toute façon — et je parle en tant qu'économiste.

De mon point de vue, la libéralisation des échanges commerciaux au pays est une situation proprement canadienne, à la différence des autres problèmes qui assaillent notre économie, comme les faibles prix des produits de base, la faible demande extérieure de la Chine, et ainsi de suite. C'est un problème que nous pouvons parfaitement régler, et je pense que d'autres pays ont trouvé des façons intéressantes de le faire. Merci.

Le président : Merci beaucoup, madame Macmillan.

Le sénateur Tannas : Je vous remercie infiniment d'être ici. Il est agréable de recevoir une personne tout à fait indépendante, et qui peut nous donner son point de vue sans craindre de perdre son emploi, peut-être.

Nous avons déjà essayé de régler des problèmes avec les provinces. Nous semblons très rapidement convaincre les deux tiers ou les trois quarts d'entre elles, mais les deux, trois ou quatre dernières refusent de céder sur certaines questions et chambardent tout. Un bon exemple est bien sûr la réglementation des valeurs mobilières. Je viens de l'Alberta, et je ne suis pas d'accord avec mon gouvernement sur ce sujet, mais c'est un très bon exemple.

Avez-vous pu identifier des provinces, le cas échéant, qui pourraient selon vous être réticentes à l'idée du libre-échange, de la liste négative et du reste? Dans l'affirmative, comment qualifieriez-vous ces réserves? S'agirait-il de déclarations de compétence — une sorte de souveraineté — sur certains enjeux, d'une simple protection du caractère provincial, disons, ou de provinces qui prennent des mesures protectionnistes brutes dans l'intérêt d'une petite industrie locale ou provinciale?

Avons-nous ce genre de problème? J'ai posé la question à deux ou trois occasions, mais les gens ont bougé sur leur siège sans vraiment répondre. Allons-nous réussir à identifier des provinces qui, bien franchement, refuseront de signer simplement parce que ce n'est pas dans leur nature?

Mme Macmillan : C'est une excellente question. Je me suis attardée pendant des années au commerce intérieur, et les réticences provinciales changent constamment. Lorsque l'ACI est entré en vigueur au milieu des années 1990, la Colombie-Britannique était très récalcitrante. Le gouvernement de la province avait une piètre opinion de l'accord, ce qui avait nui aux progrès à bien des égards. Un changement de gouvernement représente un véritable changement d'orientation.

Ainsi, certaines provinces ont toujours été ouvertes à l'idée. C'est le cas du Manitoba, et je pense que c'est notamment pour cette raison que le Secrétariat du commerce intérieur est situé là-bas. Mais dans le cas des industries et des situations particulières, la donne change. Prenons l'exemple des enjeux relatifs à l'énergie : un profond différend entre les gouvernements de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec a entravé les progrès à ce chapitre. Il est donc vraiment difficile de répondre à la question.

It underscores the reason why there has to be a little — and I'm not trying to be a progress-oriented sort of person. I'm not trying to create a whole bundle of more bodies. But I honestly think the AIT suffers from a lack of institutional support. The Internal Trade Secretariat is really just an administrative body. It doesn't even have a fact-finding mandate. I know that was done intentionally because people didn't want to have any kind of oversight. But if a catalogue, if a detailing and a monitoring of progress resided somewhere with some arm's-length organization, and take it out of a cycle which is annual meetings of the trade ministers and get it onto a more substantial footing, then I think we would alleviate a lot of this coming and going from provincial governments.

Senator Tannas: You mentioned Mr. Crowley, Brian Crowley, and his solution — I think we called it the nuclear option, or maybe I did. What do you think of that, and how practical is that?

Ms. Macmillan: One thing I thought I liked — I think he called it an economic freedom commission or something like that, which would be akin to this Australian Productivity Commission. By "nuclear," you meant the federal government —

Senator Tannas: I'm talking about the federal government just saying, "Constitutionally we rule this roost, and this is the way it is going to be."

Ms. Macmillan: I think that is a bit too nuclear for me. The problem is — and we encountered this when even the recent reference to the Supreme Court on the issue of securities regulation — I'm not a lawyer, but I don't know that we have the legal basis for that kind of assertiveness from the federal government. Perhaps we could be testing that a little bit in a creative and experimental way, but I think there are other powers the federal government has that it could bring to bear on these things. It has vast spending powers.

Senator Tannas: Or, like Senator Campbell said, we just encourage it through money.

Ms. Macmillan: Yes. If you want a new whatever, let's see if we can have a look at coming to some kind of agreement on maple syrup standards or whatever it is. I think there's a way of doing that. I think the federal government hasn't really shown the kind of determined leadership that it could in this way.

Senator Hervieux-Payette: We are talking about the provinces and the federal, but there are many players who are being affected. From the appearance of yesterday with the Canadian Federation of Independent Business and the Canadian Chamber of Commerce, I even have the impression that the two groups, representing different business, are not looking at this the same way. If you are a big one, you protect your territory as much as

Voilà qui met en évidence la raison pour laquelle il faut un peu... Et je n'essaie pas d'être une personne axée sur les progrès. Je ne tente pas de créer une panoplie d'autres organismes. Mais je crois honnêtement que l'ACI souffre du manque de soutien institutionnel. Le Secrétariat du commerce intérieur n'est vraiment qu'un organisme administratif. Il n'a même pas pour mandat d'établir les faits. Je sais que cette décision a été prise délibérément étant donné que les gens ne voulaient aucune forme de surveillance. Mais si un organisme indépendant dressait la liste des progrès, les décrivait et en faisait la surveillance, puis qu'il retirait le dossier du cycle de rencontres annuelles des ministres du Commerce pour le placer dans une position plus solide, je pense que nous réduirions ainsi une bonne partie des allées et venues des gouvernements provinciaux.

Le sénateur Tannas : Vous avez parlé de M. Brian Crowley et de sa solution — je pense que nous l'appelions l'option nucléaire, ou c'était peut-être seulement moi qui l'appelais ainsi. Que pensez-vous de cette idée, et dans quelle mesure est-elle pratique?

Mme Macmillan : Il y a une chose qui semblait me plaire. Je pense qu'il parlait d'une commission de la liberté économique ou de quelque chose du genre, qui ressemblerait à la Australian Productivity Commission. Lorsque vous dites « nucléaire », vous voulez parler du gouvernement fédéral...

Le sénateur Tannas : Je parle du gouvernement fédéral, qui dit simplement que c'est lui qui mène sur le plan constitutionnel, et que c'est ainsi que les choses vont se passer.

Mme Macmillan : C'est un peu trop centralisé à mon goût. Le problème, c'est que... Et nous l'avons même vu dans le renvoi récent à la Cour suprême du Canada sur la question de la réglementation des valeurs mobilières. Je ne suis pas avocate, mais j'ignore si ce genre d'affirmation du gouvernement fédéral a un fondement juridique. Nous pourrons peut-être en faire quelque peu l'essai d'une façon créative et expérimentale, mais je pense que le gouvernement fédéral a d'autres pouvoirs qu'il pourrait mettre à profit relativement à ces enjeux. Il a de vastes pouvoirs de dépenser.

Le sénateur Tannas : Ou encore, comme le sénateur Campbell l'a dit, nous pouvons simplement encourager les provinces avec de l'argent.

Mme Macmillan : Oui. Si vous voulez quelque chose de nouveau, il faut voir si nous pouvons envisager de conclure une sorte d'entente sur les normes du sirop d'érable ou sur quoi que ce soit. Je pense qu'il y a une façon d'y arriver. Je crois que le gouvernement fédéral n'a pas vraiment fait preuve d'un esprit d'initiative suffisamment déterminé à ce chapitre.

La sénatrice Hervieux-Payette : Nous parlons des provinces et du fédéral, mais de nombreux intervenants sont touchés. Après la comparution d'hier de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et de la Chambre de commerce du Canada, j'ai même l'impression que les deux groupes, qui représentent des entreprises différentes, ne voient pas la question du même œil. Un gros joueur voudra protéger son territoire le plus possible, et il

you can, and you don't pay for those who are smaller and cannot afford it. I feel this is a dilemma everyone faces. Of course, maybe multinationals have more weight in our system than small producers.

We also have local chambers of commerce, one for Quebec, one for Ontario, et cetera. But I think the people directly affected should be the ones making these decisions.

Ms. Macmillan: I couldn't agree more. I've done work with the Canadian Chamber of Commerce. Patrick Grady and I many years ago did a catalogue of barriers. I think there's no doubt that this is something that has to be done in concert with the players, and I completely agree that many of them are very attached to the barriers that exist.

I guess what I'm thinking, which I found so appealing about this negative listing approach, is that there's a lot of plain divergent product standards and overlapping regulations that people don't even intend to be protectionist about. If we could find an architecture or a framework that would allow us to make sense of those, I think it would be really desirable. Then in concert with the people who are really affected by barriers, address them on a case-by-case basis.

Senator Hervieux-Payette: How do we get the two types of businesses on board? We can make all the recommendations we want, but one of the best recommendations would be that the players should be the ones driving this question and solving the problem. If they don't complain and are not in the public arena, I don't think they will go anywhere.

Ms. Macmillan: That's a really good point. I think that perhaps information helps. I think it would also help if responsibility for the internal market resided somewhere so that there could be some body that could receive this kind of information and attempt to make the kinds of compromises that would be necessary to advance this. Right now it's a shared responsibility. The trade ministers have other things to do. Maybe we need to dedicate an organization and make this their responsibility.

Senator Day: Just on that last point, this is similar to the Australian and the European situations you've described to us, pointing out what the barriers are on an annual basis.

Ms. Macmillan: Yes.

Senator Day: I'm struggling, as I guess we all are here. Senator Tannas just asked the question about how we get out of this rut. How do we move this? Everybody recognizes that we should be doing it, but it's still not happening.

ne voudra pas payer pour les entreprises plus modestes qui n'en ont pas les moyens. J'ai l'impression que tout le monde vit ce dilemme. Bien sûr, les multinationales ont peut-être plus de poids dans notre système que les petits producteurs.

Nous avons aussi des chambres de commerce locales, dont une pour le Québec, une pour l'Ontario, et ainsi de suite. Mais je crois que ce sont les gens directement touchés qui devraient prendre ces décisions.

Mme Macmillan : Je suis tout à fait d'accord. J'ai travaillé auprès de la Chambre de commerce du Canada. Patrick Grady et moi avions dressé une liste des obstacles il y a plusieurs années. Je pense qu'il ne fait aucun doute que cela doit être fait de concert avec les intervenants, et je suis tout à fait d'accord sur le fait que bon nombre d'entre eux sont très attachés aux barrières existantes.

Ce que je veux dire, et ce que je trouvais si intéressant à propos de la méthode de la liste négative, c'est qu'il existe un grand nombre de normes de produit tout à fait divergentes et de réglementations qui se chevauchent sur des questions pour lesquelles les gens n'avaient même pas l'intention de prendre des mesures protectionnistes. Je pense qu'il serait vraiment préférable de trouver un système ou un cadre qui nous permettrait de donner un sens à tout cela. Nous pourrions ensuite régler les problèmes au cas par cas de concert avec ceux qui sont vraiment touchés par les barrières.

La sénatrice Hervieux-Payette : Comment faire pour rallier les deux types d'entreprises? On peut bien faire les recommandations qu'on veut, mais une des meilleures reste de mettre cela entre les mains des principaux intéressés. Ce sont eux qui devraient braquer les projecteurs sur la question et trouver des solutions. S'ils ne disent rien et qu'ils n'attirent pas l'attention du public sur le sujet, je ne crois pas qu'ils arriveront à quelque chose.

Mme Macmillan : C'est un excellent point. Je pense que l'information aide toujours. Je crois qu'il pourrait aussi être utile de confier la responsabilité du marché intérieur à une entité quelconque, qui pourrait recevoir cette information et tenter d'arriver aux compromis nécessaires pour faire avancer la cause. À l'heure actuelle, il s'agit d'une responsabilité partagée. Les ministres du Commerce ont autre chose à faire. Il faudrait peut-être vouer une organisation à la question et en faire son mandat.

Le sénateur Day : Sur ce dernier point, c'est semblable au modèle de l'Australie et aux modèles européens dont vous nous avez parlé, sachant que les barrières reviennent tous les ans.

Mme Macmillan : Oui.

Le sénateur Day : J'ai du mal avec tout cela, comme nous tous, j'imagine. Le sénateur Tannas a demandé comment on pourrait se sortir de ce marasme. Comment pouvons-nous initier les choses? Tout le monde convient qu'il faut intervenir, mais rien ne bouge.

You gave some good examples of other jurisdictions and what pushed them along, and it was basically some sort of a crisis that happened that helped them rally around, and they achieved what they probably wanted to achieve for a long time before that but weren't able to.

Do we have to wait for a crisis, or is there some other incentive? Looking at the possible agreement with Europe and the federal government saying if there's an impact with respect to cheese in Quebec, then we'll compensate if you can demonstrate a loss due to this international agreement. That's a federal government initiative, and maybe we should be looking for more initiatives like that.

I look at the accounting and auditing profession and lawyers and engineers. Self-regulating groups have seen the light, have moved and have allowed for mutual recognition, which is one of the solutions that you have proposed.

I'm wondering if some of these international agreements the feds want to enter into are going to force a look at some of the provincial things and require the federal government, if they want the international agreement, to get the provinces on side in some manner. Do you see that as being maybe the crisis that we're looking for?

Ms. Macmillan: Definitely. I completely agree. I think it was really helpful that the provincial governments were as actively involved in negotiations on the new trade agreement with Europe. I think it demonstrated first of all a spirit of cooperation, but it also probably enlightened them about the kinds of costs and benefits that can result from this kind of thing. Yes, definitely.

Senator Enverga: Thank you for your presentation. We learned a lot from you.

You were saying there is no strong legal support for internal trade. You also mentioned that the Internal Trade Secretariat is essentially an administrative body with a fact-finding mandate.

Assuming the federal government can legislate to make it stronger, what is the first thing you would like them to do? What kind of legislation do you want us to create? Or do you want this new Internal Trade Secretariat to be a stronger body? What do you want them to do to reduce barriers?

Ms. Macmillan: It think it might be useful if we made it a more substantial entity and gave it, at a minimum, some kind of research capacity that would allow us to keep track, have an inventory of what remains to be done with respect to addressing barriers, and it could release public reports. That's somewhere to

Vous avez cité en exemple d'autres administrations, et vous avez indiqué ce qui les avait poussées à agir. Essentiellement, il a fallu des situations de crise pour mobiliser tout le monde et arriver aux résultats qu'elles visaient depuis un bon bout de temps, probablement, mais elles n'y arrivaient tout simplement pas.

Devons-nous attendre qu'une crise éclate, ou pouvons-nous compter sur d'autres incitatifs? Pour l'accord potentiel avec l'Europe, le gouvernement fédéral a signalé qu'en cas de répercussions sur le marché du fromage du Québec, il allait offrir une compensation à ceux qui arriveraient à démontrer qu'ils ont subi des pertes en raison de l'accord international. C'est une initiative du gouvernement fédéral, et peut-être que nous devrions avoir plus d'initiatives de ce genre.

Je pense aux professions de comptable et d'auditeur, et aux avocats et aux ingénieurs. Les groupes autoréglementés ont vu la lumière, ont pris les mesures qui s'imposaient et ont permis la reconnaissance mutuelle, qui est une des solutions que vous avez proposées.

Je me demande si certains des accords internationaux que veut conclure le gouvernement fédéral vont le forcer à revoir certaines responsabilités provinciales et à solliciter leur aide dans certains dossiers. Pensez-vous que cela pourrait être la crise qu'on attendait?

Mme Macmillan : Absolument. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je crois que cela a été très utile que les gouvernements provinciaux participent aussi activement aux négociations sur le nouvel accord commercial avec l'Europe. J'estime que cela démontre tout d'abord un bel esprit de coopération, mais ce processus leur a aussi probablement permis d'avoir une meilleure idée des coûts et des avantages associés à ce genre d'entreprise. Oui, absolument.

Le sénateur Enverga : Merci pour votre exposé. Ce fut très enrichissant.

Vous disiez que le commerce intérieur ne bénéficiait pas d'un très grand appui juridique. Vous avez aussi mentionné que le Secrétariat du commerce intérieur est essentiellement une entité administrative dont le mandat est d'établir les faits.

En supposant que le gouvernement fédéral peut légiférer pour consolider cet appui, qu'elle est la première chose que vous aimeriez qu'il fasse? Quel type de loi voudriez-vous qu'on adopte? Préférez-vous que le Secrétariat du commerce intérieur ait plus de pouvoirs? Que peut faire le gouvernement pour réduire les barrières?

Mme Macmillan : Cela pourrait être utile si on en faisait une entité qui a plus de poids et si on lui donnait, à tout le moins, le mandat d'effectuer des recherches qui nous permettraient d'assurer le suivi des mesures qu'il reste à prendre à cet égard. Le secrétariat pourrait aussi publier des rapports. Ce serait un

start so that there would be some information out there about the job that needs to be done. I think the federal government could assign a special unit and give it the kinds of political access that it needs to champion this idea to a greater extent.

With respect to legal changes, senator, I think it's a matter of changing the Canadian Constitution, which is something we don't really have a great appetite for, for good reason. Perhaps there are some selective incursions into this area that the federal government could take and just test the waters from time to time on important matters that relate to barriers that we know to exist.

The federal government also has its own set of skeletons in the closet that it could deal with. We heard a little bit about labelling regulations. There's a tremendous amount of regulatory overlap with respect to the provinces, particularly in the agricultural area.

There's a group of provinces that signed something called the Interim Agreement on Internal Trade in Agriculture and Food Goods, the generally non-supply management provinces. The federal government hasn't signed that agreement. It could sign that agreement.

There's a catalogue of things that the federal government could do, not only in creating the kinds of infrastructure we need to really pay the kind of attention we should to our economic union, but also selective barriers and perhaps some judicial incursions.

Senator Enverga: Being on the outside, we're always talking to government bureaucrats or people from the government.

In your view with regards to internal trade, where are we right now? How far apart are the provinces from achieving internal trade? Are we really that far, according to the previous witnesses? Is there some light at the end of the tunnel?

Ms. Macmillan: I think it's tremendously frustrating for businesspeople that we have a fragmented insurance industry and a fragmented mortgage licensing industry. We have different product standards across the country.

We are at the point — and I think the Statistics Canada people told you — that 67 per cent of what's traded internally in Canada is actually intermediate goods, so in global value chains. This is a new reality, and these kinds of impediments that make it difficult to do business from one province to the next are just ridiculous.

The New West Partnership has addressed a lot of these things. Things like corporate registration are not intended to be protectionist, so why wouldn't we say that if you've registered in the province of British Columbia and satisfied all their requirements, then you can do business in the province of Ontario?

premier pas et on saurait au moins ce qu'il y a à faire de ce côté. Le gouvernement fédéral pourrait désigner une unité spéciale et lui donner le genre d'accès politique nécessaire pour faire la promotion de cette idée à plus grande échelle.

En ce qui a trait aux changements juridiques, sénateur, je pense qu'il faudrait modifier la Constitution canadienne, ce qui ne nous plaît pas vraiment, et avec raison. Peut-être que le gouvernement fédéral pourrait se permettre quelques incursions plus sélectives et tâter le terrain de temps à autre lorsqu'il est question d'enjeux importants concernant les barrières connues.

Le gouvernement fédéral a lui-même quelques squelettes dans son placard. Il pourrait voir à ces choses-là. Nous avons passablement entendu parler de la réglementation sur l'étiquetage. Il y a énormément de chevauchements avec la réglementation des provinces, surtout dans le secteur de l'agriculture.

Un groupe de provinces a conclu un accord intérimaire sur le commerce intérieur de produits agricoles et alimentaires, et ce sont les provinces qui ne sont généralement pas assujetties à la gestion de l'offre. Le gouvernement fédéral n'a pas signé cet accord. Il pourrait cependant le faire.

Il y a une foule de choses que le gouvernement fédéral pourrait faire. Il pourrait non seulement mettre en place le type d'infrastructure dont nous avons réellement besoin pour donner toute l'attention nécessaire à notre union économique, mais aussi voir aux barrières sélectives et peut-être se permettre quelques incursions juridiques.

Le sénateur Enverga : Quand on est de l'extérieur, on parle toujours aux bureaucrates ou aux représentants du gouvernement.

À votre avis, où en sommes-nous en ce qui a trait au commerce intérieur? Les provinces sont-elles bien loin du but? Y a-t-il autant de chemin à faire que les témoins précédents nous l'ont dit? Pouvons-nous garder espoir?

Mme Macmillan : Je crois qu'il est extrêmement frustrant pour les gens d'affaires de voir que nos industries de l'assurance et du courtage hypothécaire sont aussi fragmentées. Les normes de produits sont loin d'être uniformes à l'échelle du pays.

En ce moment, et je pense que les représentants de Statistique Canada vous l'ont dit, 67 p. 100 du commerce intérieur au Canada est composé de produits intermédiaires, donc de produits qui font partie de chaînes de valeur mondiales. C'est une nouvelle réalité, et ce genre d'obstacles qui compliquent le commerce de province à province sont carrément ridicules.

Le New West Partnership a remédié à bon nombre de ces problèmes. Les mesures comme celle de l'enregistrement des entreprises n'ont rien de protectionniste, alors pourquoi ne pas permettre à une entreprise enregistrée en Colombie-Britannique, si elle satisfait à toutes les exigences, de faire des affaires aussi en Ontario?

I think there are some areas of provincial jurisdiction where, rightly so, they want to do things a bit differently. For businesspeople, I think there's still a lot of work that we could do here.

Senator Enverga: On a scale of 1 to 10, compared to Australia and New Zealand, where are we right now?

Ms. Macmillan: Oh, we're way behind Australia. I don't want to hold the other countries up as stellar examples.

The U.S. has got blatant: Buy America, buy local, buy Nebraska. There are blatant policies out there that impede that. We have no single securities regulator. It's difficult for me to assign numbers. We're probably about halfway to where Australia and New Zealand are.

The Chair: I'm not a guy who likes to see more government. I do like the idea of publishing annually because consumers and voters must be involved in this. Most Canadians don't know that they're paying more for product than they really have to because of these impediments. Embarrass some of the provinces and show the ridiculous.

We are discussing the purchase of a car and the way provinces control how you have to check for safety standards. So a guy buys a car in Alberta. He was going to the States. He traded his car. He had to drive all the way to Saskatchewan to get it done, and then had to drive all the way back to Calgary and then continue on his trip. Basically, his car was a problem. So he decided to trade it in right there on his way to the States. Those things are ridiculous. I said, "Couldn't you take it to the one in Alberta?" He said, "No I can't because I need a Saskatchewan driver. It was a disaster. But that's a trade impediment of some kind that doesn't make any sense whatsoever.

Ms. Macmillan: Yes.

We thank you very much, Ms. Macmillan, for your testimony, and the meeting is adjourned.

(The committee adjourned.).

OTTAWA, Wednesday, April 20, 2016

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:16 p.m. to study the present state of the domestic and international financial system.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon, colleagues, and welcome to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. My name is David Tkachuk and I'm chair of this committee. I'm

On a raison de vouloir faire les choses quelque peu différemment d'une province à l'autre dans certains secteurs. Pour les gens d'affaires, il y a certainement encore beaucoup de travail à faire de ce côté.

Le sénateur Enverga : Sur une échelle de 1 à 10, comment se compare-t-on actuellement à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande?

Mme Macmillan : Oh, nous sommes très loin derrière l'Australie. Je ne veux toutefois pas dire que les autres pays sont des exemples parfaits.

Les États-Unis ne font pas dans la dentelle : « Buy America, buy local, buy Nebraska ». Il existe des politiques claires qui font obstacle à cela. Nous n'avons pas d'organisme unique de réglementation des valeurs mobilières. Il est difficile pour moi de vous donner un chiffre. Nous sommes peut-être à mi-chemin du trajet parcouru par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le président : Je ne suis pas du genre à réclamer une plus grande présence du gouvernement. J'aime l'idée de publier des rapports annuels, parce que les consommateurs et les électeurs doivent être inclus au dialogue. La plupart des Canadiens ne savent pas que ces barrières font grimper inutilement le prix des produits qu'ils achètent. Mettons quelques provinces dans l'embarras pour démontrer le ridicule de la chose.

On parle de l'achat d'une voiture et de la façon dont les provinces contrôlent la vérification des normes de sécurité. Donc, on a quelqu'un qui achète une voiture en Alberta. Il s'en allait aux États-Unis. Il a échangé sa voiture. Il a dû faire la route jusqu'en Saskatchewan pour conclure la transaction, puis revenir à Calgary avant de poursuivre son voyage. En gros, sa voiture ne convenait pas, alors il a décidé de la changer en chemin vers les États-Unis. C'est ridicule. Je lui ai demandé s'il aurait pu amener sa voiture au concessionnaire de l'Alberta, mais il m'a répondu que non, parce qu'il fallait que ce soit un conducteur de la Saskatchewan. Un vrai désastre. C'est un exemple de barrière au commerce qui est totalement insensé.

Mmes Macmillan : Oui.

Merci beaucoup, madame Macmillan, pour votre témoignage. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 20 avril 2016

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, pour étudier les questions relatives aux barrières au commerce intérieur au regard de l'état actuel du système financier national et international.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, chers collègues, et bienvenue au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Je m'appelle David Tkachuk et je suis président du comité. J'ai le plaisir

pleased to welcome Governor Poloz before the committee, especially since we haven't heard from him since October 2014 due to the elections and other matters. I'm also pleased to welcome Senior Deputy Governor, Carolyn Wilkins, in her second appearance before us.

Thank you both for being with us today to brief us on your recently released Bank of Canada *Monetary Policy Report – April 2016,* and your projections for the Canadian economy.

Governor, the floor is yours.

Stephen S. Poloz, Governor, Bank of Canada: Thank you, Mr. Chair. Good afternoon, everyone. Senior Deputy Governor Wilkins and I are happy to be back to discuss the bank's *Monetary Policy Report*. As mentioned, it was published just a week ago.

It has been 18 months since we were last here, for a couple of reasons, but 18 months ago, the fall of 2014, was about when the Canadian economy first began to feel the effects of a massive shock to our terms of trade brought about by the sharp drop in the price of oil and other commodities.

[*Translation*]

Because Canada is such an important producer of oil resources, this shock was a major setback. It set in motion a difficult adjustment process that has been very disruptive for many Canadians. Investments and output in resource industries have fallen precipitously, the decline in national income has curbed household spending and the resource sector has seen significant job losses. These negatives have clearly outweighed the benefits of lower energy costs for households and businesses.

From a monetary policy perspective, the shock posed a two-sided threat to our economy last year. First, it was a clear downside risk to our ability to reach our inflation target. Second, by cutting into national income, it worsened the vulnerability posed by household imbalances as seen in our elevated debt-to-income ratio. To address both threats and to help facilitate the necessary economic adjustments, we lowered our policy interest rate twice last year, bringing it to 0.5 per cent.

[*English*]

While we recognized the possibility that this reduction could, at the margin, exacerbate the vulnerability posed by household imbalances, the more important effect of lowering the policy rate last year was to cushion the drop in income and employment caused by lower resource prices.

d'accueillir le gouverneur Poloz à notre comité, d'autant que nous ne l'avons pas vu depuis octobre 2014, notamment à cause des élections. Je me réjouis, par ailleurs, d'accueillir pour la deuxième fois, la première sous-gouverneure, Carolyn Wilkins.

Merci à vous deux de venir nous commenter le *Rapport sur la politique monétaire* d'avril 2016, récemment publié par la Banque du Canada, et de nous commenter vos prévisions en ce qui concerne l'économie canadienne.

Gouverneur, vous avez la parole.

Stephen S. Poloz, gouverneur, Banque du Canada : Merci, monsieur le président. Bonjour, tout le monde. La première sous-gouverneure Wilkins et moi-même sommes ravis d'être de retour pour présenter le *Rapport sur la politique monétaire*. Comme cela a été dit, il a été publié il y a tout juste une semaine.

Dix-huit mois se sont écoulés depuis notre dernière rencontre. C'était à l'automne 2014, à l'époque où l'économie canadienne a commencé à ressentir les effets du choc majeur des termes de l'échange, provoqué par la chute marquée des prix du pétrole et d'autres produits de base. Et il est exact que nous ne sommes pas revenus vous voir pour deux raisons.

[*Français*]

Comme le Canada est un important producteur de ressources de pétrole, ce choc a été un énorme coup dur. Il a déclenché un processus d'ajustements difficiles qui a fortement perturbé beaucoup de Canadiens. Les investissements et la production dans le secteur des ressources se sont effondrés, la diminution du revenu national a provoqué une réduction des dépenses des ménages et le secteur des ressources a subi d'importantes pertes d'emplois. Ces facteurs négatifs l'ont emporté nettement sur les avantages découlant de la baisse des coûts de l'énergie pour les ménages et les entreprises.

Du point de vue de la politique monétaire, le choc a fait peser une double menace sur notre économie l'an dernier. Tout d'abord, il représentait clairement un risque à la baisse lié à notre capacité d'atteindre la cible d'inflation. Ensuite, en réduisant le revenu national, il a aggravé la vulnérabilité liée au déséquilibre dans le secteur des ménages, comme le montre le ratio élevé de la dette au revenu. Pour faire face à ces deux menaces et faciliter les ajustements économiques nécessaires, nous avons abaissé le taux directeur à deux reprises l'an passé, pour le porter à 0,5 p. 100.

[*Traduction*]

Nous avions bien conscience que cet abaissement pouvait accentuer légèrement la vulnérabilité liée aux déséquilibres dans le secteur des ménages, mais les baisses du taux directeur l'an dernier avaient principalement pour objectif d'amortir la chute des revenus et de l'emploi causée par le fléchissement des prix des ressources.

Another natural consequence of the shock to our terms of trade has been a decline in the Canadian dollar exchange rate. It is important to note that this is not unique to Canada. Indeed, many resource-reliant countries have seen similar depreciations in their currencies.

Both our policy moves and the lower currency have been helping to facilitate the economic adjustments that have been playing out over two tracks. While weakness has been concentrated in the resource sector, the non-resource economy continues to grow at a moderate pace. Within that, non-resource exports are clearly gathering momentum.

By the time we reached the new year, this year, there was a clear sense of anxiety among many financial market participants. The outlook for global growth was being downgraded again, and commodity prices were plumbing new lows.

At the bank, we had new intelligence that Canadian energy companies would be cutting investment this year even more than previously thought. In this context, we said that we entered deliberations for our January interest rate decision with a bias to easing policy further, but we decided to wait to see the details of the government's fiscal plan.

Since January, we've seen a number of negative developments:

First, projected global economic growth has once again been taken down a notch for 2016 and 2017. This includes the U.S. economy, where the new profiles for investment and housing mean a mix of demand that is less favourable for Canadian exports.

Second, investment intentions in Canada's energy sector have been downgraded even further. It's true that oil prices have recovered significantly from their extreme lows, but Canadian companies have told us that even if prices remain around current levels there will be significant further cuts beyond what we foresaw in January. By convention, we incorporate the average oil price from the few weeks before we make our forecast, letting us look through all this variability in markets. Because of this, our oil price assumptions are only $2-$3 per barrel higher today than they were in January.

Third, the Canadian dollar has also increased from its lows. Our assumption in the current projection is U.S.76 cents, which is four cents higher than the assumption we were using in January. While there are many factors at play, including, of course, oil prices, most of the increase appears to be due to shifts in

Une autre conséquence naturelle du choc touchant les termes de l'échange a été la baisse du taux de change du dollar canadien. Notons que cette situation n'est pas propre au Canada. Un grand nombre de pays tributaires des ressources ont en effet enregistré une dépréciation semblable de leur monnaie.

Tant les modifications du taux directeur que la dépréciation de la monnaie ont contribué à favoriser les ajustements économiques, qui ont évolué selon deux axes. Tandis que la faiblesse de l'activité s'est concentrée dans le secteur des ressources, l'économie hors ressources a continué de progresser à un rythme modéré. Dans ces conditions, les exportations hors ressources gagnent clairement en vigueur.

À l'approche de la nouvelle année, l'anxiété était vraiment palpable chez de nombreux participants aux marchés financiers. Les perspectives de croissance de l'économie mondiale subissaient une autre révision à la baisse, et les prix des produits de base touchaient de nouveaux creux.

À la banque, de nouvelles données indiquaient que les entreprises du secteur canadien de l'énergie réduiraient leurs investissements encore plus qu'on le croyait précédemment. Dans ce contexte, nous avons dit qu'au début de nos délibérations entourant la décision relative au taux directeur, en janvier, nous penchions pour un nouvel assouplissement monétaire, mais que nous devions attendre de connaître les détails du plan budgétaire du gouvernement.

Depuis janvier, plusieurs évolutions négatives se sont produites.

Premièrement, les perspectives de croissance de l'économie mondiale pour 2016 et 2017 ont encore une fois été revues à la baisse. Elles englobent l'économie américaine, où les nouveaux profils d'évolution de l'investissement et du logement se traduisent par une composition de la demande moins favorable aux exportations canadiennes.

Deuxièmement, les intentions d'investissement dans le secteur canadien de l'énergie ont de nouveau fait l'objet d'une révision à la baisse. Il est vrai que les prix du pétrole ont nettement remonté par rapport aux creux extrêmes qu'ils avaient touchés. Toutefois, les entreprises canadiennes nous ont signalé que, même si les prix continuaient d'avoisiner leurs niveaux actuels, elles procéderaient à de nouvelles réductions importantes supérieures à celles que nous avions prévues en janvier. Par convention, lors de l'établissement de notre projection, nous tenons compte du prix moyen du pétrole affiché quelques semaines auparavant, ce qui nous permet de faire abstraction de la variabilité des marchés. C'est pourquoi nos hypothèses relatives aux prix du baril de pétrole dépassent de seulement 2 à 3 $ celles de janvier.

Troisièmement, le dollar canadien a aussi remonté par rapport aux creux qu'il avait enregistrés. Dans sa projection actuelle, la banque postule que le dollar canadien se situera à 76 cents américains, soit 4 cents de plus qu'en janvier. Même si de nombreux facteurs sont à l'œuvre, dont les prix du pétrole,

expectations about monetary policy in both the U.S. and Canada. This higher assumed level of the dollar in our projection contributes to a lower profile for non-resource exports, as does the lower demand from the U.S. and elsewhere.

As the bank's governing council began its deliberations for this month's interest rate announcement, we saw that these three developments would have meant a lower projected growth profile for the Canadian economy than we had in January. This may sound counterintuitive, given the range of monthly economic indicators that started the year strongly. However, some of the strength represents a catch-up after temporary weakness in some areas during the fourth quarter; and some of it also reflects temporary factors in the first quarter that will unwind in the second quarter.

The other new factor that we had to take into account, of course, was the federal budget. For the purposes of our MPR and the interest rate announcement, we took a close look at the Finance Department's projections of the multiplier effect of the fiscal shock. Our analysis is that the department's projections are reasonable in that they are within the range of estimates you would find in the economic literature as well as in our own staff research.

There is, of course, greater uncertainty as to how the budget measures will affect growth longer term, particularly since they need to work their way through the household sector. In our report, we outlined the risk that households may be more inclined to save than historical experience would suggest in this situation.

[*Translation*]

Taking all of these changes on board, our projected growth profile is generally higher than it was in January. We are now projecting real GDP growth of 1.7 per cent this year, 2.3 per cent next year and 2 per cent in 2018.

Our forecast suggests that the economy will likely use up its excess capacity somewhat earlier than we predicted in January, sometime in the second half of 2017. However, there is more than the usual degree of uncertainty around that timing. It is always tricky to estimate an economy's potential output, and the difficulty is compounded when the economy is going through a major structural adjustment, as Canada is right now. We know that the collapse in investment in the commodity sector will mean a slowdown in the economy's potential growth rate. In the near term, we have lowered our estimate of potential output growth from 1.8 per cent to 1.5 per cent.

l'essentiel de la hausse semble attribuable à l'évolution des attentes à l'égard de la politique monétaire aux États-Unis et au Canada. Le niveau plus élevé postulé pour le dollar canadien dans notre projection se traduit par un abaissement du profil d'évolution des exportations hors ressources, tout comme l'affaiblissement de la demande émanant des États-Unis et d'ailleurs.

Lorsque le Conseil de direction de la banque a entamé ses délibérations entourant l'annonce du taux directeur ce mois-ci, nous avons constaté que ces trois évolutions auraient dû donner lieu à un profil de croissance prévu pour l'économie canadienne plus bas qu'en janvier. Ce constat peut sembler paradoxal compte tenu de la série d'indicateurs économiques mensuels qui ont démarré l'année en force. Cela dit, une partie de cette vigueur s'explique par un effet de rattrapage qui fait suite à la faiblesse temporaire dans certains domaines au quatrième trimestre; une autre partie est liée aux facteurs temporaires qui se dissiperont au deuxième trimestre.

Le budget fédéral est un autre nouveau facteur que nous avons dû prendre en considération. Pour les besoins du RPM et de l'annonce du taux directeur, nous avons examiné minutieusement les projections du ministère des Finances sur l'effet multiplicateur du choc budgétaire. D'après notre analyse, ces projections sont raisonnables dans la mesure où elles s'inscrivent dans la fourchette des estimations que l'on retrouve dans la littérature économique et dans les travaux de recherches du personnel de la banque.

Une grande incertitude entoure évidemment les effets des mesures budgétaires sur la croissance à long terme, surtout parce qu'ils devront se répercuter sur le secteur des ménages. Dans notre rapport, nous avons rendu compte du risque que les ménages puissent être plus portés à faire des économies que le laisserait supposer l'expérience passée.

[*Français*]

Compte tenu de tous ces changements, le profil de croissance projeté est généralement plus élevé qu'en janvier. Nous prévoyons maintenant que la croissance du PIB réel sera de 1,7 p. 100 cette année, de 2,3 p. 100 l'an prochain et de 2 p. 100 en 2018.

Selon nos prévisions, les capacités excédentaires devraient se résorber un peu plus tôt que nous l'avions envisagé en janvier, c'est-à-dire au second semestre de 2017. Cela dit, le moment exact est encore plus incertain que d'habitude. Il est toujours difficile d'estimer la croissance potentielle d'une économie, et cette difficulté s'aggrave lorsque l'économie passe par un ajustement structurel majeur, comme c'est le cas aujourd'hui au Canada. Nous savons que la chute des investissements dans le secteur des produits de base ralentira le taux d'augmentation de la production potentielle de l'économie. Nous avons abaissé notre estimation de la croissance de la production potentielle à court terme de 1,8 p. 100 à 1,5 p. 100.

[*English*]

In terms of the bank's primary mandate, total Consumer Price Index inflation is currently below our 2 per cent target. The upward pressure on imported prices coming from the currency depreciation is being more than offset by the impact of lower consumer energy prices and the downward pressure coming from excess capacity in the economy. As these factors diminish, total inflation is projected to converge with core inflation and be sustainably on-target sometime in the second half of next year.

To sum up where we are, while recent economic data have been encouraging on balance, they've also been quite variable: The global economy retains the capacity to disappoint further; the complex adjustment to lower terms of trade will restrain Canada's growth over much of our forecast horizon; and households' reactions to the government's fiscal measures will bear close monitoring. We've not yet seen concrete evidence of higher investment and strong firm creation. These are some of the ingredients that are needed for a return to natural, self-sustaining growth with inflation sustainably on target.

With that, Mr. Chair, Ms. Wilkins and I would be happy to answer your questions.

The Chair: Thank you very much, governor.

Senator Black: Governor and deputy governor, I want to thank you both for the leadership and steady hand that you have exhibited since we last saw you. These are extraordinarily difficult times in Canada. They're very complicated times in my home province of Alberta. We are appreciative of the foresight and calmness with which you have tackled your role.

I have a couple of questions that you may elect to answer or not, as you choose. Yesterday, a former prime minister of Canada said that Canada must "turn our competitive advantage — our immense resource base — to our national advantage in a respectful, responsible manner, before it is too late." Are you able to comment on that and provide your point of view on that point of view?

Mr. Poloz: It's absolutely true that Canada is blessed, and much more than most other countries, certainly major economies, with an incredible resource base. As a consequence, our economy has always been based on the export of those materials. It's how Canada began, is still a very large part of our economy and, no doubt, will always remain so.

[*Traduction*]

Pour ce qui est du mandat principal de la banque, l'inflation mesurée par l'IPC global se situe actuellement en deçà de la cible de 2 p. 100. Les pressions à la hausse sur les prix des importations découlant de la dépréciation de la monnaie sont plus que compensées par l'effet des prix plus bas des produits énergétiques de consommation et les pressions à la baisse engendrées par les capacités excédentaires au sein de l'économie. Au gré de la diminution de ces facteurs, l'inflation mesurée par l'IPC global devrait rattraper l'inflation mesurée par l'indice de référence et correspondre de façon durable à la cible au cours du second semestre de l'année.

En résumé, la situation actuelle est la suivante : les données économiques récentes ont été encourageantes dans l'ensemble, mais ont varié aussi passablement. Il est toujours possible que l'économie mondiale déçoive encore, l'ajustement complexe face à la détérioration des termes de l'échange bridera la croissance au Canada pendant une bonne partie de notre période de prévision, et la réaction des ménages devant les mesures budgétaires du gouvernement fédéral exigera une surveillance étroite. Nous n'avons pas encore de preuve tangible de la hausse des investissements ni de la création soutenue d'entreprises, quelques-uns des ingrédients nécessaires au retour à la croissance naturelle et autosuffisante, assortie d'une inflation qui se maintient à la cible de façon durable.

Monsieur le président, Mme Wilkins et moi-même nous ferons maintenant un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Poloz.

Le sénateur Black : Monsieur le gouverneur, madame la sous-gouverneure, je veux vous remercier tous les deux pour la qualité de votre direction et la fermeté dont vous avez fait preuve depuis la dernière fois que nous vous avons reçus. Nous traversons des temps très difficiles au Canada. C'est une période très compliquée dans ma province, l'Alberta. Nous apprécions la clairvoyance et le sang-froid avec lesquels vous avez abordé votre mission.

J'ai quelques questions auxquelles vous pouvez choisir de répondre ou pas, à votre convenance. Hier, un ancien premier ministre du Canada a dit que notre pays devait « orienter son avantage concurrentiel — nos immenses ressources naturelles — à notre bénéfice national d'une manière respectueuse et responsable, avant qu'il ne soit trop tard. » Pourriez-vous apporter vos commentaires et vos avis sur ce point de vue?

M. Poloz : Il est tout à fait exact que le Canada est doté, bien plus que la plupart des autres pays, en tout cas des principales puissances économiques, d'incroyables ressources naturelles. Par conséquent notre économie a toujours été fondée sur l'exportation de ces matières premières. C'est comme cela que le Canada a émergé, c'est toujours une large part de notre économie et cela le restera sans aucun doute à l'avenir.

In that sense, the prime minister is saying that we need to be strategic about that and never lose sight of that natural advantage. In practice, I don't think we ever have. Mother Nature pretty well takes care of that for us. When Mother Nature gives us lower prices for resources, as she's delivered over the last year or so, it's a signal to us that, for a time at least, we should be investing in other things that are going to be bigger contributors to growth during that phase.

In the previous 12 years, from 2002 to 2014, in the context of rising resource prices, they were rising long enough to give rise to a whole new theory called the "commodity super cycle," which meant that prices could never go down because the world was running short of all these things. Many of us were skeptical of that little theory, which of course turned out to be true. When you believe there's a super cycle, of course, you tend to invest without hesitation in more capacity because prices are rising and there's a lot of money to be made in doing that. Just like all the resource cycles we've had in history, when supply exceeds demand, we go through the other side of the cycle, which we're having now. Everything we see today is a consequence of increased supply in response to those high prices.

Some have asked me: Does that mean we overinvested in the resource economy? None of us really had the foresight to do that, and to underinvest would be to say to the world, "No, I don't want your money. I don't want you to pay a lot for my resources. I want to keep them in the ground." In other words, the market signals did their job. Of course, as is often the case, we over-adjusted to those market signals. In your textbook from economics, it's called the "hog cycle." The farmer sees the high price for hogs and has more hogs the next season; but that's too many hogs so the price goes down. It's exactly this.

The bottom line is, and I don't want to go on and on, resources will always be important, and we should do as policy-makers everything we can to make it easy for people to decide what the right strategy is in the context of markets delivered to us.

Senator Black: Building on that and focusing on the right strategy, I believe that the former prime minister was urging Canada to get ahead with building pipelines to the Atlantic and Pacific Oceans. Do you have a view on that?

Mr. Poloz: That's pretty far outside the purview of monetary policy, so I think I wouldn't express a view on that except to say that anything that improves the growth prospects of the economy and the situation we find ourselves in would be a good thing. But whether it's an appropriate decision depends on the whole price story we just talked about.

En ce sens, le premier ministre nous dit que nous devons être stratèges sur ce point et ne jamais perdre de vue cet avantage naturel. En pratique, je ne crois pas que nous l'ayons jamais oublié. Mère nature se charge de nous le rappeler. Quand mère nature nous donne des prix plus bas pour les ressources, comme cela a été le cas au cours de l'année qui vient de s'écouler, c'est un signal nous avertissant que, pour un temps au moins, nous devrions investir dans d'autres choses qui contribueront davantage à la croissance durant cette phase.

Au cours des 12 dernières années, de 2002 à 2014, dans un contexte de hausse des prix des matières premières sur une longue période, une théorie entièrement nouvelle nommée « super cycle des matières premières » est apparue. Celle-ci veut que les prix ne puissent pas baisser parce que l'humanité a commencé à épuiser ces ressources. Beaucoup d'entre nous étaient sceptiques au sujet de cette petite théorie qui, bien sûr, s'est avérée exacte. Lorsque vous êtes convaincus qu'il existe un super cycle, bien entendu vous avez tendance à investir sans hésiter pour augmenter la capacité parce que les prix augmentent et qu'il y a beaucoup d'argent à gagner de cette manière. Comme tous les cycles de matières premières de l'histoire, quand l'offre excède la demande, on bascule dans l'autre versant du cycle, celui que nous connaissons à l'heure actuelle. Tout ce à quoi nous assistons aujourd'hui est une conséquence de la hausse de l'offre en réaction à des prix élevés.

Certains m'ont demandé : est-ce que cela signifie que nous avons surinvesti dans l'économie des ressources naturelles? Aucun d'entre nous n'avait la capacité de voir les choses à suffisamment long terme pour voir cela et sous-investir serait revenu à dire au monde : « Non, je ne veux pas de votre argent. Je ne veux pas que vous payiez cher pour mes ressources. Je veux les conserver sous terre. » Autrement dit les indicateurs du marché ont fait leur travail. Bien sûr, comme c'est souvent le cas, nous avons réagi trop fortement à ces indicateurs. Dans les livres d'économie, on appelle cela le « cycle du porc ». Le fermier constate que le prix du porc est élevé donc il élève davantage de porcs durant la saison suivante, mais il en a prévu trop donc le prix baisse. C'est exactement cela.

En fin de compte, je ne veux pas m'étendre trop longtemps, les ressources naturelles seront toujours très importantes et nous, en tant que décideurs politiques, devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les gens à adopter la bonne stratégie en fonction du contexte que nous dicte le marché.

Le sénateur Black : En partant de là et en se concentrant sur la bonne stratégie, je crois que l'ancien premier ministre a exhorté le Canada à miser sur la construction de pipelines vers les côtes du Pacifique et de l'Atlantique. Qu'en pensez-vous?

M. Poloz : Comme c'est assez éloigné du ressort de la politique monétaire, je n'émettrai pas d'avis sur ce sujet si ce n'est pour dire que tout ce qui améliore les perspectives de croissance économique et améliore notre situation est une bonne chose. Quant à savoir si c'est une décision appropriée, cela dépend de cette histoire de prix dont nous venons de parler.

Senator Black: You've indicated that the economy is going through a major structural adjustment. Obviously, we all agree with that. In your view, when this adjustment is complete, what do you see the position of the energy industry in Canada to be?

Mr. Poloz: It will be smaller, as a share of the economy, than it was at its peak. Of course, it will still be a highly significant share of the economy. We will get the reverse of what we've seen in the 2002 to 2014 period when we lost something like 10,000 companies in the non-resource sector. Specifically in the manufacturing and exporting sectors, 8,000 to 10,000 companies were lost — a lot of capacity was lost.

Now we're seeing as the recovery unfolds that the export recovery has been very hesitant and very gradual, in part because of the damage done during that period. That's primarily an effect of the strong dollar, which of course is a signal to the market that that activity is less profitable than the resource activity that was taking its place in the economy. There was a structural adjustment from the non-resource economy to the resource economy as people moved to Alberta, Saskatchewan or Newfoundland and Labrador. That's phase one.

Ms. Wilkins, would you like to talk about where we end up?

Carolyn Wilkins, Senior Deputy Governor, Bank of Canada: The hard part is now. As you get capital and workers moving towards the part of the economy that's growing — the non-resource sector — those companies that produce, sell and export more both in Canada and outside Canada start hiring more people. They also start bumping up against capacity and have to take decisions about where to invest. You can see that starting. You can see the investment in that sector growing as well. We see that now. There are many anecdotes out there. We talked to a transportation company who is seeing that because of the dollar and the increased demand in the U.S., they are having to fill more orders for large trucks and transportation equipment. That means not only do they have to hire more but also they're making concrete investment plans to invest.

We're at very early stages in that. Later this year, that investment should continue to pick up and start dominating the losses. That means we'll have more firm creation and more employment. Eventually, that should add back to the economy's potential to grow. The building phase should do that.

We're kind of in the middle of those phases. We should be getting into the more positive side as the year progresses and we get through our projection horizon.

Senator Black: If there're no more bumps, you would hope.

Le sénateur Black : Vous avez dit que l'économie traverse une période d'ajustement structurel majeur. Bien entendu nous sommes tous d'accord avec cela. D'après vous, lorsque cet ajustement sera terminé, quelle sera la position du secteur de l'énergie au Canada?

M. Poloz : Elle occupera une part plus réduite de l'économie que lors de son apogée. Bien entendu elle représentera toujours une part très significative de l'économie. Nous assisterons au mouvement inverse de ce qui s'est passé entre 2002 et 2014 lorsque nous avons perdu environ 10 000 entreprises dans l'économie hors ressources naturelles. En particulier dans le secteur manufacturier et dans l'exportation, 8 000 à 10 000 entreprises ont fermé — nous avons perdu beaucoup de capacité.

Actuellement, alors que la reprise économique se met en place, nous voyons que la reprise des exportations est très hésitante et très progressive, en partie à cause des dégâts essuyés durant cette période. C'est principalement un effet du dollar fort, qui indique au marché que cette activité est moins profitable que l'activité des ressources naturelles qui prenait place dans l'économie. Il y a eu un ajustement structurel de l'économie hors ressources naturelles vers l'économie des ressources alors que les gens allaient en Alberta, en Saskatchewan ou à Terre-Neuve-et-Labrador. C'est la première phase.

Madame Wilkins, voudriez-vous parler des perspectives?

Carolyn Wilkins, première sous-gouverneure, Banque du Canada : Nous sommes au moment le plus difficile. Au fur et à mesure que les travailleurs se tournent vers la partie de l'économie qui se développe — celle qui n'est pas basée sur les ressources naturelles —, les entreprises qui produisent, vendent et exportent davantage, à la fois au Canada et à l'international, commencent à embaucher plus de gens. Ces entreprises se trouvent aussi confrontées à la question de la capacité de production et elles doivent prendre des décisions sur la cible de leurs investissements. On assiste à cela en ce moment. On voit les investissements augmenter dans ce secteur. Il y a de nombreuses anecdotes. Nous avons discuté avec une entreprise de transport qui assiste à cela à cause du dollar et de la demande accrue aux États-Unis, ils doivent répondre à davantage de commandes pour de gros camions et du matériel de transport. Cela veut dire qu'ils doivent non seulement embaucher davantage, mais aussi qu'ils font des plans d'investissement concrets.

Nous n'en sommes qu'au début. Au cours de cette année, ces investissements devraient continuer à se développer et devraient être supérieurs aux pertes. Cela signifie que nous aurons plus de créations d'entreprises et plus de créations d'emploi. À terme, cela devrait s'ajouter au potentiel de croissance de l'économie. Cela devrait être l'effet de la phase de construction.

Nous sommes au milieu de ces phases. Nous devrions passer à une période plus positive au cours de l'année alors que nous progressons vers notre horizon prévisionnel.

Le sénateur Black : En espérant qu'il n'y ait pas d'autres trous d'air.

Ms. Wilkins: If there're no more bumps — that's always the case.

Mr. Poloz: It takes a long time. We estimate that it's a three-year period while the negatives are still ongoing in the background and the positives are emerging in the foreground. It could be longer than three years before we're settled at that new place where the energy sector will have shrunk relative to the total economy and the rest of the economy will have grown to fill that space.

The Chair: In the end, investments follow the money, right? If there isn't enough money in the resource industry, they're going to move to other industries where they can make more profit. We can't predict those changes. All we can do is follow them. It's very hard to influence them. We don't know what the price of oil or the price of the automobile will be. If we believe in a free market economy, we've just got to allow it to happen and try not to screw it up, so to speak.

Mr. Poloz: It may require more patience than we're used to because it's a very slow process. It's slow not only because it's real people that have to move or change their company, whatever, but also because of what we've been through. No one is sure if this is the real deal or if suddenly oil prices could rebound and we'll have to change our minds again. You don't want to be hasty about those things. It's strategic and it's real money at stake, so it's natural for it to take time.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Thank you, Mr. Governor and Ms. Wilkins. Like Senator Black, I thank you for all your work; we all benefit from the stability that it produces.

I would like to continue the discussion about the aspects that are good for exports, those related to a very low dollar. The last time you came here to meet with us, we spoke about them a little. We also were afraid about whether the positioning of our major export players is competitive enough. We are still also seeing some hesitation in terms of investment. According to your report, there has been an annual growth in exports of 3.6 per cent, which is not huge. Are you satisfied with those export results? This is the sector where we spend a lot in order to make up for the others. Are we competitive enough? Is it enough for Canada?

Mr. Poloz: As I mentioned, it is not an immediate decision. We lost a lot of companies when the dollar was very strong. The companies that remain do not perhaps have the ability to respond immediately to increases in demand.

Mme Wilkins : S'il n'y a pas de trous d'air, oui — c'est toujours comme cela.

M. Poloz : Cela prend beaucoup de temps. Nous estimons qu'il y a une période de trois ans pendant laquelle les conséquences négatives s'inscrivent en toile de fond tandis que les conséquences positives émergent au premier plan. Cela pourrait prendre plus de trois ans pour que nous soyons installés dans cette situation nouvelle : un secteur de l'énergie qui se sera réduit par rapport à l'économie dans son ensemble et le reste de l'économie qui se sera développée pour combler ce vide.

Le président : En fin de compte, les investissements suivent les capitaux, n'est-ce pas? S'il n'y a pas assez d'argent dans l'industrie des ressources naturelles, les investissements se reportent sur d'autres secteurs où ils seront plus profitables. Nous ne pouvons pas prédire ces changements. Nous ne pouvons que les suivre. Il est très difficile de les influencer. Nous ne savons pas ce que seront les cours du pétrole ou de l'automobile. Si nous croyons à une économie de libre marché, nous devons laisser faire et essayer de ne pas tout bousiller, si je puis dire.

M. Poloz : Cela nécessitera peut-être plus de patience que ce dont nous avons l'habitude, car c'est un processus très lent. C'est lent parce que non seulement il s'agit de vraies personnes qui doivent changer d'entreprise ou modifier leur propre entreprise et ainsi de suite, mais aussi à cause de ce que nous avons traversé. Personne ne sait si la situation est stabilisée ou si les prix du pétrole pourraient soudain rebondir et alors il nous faudra à nouveau changer de point de vue. Il ne faut pas se précipiter. Il s'agit de stratégie et d'argent, alors il est naturel que cela prenne du temps.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Merci, monsieur le gouverneur et madame Wilkins. Comme le sénateur Black, je vous remercie de votre bon travail et de la stabilité qui en découle, dont nous bénéficions tous.

J'aimerais poursuivre la discussion sur les aspects qui sont avantageux pour nos exportations et qui sont liés à un dollar très bas. La dernière fois que vous êtes venu nous rencontrer, nous en avons parlé un peu. Nous avions également une crainte à savoir si le positionnement de nos joueurs les plus importants dans le domaine de l'exportation est assez concurrentiel. On constate toujours également une hésitation du point de vue de l'investissement. Selon votre rapport, il y aurait une augmentation annuelle de 3,6 p. 100 des exportations, ce qui n'est pas énorme. Êtes-vous satisfait du résultat des exportations? C'est le secteur dans lequel on dépense beaucoup pour compenser les autres secteurs. Sommes-nous assez concurrentiels, est-ce suffisant pour le Canada?

M. Poloz : Comme je l'ai mentionné, ce n'est pas une décision immédiate. Nous avons perdu beaucoup d'entreprises pendant la période où le dollar était très fort. Les entreprises qui restent n'ont peut-être pas la capacité de répondre immédiatement aux augmentations de la demande.

At the same time, in the United States, the cycle was not an ordinary one. It was a cycle without investment. It was a recovery cycle for consumers in particular but not for investments. Like here, people are hesitant to invest. Investment is what intensifies trade between our two countries. Investment expenditures, in machinery and equipment between companies, are the most important aspect and they were missing in action. But they have just started.

So, as I told you, it will take some time. However, for the moment, we are satisfied. I feel that we have conservative forecasts and that is why, in the fourth quarter and in January, we were surprised at the increase in exports. We analyzed the details and it is probably temporary, but perhaps Ms. Wilkins will have something to add on the subject. Our forecasts are conservative because, in the past, exports have disappointed us several times. We were very encouraged, but our forecasts did not materialize.

Ms. Wilkins: We are certainly seeing some strength in exports and the increases in the number of products are still significant, but we have been disappointed before. Especially at the beginning of the year, there was a strong recovery for some products, but we believe that that is only temporary, such as for pharmaceutical products, to give you one example. However, the underlying trend is still satisfactory.

As the governor rightly said, our forecasts are careful, but we are seeing the reaction in demand in the United States and elsewhere, and we see the drop in the dollar. Those two forces are doing their job.

Senator Massicotte: I would like to change the subject. Mr. Governor, you have made very favourable comments about potential free-trade treaties. I assume that you were referring to the free-trade agreement with Europe and perhaps to the one that will be signed with Asia. Were your comments specifically about those agreements? Can we see in them your endorsement of those two agreements, when you say that they are good? Or are your comments more theoretical in nature in the sense that, as we are a country that depends on international trade, we must first fall in line, and second, if we are creating obstacles for our own companies, we must solve those problems, otherwise we will not be competitive in the short term? Can you provide some context for your comments about the two agreements that Canada is considering?

Mr. Poloz: I am not going to provide specific comments about the two agreements. Those two proposed agreements are very complex, but, in theoretical terms, they are both opportunities for us to lift barriers to growth, to broaden our overseas markets, and also to increase companies' opportunities for investment, in both directions.

En même temps, aux États-Unis, ce n'était pas un cycle ordinaire, c'était un cycle sans investissement. C'était un cycle de reprise pour les consommateurs, en particulier, mais pas pour les investissements. Comme ici, on voit une hésitation à investir. C'est l'investissement qui est très intensif pour l'échange entre les deux pays. Ce sont les dépenses d'investissement, en machinerie et en équipements entre les entreprises, qui sont l'aspect le plus important et qui manquaient à l'appel, mais elles viennent de commencer.

Alors, comme je vous l'ai dit, cela prendra un certain temps. Cependant, pour le moment, nous sommes satisfaits. Je pense que nous avons des prévisions conservatrices, et c'est pourquoi, pendant le quatrième trimestre et en janvier, nous avons eu une surprise quant à la hausse des exportations. Nous avons analysé les détails, et peut-être que Mme Wilkins aura quelque chose à ajouter à ce sujet, mais c'est probablement temporaire. Nos prévisions sont conservatrices, parce que par le passé, les exportations nous ont plusieurs fois déçus. Nous étions très encouragés, mais nos prévisions ne se sont pas concrétisées.

Mme Wilkins : Il est certain que l'on constate assez de force dans les exportations, et les gains sont tout de même importants pour le nombre de produits, mais nous avons déjà été déçus. Surtout, au début de l'année, il y a eu une forte reprise pour certains produits, mais nous croyons que ce n'est que temporaire, comme dans le cas des produits pharmaceutiques, pour donner un exemple. Cependant, la tendance sous-jacente est tout de même satisfaisante.

Nos prévisions, comme le gouverneur l'a bien dit, sont prudentes, mais nous constatons la réaction de la demande aux États-Unis et ailleurs, et la baisse du dollar. Ces deux forces font leur travail.

Le sénateur Massicotte : J'aimerais changer de sujet. Vous avez fait des commentaires, monsieur le gouverneur, très favorables quant aux traités potentiels de libre-échange. Je suppose que vous faites référence à l'entente de libre-échange avec l'Europe et peut-être à celle qui sera conclue avec l'Asie. Est-ce que vos commentaires portaient en particulier sur ces ententes? Peut-on y voir un cautionnement de votre part de ces deux ententes, pour dire qu'elles sont bonnes? Ou bien vos commentaires sont-ils plutôt théoriques, dans le sens où, comme nous sommes un pays qui dépend des échanges commerciaux internationaux, nous devons premièrement être conformes, et deuxièmement, si nous créons des obstacles pour nos propres entreprises, nous devons régler ces problèmes, car nous ne serions pas concurrentiels à court terme? Pouvez-vous mettre en perspective vos commentaires sur les deux ententes que le Canada envisage de conclure?

M. Poloz : Je ne vais pas offrir de commentaires spécifiques sur les deux ententes. Ces deux accords proposés sont très complexes, mais en termes théoriques, ce sont deux opportunités qui se présentent à nous de lever les barrières à la croissance, d'élargir nos marchés à l'étranger et d'accroître les occasions d'investissement pour les entreprises également, dans les deux sens.

We have a lot of evidence showing that agreements reached in the past have brought about growth here in Canada, and I see no reason to feel otherwise in these cases.

Senator Massicotte: I do not have to tell you that the economy is based in large part on trust. People must have trust in the banking system, the intermediate system, and the international system. We are discovering more and more — as we have seen in Panama recently — that people are using shelters, or countries where they can hide a part of their income, and it does a lot to undermine public trust. Questions are being asked about fairness, about what is right.

I know that you are involved with the OECD and other organizations. Are there steps that we must take or that we have already taken to solve this problem and to restore a sense of fairness for Canadians?

Mr. Poloz: I agree that this is a matter of trust in the system. Personally, I have no specific comment to make about it. The matter lies with the Department of Finance. It is something that I regret, and, as in the case of other problems in the financial sector, it is a matter of trust in the major players in economy. I hope that things will improve.

Senator Massicotte: We all remember the events of 2008; we discussed them a lot in 2009 with the previous governor. There was a major banking crisis in the United States that extended to Europe. At that time, it was clear that major changes needed to be made to the structure of the system, especially with that idea of "too big to fail." There was enormous pressure and a very strong will on the part of all governments and all central banks to do something and to force all those changes.

I know that there is an international organization and I believe that Mr. Carney is its president. A lot of progress has been made, but have we achieved the objective of change? Is it enough? My impression is that countries have less political will at the moment, because everyone really has other fish to fry. Is there still an appetite for other major changes?

Mr. Poloz: It is a very big project. Fortunately, Ms. Wilkins is our representative with Mr. Carney, and she will be able to tell you more about it.

Ms. Wilkins: It is true that, in 2008, there was a lot of will to learn lessons from the crisis and a huge amount of progress was made in several areas, such as with regard to equity and to having control of the banks' levers. That is one example. Other things have been done to improve the situation surrounding the idea of "too big to fail," not only inside the banking system, but also for other major financial organizations, like the insurance industry.

Nous avons beaucoup de preuves selon lesquelles les accords conclus par le passé ont favorisé la croissance ici, au Canada, et je ne vois aucune raison de penser autrement dans les cas présents.

Le sénateur Massicotte : Vous le savez mieux que moi, l'économie est basée pour une large part sur la confiance. Il faut que les gens aient confiance dans le système bancaire, dans le système intermédiaire, dans le système international. On a découvert que, de plus en plus — on l'a vu au Panama récemment—, il y a des gens qui se servent d'abris ou de pays où ils peuvent cacher une portion de leur revenu, et cela nuit beaucoup à la confiance du public. Il y a un questionnement sur le plan de l'équité, de ce qui est juste.

Je sais que vous êtes impliqué avec l'OCDE et d'autres organismes. Y a-t-il des mesures que nous devons prendre ou que nous avons déjà prises pour régler ce problème et pour restaurer un sens de l'équité pour les Canadiens et Canadiennes?

M. Poloz : Je suis d'accord pour dire qu'il s'agit d'une question de confiance envers le système. Personnellement, je n'ai pas de commentaire précis à faire à ce sujet. Cette question relève du ministère des Finances. C'est quelque chose que je regrette, et comme dans le cas des autres problèmes du secteur financier, il s'agit d'une question de confiance à l'égard des grands acteurs de l'économie, et j'espère qu'il y aura des améliorations.

Le sénateur Massicotte : On se souvient des événements de 2008, dont on a beaucoup parlé en 2009 avec l'ancien gouverneur. Il y a eu une crise bancaire majeure aux États-Unis, qui s'est étendue à l'Europe. À ce moment-là, il était clair qu'il fallait apporter des changements majeurs à la structure du système, notamment à cette notion de « trop gros pour faire faillite ». Il y avait une pression énorme et une volonté très forte de tous les gouvernements et de toutes les banques centrales d'y arriver et de forcer tous ces changements.

Je sais qu'il y a un organisme international, et je crois que c'est M. Carney qui le préside. On a fait beaucoup de progrès, mais a-t-on atteint l'objectif de changement? Est-ce adéquat? J'ai l'impression que la volonté politique des pays est moindre en ce moment, car on a effectivement d'autres chats à fouetter. Est-on toujours favorable à d'autres changements majeurs?

M. Poloz : C'est un très grand projet. Heureusement, Mme Wilkins nous représente avec M. Carney, et elle pourra vous en dire davantage à ce sujet.

Mme Wilkins : Il est vrai que, en 2008, il y avait beaucoup de volonté de tirer des leçons de la crise, et on a fait énormément de progrès dans plusieurs domaines, comme dans le domaine des fonds propres, le contrôle sur les leviers pour les banques. C'est un exemple. Il y a d'autres facteurs pour améliorer la situation relativement à la notion de « trop gros pour faire faillite », non seulement au sein du système bancaire, mais aussi pour d'autres organismes financiers importants, comme le domaine des assurances.

Work has also been done on the parallel banking system, that is on financial activities that go on outside the banking system. I think that a number of initiatives have been implemented that go to the roots of the matter, and the G20 leaders were in agreement.

What remains to be done is to ensure that countries adopt all the measures that have been put in place internationally. We have an agreement to implement a number of measures, and we must make sure that all countries follow them.

In Canada, we have implemented almost all the measures I mentioned. Some are still not done, but we are in the process of implementing them at the moment. So, in my opinion, the financial system is in a better position than it was before the crisis. We cannot say that there will never be another crisis, but Canada is better positioned today than it was beforehand.

[*English*]

Senator Wallin: Thank you both for being here. You are cautious about improved growth profiles. Nevertheless, you've said that is what's on the horizon. When you look at the difference between direct investment or increased exports that you've been talking about versus a rather major spending plan like $120 billion on infrastructure, do you value those kinds of investments differently depending on the nature of the investment? Inside that frame, do you value social infrastructure, if I can use that phrase, differently than the more traditional roads and bridges?

Mr. Poloz: Infrastructure investment is modelled pretty well the same as private sector investment in terms of impact on the economy. A government infrastructure program is what we call exogenous to the system. It comes from the outside, so it's additional, and that's why we give rise to these questions about multipliers and whether you get more than a dollar's worth of economic activity from each dollar spent. Generally economists would agree that you do.

Investment in the private sector is the opposite. It's an endogenous process that comes from seeing higher demand and more exports. Perhaps a lower dollar helps or perhaps a higher dollar helps; it depends on the company. That kind of process of investment then expands the capacity of the economy.

You can have a wide range of types of infrastructure, but the essence is that you can link the investment to the future potential growth of the economy. I mentioned in my opening remarks that we think Canada's potential growth rate has been slowing because

On a aussi travaillé sur le système bancaire en parallèle, c'est-à-dire sur les activités financières qui se font à l'extérieur du système bancaire. Je crois qu'on a mené à bien beaucoup d'initiatives qui sont allées au fond de la question, avec lesquelles les chefs du G20 étaient d'accord.

Ce qui reste encore à faire, c'est de s'assurer que les pays appliqueront toutes les mesures qui ont été mises en place à l'échelle internationale. On conclut un accord pour mettre en œuvre un certain nombre de mesures, et il faut s'assurer que tous les pays les suivent.

En ce qui concerne le Canada, nous avions mis en œuvre presque toutes les mesures que j'ai mentionnées. Certaines ne sont pas encore faites, mais elles sont en train d'être mises en œuvre en ce moment. Je trouve donc que le système financier est en meilleure posture qu'il ne l'était avant la crise. On ne peut pas dire qu'il n'y aura jamais une autre crise, mais le Canada est mieux positionné aujourd'hui qu'il ne l'était auparavant à ce chapitre.

[*Traduction*]

La sénatrice Wallin : Merci à tous les deux d'être parmi nous aujourd'hui. Vous êtes prudents vis-à-vis de l'amélioration des profils de croissance. Néanmoins, vous avez déclaré que c'est ce qui se profile à l'horizon. Lorsque vous prenez les investissements directs ou l'augmentation des exportations dont vous avez parlé et que vous les comparez à un plan de dépenses assez majeur de 120 milliards de dollars dans les infrastructures, est-ce que vous avez une appréciation différente de ce genre d'investissements selon leur nature? Dans ce cadre, avez-vous une appréciation différente de l'infrastructure sociale, si je puis utiliser cette expression, et des investissements plus traditionnels dans les routes et les ponts?

M. Poloz : Les investissements dans l'infrastructure sont modélisés plus ou moins de la même manière que les investissements du secteur privé en matière d'impact sur l'économie. Nous considérons qu'un programme d'infrastructure gouvernemental est exogène par rapport au système. Cela vient de l'extérieur donc cela s'ajoute et c'est pour cela que nous posons ces questions sur les facteurs multiplicateurs pour savoir si un dollar dépensé peut générer plus qu'un dollar d'activité économique. En général, les économistes s'accordent à dire que c'est le cas.

Pour les investissements dans le secteur privé, c'est le contraire. C'est un processus endogène qui vient de l'augmentation de la demande et des exportations. Peut-être qu'un dollar plus bas ou plus haut favorise ce mécanisme; cela dépend de l'entreprise. Ce type de processus d'investissement augmente la capacité de l'économie.

Il existe une vaste typologie d'infrastructures, mais l'essentiel c'est que vous pouvez lier l'investissement au potentiel de croissance futur de l'économie. Lors de mes remarques préliminaires, j'ai dit que nous pensions que le taux de

of slowing labour force growth, and productivity has been relatively slow, and now we have the shock to investment in the energy sector, so it's down to 1.5 per cent. That's our speed limit.

We have excess capacity in level terms so we can exceed that speed limit for probably a couple of years, which is what we have in our forecast. Furthermore, along the way, we expect investment in the non-energy sector to pick up quite a bit and add to the capacity so that you can grow into it. This stretches out the period during which you can have noninflationary growth, but that's all to be seen. Anything that raises that potential growth line from 1.5 per cent to 1.6 per cent or 1.7 per cent every year for a generation is real progress.

Anything that can boost productivity like that is good. What defines an "investment infrastructure" to me: Does it add to that potential growth for the economy? If it were a bridge in Montreal, it would help people get to work and reduce their travel costs. That's the efficiency, so there you are, and high-speed rail and these kinds of things are the same.

You asked about social infrastructure. Of course, as you go down the spectrum, it gets a little less concrete. Take day care centres. A wider availability of day care makes it easier for people to participate in the workforce, perhaps sooner after they have a family or at the same time, and truly adds to the potential economic growth because labour force participation is our biggest roadblock from here.

As an aside, there are about 120,000 people between the ages of 15 and 25 who have withdrawn from the workforce because they were discouraged. We know they did not take early retirement. We believe that, over the next two years, they could re-enter the workforce. At the rate we generate jobs, that's another whole year's worth of growth potential there but untapped at this time.

Senator Wallin: Some of this investment might encourage that.

Mr. Poloz: Exactly. All those things can be facilitators, just as a trade deal could be a facilitator, or an interprovincial trade deal. Those kinds of things can add to the efficiency of the economy and give us that extra tenth or two-tenths or three-tenths on growth every year from now until kingdom come. That's possible.

Senator Wallin: The same would apply to cyber infrastructure.

Mr. Poloz: Yes. Cyber is a special case, I would say. It's this unimaginable or unmeasurable threat. Companies, governments and everybody is investing in protecting themselves against cyber. If there weren't a cyber threat, all that would be available for

croissance potentiel du Canada avait baissé à cause du ralentissement de la croissance de la population active et de la croissance de la productivité et maintenant que nous avons le choc de l'investissement dans le secteur de l'énergie, nous sommes descendus à 1,5 p. 100. C'est notre limite de vitesse.

Nous avons un excès de capacité donc nous risquons de franchir cette limite de vitesse probablement pendant deux ans, ce qui correspond à nos prévisions. De plus, nous nous attendons à une nette reprise des investissements dans l'économie hors ressources naturelles ce qui augmentera la capacité et les possibilités de croissance. Cela allonge la période durant laquelle vous pouvez avoir une croissance non inflationniste, mais c'est à voir. Tout ce qui pourra augmenter cette croissance potentielle de 1,5 p. 100 à 1,6 p. 100 ou 1,7 p. 100 tous les ans pendant une génération constitue un réel progrès.

Tout ce qui pourra doper la productivité de cette manière est une bonne chose. Voici comment se définit d'après moi un « investissement dans l'infrastructure » : est-ce que cela s'ajoute au potentiel de croissance de l'économie? S'il s'agit d'un pont à Montréal, cela aiderait les gens à se rendre au travail et réduirait leurs coûts de transport. C'est efficace, voilà, il en va de même pour les trains à grande vitesse et ce genre de choses.

Vous avez évoqué les infrastructures sociales. Bien entendu, si l'on va dans le détail cela devient un peu moins concret. Prenez les centres de la petite enfance. Une plus grande offre de centres facilite l'intégration des personnes dans la population active, peut-être plus tôt après avoir fondé une famille ou en même temps, et cela augmente vraiment le potentiel de croissance, car l'intégration dans la population active constitue notre blocage le plus important.

Par ailleurs, il y a environ 120 000 personnes entre 15 et 25 ans qui sont sorties de la population active parce qu'elles étaient découragées. Nous savons qu'elles n'ont pas pris une retraite anticipée. Nous pensons qu'au cours des deux prochaines années, ces personnes pourraient réintégrer la population active. Au rythme auquel nous créons des emplois, il y a là une autre année complète de potentiel de croissance qui est encore inexploitée.

La sénatrice Wallin : Une partie de ces investissements pourrait encourager cela.

M. Poloz : Exactement. Toutes ces choses peuvent être des catalyseurs, tout comme un accord commercial pourrait l'être ou un accord commercial interprovincial. Ce genre de choses peut augmenter l'efficacité de l'économie et nous donner ce dixième ou ces deux dixièmes ou ces trois dixièmes de points de croissance chaque année pendant très longtemps. C'est possible.

La sénatrice Wallin : La même chose s'applique à la cyberinfrastructure.

M. Poloz : Oui. C'est un cas particulier, à mon avis. C'est cette menace inimaginable et incommensurable. Les entreprises, les gouvernements et tout un chacun investit pour se protéger des cybermenaces. S'il n'y avait pas de cybermenaces, tous ces

better things. So it's a bit like defence in general. It should be thought of in the same way as you think of national defence — a kind of common threat that reduces everything from what it could be. If it's done well, it can be a liberator.

Senator Wallin: On this same theme, and this is a bit off the wall, I guess, but I want to see where your thinking is and what kind of research you are doing. I was just reading a review of a book by Don Tapscott. I'm sure you know he has done some stuff on the Internet over the years. He has a book coming out now called *Blockchain Revolution*, which is about the value of bitcoin and how it's changing everything. This is about to be launched. Where is your thinking on all this stuff? Are you doing much of it at the bank?

Mr. Poloz: We certainly have our eye on that, and so much so that I have sitting beside me a globally recognized expert. Ms. Wilkins chaired that whole thing in Washington because she's recognized among her peers. I'll ask her to talk about it.

Ms. Wilkins: I know the Tapscotts. In fact, I spoke with them as they were writing the book. I think it's a great initiative.

We are looking at that, and we're not the only central bank doing so. The technology is interesting to central banks for a couple of reasons. First, we oversee payment clearing and settlement systems as one of our legislative responsibilities. Those are the kinds of systems that might employ that kind of technology. If they are going to employ it, we want to understand it. We participate in those systems as well. If those are the kinds of options that people are thinking about, we might need to participate in them, and so we also need to understand them.

More generally, if anybody's following this, they'll see that the potential applications of blockchain technology are not only the payment systems or E-money like bitcoin, which I know this group has studied, but also many other things like smart contracts and digital identities — things that can potentially rewire the financial system in ways that liberate what could be big efficiency gains.

At the same time, we know that whenever we have innovation, it sometimes creates new risks and new challenges for the institutions that participate, so we have a broader financial stability angle with that too, which means that we have a research program, which you asked about. We have a fairly extensive research program on E-money. If anybody is interested, we have a page on our website that contains all our research when it's done. We are also looking at other aspects of FINTRAC related to peer-to-peer lending, although that might be a smaller part of our research portfolio.

Senator Wallin: It's shared economy.

investissements seraient disponibles pour autre chose de meilleur. Donc, c'est un peu comme la défense en général. On devrait y penser de la même façon que l'on pense la défense nationale — une sorte de menace générale qui amoindrit tout. Si c'est bien fait, cela peut être libératoire.

La sénatrice Wallin : Sur le même thème, c'est un peu hors sujet, je pense, mais je voudrais connaître votre sentiment et savoir quelles recherches vous menez. Je lisais récemment une critique d'un livre de Don Tapscott. Je suis certain que vous connaissez son travail sur Internet ces dernières années. Il vient de sortir un livre intitulé *Blockchain Revolution,* sur la valeur des bitcoins et la manière dont cette monnaie change tout. C'est sur le point de commencer. Que pensez-vous de tout cela? Est-ce que vous en faites à la banque?

M. Poloz : Il est clair que nous observons cela de près, à tel point qu'une experte mondialement reconnue se tient à mes côtés. Mme Wilkins a présidé tout cela à Washington, car elle est reconnue par ses pairs. Je vais lui passer la parole.

Mme Wilkins : Je connais les Tapscott. Pour tout dire je leur ai parlé pendant qu'ils écrivaient leur livre. Je trouve que c'est une très bonne initiative.

Nous travaillons là-dessus et nous ne sommes pas la seule banque centrale à le faire. Cette technologie intéresse les banques centrales pour plusieurs raisons. Tout d'abord nous surveillons les systèmes de compensation et de paiement, c'est l'une de nos responsabilités légales. Ce sont des systèmes qui sont susceptibles d'utiliser ce type de technologie. S'ils les utilisent, nous devons pouvoir les comprendre. Nous participons également à ces systèmes. Si les gens envisagent d'utiliser ce genre de choses, il nous faut peut-être y participer et nous avons besoin de les comprendre.

Plus généralement, quiconque suit cela verra que les applications potentielles des technologies en chaînes de blocs dépassent les systèmes de paiement ou de monnaie virtuelle comme les bitcoins, je sais que ce groupe les a étudiés, cela permet aussi de nombreuses autres choses comme les contrats intelligents et les identités digitales — des choses qui peuvent potentiellement modifier le système financier d'une manière qui pourrait libérer de gros gains d'efficacité.

En même temps, nous savons qu'à chaque fois qu'il y a des innovations, il peut y avoir de nouveaux risques et de nouveaux défis pour les institutions qui y participent, nous avons donc également un biais plus large de stabilité financière, ce qui veut dire que nous avons un programme de recherche, c'était l'objet de votre question. Nous avons un programme de recherche assez étendu sur la monnaie virtuelle. Pour ceux que cela intéresse, il y a une page sur notre site Internet qui regroupe tout ce travail de recherche au fur et à mesure. Nous examinons aussi d'autres aspects des prêts entre particuliers liés au CANAFE, même s'il s'agit d'une partie plus restreinte de nos recherches.

La sénatrice Wallin : C'est de l'économie collaborative.

Ms. Wilkins: All that shared economy is very interesting to central banks. We are also working internationally. This is a global technology, in a sense, as it can be applied everywhere. A lot of international groups are looking at it, including the Financial Stability Board. I'm part of a group doing some of that, so we're quite involved.

Senator Wallin: It's reassuring, thank you.

The Chair: To remind people who may be listening on the Internet, our Banking Committee did a study on bitcoin. The report is called *Digital Currency: You Can't Flip This Coin!*, authored by Senator Ringuette. Anybody who wants to have a read, just go to our website.

Senator Tannas: Welcome, and thank you for being here. I want to learn from you a little about household debt and the way in which you look at those numbers. Could you give us your view on sensitivity in terms of it reducing because this is the moment when consumers decide they're going to tackle household debt? What does it do for the economy? Is there kind of a correlation between $1,000 of average debt and some micro-point in the economy? Is it a significant issue?

Also, when are consumers looking at other economies, and when are consumers typically motivated? Everybody would like it if consumers got motivated when the economy is ripping, but I don't know if that's the case. They may wait until things are either in fragile recovery or in slow growth, and that's where the catalyst happens. Maybe you could comment on that. What are the specific markers, if there are any, that would begin to tell you that we're headed into a spot where maybe the consumer is going to decide they need to tackle that?

Mr. Poloz: That's an interesting question. First, it's very hard to compare these debt levels through time for the reasons we were just talking about — how much our financial system has changed. It is much easier these days for people basically to manage their balance sheets. That's part of the financial innovation we've gone through. Long past are the days when you needed to wait for an hour in the bank to request a loan and all that. Today, you've got it in front of you. You can self-serve. Behind all that have been similar advances in the way that banks manage all of that. It is not a free-for-all but rather a well-controlled environment.

I don't like to compare across time and say, "My goodness, 165 per cent of income is the debt level we have right now. Look how much that's gone up since 10 or 20 years ago." You can say that, but how much of that is because it's become more possible for people to choose their own level of indebtedness, and how much of it is something that we should be concerned about?

One way to check that is to talk to the people who are actually making those loans. They have strengthened their lending standards throughout this piece, quite in contrast to the kinds

Mme Wilkins : Toute cette économie collaborative est très intéressante pour les banques centrales. Nous travaillons aussi au niveau international. C'est une technologie globale, en un sens, car elle peut être appliquée partout. Beaucoup de groupes internationaux s'y intéressent y compris le Conseil de stabilité financière. Je fais partie d'un groupe qui travaille là-dessus alors nous sommes assez impliqués.

La sénatrice Wallin : C'est rassurant, merci.

Le président : Je rappelle aux personnes qui nous écoutent sur Internet que notre comité a réalisé une étude sur les bitcoins. Le rapport s'intitule *Les crypto-monnaies : pile ou face?*, rédigé par la sénatrice Ringuette. Pour le lire, il suffit de se rendre sur notre site Internet.

Le sénateur Tannas : Bienvenue, et merci d'être parmi nous. Je voudrais que vous m'en disiez plus sur l'endettement des ménages et la manière dont vous le mesurez. Pourriez-vous nous donner votre point de vue sur la sensibilité de sa diminution dans la mesure où les consommateurs décident que c'est le moment de s'attaquer à la dette des ménages? Quel est l'effet sur l'économie? Existe-t-il une corrélation entre une dette supérieure ou égale à 1 000 $ et des indicateurs économiques? Est-ce un enjeu significatif?

Par ailleurs, quand est-ce que les consommateurs se tournent vers d'autres économies et quand sont-ils typiquement motivés? Tout le monde serait ravi si les consommateurs étaient motivés lorsque l'économie patine, mais je ne sais pas si c'est le cas. Il se peut qu'ils attendent soit un redémarrage fragile soit une croissance lente, c'est alors que ça se catalyse. J'aimerais avoir votre avis là-dessus. Quels sont les marqueurs spécifiques, s'il en existe, qui vous indiqueraient que l'on se dirige vers un moment où le consommateur va se décider à s'attaquer à cela?

M. Poloz : C'est une question intéressante. Tout d'abord il est très difficile de comparer ces niveaux d'endettement dans le temps pour les raisons que nous venons d'évoquer — le changement profond de notre système financier. Il est beaucoup plus facile pour les gens d'équilibrer leurs bilans de nos jours. Cela fait partie de l'innovation financière que nous avons vécue. Il est révolu le temps où il fallait attendre pendant une heure à la banque pour demander un prêt et tout cela. Aujourd'hui vous l'avez devant vous. Vous pouvez vous servir. Derrière tout cela il y a eu des avances similaires dans la manière dont les banques gèrent les choses. Il ne s'agit pas d'un environnement libre, mais plutôt d'un environnent bien contrôlé.

Je n'aime pas comparer les époques et dire : « Mon Dieu, notre niveau actuel de la dette représente 165 p. 100 du revenu. Regardez comme cela a augmenté ces 10 ou 20 dernières années. » On peut dire cela, mais dans quelle mesure est-ce lié au fait que les gens peuvent plus facilement choisir leur propre niveau d'endettement et dans quelle mesure est-ce une chose dont nous devons nous préoccuper?

On peut notamment s'en assurer en parlant aux gens qui contractent ces emprunts. Ils ont renforcé leurs normes en matière de prêt avec cet acte, ce qui diffère nettement des comportements

of behaviour we saw leading up to the U.S. financial crisis. I can say clearly that we have none of the kinds of behaviours that gave rise to that. Nowadays, central banks and regulatory authorities, of course, are much more alert to that. We've made the regulatory changes that Ms. Wilkins was talking about. As well, we've enhanced our surveillance in almost every respect. We put out our *Financial System Review* twice a year. The central banks all have those and they look carefully at them. All that has come around to a better place.

Part of our outlook is exactly what you're envisioning: For the last six or seven years, the economy has been supported primarily by private sector spending, of course, in response to really low interest rates. Central banks lower interest rates because they're hoping to boost the economy, and that means somebody borrows who wasn't planning to borrow. In every business cycle, you have this. People borrow earlier than they thought they would or more than they thought they would, and that gives the economy its lift. We never worry too much on the other side because the economy recovers and then things go back to normal and the person who bought a house a year early doesn't buy it a year later because they already bought it, so things work out over the cycle.

This is the first time we've had such a protracted period of time when this has been true. We've begun to notice the accumulation of those behaviours, and they're of concern. We've been highlighting them for some time in our *Financial System Review*. We know so much about it because we're studying it carefully.

Our base case is the following: Now that the export sector is getting traction and we'll soon begin to invest in creating new jobs, two things will happen:

First, the economy recovers, and that brings the level of income up to meet this higher level of debt. That's an important thing. We call it a soft landing, not because something is coming down but because the land is coming up to meet us.

Second, the household sector will moderate its behaviour and the savings rate will be higher. Of course, that's partly because they've done so much spending in the past — the houses and cars have been bought. As we go forward, the housing sector won't have a problem with that because all these new jobs will be created and new people will want to buy homes and cars.

The stock of debt — the overhang of what has occurred — will become more natural relative to the level of the economy, and its rate of growth will be slowing relative to the economy. As that happens, those debt ratios will peak, sustain and probably decline gently through time. That's the dynamic that we envision.

qui ont abouti à la crise financière aux États-Unis. Je peux clairement dire que nous n'avons aucun des comportements qui ont abouti à cette crise. De nos jours, les banques centrales et les autorités de régulation, bien sûr, surveillent cela de beaucoup plus près. Nous avons effectué les changements réglementaires dont parlait Mme Wilkins. De plus, nous avons amélioré notre surveillance dans quasiment tous les domaines. Nous publions notre *Revue du système financier* deux fois par an. Les banques centrales ont toutes les leurs et les étudient avec soin. L'amélioration est générale.

Une partie de nos prévisions correspond exactement à ce que vous envisagez : ces six ou sept dernières années, l'économie a été principalement soutenue par les dépenses du secteur privé, bien sûr, en réponse à des taux d'intérêt très bas. Les banques centrales abaissent les taux d'intérêt parce qu'elles espèrent doper l'économie et cela signifie que des gens qui n'avaient pas l'intention d'emprunter le font quand même. Dans tous les cycles d'affaires, vous avez ce phénomène. Les gens empruntent plus tôt ou davantage que ce qu'ils avaient prévu et cela soutient l'économie. On ne se préoccupe jamais trop de l'autre versant des choses parce que l'économie se redresse et la situation redevient normale et la personne qui a acheté une maison un an plus tôt ne l'achète pas l'année suivante parce qu'elle l'a déjà achetée, donc les choses s'équilibrent au cours du cycle.

C'est la première fois que nous traversons une période de ce type qui dure aussi longtemps. Nous avons commencé à remarquer l'accumulation de ces comportements et c'est préoccupant. Cela fait quelque temps que nous les signalons dans notre *Revue du système financier*. Nous connaissons bien le phénomène parce que nous l'étudions attentivement.

Nous partons du constat suivant : maintenant que le secteur des exportations est soutenu et que nous allons bientôt commencer à investir dans la création de nouveaux emplois, deux choses vont se produire.

D'abord l'économie va se redresser et cela va augmenter le niveau de revenus pour compenser cet endettement plus élevé. C'est quelque chose d'important. Nous appelons cela un atterrissage en douceur, non pas parce que nous descendons, mais parce que le sol s'élève pour venir à notre rencontre.

Ensuite, le secteur des ménages va modérer son comportement et le taux d'épargne va augmenter. Bien entendu, c'est en partie parce que les ménages ont déjà beaucoup dépensé — ils ont acheté les maisons et les voitures. Alors que nous avancerons, le secteur du logement n'en souffrira pas grâce à tous les nouveaux emplois créés et à tous ces gens qui voudront acheter des maisons et des voitures.

La dette — l'excédent de ce qui s'est passé — s'ajustera mieux au niveau de l'économie et son taux de croissance ralentira en fonction de l'économie. Pendant que cela se produit, les taux d'endettement atteindront un maximum, se stabiliseront et déclineront sans doute doucement avec le temps. Voilà la dynamique que nous prévoyons.

The markers would be, well, that's our story, and we check it basically every week: How are the data shaping up? Of course, in the *Monetary Policy Report*, there's a quarterly, fulsome checkup. It says this is what's happening, and it's what we said or it's less than we thought or it's more. That's exactly how we do it.

Senator Tannas: We're getting close to negative interest rates now at 0.5 per cent. What's your view on this? Is a half point from 1 per cent to 0.5 per cent equal in its impact from 0 per cent to -0.5 per cent? If you've got any narrative or education you want to give us on negative interest rates and the view, it would be appreciated.

Mr. Poloz: The quick answer to your question is no, they aren't equal. Moving interest rates from 2 per cent to 1.5 per cent has a larger impact than moving them from 0.5 per cent to 0 per cent and so on moving into negative territory. It's precisely for the reasons we just laid out: While there's always some extra folks out there that are kind of interested in buying a house and if the deal becomes irresistible you will prompt a response in the economy, that effect gets smaller when you've already prompted so many to do so. It therefore becomes more marginal. Some people have said it's a bit like pushing on a string, which is a bit too extreme because it still has an effect. We've seen it working in certain countries.

In 2008, we laid out our unconventional tool kit in case we needed it. In that tool kit, we thought that the interest rates would bottom out at 0.25 per cent, which is the lowest we ever went. Experience in other countries that had more difficult situations than ours showed that negative interest rates can actually function and markets continue to work. There are distortions in it, so you don't like it to be for a long time, and whatever power they have, they probably lose it the longer they're there because the system will adapt to it and so on.

That's exactly the setting described in Keynes' *General Theory of Employment, Interest and Money* in the mid-1930s when we were in a depression. All of our economics textbooks describe that situation as one where monetary policy has only moderate or minimal effects and actually fiscal policy is at its most powerful. As we go into a situation that is more normal, some of the power of fiscal policy disappears because interest rates rise and exchange rates rise while the fiscal action is working its way through the economy. In this situation with the excess capacity, that doesn't happen.

You have this question about mix, and it's exactly why the IMF is suggesting a better mix for policy is one in which you're not putting all the onus on monetary policy and putting a bit more onus on fiscal policy.

Les marqueurs seraient... eh bien, c'est là toute notre réalité et nous vérifions la situation chaque semaine pour connaître l'évolution des données. Bien sûr, dans le *Rapport sur la politique monétaire*, il y a une vérification trimestrielle complète. Cette vérification nous dit : voici ce qui se produit et c'est ce que nous avions prévu ou c'est plus ou c'est moins. Voilà exactement la manière dont nous procédons.

Le sénateur Tannas : Nous approchons de taux d'intérêt négatif avec 0,5 p. 100 actuellement. Qu'en pensez-vous? Est-ce qu'un demi-point de 1 p. 100 à 0,5 p. 100 a le même impact que 0 p. 100 à moins 0,5 p. 100? Si vous pouvez nous donner des explications ou de l'information instructive sur les taux d'intérêt négatifs, ce serait bien.

M. Poloz : La réponse en bref est non, ce n'est pas la même chose. Qu'un taux d'intérêt passe de 2 à 1,5 p. 100 a plus d'impact que de 0,5 à 0 p. 100 et moins jusque dans les valeurs négatives. C'est précisément pour les raisons que nous venons d'expliquer : il y a toujours des gens prêts à acheter une maison, et, si la transaction devient irrésistible, il y aura une réponse rapide dans l'économie, mais l'effet devient moindre quand beaucoup de gens ont déjà réagi. Cela devient marginal. Certains disent que c'est comme tirer sur un élastique, ce qui est un peu excessif, car il y a encore un effet. On a vu cela à l'œuvre dans certains pays.

En 2008, nous avons présenté notre boîte à outils non conventionnelle au cas où nous en aurions besoin. Nous pensions que les taux d'intérêt ne descendraient pas sous 0,25 p. 100, soit le taux le plus bas jamais atteint. Dans d'autres pays où la situation a été plus difficile que chez nous, l'expérience montre que les taux d'intérêt négatifs peuvent effectivement fonctionner et que les marchés continuent d'évoluer. Cela crée des distorsions, donc il ne faut pas que cela dure longtemps. Et, quel que soit l'effet obtenu, il ne durera probablement pas parce que le système va s'y adapter, et cetera.

C'est exactement la situation décrite dans *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, ouvrage publié dans les années 1930 au beau milieu de la Grande Crise. Tous nos manuels d'économie expliquent que, dans cette situation, la politique monétaire n'a que des effets modérés ou minimes et que c'est la politique budgétaire qui est le plus efficace. À mesure que nous revenons à une situation plus normale, une partie de l'efficacité de la politique budgétaire disparaît parce que les taux d'intérêt augmentent et que les taux de change augmentent aussi alors que les mesures budgétaires font leur chemin dans l'économie. Dans ce cas-ci, compte tenu de la capacité excédentaire, cela ne se produit pas.

Il y a la question du mélange, et c'est exactement pour cela que le FMI estime que le meilleur mélange de politiques consiste à ne pas accorder toute l'importance à la politique monétaire et à en donner un peu plus à la politique budgétaire.

[*Translation*]

Senator Bellemare: My next question comes with a short preamble. I find that the picture you have just painted is a little depressing, in the sense that I have children entering the labour market and I wonder what the future holds for them. They often ask me for advice.

Economically, we do not have the internally generated forces that stimulate the economy. Exports will perhaps be able to stimulate the economy, but we do not know when. The same goes for private investment. Consumers are in a lot of debt and we cannot get the economy going again on the backs of taxpayers.

So that all leads us to consider public investment and tax policy. In Canada, we are looking at federal expenditures on infrastructure to the tune of $120 billion over 10 years. That may seem like a huge amount of money, but in reality, we do not have an envelope that big. The forecasts show that growth will be quite slow in the coming years.

As well, provincial governments are in somewhat of a tough situation. They have to take decisive action to balance their budgets. That is far from being a stimulus to the economy in a situation where the global economy is not moving. We have an urgent need for public investment, especially for our public infrastructures, the north, our schools and our hospitals. I am aware that monetary policy cannot do a great deal anymore, but is there a way we could look at possible measures that would help provinces to fund public infrastructure projects?

I am trying to open up this discussion in order to get some creative answers. Provinces do not have the same means of paying for their expenditures as the federal government does. If they go to the markets, with their financial records, they can be downgraded, their interest rates go up, and so on. It is a vicious circle. Are there any initiatives that could be proposed to encourage provincial governments to participate in public investment and infrastructure costs to a greater extent? Could the Bank of Canada play any stimulating role in this regard?

Mr. Poloz: Regrettably, no. You are right, the situation is difficult all over the world. The potential global growth rate has dropped and it will continue to drop for the reasons that I previously mentioned, especially the slowdown in employment. First of all, we have to reduce our expectations, because the future outlook is less positive than in the last 50 years. We have to adjust. Today, if the rate of growth were 2 per cent, it would be a good level. In the past, that rate would have been seen as disappointing.

At the moment, we have targeted all the efforts we can to other initiatives. We have to focus our efforts on tax initiatives. The change in fiscal policy must be seen as an investment, not a cost. It is an investment that helps to increase the trend in the rate of growth, which stimulates our productivity. The International Monetary Fund and the G20 have stressed the importance of

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Ma prochaine question comporte un court préambule. Je trouve que vous venez de faire un constat plutôt déprimant, en ce sens que j'ai des enfants qui intègrent le marché du travail, et je me demande ce que l'avenir leur réserve. Ils me demandent parfois des conseils.

D'un point de vue économique, nous ne disposons pas de forces endogènes pour stimuler l'économie. Les exportations pourront peut-être stimuler l'économie, mais on ignore à quel moment. Il en est de même pour les investissements privés. Les consommateurs sont endettés et on ne peut pas redémarrer l'économie sur le dos des contribuables.

Donc, tout cela nous amène à aborder les investissements publics et la politique fiscale. Au Canada, on prévoit des dépenses en infrastructure à l'échelon fédéral, soit 120 milliards de dollars sur 10 ans. Ce budget peut paraître énorme, mais en réalité, on ne dispose pas d'une si grande enveloppe. Selon les prévisions, la croissance sera assez faible au cours des prochaines années.

En outre, les gouvernements provinciaux sont un peu pris à la gorge. Ils doivent prendre des mesures vigoureuses pour équilibrer leur budget. Cette situation est loin de stimuler l'économie dans un contexte où l'économie mondiale est au fixe. Nos besoins sont criants sur le plan des investissements publics, notamment en ce qui concerne nos infrastructures publiques, le Grand Nord, nos écoles et nos hôpitaux. Je suis consciente que la politique monétaire ne peut plus faire grand-chose, mais pourrait-on envisager l'adoption de mesures pour aider les provinces à financer des projets d'infrastructure publique?

J'essaie de nourrir la discussion afin d'obtenir des réponses créatives. Contrairement au gouvernement fédéral, les provinces n'ont pas toutes les mêmes moyens de financer leurs dépenses. Elles vont sur les marchée, et avec leurs bilans financiers, elles peuvent être décotées, leurs taux d'intérêt augmentent, et cetera. C'est un cercle vicieux. Y a-t-il des initiatives qu'on pourrait proposer afin d'encourager les gouvernements provinciaux à participer davantage à l'investissement public et aux dépenses d'infrastructure? La Banque du Canada pourrait-elle jouer un rôle moteur à ce chapitre?

M. Poloz : Je regrette, mais non. Vous avez raison, c'est une situation difficile à l'échelle mondiale. Le taux de croissance potentielle dans le monde a diminué et il continuera de baisser pour les raisons que j'ai déjà mentionnées, notamment le ralentissement de la main-d'œuvre. Tout d'abord, il faut réduire nos attentes, parce que les perspectives d'avenir sont moins positives que celles des 50 dernières années. Il faut s'ajuster. Aujourd'hui, si le taux de croissance était de 2 p. 100, ce serait un bon niveau. Par le passé, ce taux se serait avéré décevant.

Pour le moment, nous avons déployé tous les efforts possibles en faveur d'autres initiatives. Nous devons axer nos efforts sur les initiatives fiscales. Le changement de politique fiscale doit être perçu comme un investissement et non comme une dépense. Il s'agit d'un investissement qui aide à relever le taux de croissance tendancielle, ce qui favorise notre productivité. Le Fonds

implementing structural reforms designed to remove obstacles to growth. We can take action like that if we work closely together. As a priority, we have to have a tax policy that provides support during the adjustment process, a structural reform that would stimulate economic growth and a monetary policy that would provide the impetus needed for that growth.

Senator Bellemare: I just have one question about that. How do we go about launching structural reform? In your opinion, what are the basic elements that give that structural reform a concrete shape, so that businesses change their sectors and people adjust to it? What is your opinion?

Mr. Poloz: I think – I do not know how to say this in French.

[*English*]

Necessity is the mother of invention.

[*Translation*]

Is there a way to translate "necessity is the mother of invention" into French? At the moment, it is the only thing we have left. Now, that is often a political question. A structural change always has negative impacts on some people, but positive impacts on the economy as a whole. That is why the IMF is advocating for tax policies. Structural reform pays for itself by stimulating growth and by generating revenue for the government. The safety net can be made stronger with a change of that kind.

As an example, free trade is not everyone's cup of tea. In that debate, there are conflicting opinions. The most significant effect is felt on total revenue. It's not about finding out who wins and who loses. It's about total revenue. Economic studies have confirmed those results many times.

[*English*]

Senator L. Smith: You talked about expectations moving forward. One thing I read about quite often in the last year is the number of businesses in North America that are sitting on capital and not investing. Maybe you have the exact number, but I thought I heard a figure of something like $630 billion of capital that was being held in corporations based in Canada. What's going to be the signal for corporations to start moving forward?

If the expectations for growth are going to be stable but kind of minimal, how do we encourage risk-taking? We have been noted as being risk-averse in our country. We've talked about trade deals with the European deal and the Asian deal. These are things that as a trading country we need to do. What's going to kick-start this to get it moving? I know there's so much interaction in terms of world economies and how we're tied to the U.S., et cetera, but is there something that stands out in your

monétaire international et le G-20 ont souligné l'importance de mettre en œuvre des réformes structurelles afin d'éliminer les obstacles à la croissance. Ce sont là des mesures que nous pouvons mettre en place en travaillant en étroite collaboration. Il faut préconiser une politique fiscale qui permettra d'appuyer le processus d'ajustement, une réforme structurelle qui favorisera la croissance économique et une politique monétaire qui donnera les coups de pouce nécessaires à la croissance.

La sénatrice Bellemare : J'ai justement une question à poser à ce sujet. Comment peut-on lancer une réforme structurelle? Selon vous, quels sont les éléments fondamentaux qui permettraient de concrétiser cette réforme structurelle, c'est-à-dire pour que les entreprises changent de secteur et que les gens s'adaptent? Quel est votre avis à ce sujet?

M. Poloz : Quant à moi... Je ne sais pas comment l'exprimer en français.

[*Traduction*]

La nécessité est mère de l'invention.

[*Français*]

Peut-on traduire cette idée en français? Pour le moment, c'est la seule chose qui reste. Or, c'est souvent un problème d'ordre politique. Un changement structurel a toujours des répercussions négatives sur certaines personnes, mais a des effets positifs sur l'ensemble de l'économie. Voilà pourquoi le FMI préconise les politiques fiscales. La réforme structurelle se finance par elle-même en suscitant la croissance et en générant des revenus pour le gouvernement. Il est possible de renforcer le filet de sécurité grâce à ce changement.

À titre d'exemple, le libre-échange ne fait pas l'affaire de tout le monde. C'est un débat contradictoire. L'effet le plus important se fait sentir sur le revenu total. Ce n'est pas une question de savoir qui gagne et qui perd. Il s'agit du revenu total. Les ouvrages d'économie ont repris ces résultats maintes fois.

[*Traduction*]

Le sénateur L. Smith : Vous avez parlé des perspectives d'avenir. L'un des sujets d'articles que j'ai souvent rencontré dans mes lectures l'année dernière était le nombre d'entreprises d'Amérique du Nord qui gardent leurs capitaux et n'investissent pas. Peut-être avez-vous le chiffre exact, mais je crois que c'était de l'ordre de 630 milliards de dollars de capitaux conservés par des entreprises installées au Canada. Quel sera le signal qui incitera les entreprises à aller de l'avant?

Si les perspectives de croissance restent stables, mais minimales, comment encourager la prise de risque? On considère notre pays comme peu enclin à prendre des risques. Nous avons parlé d'ententes commerciales avec l'Europe, avec l'Asie. Ce sont des choses que nous devons faire en tant que partenaire commercial. Qu'est-ce qui va déclencher le mouvement? Je sais bien que les interactions en termes d'économies du monde ont leurs limites et que nous sommes

mind that needs to happen to move this economy forward? We've been in a cycle that's lasted a long time. How do we get into the new cycle?

Mr. Poloz: That's a pretty complicated question. I want to begin with a couple of things to set the scene.

The first is that many of the things that threatened to push us into the second Great Depression back in 2008 are still pushing against us. The fact that we have really low interest rates and that people observe that there isn't a lot of growth or inflation as a result doesn't mean that monetary policy is broken. What it means is that we're pushing against something that's really pushing hard against us, pushing a rock up a hill or whatever metaphor. If we stop, the rock will simply roll back down the hill. That's an important starting point. There's a lot still out there that's holding things back.

The result of that is that whenever we get some good news, there are three or four reasons why it might not be for real or it might not last and so on. That caution is not just natural; it's been proven a few times since 2008. We've had several false dawns when we thought we were out of the woods, and it turned out we weren't out of the woods.

I'm not sure about the $600 billion. It sounds not too far off something I've seen too, but I don't want to be pinned to a number. I know that corporate Canada has cash. Where did it come from? That's hard-earned money. That's not just money that's sitting there; that's hard-earned money. Every week, you observe this debate about whether things are turning around or not. If you're trying to decide, in your business, if it's time to deploy some of that money, to put it at risk, your perception is that the risk level today is higher than it has seemed to be in the past. You take, therefore, more convincing that it's real. I think that, too, is perfectly natural, given what we have been through.

I talk to a lot of CEOs in my job. Some people put it this way: People are taking all kinds of risk in financial markets, searching for yield, but companies aren't really taking any risk in the real economy. When I talk to CEOs, they will come back on that and say, "It feels pretty darn risky to me just sitting here because I could lose all this, what I've got going here, easily if things didn't keep going." There's enough uncertainty about that that they're cautious, and I think that's appropriate because it's real money to be lost if they are wrong.

I just take that as proof that, just as has happened in long cycles in the past, you kind of get animal spirits. That is what Keynes called them. They get crushed by the experience. They're just kind of glum. They're not ready. They need extra convincing that it's okay. That means they need a longer period of proof that the economy is recovering, and it will be gradual. It will differ from company to company. Are they at capacity? Is their

liés aux États-Unis, et cetera, mais y a-t-il quelque chose qui, selon vous, est l'élément crucial qui doit advenir pour relancer l'économie? Nous sommes dans un cycle qui dure depuis longtemps. Comment entrer dans un nouveau cycle?

M. Poloz : Voilà une question très complexe. Je commencerai par planter rapidement le décor.

Premièrement, une grande partie de ce qui menaçait de nous plonger dans une deuxième grande crise en 2008 est toujours présente. Le fait que nous ayons des taux d'intérêt très bas et que les gens se rendent compte qu'il n'y a pas beaucoup de croissance ou d'inflation en conséquence ne signifie pas que la politique monétaire ne tient pas ses promesses. Ce que cela signifie, c'est que nous résistons à quelque chose qui pèse très lourd, dans le genre de pousser un rocher en haut d'une colline ou une métaphore dans ce genre-là. Si nous cessons de résister, le rocher va simplement dégringoler la colline. Voilà un point de départ important. Il y a encore beaucoup de choses qui freinent l'économie.

Il s'ensuit que, quand on a de bonnes nouvelles, il y a trois ou quatre raisons pour lesquelles ce n'est peut-être pas sûr ou que cela ne durera pas, et cetera. Cette prudence n'est pas seulement naturelle, elle s'est révélée fondée à quelques reprises depuis 2008. Nous avons eu plusieurs faux espoirs. Nous pensions être sortis du bois, mais, finalement, nous y étions toujours.

Je ne suis pas sûr du chiffre de 600 milliards de dollars. Cela ne semble pas très éloigné de quelque chose que j'ai vu, mais je ne veux pas être coincé par un chiffre. Je sais que les entreprises du Canada ont de l'argent. D'où vient-il? C'est de l'argent durement gagné. Ce n'est pas simplement de l'argent qui dort, c'est de l'argent durement gagné. Toutes les semaines, on repose la question : est-ce que les choses commencent à évoluer ou non? Les chefs d'entreprise qui essaient de déterminer s'il est temps d'investir une partie de cet argent, de le risquer, ont le sentiment que le risque d'aujourd'hui est plus élevé qu'il ne semblait auparavant. C'est une conviction plus qu'une réalité. Je pense aussi que c'est tout naturel, étant donné ce que nous avons vécu.

Je parle à beaucoup de chefs d'entreprise dans le cadre de mon travail. Les gens prennent toutes sortes de risques sur les marchés financiers, à la recherche d'un rendement, mais les entreprises ne prennent pas vraiment de risques dans l'économie réelle. Quand je parle à des chefs d'entreprise, ils reviennent là-dessus et disent : « J'ai l'impression que c'est déjà très risqué pour moi d'être assis là, parce que je pourrais tout perdre, tout ce que j'ai, si les choses stagnent. » Il y a suffisamment d'incertitude, et ils sont donc prudents, et je pense qu'ils ont raison parce que c'est de l'argent réel qu'ils risquent de perdre s'ils se trompent.

La preuve, c'est que, comme dans les longs cycles que nous avons connus, il y a en quelque sorte des esprits animaux. C'est l'expression employée par Keynes. Ils sont écrasés par l'expérience, ils ont peu d'enthousiasme et ils ne sont pas prêts. Ils ont besoin d'être plus convaincus que tout va bien. Cela veut dire qu'il leur faut des preuves plus durables que l'économie est en train de se rétablir, et ce sera graduel. Ce sera différent d'une

customer phoning them every day saying, "Where's my delivery?" "It will be another 30 days because we're really busy." Some customers are going to say, "I don't want it anymore." You're going to lose that business if you don't invest and expand.

We're at that stage, we think. More and more companies are telling us they're at that stage, so they have to either decide or start turning business away. According to our surveys, later this year, we're going to see a lot more action that way. There are pockets, as Carolyn mentioned before, where we can already see it. I think we just have to be patient with this. There's no way that I know of to force it to happen. Certainly, you've made the cost of borrowing as low as you can make it, pretty well. So you've done everything on that front to make it easy for them to proceed.

One of the things I'll just add finally is that we talked about the slower rate of growth, globally and here. One of the implications of that is that the equilibrium, or what we call the neutral rate of interest, is declining. That's the interest rate that would settle in when everything was all back to normal. As that declines, it means that companies also will have to change their expectations. I they're considering an investment and are used to having a hurdle rate of 8 per cent or 10 per cent before they move, they may have to start scaling that down or they'll never move, because rates of return will be much lower in the future than they were in the past cycle. But that is a slow realization to creep in, I find.

Senator Ringuette: My question is related to Senator Smith's question. Every time you come here, I have the same questions for you. It is all in relation to the over $600 billion in reserve in large Canadian companies. A few years ago, we were talking about the new policy to reduce tariffs on equipment, and for them to invest, to be more efficient and so on, that cash and that reserve will be used for that purpose. It hasn't been used or has been, as far as I know, in very limited quantity.

Therefore, one of the questions that needs to be asked is: Are they waiting to invest that money in a foreign region? Are these Canadian corporations resisting investing in Canada?

Mr. Poloz: I don't know the answer to that question. In my experience, it creates growth in Canada regardless of where it is they're thinking of investing, so that doesn't worry me excessively. Building a business that is sustainable and creates employment in Canada requires that you think about all of those options that are in front of you. For instance, a global supply chain that has parts of the operation in a different country results in a less expensive, more efficient product, and you sell more of them, so you create more jobs in the other parts, which are here, including management. There are buildings in Toronto that are full of people who manage foreign business for companies in Canada. Those are very good jobs and there are lots of them. It's not seen as an export, but it surely is.

entreprise à l'autre. Est-ce qu'elles fonctionnent à pleine capacité? Est-ce que leurs clients les appellent tous les jours pour demander où en est leur livraison? Est-ce qu'elles répondent : « Cela prendra encore 30 jours parce que nous sommes vraiment occupés »? Certains clients décommanderont. Vous allez perdre ces clients si vous n'investissez pas, si vous n'élargissez pas votre base.

On en est là, je crois. De plus en plus d'entreprises nous disent qu'elles en sont là, et elles doivent donc prendre une décision ou refuser des clients. Selon nos sondages, il va y avoir beaucoup plus de mouvement en ce sens plus tard cette année. On peut déjà le voir à l'œuvre dans certains créneaux, comme l'a signalé Carolyn. Je pense qu'il faut être patient. Je ne connais aucun moyen de forcer les choses. Vous avez réduit au minimum le coût d'emprunt, c'est parfait. Donc vous avez fait tout ce qui pouvait être fait de ce côté-là pour les aider.

J'ajouterai une remarque pour finir. Nous avons parlé du faible taux de croissance, à l'échelle globale et chez nous. Il s'ensuit, entre autres, que l'équilibre, ou ce que nous appelons le taux d'intérêt neutre, diminue. C'est le taux d'intérêt qui s'installerait quand tout reviendra à la normale. Comme il diminue, cela veut dire que les entreprises devront aussi modifier leurs attentes. Si elles envisagent un investissement et sont habituées à un taux de rendement de 8 à 10 p. 100 avant de bouger, il faudra qu'elles revoient ces taux à la baisse, faute de quoi elles ne bougeront jamais, car les taux de rendement seront nettement inférieurs à ce qu'ils étaient dans le cycle précédent. Mais, à mon avis, c'est quelque chose qu'elles vont mettre du temps à comprendre.

La sénatrice Ringuette : Ma question est liée à celle du sénateur Smith. À chaque fois que vous venez nous voir, j'ai la même question pour vous. Je veux parler des plus de 600 milliards de dollars en réserve dans les grandes entreprises du Canada. Il y a quelques années, nous parlions de la nouvelle politique visant à réduire les droits sur le matériel pour qu'elles puissent investir, accroître leur efficacité, et cetera, et que cet argent et ces réserves servent à cela. Cela n'a pas été réinvesti pour autant que je sache ou, sinon, en très petite quantité.

Il faut donc poser la question : est-ce qu'elles attendent d'investir cet argent dans un pays étranger? Est-ce que ces entreprises canadiennes refusent d'investir au Canada?

M. Poloz : Je ne connais pas la réponse à cette question. D'après mon expérience, cela produit de la croissance au Canada, quel que soit l'endroit où elles pensent investir, donc cela ne m'inquiète pas outre mesure. Pour bâtir une entreprise durable qui crée de l'emploi au Canada, il faut envisager toutes les solutions possibles. Par exemple, une chaîne d'approvisionnement global dont une partie des opérations se déroule dans un autre pays coûte moins cher, offre des produits plus efficaces et peut en vendre en plus grande quantité, et elle peut donc créer des emplois dans les autres services qui se trouvent ici, dont la direction. Il y a, à Toronto, des immeubles remplis de gens qui gèrent les opérations d'entreprises du Canada à l'étranger. Ce sont d'excellents emplois, et il y en a beaucoup. Ce n'est pas considéré comme de l'exportation, mais c'en est.

I don't want to express a hard view on all those possibilities. I'm just saying, as to pulling the trigger on investment, you can look around you and ask how much money is being lost today in the energy sector because of investments that were made three or four years ago, or even two years ago, if you like. Those expectations on which those investments were based turned out to be wrong for now. You see examples like that, and you think: What if it all reverses again? Will my investment in this business be okay two years from now? It is a hard call to make. It's not theoretical; it's real people with real money and real employees.

Senator Ringuette: So are household investments. What I'm questioning right now is that it seems that it is okay for Canadian households grow the economy. It seems that it's okay for them to venture into major mortgages and loans and so forth, on the one hand, and yet it is okay for Canadian corporations to sit on $600 billion of capital, of cash. There is a major discrepancy here.

I feel that with regard to your monetary analysis and the fiscal policy, there is a disconnect between the risk and the incentive and between the expectation of households and Canadian consumers fostering Canadian growth and less expectation and hardly any commitment with regard to Canadian corporations.

Mr. Poloz: I fully understand your frustration with this. I would just say that we are in a very unusual place, and we have been in an unusual place now for several years. Economists call it a disequilibrium. You just used the word "disconnect," which is very similar. It's when things don't fit together in the normal way.

As I was just describing here, there is a sense of animal spirits, the will or the desire to grow your business, the willingness to take risk, which is diminished because of the experience that we have been through. The good news is that those companies are all ready to invest, and that really matters, because if they had no cash, then we would have to rely on the whole process of borrowing and raising capital to get that all started, but that doesn't have to happen. The companies we talk to say they are ready and are waiting for this, and somebody else is waiting for that, but they are being patient about it.

We need to bear in mind that the economy has perhaps 2 per cent excess capacity, possibly a little more if we stretch the re-entry to the workforce, as I described earlier. That means that the other 98 per cent is actually running along pretty well. In our analysis, the energy economy is shrinking at about a 4 per cent rate. The non-energy export economy, which is about 17 per cent of the economy — getting close to 20 per cent — is growing at close to 4 per cent. The rest of the economy, which is about 69 per cent, is growing at about 2 per cent.

Je ne veux pas exprimer d'opinion définitive sur toutes ces possibilités. Je dis seulement que, pour déclencher les investissements, on peut examiner la situation générale et demander combien on perd d'argent en ce moment dans le secteur de l'énergie à cause d'investissements qui ont été faits il y a trois ou quatre ans, et même il y a deux ans. Les espoirs associés à ces investissements ne se sont pas concrétisés, du moins pour le moment. On voit ce genre d'exemple et on se dit : et si tout change de nouveau? Est-ce que mon investissement sera encore bon dans deux ans? Difficile de décider. Ce n'est pas théorique : ce sont des gens réels, de l'argent réel et des employés réels.

La sénatrice Ringuette : Même chose pour les investissements des ménages. Ce que je conteste, c'est qu'il semble normal que ce soit les ménages canadiens qui fassent tourner l'économie. Il semble normal qu'ils risquent leur argent dans d'importantes hypothèques et emprunts, et cetera, d'une part, et il semble normal que 600 milliards de dollars de capitaux dorment dans les entreprises canadiennes, d'autre part. C'est une contradiction énorme.

Il me semble que, concernant votre analyse monétaire et la politique budgétaire, il n'y ait pas de rapport entre le risque et le stimulant et entre les attentes des ménages et consommateurs canadiens qui favorisent la croissance économique et le peu d'attentes et le faible engagement des entreprises canadiennes.

M. Poloz : Je comprends parfaitement votre frustration. Je dirais simplement que nous sommes dans une situation très inhabituelle et que nous y sommes plongés depuis plusieurs années. Les économistes appellent cela un déséquilibre. Vous avez dit qu'il n'y avait pas de rapport, et c'est à peu près la même chose. C'est quand les choses ne correspondent pas comme elles le devraient en principe.

Comme je l'ai expliqué tout à l'heure, on parle d'esprits animaux, de la volonté ou du désir de développer une entreprise, de la disposition à prendre des risques, qui sont compromis par l'expérience vécue. La bonne nouvelle, c'est que ces entreprises sont toutes disposées à investir, et cela compte vraiment, parce que, si elles n'avaient pas d'argent, nous aurions besoin de recourir à tout le processus d'emprunt et de levée de capitaux pour relancer l'économie, mais ce ne sera pas nécessaire. Les entreprises à qui nous parlons disent qu'elles sont prêtes et qu'elles attendent cela, et que d'autres attendent aussi, mais qu'elles prennent patience.

Il faut se rappeler que l'économie a peut-être une capacité excédentaire de 2 p. 100, possiblement un peu plus si on retarde le retour sur le marché du travail, comme je l'ai expliqué tout à l'heure. Cela veut dire que les 98 p. 100 qui restent tournent très bien. D'après notre analyse, les activités du secteur énergétique diminuent à un rythme d'environ 4 p. 100. Les exportations de produits non énergétiques, qui représentent environ 17 p. 100 de l'économie et s'approchent de 20 p. 100, augmentent à un rythme de près de 4 p. 100. Le reste de l'économie, soit environ 69 p. 100, connaît une croissance d'environ 2 p. 100.

What we see, though, is the total. The total looks a little discouraging but actually. underneath it, there is a lot of good stuff happening. What we are waiting for is the good stuff to get enough momentum so that we don't notice the stuff that is shrinking anymore, even though it will still be happening for two or three more years and there will still be people being hurt by the energy shock, such as having to move or losing their business. We can't lose sight of that. Those negatives will be there for a long time.

We can see the positives, and we believe they will add up to a decent positive number looking ahead, and it must have investment with it because we are at that stage where they just won't be able to grow their business without it.

Senator Ringuette: Thank you.

Senator Greene: It occurs to me that while you're not painting a horrible picture at all, by any means — it has been worse and it's not horrible — it is a bleak picture. We have been at 1 to 2 per cent for quite a number of years with no expectation that we can exceed that, except hope perhaps, and no real plan or means, it seems, to change that, for us to have a different future.

One of the things that plagues the Atlantic economy, where I'm from in Nova Scotia, is not only the lack of people but that the people we do have are getting old, and they are getting older fast. At the same time, the costs of government are rising a lot. In terms of a way out, there is a resource available that I think is relatively cheap, and there are millions of them. I'm talking about people.

Have you done any work on the impact on the Canadian economy of more immigration? By more immigration, I mean not at the current level but substantially more.

Mr. Poloz: Well, you're quite right that the main ingredient to trend growth in the economy is people. Of course, on the other side of that, the demand for growth is also a function of people. If your population is growing more slowly, you can grow living standards and income per person, but at a lower growth rate for GDP. That's important to bear in mind. You can have a slower growing economy, and people are still advancing their standard of living when there are fewer of them along the way.

Some of the standards that we carry in our heads, like 3 per cent growth or more and those kinds of things, they come from times when we had a much faster workforce, because folks like us, the baby boomers, were working their way through the system. It's a 50-year story or even longer, so it becomes part of your trend mindset instead of something unusual. But in the wide sweep of history, it is unusual. The new normal will be something more subdued, where there are fewer people.

Ce qu'on voit, par contre, c'est l'ensemble. Et l'ensemble semble un peu décourageant, mais, en fait, beaucoup de choses positives se produisent à l'arrière-plan. Ce que nous attendons, c'est que ces choses positives prennent suffisamment d'ampleur pour que nous ne voyions plus ce qui diminue, même si cela va continuer encore deux ou trois ans et qu'il y a encore des gens qui subissent les répercussions du choc énergétique et qui, par exemple, perdent leur entreprise ou doivent la délocaliser. On ne peut pas oublier cela. Ces éléments négatifs vont se prolonger longtemps.

On peut voir les éléments positifs, et nous pensons qu'ils finiront par produit un chiffre prospectif positif acceptable. Et cela doit s'accompagner d'investissements, parce que nous en sommes au stage où les entreprises ne pourront pas croître autrement.

La sénatrice Ringuette : Merci.

Le sénateur Greene : Il me semble que, même si vous ne faites pas du tout une description affreuse de la situation, vraiment pas — on a vu pire, et ce n'était pas abominable —, c'est quand même une description sombre. Nous en sommes à 1 ou 2 p. 100 depuis plusieurs années sans nous attendre à pouvoir aller plus loin, sauf espoir peut-être, et il ne semble y avoir aucun plan ou moyen de changer cela pour que nous ayons un avenir différent.

L'un des fléaux qui affectent l'économie de l'Atlantique, dont fait partie la Nouvelle-Écosse dont je suis originaire, c'est non seulement qu'on manque de gens, mais que les gens vieillissent et qu'ils vieillissent vite. Les dépenses du gouvernement augmentent beaucoup parallèlement. Pour en sortir, il y a une ressource dont nous disposons, et je pense qu'elle est relativement abordable, et il y en a des millions. Je parle des gens.

Est-ce que vous avez pensé à l'impact d'un plus grand nombre d'immigrants sur l'économie canadienne? Par plus grand nombre, je veux dire beaucoup plus que le niveau actuel.

M. Poloz : Eh bien, vous avez tout à fait raison de dire que ce sont les gens qui sont le principal ingrédient de la croissance économique. Bien sûr, il y a, par ailleurs, que la demande de croissance est aussi fonction des gens. Si la croissance démographique est plus lente, on peut élever le niveau de vie et le revenu individuel, mais au prix d'un taux de croissance plus faible du PIB. Il faut en tenir compte. On peut avoir une croissance économique plus lente et voir le niveau de vie s'élever quand il y a moins de gens.

Certains des seuils que nous avons en tête, comme une croissance de 3 p. 100 ou plus et ce genre de choses, sont arrivés quand nous avions une population active au roulement beaucoup plus rapide, parce que les gens comme nous, les baby-boomers, faisions notre chemin dans le système. C'est une histoire qui remonte à 50 ans, voire plus, et cela fait donc partie de ce qui vous semble normal et non pas inhabituel. Mais, dans le mouvement global de l'histoire, c'est inhabituel. La nouvelle normalité sera quelque chose de plus modeste, où il y aura moins de gens.

I said before that in raising that trend growth rate, you can either increase the people or you can increase the productivity per person, and we have a lot of opportunity to do the second part. There are a lot of structural things in Canada and in other countries, of course, which would, if changed, allow more growth to happen. As we've said before, sometimes it's a tough sell, but at lower and lower rates of growth, it may become an easier case to make because other policies can no longer magically make those issues unimportant. Again, that's why the G20 is emphasizing this three-way policy combination as the way to advance growth across the entire G20, not just here. Structural is the key part, which is the limiter of that.

It will be things like encouraging labour mobility, interprovincial agreements that allow easier movement of labour and those kinds of things. Free trade within Canada ought to be an easier thing to do than free trade internationally, yet you and I know that it's not. But it really should be. Those are the only things I can point to as things that can raise that line in a sustainable way.

For us, we take immigration directly into account in our models for potential output. When I said our potential output has slowed to about 1.5 per cent, that includes faster rates of immigration as planned, not a big change but more immigration than in recent years. To change that in a material way as you suggest would require a very significant change in immigration. The whole world is slowing down population-wise.

Senator Greene: In my view, this is worth exploring. Certainly in my region, where I work and live, it's the lack of people able to work. People who have the wherewithal to spend money is clearly lacking and in serious decline. The only solution that many people can see is more immigration, and it's difficult to attract people to Atlantic Canada when the economy is not doing well.

As a country as a whole, we are very lucky in that we are blessed with a huge territory. It seems to me that we should do some major work around increasing immigration and understanding what the effects of that might be. That's a comment more than a question.

The Chair: Did you wish to make a comment in reply, or should we go on to the next question?

Mr. Poloz: I think we can go on.

Senator Mockler: Governor, listening to your comments, we're blessed by our resource-based industries. Last week I was in New Brunswick, where I come from, and I was talking to some people in agriculture and forestry. We are next-door neighbours with the state of Maine, in a border town, so we have both. As we were chatting with some of those entrepreneurs in agriculture and forestry, we shared different ideas and factors of uncertainty in

J'ai dit tout à l'heure que pour augmenter le taux de croissance tendancielle, on peut soit augmenter le nombre de gens, soit augmenter la productivité individuelle, et nous avons beaucoup de possibilités dans le deuxième cas. Il y aurait beaucoup de changements structurels au Canada et dans d'autres pays qui permettraient, bien sûr, d'augmenter la croissance. Comme nous l'avons expliqué, c'est difficile à vendre, mais, quand les taux de croissance baissent systématiquement, cela devient plus facile parce que les autres politiques ne peuvent plus magiquement réduire l'importance de ces problèmes. Encore une fois, c'est la raison pour laquelle le G20 insiste sur cette combinaison stratégique à trois volets comme moyen d'augmenter la croissance dans tous les pays du G20, pas seulement ici. La transformation structurelle en est la clé et la limite.

Il s'agira, par exemple, d'encourager la mobilité de la main-d'œuvre, de conclure des ententes interprovinciales pour faciliter cette mobilité, et cetera. Le libre-échange au sein du Canada devrait être plus facile que le libre-échange international, et pourtant, vous le savez comme moi, ce n'est pas le cas. Mais cela devrait être le cas. Ce sont les seules choses que je peux mentionner comme moyen de relever ce seuil de façon durable.

Pour nous, l'immigration est un facteur direct dans nos modèles de production potentielle. Quand j'ai dit que notre production potentielle était descendue à environ 1,5 p. 100, cela comprend des taux d'immigration supérieurs à ce qui est prévu. Pas un gros changement, mais plus d'immigrants que dans les années récentes. Pour que les choses changent sensiblement, il faudrait une augmentation substantielle d'immigrants. Il y a un ralentissement démographique à l'échelle mondiale.

Le sénateur Greene : Je pense que cela vaut la peine d'y réfléchir. Dans ma région en tout cas, là où je vis et travaille, il manque de gens aptes au travail. Les gens qui ont les moyens de dépenser de l'argent sont de moins en moins nombreux. La seule solution, selon beaucoup de gens, c'est l'immigration, et il est difficile d'attirer des gens dans les provinces de l'Atlantique, où l'économie ne va pas bien.

Nous avons la chance de vivre sur un territoire immense. Il me semble que nous devrions réfléchir aux moyens d'attirer plus d'immigrants et aux effets que cela pourrait avoir. C'est une observation plutôt qu'une question.

Le président : Est-ce que vous désirez faire une remarque en réponse à cette observation ou passons-nous à la prochaine question?

M. Poloz : Je pense que nous pouvons continuer.

Le sénateur Mockler : Monsieur le gouverneur, à vous écouter, nous avons de la chance d'avoir des entreprises d'exploitation des ressources. La semaine dernière, j'étais au Nouveau-Brunswick, d'où je suis originaire, et je parlais à des gens des domaines de l'agriculture et de la foresterie. Nous sommes voisins de l'État du Maine, d'une ville frontalière, et donc nous avons les deux. Nous parlions donc à ces entrepreneurs de l'agriculture et de la

the economy. We all know that when you have economic uncertainty, it impacts on our ability to create wealth and it becomes a barrier to prosperity. We become vulnerable.

Since we are in the G20 and a Commonwealth country, we could be faced, on June 23, 2016, with the facts of the scenario we call Brexit: Britain exiting the EU community. I have three questions. One is: have you made an assessment of the impact of that on our Canadian policies? Second, what impact would it have on the Canadian economy? And third, would it soften our economy?

Mr. Poloz: Certainly I would not comment on how I think that may turn out or how I might like it to turn out. You have touched on the right word, which I think is "uncertainty." Financial market uncertainty in the lead-up is, of course, one thing. There is a scope for possibly more financial market uncertainty in the aftermath, depending on how it turns out. Any time we have a significant bout of financial market uncertainty, that can reverberate back on our own markets and therefore have effects on the Canadian economy.

Just in January and February of this year, we had heightened concerns in financial markets about whether China was slowing down a lot as opposed to moderating a little. That process gave rise to big declines in commodity prices, a big decline in the Canadian dollar and, of course, major moves in stock markets. All sorts of stuff was going on. Those are wealth effects that can then affect the economy in future periods even though we believe China had a good growth story and would not be nearly as weak as people had worried about. Policy makers agreed on that when the G-20 met in Shanghai and we said so in our communique. Nevertheless, if the volatility is there — usually when they say volatility in that sense, they mean downwards or negative volatility — it can have feedback effects on economic growth and therefore soften the economy. That theoretical possibility is always there, and it's always why less uncertainty is usually better than more.

That's the way in which we would think about that issue from Canada's point of view.

Senator Mockler: Is it on your radar and whether it would have an impact — 1 per cent, 2 per cent, 6 per cent or 10 per cent — on our economy?

Mr. Poloz: Not in that sense, sir.

The Chair: He keeps pushing, governor.

Senator L. Smith: He just wants a pipeline.

foresterie, et nous partagions nos points de vue et parlions des facteurs d'incertitude de l'économie. Nous savons tous que, quand il y a de l'incertitude sur le plan économique, cela compromet notre capacité à produire de la richesse et cela devient un obstacle à la prospérité. Nous devenons alors vulnérables.

Comme nous faisons partie du G20 et du Commonwealth, nous pourrions, le 23 juin 2016, être confrontés à ce qu'on appelle le Brexit, c'est-à-dire la décision de la Grande-Bretagne de quitter l'Union européenne. J'ai trois questions. La première : avez-vous fait une évaluation des répercussions du Brexit sur les politiques canadiennes? La deuxième : quel impact cette décision aurait-elle sur l'économie canadienne? Et la troisième : est-ce que notre économie en serait ralentie?

M. Poloz : Je ne me prononcerai pas sur ce que je crois qu'il arrivera ou ce que je souhaiterais qu'il arrive. Le mot « incertitude » que vous avez utilisé est bien, selon moi, le mot qui convient. L'incertitude sur les marchés financiers à l'approche de ce moment est, bien sûr, un facteur. Il peut y avoir encore plus d'incertitude sur les marchés financiers par la suite, selon la façon dont la situation évoluera. À chaque fois qu'il y a de l'incertitude sur les marchés financiers, cela se répercute sur nos propres marchés et, par conséquent, sur l'économie canadienne.

Ne serait-ce qu'en janvier et février de cette année, les marchés financiers se sont agités parce qu'on se demandait si le ralentissement économique en Chine était important ou modéré. Ce processus a entraîné une baisse importante des prix des produits de base, une baisse importante du dollar canadien et, bien sûr, de l'agitation à la bourse. Il se passait un tas de choses. Ces effets de la richesse peuvent avoir une influence sur l'économie plus tard même si nous pensons que la croissance est bonne en Chine et qu'elle ne baisse pas autant que les gens l'avaient craint. Les décideurs politiques se sont entendus à ce sujet quand les pays du G20 se sont réunis à Shanghai, et c'est ce que nous avons dit dans notre communiqué. Mais, s'il y a de la volatilité — en général, quand on parle de volatilité en ce sens, cela veut dire ralentissement ou volatilité négative — cela peut avoir des effets de rétroaction sur la croissance économique et, par conséquent, ralentir l'économie. Cette possibilité théorique est toujours présente, et c'est toujours la raison pour laquelle il vaut mieux avoir moins d'incertitude.

C'est ainsi que nous voyons les choses du point de vue du Canada.

Le sénateur Mockler : Est-ce que c'est sur votre radar et est-ce que cela aurait un impact sur notre économie, de l'ordre de 1 p. 100, 2 p. 100, 6 p. 100 ou 10 p. 100 per cent?

M. Poloz : Non, pas dans ce sens, monsieur.

Le président : Il insiste, monsieur le gouverneur.

Le sénateur L. Smith : Il veut un pipeline, c'est tout.

Senator Campbell: I think one of the reasons why Canada is weathering this storm is because of the actions of the Bank of Canada. We should be extremely grateful that we have had incredible people running that, from the governor on down.

I really wish I had paid more attention some 30 years ago when I did take Economics, but I do remember Keynes and animal spirits. I remember that when someone asked what that meant, the professor said, "No guts, no glory." That's all I remember.

This may seem simplistic, but you keep referring to "real money." I would like you to explain the difference between real money and the alternative to that. You say, for instance, that when somebody has a factory and is looking to decide whether to invest or not to invest, this animal spirit comes in, and they are putting real money up there. What is the opposite?

Mr. Poloz: Somebody else's money. If the company has only so much value and very little cash to do this thing, then you can borrow the money in one form or another, and if it doesn't work out, well, it's not your money. It's somebody else's money. You may lose the rest of the company. That's what I mean. If you have accumulated that money, that's been earned by the company.

Senator Massicotte: It's cash.

Mr. Poloz: It's cash. It belongs to the company, so the company has that much value in addition to its intrinsic value. It has value to lose. That's what I mean by real money. It's not just a theoretical exercise. It's real money that can be lost easily.

Senator Black: Governor, you have mentioned, on two occasions now, interprovincial trade — obviously, trade in goods and services between provinces in Canada. As luck would have it, this committee is studying that very issue now. Perhaps you can pretend that you're a witness at our hearing, and I'm going to ask you: Can you give us the view of the Bank of Canada on interprovincial trade and where it stands today?

Mr. Poloz: The Bank of Canada really doesn't have a view for me to share with you. I am raising it as a rather theoretical or abstract concept. We know there are lots of barriers to trade and labour mobility across Canada. I have every confidence that if they were gone, or if even some of them were gone, we would have a more efficient economy, and we would have better economies of scale and scope in our companies here — in other words, a bigger, more fluid domestic market. That would be, unambiguously, a good thing. That trend line would have more upside potential in that setting than it has in the setting we have today. I have no doubt of it.

Senator Massicotte: I guess I am looking for advice or a bit of help. I need an Economics lesson.

Mr. Poloz: I'm your guy.

Le sénateur Campbell : Je pense qu'une des raisons pour lesquelles le Canada peut affronter cette tempête, ce sont les mesures prises par la Banque du Canada. Nous devrions être très reconnaissants envers les gens extraordinaires qui gèrent cette organisation, depuis le gouverneur jusqu'au dernier employé.

J'aurais dû faire plus attention quand, il y a une trentaine d'années, je me suis lancé dans des études en économie, mais je me rappelle très bien Keynes et ses esprits animaux. Je me rappelle que, quand quelqu'un demandait ce que cela voulait dire, le professeur répondait : « Sans courage, pas de gloire ». C'est tout ce que je me rappelle.

Cela peut sembler simpliste, mais vous parlez toujours d'« argent réel ». Pourriez-vous expliquer la différence entre l'argent réel et ce qui n'en serait pas? Vous dites, par exemple, que, quand quelqu'un a une usine et doit décider s'il faut investir ou non, cet esprit animal entre en jeu et que c'est de l'argent réel qui est en cause. Quelle serait l'alternative?

M. Poloz : L'argent de quelqu'un d'autre. Si l'usine n'a qu'une valeur limitée et qu'il y a très peu de liquidités, vous pouvez emprunter l'argent sous une forme ou une autre, et, si cela ne marche pas, eh bien, ce n'est pas votre argent. C'est celui de quelqu'un d'autre. Peut-être que vous allez perdre le reste de l'entreprise. C'est ce que je veux dire. Si vous avez thésaurisé, c'est de l'argent gagné par l'entreprise.

Le sénateur Massicotte : C'est de l'argent comptant.

M. Poloz : C'est de l'argent comptant. Cela appartient à l'entreprise, et c'est ce qui lui donne de la valeur en plus de sa valeur intrinsèque. Et on peut la perdre. C'est ce que je veux dire par argent réel. Ce n'est pas un simple exercice théorique. C'est de l'argent réel, qu'on peut perdre facilement.

Le sénateur Black : Monsieur le gouverneur, vous avez parlé à deux reprises du commerce interprovincial, évidemment du commerce de biens et de services entre les provinces du Canada. Il se trouve précisément que le comité examine cette question en ce moment. Peut-être pourriez-vous prétendre être un témoin à notre audience et répondre à ma question : quel est le point de vue de la Banque du Canada sur le commerce interprovincial et sur sa situation actuelle?

M. Poloz : À ce sujet, la Banque du Canada n'a pas de point de vue dont je puisse vous parler ici. J'en parlerai sur le plan théorique ou abstrait. On sait qu'il y a beaucoup d'obstacles au commerce et à la mobilité de la main-d'œuvre au Canada. Je suis convaincu que, si on s'en débarrassait ou si on se débarrassait de certains d'entre eux, notre économie serait plus performante, et nos entreprises pourraient obtenir de meilleures économies d'échelle et d'envergure, autrement dit le marché intérieur serait plus important et plus fluide. Ce serait certainement une excellente chose. La courbe tendancielle serait plus positive qu'elle ne l'est actuellement. Aucun doute.

Le sénateur Massicotte : En fait, j'aimerais avoir un conseil ou un peu d'aide. J'ai besoin d'une leçon d'économie.

M. Poloz : Je suis votre homme.

Senator Massicotte: Here is why: I sit on the Energy Committee where we talk a lot about an immense challenge we are facing as a world relative to the heating of the climate and GHGs, and we absolutely must do something about it. It's atrocious. It's the issue of our generation. It's very critical.

We have all kinds of experts coming to us and saying that if we spend a couple of billion dollars on this and this, they say it's always very positive because it will increase economic growth and so on. The difficulty I have is the following: It's accurate, the way we count GDP, that if I dig a hole and spend $100 and I then spend $100 filling it up, I cause a turn-out of the GDP, but it has no effect. I just want to make sure we talk real about this stuff. If we spend a lot of money creating green energy to replace dirty energy, I buy that it's necessary, but it's redundant relative to our quality of life because the GDP never goes up. Effectively we haven't improved our quality of life at all. We simply replaced one source of energy with another one. Yes, it's clean, and it must be done.

Aren't we fooling around with numbers when we say that if we spend billions of dollars, the GDP goes up? Yes, but it's done nothing for the quality of life. Am I missing something?

Mr. Poloz: Maybe I'll give you my quick reaction and then turn it over to Ms. Wilkins because it's a really hard question.

You can dig a hole that costs $100 and fill the hole back up for a cost of another $100. The person who gets paid the $200 spends it, which creates something. I know there is nothing sustained in that, so you're right, but I don't think that argument applies to the kinds of investments that you're talking about.

Furthermore, it's about how we measure our well-being. The GDP is kind of an old-fashioned way to measure it. Canada's well-being under one form of energy can be higher if measured in a broader sense, the way John Helliwell at the University of British Columbia would measure well-being as opposed to the pure dollars of GDP. That's my quick reaction.

By now, Ms. Wilkins has a much better answer.

Ms. Wilkins: I'm going to build on what Governor Poloz said as I think it's exactly right. Central banks and economists tend to focus on the measure of GDP. Certainly from a central banker's point of view, we do that because it gives us an idea of capacity, compared to potential, and we get an output gap. It helps us guide our policy to achieve our inflation target. That's why we use that measure. A measure like that counts what the economy produces, whether people are happy or not. Whether it would go up by more really depends on whether the new sources of energy increase productivity because that energy is enabling companies to produce. It turns on the lights and runs the cars they need to transport their goods. It does all those sorts of things. How it would affect GDP depends on how it enhances the productivity, among other things.

Le sénateur Massicotte : Voici pourquoi : je siège au Comité de l'énergie, où nous discutons beaucoup de l'énorme défi mondial du réchauffement planétaire et des GES, et nous devons absolument faire quelque chose. C'est épouvantable. C'est l'enjeu de notre génération, et c'est tout à fait crucial.

On entend toutes sortes d'experts nous dire que, si on dépense quelques milliards de dollars ici ou là, c'est toujours très positif parce que cela accélère la croissance économique, et cetera. Mais il y a quelque chose qui me dérange : quand on calcule le PIB, si je creuse un trou au coût de 100 $ et que je le rebouche en dépensant 100 $, cela augmente le PIB, mais cela ne change strictement rien. Je veux m'assurer qu'on parle de choses réelles ici. Si on dépense beaucoup d'argent pour créer de l'énergie propre pour remplacer l'énergie sale, je comprends que c'est nécessaire, mais cela revient au même pour notre qualité de vie, parce que le PIB n'augmente pas. En fait, nous n'avons pas du tout amélioré notre qualité de vie. Nous avons remplacé une source d'énergie par une autre. Oui, c'est propre, et il faut le faire.

Est-ce qu'on joue avec les chiffres quand on dit que, si on dépense des milliards de dollars, le PIB va augmenter? Oui, mais cela ne change rien à la qualité de vie. Est-ce que quelque chose m'échappe ici?

M. Poloz : Je crois que je vais vous donner mon sentiment, rapidement, après quoi je passerai la parole à Mme Wilkins, parce que c'est une question vraiment difficile.

On peut creuser un trou au coût de 100 $ et le reboucher en dépensant 100 $ de plus. La personne qui a fait les travaux touche 200 $ qu'elle va dépenser, ce qui crée quelque chose. Je sais bien que cela n'a rien de durable, et vous avez donc raison, mais je ne pense pas que l'argument s'applique aux investissements dont vous parlez.

Et cela dépend de la façon dont on mesure le bien-être. Le PIB est une mesure un peu vieillotte. Le bien-être des Canadiens peut être plus élevé grâce à l'emploi d'une forme d'énergie si on le mesure au sens large, à la façon de John Helliwell, de l'Université de la Colombie-Britannique, plutôt qu'en dollars et PIB. Voilà ce que je pense, brièvement.

Maintenant, je suis sûre que Mme Wilkins a une bien meilleure réponse.

Mme Wilkins : Je vais prolonger ce que le gouverneur Poloz vient de dire, parce que je pense exactement la même chose. Les banques centrales et les économistes ont tendance à s'intéresser exclusivement à la mesure du PIB. Évidemment, du point de vue d'un banquier central, c'est un moyen d'avoir une idée de la capacité comparativement au potentiel et de mesurer l'écart en termes de production. Cela nous aide à orienter la politique qui permettra de toucher la cible d'inflation visée. C'est pour cela que nous employons cette mesure. C'est une mesure qui compte ce que produit l'économie, peu importe que les gens soient heureux ou non. La possibilité qu'elle augmente dépend de la capacité des nouvelles sources d'énergie à augmenter la productivité parce que cette énergie permet aux entreprises de produire. Cela permet d'allumer les lumières et de faire rouler les

When it comes to quality of life, certainly GDP is only one factor. As the governor said, there is a whole literature out there about the kinds of things that add to happiness — like a happiness index. It's out of the purview of central banking, but it certainly could be relevant if what you're really interested in at the end of the day is the well-being of your population.

Senator Massicotte: That's what I thought.

The Chair: Just to confirm what you thought, right?

Senator Bellemare: Do you think that the war on climate change to protect our environment could be enough of a stimulus to the worldwide economy to put us back on track in a virtuous circle?

Mr. Poloz: That's a very interesting question that I had not really thought of. I was thinking at the end of Ms. Wilkins' answer to Senator Massicotte that one of the by-products of that switch from old technology to new is the potential for spin-off technologies, which can have positive synergies or side effects, which we've always under-estimated in the past. Things that we take for granted today are often just things that no one decided we needed. They just kind of happened, and they happened because there was a breakthrough in technology.

The global push for a greener economy, if you like, touches on so much more than energy. It touches on water management, for example, which is a huge area. In fact, in both of those areas, Canada has probably a disproportionately greater opportunity if they hit big — lighting systems that use far less electricity for cities; much cheaper bulbs that last 20 years; and water treatment so there is a whole water cluster down in the Waterloo Toronto zone for conserving water used for cooling or for other systems.

Even cleaning up old style energy is a technology that's being developed in Canada. A smokestack has heat and dirt going up through it. Harnessing that for a price tag of say $50,000 and feeding the energy back into your grid sounds so simple, yet it's $50,000 per smokestack to make that actually happen. There is an externality there because no one has to pay as the heat is being lost and the soot is going into the air. If somebody had to pay for that, then they would pay the $50,000 to prevent it. It would create a whole new business for someone that makes those kinds of products.

There is a lot of opportunity in this space that I have seen a little bit of while I was at EDC and getting to know some of those companies. It's very encouraging. Then the price of oil goes down, and they think it'll be harder to make money in that business. It's

voitures dont on a besoin pour transporter ces produits. Cela permet toutes sortes de choses. L'effet produit sur le PIB dépend, entre autres, de l'augmentation de la productivité.

Quant à la qualité de vie, il est certain que le PIB est un facteur qui entre en ligne de compte. Comme l'a expliqué le gouverneur, il existe toutes sortes d'ouvrages sur le genre de choses qui ajoutent au bonheur, comme les analyses de l'indice de bonheur. Cela échappe au mandat des banques centrales, mais c'est certainement un élément pertinent si, en fin de compte, on s'intéresse au bien-être de la population.

Le sénateur Massicotte : C'était bien mon impression.

Le président : Cela confirme ce que vous pensiez, n'est-ce pas?

La sénatrice Bellemare : Pensez-vous que la lutte contre le changement climatique pour protéger notre environnement soit un stimulant économique suffisant à l'échelle mondiale pour nous ramener dans un cercle vertueux?

M. Poloz : Voilà une question très intéressante à laquelle je n'ai pas vraiment réfléchi. Je me disais, à la fin de la réponse de Mme Wilkins au sénateur Massicotte, qu'un des sous-produits de ce passage des vieilles technologies aux nouvelles est le potentiel des technologies dérivées, qui peuvent produire des synergies ou des effets secondaires positifs, que nous avons toujours sous-estimé auparavant. Ce que nous tenons pour acquis aujourd'hui est souvent ce que personne ne jugeait utile auparavant. C'est arrivé comme cela, et cela arrive parce qu'il y a des percées technologiques.

La tendance globale à une économie plus verte, si vous voulez, renvoie à bien plus que l'énergie. Cela concerne la gestion de l'eau, par exemple, qui est un domaine énorme. En fait, dans ces deux domaines, le Canada est probablement dans une position particulièrement favorable s'il voit grand : des systèmes d'éclairage utilisant beaucoup d'électricité dans les villes, des ampoules meilleur marché qui durent 20 ans, et un mode de traitement de l'eau comme le circuit d'assainissement de l'eau de la zone Waterloo-Toronto pour la conservation de l'eau pour des systèmes de refroidissement ou autres.

Même le nettoyage des effets des vieilles énergies est une technologie en cours de développement au Canada. Les cheminées industrielles produisent de la chaleur et de la saleté. Disons qu'on investit 50 000 $ pour cela et qu'on récupère l'énergie dans le réseau, cela semble simple, mais c'est quand même 50 000 $ par cheminée. Il y a là une externalité parce que personne n'a à payer la chaleur perdue et la crasse qui se disperse dans l'air. Si quelqu'un doit payer, il devra débourser 50 000 $ en prévention. Cela créerait un nouveau secteur d'activité pour ceux qui fabriquent ces produits.

Il y a beaucoup de possibilités dans cet espace, et je m'en suis rendu compte dans une certaine mesure quand je travaillais à EDC et que j'ai appris à connaître certaines de ces entreprises. C'est très encourageant. Et puis le prix du pétrole est en train de

funny. All those things are to suggest that it's an uncharted future. If you look back and read enough history, you realize it's never been right to be pessimistic.

Senator Bellemare: I tell my son to take environmental engineering.

Senator Massicotte: Or dig a hole.

The Chair: Or just be optimistic, is probably the best lesson for all young people.

Thank you, Governor Poloz and Deputy Governor Wilkins. It was a great meeting, and we very much appreciate it.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, April 21, 2016

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:31 a.m. to study the issues pertaining to internal barriers to trade.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. My name is David Tkachuk. I am the chair of the committee.

Honourable senators, as many of you know, our deputy chair, Céline Hervieux-Payette, is turning 75 tomorrow but is leaving today. She's doing it a day early, as you have to. We bid farewell to our deputy chair now because of that.

Senator Céline Hervieux-Payette has been the deputy chair of this committee since 2009. It has been a long run. She was the first woman deputy chair ever and has been one of the longest-serving members of the committee. She arrived in the Senate in 1995, after a career in private business and being a member of Parliament for five years. As a Liberal MP, she served as parliamentary secretary to the Solicitor General of Canada.

In the Senate she marked another first by being the first woman to hold the post of Leader of the Opposition, from 2007 to 2008. She was also the Liberal Party's chief organizer in Quebec during that time.

Céline, on behalf of all of us, we appreciate your contribution and your forceful voice on this committee over the years. The best that can be said of anyone is that they made a difference, and you certainly have.

On a personal note, for as long as I can remember being on the Banking Committee — and I was first appointed in 1996 and stayed there with some interruptions — Céline was always there and was always a force on the committee.

diminuer, et on pense que ce sera plus difficile de faire de l'argent dans ce domaine. C'est drôle. Tout cela pour vous dire que l'avenir est un territoire inconnu. Si vous vous intéressez au passé et lisez des livres d'histoire, vous vous rendez compte que le pessimisme n'est jamais la bonne perspective.

La sénatrice Bellemare : J'ai dit à mon fils de se lancer dans le génie environnemental.

Le sénateur Massicotte : Ou de creuser un trou.

Le président : Ou de rester optimiste. C'est probablement la meilleure leçon pour tous les jeunes.

Merci, monsieur le gouverneur Poloz et madame la sous-gouverneure Wilkins. C'était une réunion très intéressante, un grand merci à vous deux.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 21 avril 2016

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, pour étudier les questions relatives aux barrières au commerce intérieur.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Je m'appelle David Tkachuk et je suis président du comité.

Honorables sénateurs, comme beaucoup d'entre vous le savent, notre vice-présidente, Céline Hervieux-Payette, aura 75 ans demain, mais elle nous quitte aujourd'hui. Elle le fait un jour plus tôt, comme il se doit. C'est pourquoi nous disons maintenant adieu à notre vice-présidente.

La sénatrice Céline Hervieux-Payette assume la vice-présidence du comité depuis 2009. Cela ne date pas d'hier. Elle a été la toute première femme vice-présidente et a l'un des plus longs états de service au sein du comité. Elle est arrivée au Sénat en 1995, après avoir fait carrière dans le secteur privé et siégé cinq années comme parlementaire. En tant que députée libérale, elle a servi comme secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada.

Au Sénat, elle a également été la première femme à occuper les fonctions de leader de l'opposition, de 2007 à 2008. Elle a aussi été l'organisatrice en chef du Parti libéral au Québec pendant cette période.

Céline, nous vous sommes tous reconnaissants de votre contribution et de la voix énergique que vous avez fait entendre au comité au fil des ans. Le mieux que l'on puisse dire de qui que ce soit, c'est qu'il a amélioré les choses, et c'est certainement ce que vous avez fait.

Sur une note personnelle, depuis que je siège au comité des banques — et j'y siège depuis ma nomination en 1996, à l'exception de quelques intervalles —, Céline y a toujours apporté une contribution énergique.

We will miss you, Céline, and I wish you the best of luck. You have so many skills you don't really need a lot of luck, and I'm sure you are going to do just fine. I hope you enjoy your retirement from the Senate, but I'm sure you will still be active in public life.

[*Translation*]

Senator Massicotte: I would like to thank you, if I may, Céline, on behalf of all Canadians, many of whom recognize your contribution and expertise. People sometimes wonder what we do in the Senate and what our contribution is. Based on your contributions, you are a model for us all. You have never become discouraged. You have at times handled challenging files, but you have always stepped up your efforts and pushed through. Your work has had an important impact, and we thank you for it. I know you are not truly retiring, because that word is not part of your vocabulary, and that you will continue to serve society. Thank you very much from us all.

Senator Bellemare: I would like to tell Senator Hervieux-Payette that I was impressed when I arrived at the Senate — and I still am — by the amount of work she did and by her many bills and speeches in the chamber. She is truly a workhorse. Moreover, she has in particular defended women's rights, which is remarkable, especially in economic matters. I am also sure that she will continue this work, since she is such a beautiful person, and so young and full of energy. Good luck, Céline.

[*English*]

Senator Tannas: I want to say all the best to you. I clearly recall our first meeting, which was in the business world, when you were a director of a company and I was asking for money from that company. You provided some very candid advice to me at that time. Throughout my meetings over the years, including when I first came to the Senate, I could always count on you for candid advice. That is something that is wonderful and valuable — your clear thinking and your absolute candour. I want to thank you for that and wish you all the best.

[*Translation*]

Senator Ringuette: Céline, I would like to thank you for your friendship. Even though you will no longer be in the Senate as of tomorrow, I can assure you that, with regard to the issues you have taken up with great passion — your positions on international trade, free trade agreements and the representation of women on boards of directors — you can count on us to make sure that these various debates do not die on the Order Paper. I wish you good luck, and you can watch us continue the work you have started.

Senator Day: I'm not sure what else I can add, Céline.

Vous allez nous manquer, Céline, et je vous souhaite la meilleure des chances. Vous avez tellement de talents que vous n'avez pas vraiment besoin de chance, et je suis persuadé que vous allez très bien vous débrouiller. J'espère que vous profiterez de votre départ du Sénat; je suis certain que vous jouerez encore un rôle actif dans la vie publique.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Si je puis me permettre, Céline, au nom des Canadiens et des Canadiennes, merci beaucoup. Ils sont nombreux à reconnaître ta contribution et ton expertise. Les gens se demandent parfois ce que nous faisons au Sénat et ce que nous y apportons. Or, tu es un modèle pour nous tous compte tenu des contributions que tu as apportées. Tu ne t'es jamais découragée. Tu as parfois mené des dossiers difficiles, mais tu revenais continuellement à la charge pour les faire valoir. Ton travail a eu un impact important, et nous te remercions. Je sais que tu ne prends pas vraiment ta retraite, car tu ne connais pas ce mot, et je suis certain que tu continueras à servir la société. Au nom de nous tous, merci beaucoup!

La sénatrice Bellemare : J'aimerais dire à la sénatrice Hervieux-Payette qu'elle m'a impressionnée lorsque je suis arrivée au Sénat — et je le suis toujours — par la quantité de travail qu'elle arrivait à faire et par ses multiples projets de loi et discours prononcés en Chambre. Elle est vraiment un bourreau de travail. De plus, elle défend avec prédilection les droits des femmes, ce qui est remarquable, en particulier dans le domaine économique. Je suis également persuadée qu'elle continuera à le faire, parce qu'elle est toute belle, toute jeune et toute pleine d'énergie. Bonne chance, Céline!

[*Traduction*]

Le sénateur Tannas : Je veux vous offrir mes meilleurs vœux. Je me souviens très bien de notre première rencontre, dans le monde des affaires, lorsque vous étiez directrice d'une entreprise et demandiez du financement. Vous m'avez donné de francs conseils à cette occasion. Tout au long de mes réunions au fil des ans, y compris à mes débuts au Sénat, j'ai toujours pu compter sur vous pour obtenir de francs conseils. Votre lucidité et votre franchise absolue sont des qualités formidables et précieuses. Je vous en remercie et je vous souhaite mes meilleurs vœux.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : Céline, j'aimerais te remercier pour ton amitié. Même si, à compter de demain, tu ne siégeras plus au Sénat, je puis t'assurer que, en ce qui concerne les projets que tu as entrepris avec beaucoup de passion — tes positions relativement au commerce international, aux ententes de libre-échange, à la présence des femmes au sein des conseils d'administration —, tu pourras compter sur nous afin que ces différents débats ne meurent pas au Feuilleton. Je te souhaite bonne chance, et regarde-nous bien poursuivre ce que tu as entrepris.

Le sénateur Day : Je ne sais trop ce que je pourrais ajouter aux commentaires précédents, Céline.

[*English*]

Several of your colleagues here in Banking did the same thing as you. They would come to a Banking meeting on Wednesday and then run down to Finance and carry right on. That's not an easy job to do, and you did it well. We certainly appreciated your contribution in not only this committee but sister committees as well. We wish you well in your future challenges.

Senator Black: What has always impressed me about you is not only your grace but your courage. From the board work I used to do before I arrived here, I find the most important trait of a board member, or in this case a senator, is someone who is brave and prepared to take on important issues, recognizing the consensus of the room may not be with them and still moving their point of view forward. It is very impressive to me.

I have learned things from you, and I thank you very much for that. You still have a very important contribution to make, and I am looking forward to watching and applauding you as you move forward.

Senator L. Smith: A little bit of history for the group, outside of the Senate: In 1997, when we re-launched football in Montreal, which was an ultimate disaster, there was a group of about eight to ten ladies, and they were called le Club des femmes, and they helped me sell tickets, because that's how we survived.

The job they did was so outstanding that the Alouettes had, during the 12 years I was president, the largest female demographic in the CFL. Thirty-three per cent of the fans in the stadium were women. The average demographic for women was 20 per cent, and it was because of the assertiveness and leadership of the ladies. Céline was one of them. She gave me some good tips at that time on how I should sell.

Senator Campbell: The two words I think of whenever I think of Senator Hervieux-Payette are courage and strength. She has both of them in a large degree. Once she decides something is the right thing, she doesn't back down and she's fearsome. That's an enviable trait and one I have watched closely in my 11 years here.

You will be missed. As a former coroner, I can tell you that this is not death that you are going to; it is a new and exciting new life.

Senator Ringuette: The key word is "life."

Senator Greene: I'm not going to repeat any of the wonderful comments that have been made, but I do wish to praise you for two things that haven't been mentioned yet. One is your consistency on behalf of your objectives, and the other is your

[*Traduction*]

Plusieurs de vos collègues du Comité des banques faisaient comme vous. Ils prenaient part à une séance du Comité des banques le mercredi et courraient ensuite jusqu'à une séance du Comité des finances sans faire de pause. Ce n'est pas un travail facile à faire, mais vous le faisiez bien. Nous vous sommes sans aucun doute reconnaissants de votre contribution non seulement à ce comité, mais aussi à ses comités jumeaux. Nous vous souhaitons du succès dans vos défis futurs.

Le sénateur Black : Ce qui m'a toujours impressionné à propos de vous est non seulement votre grâce, mais aussi votre courage. Depuis que j'ai siégé à des conseils d'administration, avant d'arriver ici, je trouve que les plus importantes caractéristiques d'un membre de conseil, ou, dans ce cas-ci, d'un sénateur, sont la bravoure et la volonté d'aborder des questions importantes et de donner son point de vue même en sachant que l'on se heurte peut-être à un consensus dans la salle. Je trouve cela très impressionnant.

J'ai appris des choses de vous, et je vous en suis très reconnaissant. Vous avez encore beaucoup à donner, et j'ai hâte de vous voir aller et de vous applaudir.

Le sénateur L. Smith : Faisons un peu d'histoire pour les gens à l'extérieur du Sénat. En 1997, quand nous voulions relancer le football à Montréal — ce qui s'est avéré une catastrophe ultime —, il y avait un groupe d'environ huit à dix dames qui s'appelait le Club des femmes, et elles m'ont aidé à vendre des billets, car c'est de cette façon que nous réussissions à survivre.

Elles ont fait un travail si exceptionnel que les Alouettes comptaient, pendant mes 12 années à titre de président, le plus grand nombre de spectatrices de la Ligue canadienne de football. Trente-trois pour cent des partisans dans le stade étaient des femmes, tandis que la moyenne était de 20 p. 100. Ce chiffre s'expliquait par l'assurance et le leadership de ces dames. Céline était l'une d'elles. À l'époque, elle m'a donné de bons conseils sur la vente de billets.

Le sénateur Campbell : Les deux mots qui me viennent à l'esprit chaque fois que je pense à la sénatrice Hervieux-Payette sont « courage » et « force ». Elle possède les deux en abondance. Dès le moment où elle décide qu'une chose est la bonne, elle ne recule jamais et est redoutable. C'est une caractéristique enviable que j'ai observée de près au cours de mes 11 années ici.

Vous allez nous manquer. En tant qu'ancien coroner, je peux vous dire que ce n'est pas la mort qui vous attend, mais une nouvelle vie excitante.

La sénatrice Ringuette : Le mot clé est « vie ».

Le sénateur Greene : Je ne vais pas répéter les beaux commentaires qui ont été formulés, mais je veux vous complimenter pour deux choses n'ayant pas été mentionnées. La première est la persistance dont vous faites preuve pour

outstanding productivity. You are offering your advice, your wisdom, your work and your diligence right up to the last day, and I admire that very much.

The Chair: Did you want to say a few words, Senator Hervieux-Payette?

Senator Hervieux-Payette: I will formally thank you all this afternoon. I am very attached to this committee. It was the first committee I attended when I was appointed in 1995. I left the committee during the time I was the Leader of the Opposition in the Senate, but I came back, with great pleasure.

I would like to say to Senator Bellemare that one of the reasons was the fact that women were not on the committee at the beginning, and it took many years. Pierrette was one of the first. If we want to be present in society and develop policies in the economy that are favourable to every citizen, we have to have men and women. That's why I changed my bill about women on boards to say a maximum of 40 per cent men or women. I made changes over the years, and I thank you for your continuing support.

I will take the summer off. In September, you might receive an email telling you where I'm going to be. I'm now negotiating to do something else that will certainly be useful to Canada. I must say that if I didn't love my country, the job, I would not have worked so much. From the bottom of my heart, it was a privilege that I enjoyed, and if I was tough on you Conservatives, it is because I loved you. We have to be tough on the people we love.

I came here the year of the referendum, and I came here saying that I want my province of Quebec to be part of this country that we founded together. I have a sweet spot for every province, and I am truly a Canadian. Some people in my province are Quebec first and Canadian second; I'm Canadian first and Quebec second. That is important to me. I will continue to preach that, work on that and make sure that we continue to be one of the best countries in the world. Thank you.

Hon. Senators: Hear, hear!

The Chair: If we as Conservatives were tough on you, it was because we love you too.

I would like to welcome our witnesses today: from Engineers Canada, Kathryn Sutherland, Vice-president, Regulatory Affairs; from Canadian Wireless Telecommunications Association, Kurt Eby, Director, Regulatory Affairs and Government Relations; from the Canadian Welding Bureau, Craig Martin, Vice President, Office of Public Safety.

Thank you, witnesses, for being here today.

atteindre vos objectifs, et la seconde est votre productivité exceptionnelle. Les gens tirent parti de vos conseils, de votre sagesse, de votre travail et de votre diligence jusqu'au dernier jour, ce que j'admire beaucoup.

Le président : Vouliez-vous dire quelques mots, madame Hervieux-Payette?

La sénatrice Hervieux-Payette : J'aimerais tous vous remercier officiellement cet après-midi. Je tiens beaucoup à ce comité. C'est le premier comité auquel j'ai siégé après avoir été nommée en 1995. Je n'y ai pas siégé lorsque j'étais leader de l'opposition au Sénat, mais j'y suis revenue avec grand plaisir.

J'aimerais dire à la sénatrice Bellemare que c'est entre autres parce qu'il n'y avait initialement pas de femmes au comité, et il a fallu attendre de nombreuses années avant que cela change. Pierrette a été l'une des premières. Pour que nous soyons présentes dans la société et que nous élaborions des politiques économiques qui sont favorables à tous les citoyens, le comité doit être composé d'hommes et de femmes. C'est la raison pour laquelle j'ai changé mon projet de loi sur les femmes siégeant aux conseils d'administration de manière à ce que le maximum soit de 40 p. 100 d'hommes ou de femmes. J'ai apporté des changements au fil des ans, et je vous remercie de votre appui continu.

Je vais prendre l'été de congé. En septembre, vous recevrez peut-être un courriel qui vous dira où je suis. Je mène actuellement des négociations pour faire autre chose qui pourrait certainement être utile au Canada. Je dois dire que si je n'aimais pas mon pays et l'emploi, je n'aurais pas travaillé autant. Du fond du cœur, je vous dis que c'était un privilège que j'ai aimé, et si j'ai été dure envers mes collègues conservateurs, c'est parce que je les aime. Il faut être dur envers les gens que nous aimons.

Je suis arrivée ici l'année du référendum en disant que je voulais que ma province, le Québec, fasse partie du pays que nous avons fondé ensemble. J'ai un faible pour toutes les provinces et je suis véritablement canadienne. Des gens de ma province sont d'abord Québécois et ensuite Canadiens; je suis d'abord Canadienne et ensuite Québécoise. C'est important pour moi. Je continuerai de le proclamer, de travailler là-dessus et de m'assurer que nous continuons d'être un des meilleurs pays au monde. Merci.

Des voix : Bravo!

Le président : Si les conservateurs ont été durs envers vous, c'est aussi parce que nous vous aimons.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins : d'Ingénieurs Canada, nous accueillons Kathryn Sutherland, qui est vice-présidente, Affaires réglementaires; de l'Association canadienne des télécommunications sans fil, nous avons Kurt Eby, qui est directeur, Affaires réglementaires et Relations gouvernementales; du Bureau canadien de soudage, nous avons Craig Martin, qui est vice-président, Bureau de la Sécurité publique.

Madame, messieurs, merci d'être ici aujourd'hui.

Senator Day: I have an intervention, if I may, Mr. Chairman.

I wanted to declare an interest, Mr. Chairman. I don't think it would preclude me — though it's for you to determine — from being here, but I was honoured with the designation Fellow of Engineer Canada a couple of years ago. It's a designation that I'm very pleased to have, but if you feel that that would disqualify me from participating in Ms. Sutherland's participation here, I am in your hands.

The Chair: Far from it, Senator Day.

With that, Ms. Sutherland, please proceed.

Kathryn Sutherland, Vice-president, Regulatory Affairs, Engineers Canada: Thank you for the opportunity to appear here today, Mr. Chair. As the Vice-President of Regulatory Affairs for Engineers Canada, I am very pleased to be here to discuss how the engineering profession is reducing barriers to internal trade.

Engineers Canada has long recognized the importance of interprovincial and interterritorial labour mobility to ease internal trade barriers and to ensure that engineers can best serve Canada and protect the public. The mobility of professionals is important for career advancement and to ensure that engineering skills and knowledge are available where they are needed throughout the country.

Canada's engineering regulators license 280,000 engineers across the country. It is a very diverse group of people and qualified professionals from all backgrounds. It includes women, men, new Canadians, indigenous people, individuals at every stage of their career, from recently graduated engineers in training to mid-career professionals balancing work and family, to engineers that are approaching retirement. They build our bridges and our roads. They design aircraft, build robots, invent new digital technologies, discover new medicines, create medical devices and more. They do this in every province and every territory, and they do it with the highest priority on the protection of the public.

Engineering is a self-regulated profession. Each of Canada's 12 engineering regulators set high professional and ethical standards, establish codes of conduct, and administer regulatory processes and standards of practice to assure protection of the public. This protects and enhances public health, safety, welfare and the environment for all Canadians.

Engineers Canada is the national body that represents the provincial and territorial regulators of the engineering profession. We also accredit undergraduate engineering programs and develop professional practice and qualification guidelines as they relate to the public interest. We facilitate international and

Le sénateur : Je souhaite intervenir, si vous le permettez, monsieur le président.

J'aimerais faire état d'un intérêt, monsieur le président. Je ne pense pas que cela m'empêche d'être ici — quoi que c'est à vous d'en juger —, mais j'ai eu l'honneur il y a quelques années de recevoir le titre de Fellow d'Ingénieurs Canada. C'est un titre que je suis très heureux de détenir, mais si vous pensez que je dois par conséquent m'abstenir de participer aux discussions avec Mme Sutherland, je m'en remets à vous.

Le président : Loin de là, monsieur Day.

Sur ce, madame Sutherland, vous avez la parole.

Kathryn Sutherland, vice-présidente, Affaires réglementaires, Ingénieurs Canada : Merci de me donner l'occasion de témoigner, monsieur le président. En tant que vice-présidente aux Affaires réglementaires à Ingénieurs Canada, je suis très heureuse d'être ici pour discuter de la façon dont les ingénieurs réduisent les barrières au commerce intérieur.

Ingénieurs Canada reconnaît depuis longtemps l'importance de la mobilité interprovinciale et interterritoriale de la main-d'œuvre pour assouplir les barrières au commerce intérieur et veiller à ce que les ingénieurs soient le plus utiles possible au Canada et protègent le public. La mobilité des ingénieurs est importante pour assurer leur avancement professionnel et pour répondre de manière compétente aux besoins en matière d'ingénierie d'un bout à l'autre du pays.

Deux cent quatre-vingts mille ingénieurs du pays possèdent un permis délivré par un des organismes canadiens de réglementation en génie. C'est un groupe très diversifié de professionnels qualifiés de tous les horizons. Il comprend des femmes, des hommes, de nouveaux Canadiens, des Autochtones et des personnes à toutes les étapes de leur carrière, des ingénieurs en formation qui ont récemment obtenu leur diplôme à ceux qui approchent de la retraite, en passant par les professionnels au milieu de leur carrière qui concilient travail et famille. Ils construisent nos ponts et nos routes. Ils conçoivent des avions, construisent des robots, inventent de nouvelles technologies numériques, découvrent de nouveaux médicaments, créent des instruments médicaux et bien plus. Ils exercent leurs activités dans l'ensemble des provinces et des territoires, et leur principale priorité est la protection du public.

L'ingénierie est une profession autoréglementée. Les 12 organismes de réglementation de la profession établissent tous des normes professionnelles et d'éthique élevées, élaborent des codes de conduite et administrent des processus réglementaires et des normes de pratique pour assurer la protection du public. Ils protègent et améliorent ainsi la santé, la sécurité, le bien-être et l'environnement de tous les Canadiens.

Ingénieurs Canada est l'organisme national qui représente les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation en génie. Nous accordons également notre agrément aux programmes de génie de premier cycle et élaborons des lignes directrices sur les pratiques professionnelles et les critères de

interprovincial labour mobility, and we act as the voice of Canada's engineering profession on the international stage. We track labour market trends. We own the official marks on the terms relating to the profession such as engineer, engineering, professional engineer, 34 more, and we promote diversity in the profession.

To perform engineering work in Canada, the engineer must be licensed in the province or territory where the work is being completed, with a few exceptions. Recognizing how mobile engineers need to be across Canada to share their expertise on projects in other provinces, the engineering regulators have worked very hard to facilitate seamless movement of professionals from one province or territory to another, and these arrangements have created one of the most straightforward interprovincial and interterritorial systems among the regulated professions in Canada.

The engineering profession has long recognized the need to smooth the mobility of engineers across the country. In 1999, 16 years ago, and about 10 years before the Agreement on Internal Trade, or AIT, came into place, Engineers Canada facilitated the signing of the Inter-Association Agreement on Mobility by all of the engineering regulators. This agreement allowed professional engineers who are licensed in one jurisdiction in Canada to register in another jurisdiction, with minimal administrative overhead and without processing delays. The final decision for licensure always remains with the new jurisdiction, but it certainly was a very good start to the process.

In 2015, over 4,500 engineers who were licensed in one province or territory applied for licensure in another province or territory. The provinces and territories are using innovative approaches to have swifter, efficient, trusted mobility processes. This protects the public interest by ensuring that engineers are held publicly accountable, remain in good standing and are available to move and practice anywhere in the country.

The Inter-Association Mobility Agreement was in many ways the Canadian engineering profession's forerunner to Chapter 7 of AIT. It is important to facilitate the mobility of professional engineers, but at the end of the day, the most important concern of the engineering regulators and Engineers Canada is public safety. It is not about balancing efficiency and safety; safety is paramount, and the efficiency of mobility is sought without risking that vital intent.

All of the provincial and territorial regulators are committed to facilitating mobility while protecting public health, safety and the environment. As an example, the Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta has created an online interprovincial mobility application that streamlines the process of moving from jurisdiction to jurisdiction. It enables applicants

compétence se rapportant à l'intérêt public. Nous facilitons la mobilité internationale et interprovinciale de la main-d'œuvre, et nous agissons comme porte-parole des ingénieurs du Canada sur la scène internationale. Nous suivons les tendances du marché. Nous possédons les droits officiels liés aux termes de la profession dont : ingénieur, ingénierie, ingénieur professionnel et 34 autres termes. Nous faisons également la promotion de la diversité dans la profession.

Pour exécuter des travaux d'ingénierie au Canada, un ingénieur doit être agréé par la province ou le territoire où les travaux sont faits, à quelques exceptions près. Étant conscients de la façon dont les ingénieurs doivent pouvoir se déplacer au Canada pour que leur expertise serve à des projets menés dans d'autres provinces, les organismes de réglementation en génie ont travaillé très fort pour faciliter leur libre circulation d'une province ou d'un territoire à un autre, et ces arrangements ont créé un des systèmes interprovinciaux et interterritoriaux les plus simples parmi les professions réglementées au Canada.

Le secteur de l'ingénierie reconnaît depuis longtemps la nécessité de simplifier la mobilité des ingénieurs au pays. En 1999, il y a 16 ans, et environ 10 ans avant la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur, ou l'ACI, Ingénieurs Canada a facilité la signature de l'Entente de mobilité inter-associations par tous les organismes de réglementation en génie. Cette entente a autorisé les ingénieurs qui détiennent un permis dans une province ou un territoire du Canada à en demander un autre, en n'assumant qu'un minimum de frais généraux et sans retard de traitement. En définitive, la décision d'accorder un permis demeure celle de la nouvelle province ou du nouveau territoire, mais c'était sans aucun doute un très bon point de départ pour le processus.

En 2015, plus de 4 500 ingénieurs détenant un permis dans une province ou un territoire ont présenté une demande pour en obtenir un autre. Les provinces et les territoires utilisent des approches novatrices pour mettre en place des processus de mobilité plus rapides, efficaces et dignes de confiance. Cette façon de faire protège l'intérêt public en garantissant que les ingénieurs sont tenus publiquement responsables, qu'ils sont en règle et qu'ils peuvent se déplacer pour exercer leurs activités partout au pays.

Pour les ingénieurs du Canada, l'entente sur la mobilité des ingénieurs à l'intérieur du pays était de bien des façons le précurseur du chapitre 7 de l'ACI. Il est important de faciliter leur mobilité, mais, au bout du compte, la première préoccupation des organismes de réglementation en génie et d'Ingénieurs Canada est la sécurité publique. Ce n'est pas une question d'équilibre entre efficacité et sécurité; la sécurité passe avant tout, et l'on cherche à accroître l'efficacité sans porter atteinte à cet objectif d'importance vitale.

L'ensemble des organismes de réglementation des provinces et des territoires sont déterminés à faciliter la mobilité tout en protégeant la santé, la sécurité et l'environnement publics. À titre d'exemple, l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques de l'Alberta a créé un formulaire de demande en ligne de mobilité interprovinciale qui simplifie les déplacements. Ce formulaire

to apply for a licence with the Alberta association without going through the same application process as someone who is applying for their initial licence. It takes about three to five days to process that application, so if you are licensed in Ontario, for example, in five days you can be licensed in Alberta.

The Association of Professional Engineers and Geoscientists of British Columbia are also doing excellent work. In 2015, they reported a 93 per cent success rate for professional members who apply each year to transfer from provinces and territories across Canada into B.C. Individuals are licensed within three business days.

Collaboration among engineering regulators to facilitate internal mobility is the norm. As an example, in late 2015, Engineers Nova Scotia and Engineers P.E.I. launched a dual application form that allows engineers licensed in one jurisdiction to apply to both of those jurisdictions at the same time.

This year at the Engineers Canada's May annual meeting, all other engineering regulators who are interested in doing it at this time will sign the agreement, and that will further facilitate the movement of professional engineers across Canada. So far, the British Columbia association and the Association of Professional Engineers of the Yukon have indicated that they're going to sign as well.

Also, just last week, the Alberta and B.C. regulators announced that they will collaborate on the evaluation of refugee applicants, relying on resources from both provinces toward the eventual recognition of these applicants in both jurisdictions.

Mobility doesn't start simply with the licensing of engineers; it is also very important that the educational credentials of applicants meet the standards of our engineering regulators. That's why Engineers Canada established an accreditation system for Canadian post-secondary engineering programs in 1965. The accreditation of engineering programs helps to support mobility by ensuring that the engineering education an individual receives at an accredited institution in Canada is recognized as equivalent all across the country. There are currently 279 accredited programs at 43 higher education institutions that are accredited by the Engineers Canada accreditation board.

Degrees from these institutions are also recognized internationally through our membership in the Washington Accord, an international mutual recognition agreement among engineering-degree accrediting bodies in 17 countries. As well, Engineers Canada has several memorandums of understanding, both academic and at the full professional level, with engineering accrediting, certification and licensing organizations in other countries. A degree from an accredited Canadian engineering

permet de demander un permis à l'association de l'Alberta sans devoir recourir au même processus de demande que ceux qui veulent obtenir un permis pour la première fois. Il faut environ de trois à cinq jours pour traiter la demande. Donc, si vous détenez un permis en Ontario, par exemple, pour pourriez en obtenir un dans les cinq jours pour exercer vos activités en Alberta.

L'Association des ingénieurs et des géoscientifiques de la Colombie-Britannique fait également un excellent travail. En 2015, elle a déclaré un taux d'approbation annuelle des demandes de permis provenant d'autres provinces ou territoires du Canada de l'ordre de 93 p. 100. Les demandeurs obtiennent un permis dans les trois jours ouvrables.

La collaboration entre les organismes de réglementation en génie pour faciliter la mobilité interne constitue la norme. À titre d'exemple, à la fin de 2015, Engineers Nova Scotia et Engineers Prince Edward Island ont lancé un formulaire de demande double qui permet aux ingénieurs détenant un permis dans une province ou un territoire d'en demander un pour ces deux provinces en même temps.

Cette année, à l'assemblée annuelle du mois de mai d'Ingénieurs Canada, tous les autres organismes de réglementation en génie qui souhaitent signer l'entente le feront, ce qui facilitera davantage la circulation des ingénieurs partout au Canada. Jusqu'à maintenant, l'association de la Colombie-Britannique et l'Association des ingénieurs du Yukon ont indiqué qu'elles allaient elles aussi la signer.

De plus, pas plus tard que la semaine dernière, les organismes de réglementation de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont annoncé qu'ils collaboreront à l'évaluation des demandes présentées par des réfugiés, en comptant sur les ressources des deux provinces pour éventuellement reconnaître les compétences de ces demandeurs.

La mobilité ne se résume pas tout simplement à la délivrance de permis aux ingénieurs; il est également très important que les diplômes des demandeurs respectent les normes de nos organismes de réglementation. C'est pourquoi Ingénieurs Canada a mis en place en 1965 un système d'agrément des programmes canadiens postsecondaires de génie. L'agrément des programmes de génie aide à soutenir la mobilité en garantissant que la formation reçue dans les établissements agréés est reconnue comme étant équivalente partout au pays. Il y a actuellement 279 programmes agréés dans 43 établissements d'enseignement supérieur reconnus par le conseil d'agrément d'Ingénieurs Canada.

Les diplômes de ces établissements sont également reconnus à l'échelle internationale grâce à notre participation à l'Accord de Washington, un accord de reconnaissance mutuelle conclu entre les organismes d'agrément de diplômes de 17 pays. De plus, Ingénieurs Canada a plusieurs protocoles d'entente, tant sur le plan universitaire que professionnel, avec des organismes d'agrément, d'accréditation et de délivrance de permis d'autres pays. Un diplôme d'un programme de génie canadien prépare le

program prepares the graduate to practise anywhere in Canada and in 24 countries around the world, representing over 62 per cent of the world's economy.

Canada's strong accreditation process ensures that studying at an accredited institution allows engineering graduates to have their academic qualifications recognized in all provinces and territories. Helping internationally educated and trained individuals who have attended accredited institutions is just another way that Engineers Canada works to facilitate smooth mobility.

Knowing market trends across the country, as well as the make-up of the provincial and territorial regulators' membership, is vital to tracking and supporting labour mobility. For that reason, Engineers Canada conducts both labour market studies and membership trends research and makes this information publicly available.

We are currently finalizing the development of an online labour market portal known as EngScape. It will present labour market trends for the Canadian engineering profession, from employment rates and salaries to university enrolment to immigrant employment. We will make this information available by engineering discipline or by province or territory. Right now, they're working on drilling it down even more into different cities. With that, you can look at a city and see how many engineers there are there, how many in what discipline and how many jobs might be available so you can make informed decisions about where you want to move and where your skills are going to be needed. The online tool would be dynamic, easy to use and timely. It will assist engineering students, licensed engineers and foreign-educated engineers who are looking for work and ready to move to find it.

Internal mobility is greatly supported by provincial and territorial engineering regulators, as they work tirelessly to break down barriers to trade while ensuring that they're safeguarding the economy, the environment and Canadians.

To close, Engineers Canada believes that the provincial and territorial regulators have prioritized internal mobility and put in place successful initiatives to promote and facilitate labour mobility. With their leadership and transparent self-regulation of the profession, Canada's engineering regulators have been at the forefront of labour mobility, which allows for the movement of professional services from coast to coast.

Engineers Canada does not believe that the current licensing processes create unjust internal barriers to trade or mobility across the country. The provincial and territorial regulators consistently strive to ensure that their admissions and licensure practices are timely, transparent, objective, impartial and fair.

diplômé à exercer sa profession partout au Canada et dans 24 autres pays, qui représentent 62 p. 100 de l'économie mondiale.

Le processus d'accréditation rigoureux du Canada fait en sorte que les titres universitaires des diplômés en génie d'un établissement accrédité sont reconnus dans l'ensemble des provinces et des territoires. Offrir de l'aide aux personnes éduquées et formées à l'étranger n'est qu'un autre moyen qu'utilise Ingénieurs Canada pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre.

Il est essentiel de connaître les tendances du marché au pays, de même que les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux membres pour surveiller et appuyer la mobilité de la main-d'œuvre. Pour cette raison, Ingénieurs Canada réalise des études sur le marché du travail et des recherches sur les tendances concernant les membres et divulgue l'information publiquement.

Nous mettons actuellement la dernière main à un portail sur le marché du travail en ligne connu sous le nom d'EngScape. Il présentera les tendances du marché du travail pour la profession d'ingénieur au Canada, que ce soit les taux d'emploi, les salaires, les inscriptions à l'université et l'emploi des immigrants. Nous communiquerons cette information par discipline du génie ou par province ou territoire. À l'heure actuelle, on travaille à le faire même par ville. Nous pouvons ainsi voir combien il y a d'ingénieurs dans une ville, combien il y en a dans chaque discipline et combien d'emplois sont disponibles pour pouvoir prendre des décisions éclairées sur l'endroit où nous voulons déménager et sur les villes qui ont besoin de nos compétences. L'outil en ligne sera dynamique, facile et rapide. Il aidera les étudiants en génie, les ingénieurs agréés et les ingénieurs formés à l'étranger qui cherchent du travail et qui sont prêts à déménager pour le faire.

Les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux en génie appuient grandement la mobilité à l'interne. Ils travaillent sans relâche pour éliminer les obstacles au commerce tout en s'assurant de protéger l'économie, l'environnement et les Canadiens.

Pour terminer, Ingénieurs Canada croit que les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux ont accordé la priorité à la mobilité à l'interne et mis en place des initiatives fructueuses pour promouvoir et faciliter la mobilité de la main-d'œuvre. Avec leur leadership et une autoréglementation transparente de la profession, les organismes de réglementation en génie du Canada jouent un rôle de premier plan en ce qui concerne la mobilité de la main-d'œuvre, ce qui permet aux professionnels de se déplacer d'un océan à l'autre.

Ingénieurs Canada ne croit pas que les processus d'accréditation créent des barrières injustes à l'interne pour le commerce ou la mobilité au pays. Les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux cherchent à s'assurer que leurs pratiques d'admission et d'accréditation sont rapides, transparentes, objectives, impartiales et justes.

As noted earlier, interprovincial licensure can be achieved in as quickly as three business days. Engineers Canada believes in the need to maintain self-regulation of the profession and to always work to improve the interjurisdictional licensing process.

We encourage the government to actively consult and collaborate with the regulated professions to achieve the desired outcomes for professional mobility in Canada. These professions are regulated in Canada with the sole intention of protecting public health, wellness and the safety of Canadians. The engineering profession is always ready and willing to work with the government to achieve their goals and best serve Canadians.

Thank you very much for your time and the opportunity to contribute to this.

Kurt Eby, Director, Regulatory Affairs and Government Relations, Canadian Wireless Telecommunications Association: Thank you, Mr. Chair and committee, for the opportunity to join this discussion.

The Canadian Wireless Telecommunications Association represents wireless service providers, as well as the companies that develop and produce products and services for the industry, including handset and equipment manufacturers, content and application creators, and business-to-business service providers.

Consumer preferences have created our mobile-first world, where smartphones and tablets are the preferred choice to communicate, navigate, inform, shop, bank, work, collaborate, entertain and be entertained.

Consumers want wireless services to become even more accessible, convenient and easy to use. They count on ubiquitous advanced network connectivity to help keep them safe and secure. They need to trust that personal and private information on their mobile devices is also safe and secure. They depend on the wireless industry to continue investing and innovating so they can maximize the value of their wireless experience.

Indeed, Canadians' preference for wireless clear. In only seven countries in the world does the average mobile user consume more than 1 gigabyte of data per month. Canada is one of those countries, and Canadians currently rank as the fourth-highest consumers of wireless data in the world, at more than 1.5 gigs per month.

The cumulative effect of more Canadians using smartphones and connected devices to do more is massive growth in overall data usage. The latest projections indicate that Canadian mobile

Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, l'accréditation interprovinciale peut être effectuée dans un délai de trois jours. Ingénieurs Canada croit qu'il est nécessaire de maintenir l'autoréglementation de la profession et de toujours améliorer le processus d'accréditation interprovincial.

Nous encourageons le gouvernement à consulter les professionnels réglementés et à collaborer avec eux pour atteindre les résultats souhaités pour la mobilité des professionnels au Canada. Ces professionnels sont réglementés au Canada dans le seul but de protéger la santé, le bien-être et la sécurité des Canadiens. Les ingénieurs sont toujours prêts et disposés à travailler avec le gouvernement pour atteindre leurs objectifs et pour mieux servir les Canadiens.

Merci beaucoup de votre temps et de l'occasion de contribuer à votre étude.

Kurt Eby, directeur, Affaires réglementaires et Relations gouvernementales, Association canadienne des télécommunications sans fil : Merci, monsieur le président, et merci, mesdames et messieurs les membres du comité, de me donner l'occasion de participer à cette discussion.

L'Association canadienne des télécommunications sans fil représente les fournisseurs de services sans fil, de même que les entreprises qui conçoivent et réalisent des produits et services pour l'industrie, y compris des fabricants d'appareils et d'équipement, des créateurs de contenu et d'applications, et des fournisseurs de services interentreprises.

Les préférences des consommateurs ont donné naissance au monde actuel où le sans-fil prime, où le téléphone intelligent et la tablette sont les outils de prédilection pour communiquer, parcourir le Web, s'informer, magasiner, faire des opérations bancaires, travailler, collaborer, se divertir et divertir les autres.

Les consommateurs veulent que les services sans fil deviennent encore plus accessibles, plus commodes et plus conviviaux. Ils comptent sur l'omniprésence de réseaux de pointe pour les aider à assurer leur sécurité personnelle. Ils veulent avoir la certitude que les renseignements personnels et confidentiels que renferment leurs appareils sans fil sont également protégés. Et ils s'attendent à ce que l'industrie du sans-fil continue à investir et à innover pour leur permettre de maximiser ce qu'ils tirent du sans-fil.

La préférence que les Canadiens accordent au sans-fil est manifeste. Il y a seulement sept pays dans le monde où l'utilisateur moyen de technologies mobiles utilise plus de 1 gigaoctet de données par mois. Le Canada est l'un de ces pays, et les Canadiens occupent actuellement le quatrième rang des utilisateurs de données sans fil au monde, leur consommation étant de 1,5 gigaoctet par mois.

L'effet cumulatif du nombre croissant de Canadiens qui utilisent de plus en plus souvent un téléphone intelligent et des dispositifs connectés se traduit par une augmentation

data traffic will increase 600 percent by 2020. No other sector of the economy must consistently meet levels of demand growth similar to those experienced by the wireless industry every year.

This demand is met by significant infrastructure investment. The Canadian wireless industry has invested more than $2.5 billion in capital expenditures each year since 2009. The doubling of total data usage every two years keeps the industry in a perpetual capital investment cycle. The industry has invested an additional $8 billion since 2014 to acquire the spectrum it needs to expand and enhance wireless networks to meet current and projected traffic volumes.

These investments create jobs directly related to network expansion and enhancement, and the ongoing delivery of advanced wireless services from Canada's service providers. In 2014, Canada's wireless industry generated 134,000 full-time equivalent jobs and an overall economic benefit of $23.5 billion. Canada's wireless service providers will continue to make record investments to meet the demand of exploding data usage and ensure consistent level of service for all Canadians.

Strategic government policies can facilitate additional investment in wireless network infrastructure and support innovation and economic development across Canada. Specifically, CWTA has consistently identified four priorities necessary to ensure the wireless industry can most efficiently meet the demands of Canadians. These priorities are more spectrum, more tower and antenna sites, lower fees to government and smart regulations, which is the most relevant to the study we are contributing to here today.

By smart regulation, we mean the federal government must maintain and defend its position as the sole regulator of telecommunications in Canada. Consumers, service providers, regulators and elected officials are all better served by a proportionate and symmetrical set of federal regulations rather than an asymmetrical and inefficient patchwork of different provincial frameworks. For example, when provinces began to regulate the contracting process for wireless service, CWT asked the CRTC to establish one set of rules that applies equally to all wireless consumer agreements in all provinces and territories, which the CRTC did.

We are also recommending that the government fix a policy that provides foreign companies with an up to 15 per cent price advantage over Canadian firms and creates a barrier to doing

considérable de l'utilisation globale de données. Selon les dernières projections, le trafic des données mobiles augmentera de 600 p. 100 au Canada d'ici 2020. Aucun autre secteur de notre économie ne doit continuellement composer avec des niveaux de croissance de la demande semblables à ceux que connaît chaque année le secteur du sans-fil.

Des investissements considérables dans l'infrastructure permettent de répondre à la demande. Depuis 2009, le secteur canadien du sans-fil investit chaque année plus de 2,5 milliards de dollars dans des immobilisations. La multiplication par deux des données utilisées qui a lieu tous les deux ans maintient le secteur dans un cycle perpétuel d'investissements. Le secteur a également investi 8 milliards de dollars supplémentaires depuis 2014 pour faire l'acquisition du spectre nécessaire à l'élargissement et à l'amélioration des réseaux afin de tenir compte des volumes de trafic actuels et projetés.

Ces investissements créent des emplois qui sont directement liés à l'élargissement et à l'amélioration des réseaux ainsi qu'à la prestation continue de services sans fil évolués par les fournisseurs du Canada. En 2014, le secteur canadien du sans-fil a été à l'origine de 134 000 emplois à temps plein et de retombées économiques de 23,5 milliards de dollars. Les fournisseurs de services canadiens continueront de faire des investissements sans précédent pour répondre à la demande exponentielle d'utilisation des données et pour offrir un niveau de service uniforme à tous les Canadiens.

La formulation de politiques gouvernementales stratégiques peut favoriser des investissements supplémentaires dans l'infrastructure de réseau sans fil ainsi que soutenir l'innovation et le développement économique partout au Canada. Plus précisément, l'ACTS a relevé quatre priorités nécessaires pour veiller à ce que l'industrie du sans-fil puisse répondre le plus efficacement possible aux demandes des Canadiens. Ces priorités sont l'expansion du spectre, plus de tours et de sites d'antennes, des frais moins élevés pour le gouvernement et une réglementation intelligente, ce qui est le plus pertinent à l'étude à laquelle nous contribuons aujourd'hui.

Par réglementation intelligente, nous voulons dire que le gouvernement fédéral doit maintenir et défendre sa position en tant qu'unique organisme de réglementation des télécommunications au Canada. Les consommateurs, les fournisseurs de service, les organismes de réglementation et les représentants élus sont tous mieux servis par un ensemble proportionné et symétrique de règlements fédéraux plutôt qu'un ensemble disparate, asymétrique et inefficace de cadres provinciaux différents. Par exemple, lorsque les provinces ont commencé à réglementer le processus d'attribution des contrats pour les services sans fil, l'ACTS a demandé au CRTC d'établir un ensemble de règles qui s'appliquent également à tous les accords visant les consommateurs de services sans fil dans l'ensemble des provinces et des territoires, ce que le CRTC a fait.

Nous avons également recommandé que le gouvernement élabore une politique qui offre aux entreprises étrangères jusqu'à 15 p. 100 de rabais par rapport au prix que les entreprises

business in Canada. Currently, foreign suppliers of digital products and services, such as online music, movies, software and advertising inventory, are not required to collect or remit HST, while similar Canadian firms are. The competitive advantage given to foreign suppliers by this policy undermines Canadian investment and innovation by encouraging Canadians to spend money outside of the Canadian economy, to the detriment of Canadian suppliers and workers as well as content creators, programmers, publishers, actors, directors, musicians and all others in the creative community who benefit from a strong digital economy.

We strongly believe the government should ensure taxation parity among all suppliers of digital goods in Canada, removing the competitive advantage currently enjoyed by foreign firms. This would bring Canada's regime in line with the EU, Norway, Japan, Korea, Australia and New Zealand, to name a few.

Wireless network infrastructure expansion and enhancement deliver unmatched commercial and social benefits to Canadians, including creating jobs, contributing to GDP, and enabling the mobile and virtual workforce, thereby removing geographical barriers for rural businesses and communities to participate fully in the Canadian economy. Wireless service also connects all Canadians, allowing for collective participation in society and contributing to our shared national identity.

The government can therefore always directly contribute to innovation and economic development across Canada by facilitating and incenting investment in wireless network infrastructure.

Thank you for your time. I look forward to your questions.

Craig Martin, Vice President, Office of Public Safety, Canadian Welding Bureau: Thank you, honourable senators, for the opportunity to speak with you today. I serve as the Vice-President of Public Safety for the Canadian Welding Bureau, known more commonly as the CWB. I will start this morning by providing you with a brief introduction to the CWB and to the welding industry in Canada, and then I will focus on barriers to internal trade from a labour mobility perspective and how CWB has taken proactive steps to address this challenge facing our industry.

The CWB is an independent, not-for-profit organization funded solely by the industry we serve. Since 1947, our certification programs have expanded beyond the welding of steel. We now offer programs for aluminum welding, resistance

canadiennes paient, ce qui crée un obstacle pour faire des affaires au Canada. À l'heure actuelle, les fournisseurs étrangers de produits et de services numériques tels que la musique, les films, les logiciels et la publicité en ligne n'ont pas à percevoir ou à verser la TVH, alors que les entreprises canadiennes doivent le faire. L'avantage concurrentiel qu'on offre aux fournisseurs étrangers au moyen de cette politique nuit aux investissements et à l'innovation au Canada en encourageant les Canadiens à dépenser leur argent à l'extérieur de l'économie nationale, aux dépens des fournisseurs et des travailleurs canadiens, de même qu'aux dépens des créateurs de contenu, des programmeurs, des éditeurs, des acteurs, des directeurs, des musiciens et de tous les membres de la communauté des créateurs qui profitent d'une économie numérique robuste.

Nous croyons fermement que le gouvernement devrait assurer la parité fiscale pour tous les fournisseurs de produits numériques au Canada et éliminer l'avantage concurrentiel dont bénéficient actuellement les sociétés étrangères. On harmoniserait ainsi le régime du Canada avec ceux de l'Union européenne, de la Norvège, du Japon, de la Corée, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, pour ne nommer que ceux-là.

L'élargissement et l'amélioration de l'infrastructure de réseau sans fil offrent aux Canadiens des avantages commerciaux et sociaux sans précédent, notamment en créant des emplois, en contribuant au PIB, et en favorisant le développement de la main-d'œuvre mobile et virtuelle, ce qui permet aux entreprises et aux collectivités rurales de participer pleinement à l'économie canadienne grâce à l'élimination de contraintes géographiques. Les services sans fil rapprochent également tous les Canadiens, favorisant ainsi leur participation collective au sein de la société et le renforcement de notre identité nationale commune.

Par conséquent, le gouvernement peut toujours contribuer directement à l'innovation et au développement économique à l'échelle du pays en facilitant et en encourageant l'investissement dans les infrastructures de réseaux sans fil.

Merci beaucoup. Je suis impatient de répondre à vos questions.

Craig Martin, vice-président, Bureau de la Sécurité publique, Bureau canadien de soudage : Je vous remercie, honorables sénateurs, et vous suis très reconnaissant de me permettre de m'adresser à vous aujourd'hui. Je suis le vice-président de la Sécurité publique au Bureau canadien de soudage, mieux connu sous l'acronyme « CWB ». Je commencerai mon exposé en vous donnant un aperçu du CWB et de l'industrie canadienne du soudage. Ensuite, je vous parlerai des obstacles au commerce intérieur sous l'angle de la mobilité de la main-d'œuvre, et je vous expliquerai comment le CWB a pris des mesures proactives pour remédier à ce problème auquel notre industrie est confrontée.

Le CWB est un organisme indépendant, sans but lucratif, au service de l'industrie qui est son seul bailleur de fonds. Depuis 1947, nos programmes de certification se sont étendus à d'autres domaines que le soudage de l'acier, et nous offrons désormais des

welding, welding electrodes and welding inspectors, to name but a few. In all cases, our programs are based on standards produced by the Canadian Standards Association.

With offices in Alberta, Manitoba, Ontario, Quebec and Nova Scotia, the CWB's team of 160 staff provide services right across the country. The majority of our services are provided on the shop floor, providing guidance and oversight to multiple industry sectors involved in welding.

The CWB is accredited by the Standards Council of Canada as a certification body and is the only national organization with a primary focus on welding.

Today, the CWB now has over 6,000 welding fabrication companies certified across Canada and throughout the world. The CWB's primary mission is to help protect the safety of Canadians. To support this mission, the CWB provides its services not only to Canadian organizations but also to organizations around the world that supply welded structures and products to Canada.

Each year the CWB witnesses the welding of over 90,000 test plates completed by welder, and trains thousands of welding supervisors, welding inspectors and welding engineers. In addition, CWB staff provides an independent review of over 30,000 welding procedures to ensure compliance with national standards.

It is this combination of qualified welders, qualified welding supervisors and engineers and qualified procedures that help ensure high quality and a safe weld, regardless of what province or territory you may live in. If one of these elements is missing, the risk of weld quality issues and failure greatly increases.

The welding industry in Canada contributes over $5 billion to the Canadian economy and employs over 300,000 individuals. Through our membership and advocacy arm, the Canadian Welding Association, we are actively involved in working with our over 60,000 members to ensure that the industry in Canada remains healthy.

One of the biggest issues facing Canadian welding is that this sector is in the midst of a skills shortage and mismatch. With an aging demographic and a strong demand for welding professionals in several industries, including shipbuilding, mining and natural resources, an active effort must be made to attract young people to the industry and ensure that we can meet the needs of our industry no matter where the jobs are or where the qualified welder is trained. To put the issue of demographics in context, the average age for most skilled welding positions is 47.

While it is true that in the past 18 months the demand for welders in certain sectors, such as oil and gas development, has decreased from previous levels, demand in many sectors still remains strong. As the Canadian manufacturing sector shows signs of positive indicators of renewed growth and Canada looks

programmes pour le soudage de l'aluminium, le soudage par résistance, les électrodes de soudage et les inspecteurs en soudage, notamment. Tous nos programmes reposent sur les normes de l'Association canadienne de normalisation.

Depuis ses bureaux en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse, l'équipe de 160 personnes du CWB offre ses services partout au pays. La majorité de nos services sont offerts au niveau de l'atelier, pour orienter et superviser les divers secteurs industriels qui emploient le soudage.

Organisme de certification accrédité par le Conseil canadien des normes, le CWB est le seul organisme national dont l'intérêt premier est le soudage.

Aujourd'hui, le CWB a certifié plus de 6 000 sociétés de fabrication par soudage au Canada et à l'étranger. Sa principale mission est d'aider à protéger la sécurité des Canadiens. À cette fin, le CWB fournit ses services non seulement à des organisations canadiennes, mais, aussi, à des organisations du monde entier qui fournissent des ouvrages et des produits soudés au Canada.

Chaque année, le CWB assiste à la soudure de plus de 90 000 plaques-éprouvettes et il forme des milliers de surveillants, d'inspecteurs et d'ingénieurs en soudage. De plus, son personnel effectue un examen indépendant de plus de 30 000 procédés de soudage pour assurer leur conformité aux normes nationales.

C'est grâce à cette combinaison de ressources humaines qualifiées et de procédés homologués de soudage que l'on peut assurer la qualité et la sécurité des soudures, sans égard à la province ou au territoire où l'on vit. L'absence de l'un de ces chaînons augmente considérablement le risque de problèmes de qualité et de défaillance des soudures.

Dans l'économie canadienne, l'industrie du soudage, en chiffres, c'est plus de 5 milliards de dollars et plus de 300 000 salariés. Grâce à nos membres et à l'organisme qui défend nos intérêts, l'Association canadienne de soudage, nous collaborons activement, avec nos plus de 60 000 membres, au maintien de la vitalité de l'industrie canadienne.

L'industrie canadienne du soudage est aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre et un problème de disparité entre les compétences. Alors que la population vieillit et que la demande de soudeurs dans plusieurs secteurs est forte, notamment dans le secteur de la construction navale, des mines et des ressources naturelles, nous devons nous efforcer d'attirer les jeunes et répondre aux besoins de l'industrie, peu importe où les emplois se trouvent et où le soudeur qualifié a été formé. Pour illustrer les tendances démographiques, l'âge moyen des soudeurs les plus qualifiés est de 47 ans.

S'il est vrai qu'au cours des 18 derniers mois la demande de soudeurs a diminué dans certains secteurs — notamment celui de l'exploitation pétrolière et gazière — par rapport aux niveaux antérieurs, la demande demeure vigoureuse dans d'autres secteurs. Le secteur manufacturier montre des signes

to make significant investments in infrastructure over the next eight years, we fully expect the demand for skilled welders will remain strong.

The current skills shortage in the welding sector not only creates difficulties in finding skilled tradespersons but it also introduces the risk that those that are doing the work may not have the level of skill that we relied upon in the past.

What's more, these challenges are compounded by the fact that there may be perceived issues around the ability to work in other jurisdictions. This mixed message on if a skill needs to be recertified or retrained can lead to confusion in the marketplace that can delay projects at a cost to industry and ultimately to the Canadian economy.

From the perspective of CWB, a key opportunity that can help make a significant positive impact on the skills issues that our industry is facing, including the challenges around labour and mobility, is to ensure the alignment of provincial training programs for skilled trades workers. The creation of a national training curriculum for welders would provide colleges and other training institutions with a current and comprehensive approach to create a first class generation of skilled trades.

In response to this, the CWB has invested over $2 million in a new and comprehensive national training curriculum for the welding trade. Known as Acorn, the program was developed with both input from industry and the educational sectors and was launched in 2015. The Acorn training curriculum includes components that can be used both at the secondary school level and the post-secondary level right across the country.

At the secondary school level, the CWB has committed to provide this training curriculum resource to provincial boards of education at no charge. This is to help ensure that the next generation of potential welders receives a world-class learning experience, assisting them in making educated choices about the long-term career opportunities in the welding profession.

Through our charitable arm, the CWA Foundation, we are also providing opportunities to train secondary school instructors on advancing their skills in teaching welding and providing funding for equipment and facility upgrading to create the best possible learning environment.

At the post-secondary level, Acorn provides Canada's first truly national training and assessment program for the welding industry. It is unique in that it is both extensive, with over 120 distinct courses, and has been developed to provide life-time learning, training Canadians for a career rather than simply a job.

encourageants de reprise, et le gouvernement s'apprête à faire des investissements importants dans l'infrastructure au cours des huit prochaines années. Tout semble indiquer que la demande de soudeurs qualifiés demeurera élevée.

En raison de la pénurie de main-d'œuvre, non seulement est-il difficile de retenir les services de soudeurs qualifiés, mais il y a aussi un risque que les travailleurs ne possèdent pas le niveau de compétence sur lequel on pouvait compter dans le passé.

De plus, ces défis sont multipliés par le fait qu'on pourrait être porté à croire qu'il est difficile de travailler dans d'autres provinces ou territoires. On ne sait plus s'il faut obtenir à nouveau sa certification ou suivre une nouvelle formation, et ce message ambigu engendre de la confusion sur le marché et peut retarder des chantiers. C'est donc l'industrie et, au bout du compte, l'économie qui en paient le prix.

Du point de vue du CWB, l'harmonisation des programmes provinciaux de formation en métiers spécialisés pourrait grandement contribuer à remédier au problème des compétences, y compris aux défis concernant la mobilité de la main-d'œuvre, avec lequel notre industrie est aux prises actuellement. Un programme national de formation en soudage doterait les collèges et les autres établissements d'enseignement d'une méthode d'enseignement moderne et complète qui leur permettrait de donner jour à une génération de travailleurs qualifiés de premier ordre.

En réponse à ce besoin, le CWB a investi 2 millions de dollars dans un nouveau plan de formation en soudage complet et de portée nationale. Appelé « Acorn », ce programme lancé en 2015 a été élaboré de concert avec l'industrie et le secteur de l'éducation. Certaines de ses composantes peuvent être utilisées au niveau d'études secondaires et postsecondaires dans l'ensemble du pays.

Au niveau des études secondaires, le CWB s'est engagé à fournir gratuitement le plan de formation aux conseils scolaires des provinces. Nous voulons ainsi contribuer à faire en sorte que la prochaine génération de soudeurs potentiels ait une expérience d'apprentissage de premier ordre. Nous voulons les aider à faire des choix éclairés quant aux possibilités de carrière à long terme dans la profession de soudeur.

Par l'intermédiaire de notre organe caritatif, la Fondation ACS, nous offrons également des possibilités de formation aux enseignants des écoles secondaires afin qu'ils perfectionnent leurs compétences en enseignement du soudage. De plus, nous contribuons financièrement à la modernisation de l'équipement et des installations afin de créer le meilleur environnement d'apprentissage possible.

Au niveau des études postsecondaires, Acorn est le premier programme véritablement national de formation et d'évaluation de l'industrie du soudage au Canada. Acorn est unique. En plus d'être complet — il offre plus de 120 cours distincts —, ce programme a été conçu pour offrir un apprentissage continu et former les Canadiens en vue d'une carrière, pas uniquement d'un travail.

As Acorn development is funded by the industry we serve, it is focused on training for job readiness and assessing those that have been trained to ensure they meet the specific requirements of industry as they progress along their career path. Fundamentally, these programs address the need for national standardization of skills and the training resources that create them.

We recognize that we must all work together to improve the ease of labour mobility from province to province to ensure that well-trained, highly skilled tradespeople can go where they are needed. By ensuring that training is consistent across Canada, this will help ease the movement of labour through permitting them to start their training in one province, become an apprentice in another and become fully qualified in whichever province they move to seek their employment.

As such, the CWB group is working with a number of agencies to ensure that Acorn aligns with current training schemes and recommendations, including those of the Canadian Council of Directors of Apprenticeship and provincial ministries of education. This approach to a national training curriculum resource will assist in facilitating the easing of remaining barriers to labour mobility.

The problems we are now experiencing related to the skills shortage, skills mismatch and labour mobility have been years in the making. The CWB is committed, on behalf of all Canadians, to put in place solutions that move both the welding industry and the people that work within it in the right direction.

We have seen in recent years a move forward at the provincial level to establish recognition in several key skilled trades areas, including welding. The CWB is pleased to see a focus on these issues at the federal level, and we encourage the federal government to continue to support and assist our provincial governments in coordinating and harmonizing their requirements related to trades training, apprenticeship and certification with the goal of a truly national solution to the issues facing Canadian skilled trades workers and the industry they support.

Thank you very much for your time.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: First of all, as a lawyer, I envy engineers. You have a much better record of ensuring labour mobility in engineering and of promoting your profession as one of the best in the world. We know that Canadian engineers have a strong reputation for the quality of their work on sites around the world. My first question is why other professional associations have not followed your lead.

Puisque l'élaboration d'Acorn est financée par les acteurs de l'industrie que nous représentons, le programme de formation est axé sur la préparation à l'emploi et l'évaluation des personnes formées pour vérifier qu'elles répondent aux demandes précises de l'industrie à mesure qu'elles progressent durant leur carrière. Essentiellement, ces programmes répondent à un besoin de normaliser les compétences à l'échelle nationale et les ressources de formation qui les créent.

Nous sommes conscients que nous devons tous travailler à améliorer la mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces afin que des travailleurs bien formés et hautement qualifiés puissent se rendre là où leurs services sont demandés. L'uniformité de la formation à l'échelle du pays aidera à faciliter la mobilité des travailleurs, car ils pourront ainsi commencer leur formation dans une province, faire leur apprentissage dans une autre et devenir dûment qualifiés dans la province de leur choix où ils auront trouvé un emploi.

C'est pourquoi le Groupe CWB travaille avec un certain nombre d'organismes pour assurer l'harmonisation d'Acorn aux programmes de formation et aux recommandations qui ont été formulées, notamment celles du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage et des ministères de l'Éducation des provinces. Cette approche contribuera à faciliter l'atténuation des derniers obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre.

Les problèmes actuels de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de disparité entre les compétences et de mobilité de la main-d'œuvre ont commencé il y a plusieurs années. Le CWB est résolu, au nom des Canadiens, à mettre en place des solutions qui orienteront l'industrie du soudage et les gens qui en font partie dans la bonne direction.

Depuis quelques années, on constate une volonté de la part des provinces à reconnaître plusieurs métiers spécialisés importants, dont celui de soudeur. Le CWB est heureux que le gouvernement fédéral s'intéresse lui aussi à ces questions, et il l'encourage à continuer d'aider et d'appuyer les gouvernements provinciaux à coordonner et à harmoniser leurs exigences en matière de formation dans les métiers, d'apprentissage et de certification, afin de trouver une solution véritablement nationale aux obstacles qui se dressent devant les travailleurs des métiers spécialisés du Canada et l'industrie qu'ils soutiennent.

Merci beaucoup.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : D'abord, je dois dire qu'à titre d'avocate, j'envie les ingénieurs. Vous vous êtes bien mieux débrouillés pour assurer la mobilité de la main-d'œuvre dans le domaine du génie et pour faire reconnaître la profession comme étant l'une des meilleures au monde. Nous savons que les ingénieurs canadiens jouissent d'une bonne réputation pour la qualité de leur travail sur les chantiers à travers la planète. La première question que je me pose est la suivante : pourquoi les autres associations professionnelles n'ont-elles pas emboîté le pas?

Now, my real question pertains to the continuing professional development of engineers. What are the requirements for professional engineers working in any province as to professional development and learning about new technologies?

[*English*]

Ms. Sutherland: I'll answer your second question first. It was about the continuing professional development requirements of engineers.

In the Code of Ethics and in the requirements for engineers, one of their requirements is they remain competent at all times, so they have an ethical and moral obligation to make sure that they only practise in areas where they are competent to practise.

When you graduate from an engineering program and become a professional engineer, it really doesn't matter what discipline you practise in. Your licence says you can practise in any area of engineering. Engineers have an obligation to only practise where they are competent to practise.

Most of the associations across the country have a continuing professional development program that requires engineers to undertake a certain number of hours of professional development every year and to keep records of that. Some of the associations require them to report and provide supporting documentation for it. A couple of the associations have a voluntary reporting requirement, and there's sometimes an incentive to take on additional professional development opportunities, and the incentive is in a lower fee or something like that.

There are a couple of organizations that do not have a continuing professional development program in place. One is in British Columbia, but they have a very strong voluntary program that a lot of their members contribute to regardless. Professional Engineers Ontario is in the process of putting a professional development program in place so they will be in line with all of the other regulators.

Senator Hervieux-Payette: Is the continuous education administered at the national or provincial level?

Ms. Sutherland: It's administered at the provincial level. If you're licensed to practise in more than one province, you report your professional development activities in every one of those provinces.

Senator Hervieux-Payette: I have several engineers in my family, starting with my daughter, who is an engineer in physics, and my son-in-law in a different discipline, too, mechanics. We have another one in chemistry.

Ms. Sutherland: Congratulations.

Je vais maintenant poursuivre avec ma vraie question. En ce qui a trait à la formation continue dans le domaine du génie, quelles sont les obligations des ingénieurs professionnels sur le marché, quelle que soit la province, relativement au perfectionnement de leurs connaissances ou à l'apprentissage de nouvelles technologies?

[*Traduction*]

Mme Sutherland : Je vais d'abord répondre à votre seconde question qui portait sur les obligations des ingénieurs en matière de perfectionnement professionnel.

Parmi les obligations que doivent respecter les ingénieurs et selon le Code d'éthique, les ingénieurs doivent toujours demeurer compétents. Ils ont donc une obligation éthique et morale de ne pratiquer leur métier que dans les domaines où ils sont compétents.

Une fois qu'il a obtenu son diplôme en génie et qu'il devient professionnel, l'ingénieur peut pratiquer son métier dans le domaine d'ingénierie de son choix. C'est ce que lui permet sa licence. Toutefois, il est tenu de ne pratiquer son métier que dans son domaine de compétence.

La plupart des associations d'ingénieurs au pays offrent un programme de perfectionnement professionnel et les ingénieurs membres de ces associations doivent suivre un certain nombre d'heures de formation et conserver un dossier des formations suivies. Certaines associations exigent que leurs membres leur transmettent ces informations, documents à l'appui. Pour quelques associations, la communication des informations relatives à la formation est volontaire. Parfois, les associations offrent des incitatifs à leurs membres, comme une réduction des frais, pour qu'ils participent à d'autres activités de perfectionnement professionnel.

Quelques organisations n'offrent aucun programme de perfectionnement professionnel. L'une d'elles est située en Colombie-Britannique. L'organisation en question offre toutefois un programme volontaire très rigoureux auquel plusieurs de ses membres contribuent, qu'ils participent ou non aux activités. L'Ordre des ingénieurs de l'Ontario travaille à la mise en œuvre d'un programme de perfectionnement professionnel qui lui permettra d'être conforme à tous les autres organismes de réglementation.

La sénatrice Hervieux-Payette : La formation continue est-elle offerte à l'échelle nationale ou à l'échelle provinciale?

Mme Suntherland : À l'échelle provinciale. Un ingénieur qui détient une licence dans plus d'une province doit communiquer les informations relatives à ses activités de perfectionnement professionnel à chacune des provinces concernées.

La sénatrice Hervieux-Payette : Il y a plusieurs ingénieurs dans ma famille, dont ma fille qui est en génie physique et mon gendre qui lui est en génie mécanique. Un autre membre de ma famille est en génie chimique.

Mme Sutherland : Toutes mes félicitations.

Senator Hervieux-Payette: So if you are in one gang, you are not going to practise in the other.

Ms. Sutherland: That's right.

Senator Hervieux-Payette: Mr. Eby, for me, everything goes back to something called Netflix. I listened to all of your presentation, and I just said that, yes, I feel I would be inconvenienced if I was in your organization and had players that were not paying their taxes in Canada. We need a few more dollars to help the Minister of Fnance.

How do you explain that these people seem to be able to do that, not just in Canada, but in other countries as well? What's the rationale for having outside players who are cutting, in fact, the possibility of other companies here by saving a big amount of money?

Mr. Eby: It's a great question. It's really more of a historical policy because this particular policy or policy loophole only applies to goods that come digitally. Originally, these didn't make up a huge portion of the economy, so it maybe wasn't worth the effort to try to collect the taxation. That's not the case anymore, as everyone can agree. It's not just streaming services. It's downloading music and movies. It's advertising as well. If you're advertising on American-provided websites, you don't pay HST. So depending on the province, it's a massive price difference.

Senator Hervieux-Payette: Does every province lose the tax?

Mr. Eby: Yes.

Senator Hervieux-Payette: No provinces charge anything, and neither does the federal government?

Mr. Eby: They do, yes, exactly. The OECD looked at this a couple of years ago when they came out, and their recommendation was to start requiring these companies to collect and remit sales tax, HST. That's going on in Europe now, Australiaand New Zealand. Canada would really just be falling in line with what is becoming the norm.

Senator Hervieux-Payette: It could be a good recommendation for this committee. I won't be here, but I want to underline that to my colleagues that I think it's unfair to our industry, because they have invested billions of dollars to upgrade and we have a great system. As far as I'm concerned, in all fairness, new technology doesn't deserve to enjoy a no-tax regime.

Mr. Martin, this is a very interesting sector, because I worked with the Department of Labour in Quebec, and we had the Red Seal. Are you covered by the Red Seal agreement?

Mr. Martin: Yes, the Red Seal agreement does cover the welding trade.

La sénatrice Hervieux-Payette : Donc, si l'on travaille dans un domaine, on ne peut pas travailler dans un autre.

Mme Sutherland : C'est exact.

La sénatrice Hervieux-Payette : Monsieur Eby, pour moi, tout revient à Netflix. En écoutant votre exposé, je me suis dit que je n'aimerais pas, moi non plus, si j'étais membre de votre association, que d'autres joueurs n'aient pas à payer d'impôts au Canada. Le ministre des Finances a besoin de quelques dollars de plus.

Comment expliquer que ces sociétés puissent s'en tirer de la sorte, pas seulement au Canada, mais dans d'autres pays également? Comment expliquer que des sociétés étrangères puissent venir couper l'herbe sous le pied des sociétés canadiennes en faisant de grandes économies?

M. Eby : C'est une excellente question. C'est davantage une question de politique historique. La politique en question, ou la faille de cette politique, ne s'applique qu'aux produits numériques. À l'origine, ces produits ne représentaient qu'une petite partie de l'économie. Donc, l'effort relatif à la collecte des impôts sur ces produits n'en valait peut-être pas le coup. Mais, tous conviennent que ce n'est plus le cas. On parle maintenant de services de diffusion en continu, de téléchargement de musique et de films et de publicités. Une société qui fait de la publicité sur un site web américain n'a pas à payer de TVH. Donc, selon la province, cela peut représenter des économies importantes.

La sénatrice Hervieux-Payette : Est-ce que toutes les provinces accusent des pertes par rapport à cette taxe?

M. Eby : Oui.

La sénatrice Hervieux-Payette : Ni les provinces ni le gouvernement fédéral ne facturent quoi que ce soit?

M. Eby : En fait, oui. L'OCDE s'est penchée sur la question il y a quelques années lorsque ces sociétés ont été créées. L'organisation a recommandé que toutes ces sociétés soient tenues de percevoir et de transférer la taxe de vente, la TVH. C'est ce que font l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Canada devrait vraiment en faire de même, puisque cela devient la norme.

La sénatrice Hervieux-Payette : Il pourrait s'agir d'une bonne recommandation de la part du comité. Je ne serai pas ici, mais je tiens à souligner à mes collègues que la situation actuelle est injuste pour notre industrie qui a investi des milliards de dollars pour moderniser son réseau et s'assurer de disposer d'un excellent réseau. Honnêtement, à mon avis, les nouvelles technologies ne devraient pas être en mesure de se soustraire au régime fiscal.

Monsieur Martin, votre secteur est fort intéressant. J'ai travaillé au ministère de l'Emploi du Québec. À l'époque, il y avait le Sceau Rouge. Êtes-vous couverts par le Programme Sceau Rouge?

M. Martin : Oui. L'accord Sceau Rouge couvre les soudeurs.

Senator Hervieux-Payette: Who is paying for the training, not just the basic but so that people go to higher levels? I know in that trade you can start with little knowledge in the activity, but you have to learn more and more until you go to the pipeline, I would say, with very sophisticated activities. How does it work? How many steps are there and where is it done? Where do you have a major hole in the number of people to exercise this trade?

Mr. Martin: To answer your first question about who is paying for the training, that does vary depending on the situation and the industry. Generally speaking, if they choose to move into the welding profession, of which being a welder is just one of the many choices, the individual themselves will cover the cost of that training directly.

It typically starts at the secondary school level. Of course, they are not paying for that directly, but then out from secondary school they typically will go to a post-secondary institution such a technical college. There are also a number of private institutions that offer training.

The third option that some individuals will do is register as an apprentice. They will find someone to take them on, and then the employer will pay for part of the training. It depends on the individual arrangements. It's a combination of working on the shop floor and going back to school at a certain period until they have the number of hours.

Part of the complexity is that what is defined as a welder in each province varies greatly. In some provinces, it is a recognized trade. In other provinces, it is both recognized and mandatory. In other provinces, it is silent. That creates some of the issue around mobility around the country.

When I talked about the strategies, a key strategy that we've been working on is on the training side. Although we have the Red Seal Program, there has to be an agreement that the training that an individual did in province A is the same as the training that's done in province B. That's where some of the challenges come up. Some provinces may have 1,200 hours of on-the-job time, while other provinces might have 1,500 hours. Neither approach is wrong; they're just different. That creates difficulties for an individual moving from one province to another.

We feel that although it may be up to the provinces to define what a welder is, if we could have a national standardized approach to the training regime recognized by all provinces, that should ease some of the movement from one province to another.

The Red Seal Program is absolutely one solution that we have, but there are still challenges simply because not all provinces actually have an apprenticeship program for welders, so they become ineligible to apply under the Red Seal Program. If every province had the same apprenticeship program and the same requirements for on-the-job training and classroom training, then the Red Seal Program would work much more seamlessly than it does today.

La sénatrice Hervieux-Payette : Qui paie pour la formation, tant la formation de base que la formation complémentaire? Je sais qu'il est possible de travailler comme soudeur avec peu de connaissances, mais il faut ensuite se perfectionner jusqu'à pouvoir travailler sur des oléoducs, disons, donc des activités très perfectionnées. Quel est le processus? Quelles sont les étapes et où faut-il aller? Y a-t-il un écart important dans le nombre de soudeurs?

M. Martin : Pour répondre à votre première question à savoir qui paie pour la formation, cela dépend beaucoup de la situation et de l'industrie. Habituellement, ceux qui choisissent la profession de soudeur, où le métier de soudeur en tant que tel n'est qu'un des nombreux métiers du secteur, paient eux-mêmes pour leur formation.

La formation commence habituellement à l'école secondaire. Évidemment, les élèves ne paient pas pour leur formation à ce niveau, mais ils poursuivent normalement leurs études dans un établissement d'enseignement postsecondaire, comme un collège technique. Plusieurs institutions privées offrent aussi de la formation.

La troisième option serait de suivre la voie de l'apprenti. Le travailleur trouve une société prête à lui donner un emploi et la société accepte de payer pour une partie de la formation du travailleur. Les ententes varient. C'est un mélange de formation en cours d'emploi et de formation scolaire. Le travailleur doit accumuler un certain nombre d'heures de formation.

Ce qui complique la situation, c'est que chaque province a une définition différente du métier de soudeur. Dans certaines provinces, il s'agit d'un métier reconnu. Dans d'autres, il s'agit d'un métier reconnu assujetti à certaines obligations. Finalement, dans certaines provinces, c'est le silence total. Cela nuit à la mobilité des travailleurs au pays.

J'ai parlé plus tôt de stratégies. Une stratégie clé à laquelle nous travaillons concerne la formation. Malgré le Programme Sceau Rouge, il faut convenir d'un accord selon lequel la formation offerte dans la province A est la même que celle offerte dans la province B. Et c'est là le problème. Certaines provinces exigent 1 200 heures de formation, alors que d'autres exigent 1 500 heures de formation, par exemple. Les deux approches sont valables; elles sont simplement différentes. Mais, cela crée des maux de tête à ceux qui vont d'une province à l'autre pour trouver du travail.

Malgré qu'il revienne aux provinces de définir ce qu'est un soudeur, le fait d'avoir une approche nationale normalisée reconnue par toutes les provinces en matière de formation faciliterait la mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces.

Le programme Sceau rouge est l'une des solutions à notre disposition, mais il ne règle pas tout, simplement parce que certaines provinces n'ont pas de programme d'apprentissage pour les soudeurs, ce qui rend les soudeurs inadmissibles au programme. Si toutes les provinces avaient le même programme d'apprentissage et les mêmes exigences pour la formation en cours d'emploi et la formation en classe, le programme Sceau rouge fonctionnerait de manière beaucoup plus fluide.

Senator Hervieux-Payette: Perhaps you could consult your colleague, the engineer, to help standardize. because standardizing is the necessary requirement.

Mr. Martin: As an engineer, I'm well aware of some of the issues around licensing. The approach that Engineers Canada is taking will have challenges similar to what we face, and the road they are going down is similar to the road we are pursuing as well.

Senator Black: I'm very interested in the engineering model. Synthesizing what you have said, if I'm an engineer in Quebec and I want to do a project in Alberta, I apply to the engineering association of Alberta for the Good Housekeeping seal of approval, which you say will come in three to five days.

Ms. Sutherland: Correct.

Senator Black: Does the Alberta government have any role in that at all?

Ms. Sutherland: The Alberta government has no role.

Senator Black: Does the Quebec government have any role?

Ms. Sutherland: The Quebec government has no role.

Senator Black: That's very helpful. The only question then is about the three to five days. Why can't that be eliminated?

Ms. Sutherland: That's a very good point. It's something that we're working on across the country. In my view, it should be almost instantaneous if you fit in all the right categories. There're a couple of conditions where you would not automatically get your licence under AIT — if you have a history of complaints or if you have a history of discipline. If none of those are present, then there's no reason why it couldn't happen virtually instantaneously.

Senator Black: Therefore the border would become seamless. Would that be your goal?

Ms. Sutherland: Absolutely.

Senator Black: Would you recommend that this committee recommend that for other professions?

Ms. Sutherland: Absolutely.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I have a question for the engineers' association, and I also have a question or comment regarding welders, and they are related. Take, for example, a young engineer, and please tell me if I have understood this correctly. The young engineer has just graduated from university, is accepted into the provincial association in Quebec and starts working. When the time comes to receive accreditation, he realizes that the engineers he works with are not part of the association. They paid their dues to the association for several years but, since they have been with the same company for

La sénatrice Hervieux-Payette : Vous pourriez peut-être consulter votre collègue ingénieure afin d'établir des normes communes, car c'est une condition essentielle.

M. Martin : Je suis moi-même ingénieur, et je suis très conscient de certains des problèmes entourant l'accréditation. Ingénieurs Canada s'engage sur la même voie que nous et devra relever des défis semblables aux nôtres.

Le sénateur Black : Je m'intéresse beaucoup à la formule en place pour les ingénieurs. Pour synthétiser ce que vous avez dit, supposons que je sois un ingénieur du Québec qui souhaite travailler à un projet en Alberta. Il suffirait que je présente une demande à l'ordre des ingénieurs de l'Alberta pour obtenir le sceau d'approbation, ce qui nécessitera de trois à cinq jours, selon ce que vous dites.

Mme Sutherland : C'est exact.

Le sénateur Black : Le gouvernement de l'Alberta intervient-il dans le processus?

Mme Sutherland : Non.

Le sénateur Black : Et le gouvernement du Québec?

Mme Sutherland : Non plus.

Le sénateur Black : Très bien. La seule question qui demeure alors concerne le délai de trois à cinq jours. Pourquoi ne peut-il pas être éliminé?

Mme Sutherland : Vous soulevez un excellent point. Nous y travaillons actuellement à l'échelle du pays. À mon avis, ce devrait être presque instantané si toutes les conditions sont remplies. Il existe deux situations où l'accréditation dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur n'est pas automatique — si vous avez fait l'objet de plaintes ou de mesures disciplinaires. Dans tous les autres cas, rien ne justifie un tel délai.

Le sénateur Black : Il n'y aurait alors plus d'obstacle à la circulation entre les provinces. Est-ce votre but?

Mme Sutherland : C'est ce que nous visons.

Le sénateur Black : Croyez-vous que notre comité devrait recommander qu'on fasse la même chose pour d'autres professions?

Mme Sutherland : Absolument.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : J'ai une question pour l'Ordre des ingénieurs, et j'ai également une question ou un commentaire par rapport aux soudeurs, et cela se rejoint. Je vais prendre le cas d'un jeune ingénieur, et vous me direz si ma compréhension est bonne. C'est un jeune ingénieur qui sort de l'université, qui est admis au sein de l'ordre provincial du Québec et qui se met à travailler et, quand vient le temps d'obtenir une reconnaissance, il s'aperçoit que les ingénieurs avec lesquels il travaille ne font pas partie de l'ordre, parce qu'ils ont cotisé à l'organisation pendant plusieurs années et, comme ils travaillent au sein de la même entreprise

15 or 20 years, they expect to stay on there until the end of their careers. The young engineer, however, does not have the recommended number of hours. In other words, my question is the following:

[*English*]

Is your system by hours really the best one with respect to qualifications? Wouldn't it be better for the order to recognize qualification, as I think you are doing with welding? It's not only hours because hours don't measure necessarily if you qualify or not, even though it is a proxy, and a good one, but it's not the only one. What do you do with the problem that so many people are out of the system?

Ms. Sutherland: They're still a member of the engineering association, but you're saying that they have not kept up their professional development.

Senator Bellemare: That's right. What's going on? Those young university kids have to pay. How much does it cost to be in the order? There's a kind of financial barrier for some people.

Ms. Sutherland: I'll give you a little background about how it works for an engineer that graduates from an accredited engineering program. They apply to the regulator in the jurisdiction where they would like to work. If they've graduated from an accredited program, they have met the educational requirement. There's also an experience requirement. Right now, four years of experience are required, and then you have to be working under a professional engineer and have references.

Senator Bellemare: For those four years, they have to work under a registered professional.

Ms. Sutherland: That's exactly right. There's also the requirement to write a professional practice exam, which is alaw on ethics, before they get their licence to practise. There're also some language requirements, depending on the province, and you have to be of good character.

The first comment I want to make is that right now, four years of experience are required. In order to demonstrate that, a young engineer will show what they have been doing for four years. They may file a log of what they have been doing and where they've been working.

The engineering profession is shifting their focus from that to a competency-based assessment model where you have to show that you're competent to practise as opposed to showing you spent X number of years sitting at a desk. It's a bit of a different philosophy about showing competency, but that's for a new engineer.

Senator Bellemare: Does that mean that all those young people working without the supervision of somebody from the order can go to your order?

depuis 15 ou 20 ans, ils pensent y finir leur carrière. Quant au jeune ingénieur, il n'a pas les heures qui sont recommandées. En d'autres mots, je me pose la question suivante :

[*Traduction*]

Est-ce qu'un système fondé sur les heures est réellement le meilleur moyen d'évaluer la compétence? Ne serait-il pas préférable qu'elle soit attestée par l'ordre, comme c'est le cas, je pense, chez les soudeurs? Les heures ne permettent pas toujours de mesure le niveau de compétence; c'est un bon indicateur, mais ce n'est pas le seul. Que faites-vous des nombreux professionnels qui sont en marge du système?

Mme Sutherland : Vous voulez dire les ingénieurs qui sont membres de l'ordre, mais qui n'ont pas continué de se perfectionner?

La sénatrice Bellemare : Oui. Qu'en est-il? Les jeunes qui sortent de l'université doivent payer. Combien leur en coûte-t-il pour devenir membres de l'ordre? Pour certains, c'est en quelque sorte un obstacle financier.

Mme Sutherland : Je vais vous donner une idée de la manière dont les choses se passent pour le diplômé d'un programme agréé de formation. D'abord, il doit faire une demande auprès de l'organisme de réglementation de la province où il souhaite travailler. S'il a suivi un programme agréé, il remplit automatiquement les exigences de formation, mais il doit aussi posséder une certaine expérience de travail. À l'heure actuelle, on exige quatre années d'expérience, mais il doit avoir travaillé sous la supervision d'un ingénieur accrédité et fournir des références.

La sénatrice Bellemare : Pendant ces quatre années, il doit travailler sous la supervision d'un ingénieur accrédité.

Mme Sutherland : C'est bien cela. Avant d'être autorisés à exercer le métier, les candidats doivent également passer un examen sur les méthodes professionnelles, les normes d'éthique. Il y a en plus des exigences linguistiques dans certaines provinces, et il faut posséder certaines aptitudes personnelles.

À l'heure actuelle, quatre années d'expérience sont exigées. Le jeune ingénieur doit faire la preuve de cette expérience. Pour ce faire, il peut consigner ses activités dans un journal.

La profession d'ingénieur est en train de délaisser cette formule au profit d'un modèle d'évaluation des compétences où les candidats devront démontrer non pas qu'ils ont passé un nombre X d'années derrière un pupitre, mais qu'ils sont qualifiés pour exercer le génie. On va donc révolutionner la manière d'évaluer les compétences, mais seulement pour les nouveaux ingénieurs.

La sénatrice Bellemare : Cela signifie-t-il que les jeunes qui ne travaillent pas sous la supervision d'un ingénieur accrédité pourront quand même devenir membre de l'ordre?

Ms. Sutherland: The way it is now, you still have to be working under a professional engineer. Someone has to be able to say that you were doing engineering work and that you were applying the principles of engineering.

Senator Bellemare: Do the immigrants who come here and have been working as engineers have to work under supervision too?

Ms. Sutherland: That's a more complex question with two parts. If an engineer comes to Canada and has been working someplace for many years, they are obviously very experienced and very knowledgeable. It depends on where they come from, whether there's a mutual recognition agreement or memorandum of understanding in place, and whether their credentials are recognized when they get here.

If someone has been working for 25 years, you'd be hard pressed to say that person hadn't developed some good engineering knowledge and engineering experience. They probably should not be assessed in the same way that you would assess a new graduate coming out of university.

It has to be a fair, open and transparent assessment, but it has to give credit for what they've done. You don't come to Canada to go back to square one. When you come to Canada, you have to be given credit for the knowledge and information you already have. They don't necessarily go through the same number of years of experience, et cetera.

One of the requirements now to be licensed in Canada is that you need one year of Canadian experience in order to ensure that people coming to Canada have the knowledge of the codes, standards and laws in Canada in order to practise professionally with competence.

Senator Greene: Ms. Sutherland, I'm from Nova Scotia. You mentioned an agreement between P.E.I. and Nova Scotia. I'm wondering if you could elaborate on that a bit, as to how it came about and whether it is new or old, and also why, perhaps, New Brunswick hasn't joined?

Ms. Sutherland: Certainly. This is a brand new agreement. The Maritime provinces work closely together and are supportive of each other and are a strong voice in the engineering profession. They're proactive and forward thinking. In 2015, Engineers P.E.I. and Engineers Nova Scotia decided that this would help to expedite things. And why not? It is a great way to move forward. As it is new, the other engineering regulators are learning about it and seem to have a lot of interest in participating in the same plan.

Senator Greene: Does New Brunswick or other provinces have an interest?

Mme Sutherland : Dans l'état actuel des choses, on exige des candidats qu'ils soient supervisés par un ingénieur accrédité. Il faut que quelqu'un soit en mesure de dire qu'ils ont fait le travail d'ingénieur et qu'ils ont appliqué les principes du génie.

La sénatrice Bellemare : Est-ce que les immigrants qui étaient ingénieurs dans leur pays d'origine doivent également travailler sous supervision?

Mme Sutherland : Cette question est plus complexe; elle comporte deux volets. L'ingénieur qui a longtemps exercé le génie avant de venir au Canada possédera évidemment beaucoup d'expérience et de connaissances. Cela dépend du pays d'origine, de l'existence ou non d'un accord de reconnaissance mutuelle ou d'un protocole d'entente, de la reconnaissance ou non des attestations d'études.

Il est difficile de ne pas admettre qu'un ingénieur qui possède 25 ans de métier devrait avoir acquis une somme considérable de connaissances et d'expérience dans le domaine. Ce candidat ne devrait probablement pas être évalué de la même manière qu'un jeune fraîchement sorti de l'université.

Tout en étant équitable, ouvert et transparent, le processus d'évaluation doit tenir compte des acquis. Les gens ne viennent pas au Canada pour repartir à la case départ. Lorsqu'ils arrivent, il faut reconnaître leur mérite. C'est pourquoi on ne leur impose pas nécessairement les mêmes exigences quant au nombre d'années d'expérience, par exemple.

Pour pouvoir exercer le génie au Canada, il faut désormais posséder au moins une année d'expérience en sol canadien. Cette exigence garantit que les ingénieurs qui proviennent d'autres pays connaîtront suffisamment les codes, les normes et les lois pour pouvoir exercer le génie avec compétence tout en étant reconnus comme professionnels.

Le sénateur Greene : Madame Sutherland, je viens de la Nouvelle-Écosse. Vous avez évoqué un accord entre l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. J'aimerais que vous nous donniez quelques détails à ce sujet. Comment cet accord a-t-il vu le jour? Est-il récent? Et pourquoi le Nouveau-Brunswick n'en fait-il pas partie?

Mme Sutherland : Cet accord vient tout juste d'être conclu. Les provinces maritimes s'entraident et collaborent étroitement, et elles soutiennent vigoureusement la profession d'ingénieur. Elles sont proactives et tournées vers l'avenir. En 2015, les ordres d'ingénieurs des deux provinces ont décidé que cela aiderait à accélérer les choses. Et pourquoi pas? C'est un excellent moyen d'avancer. Comme l'accord est nouveau, les autres ordres d'ingénieurs sont en train de le découvrir et beaucoup ont manifesté de l'intérêt.

Le sénateur Greene : Est-ce le cas au Nouveau-Brunswick ou dans d'autres provinces?

Ms. Sutherland: British Columbia has indicated that they're interested in participating. They're going to sign on in May. The Yukon as well is going to sign on in May. I haven't heard either way from New Brunswick or any of the other provinces yet, but I think it is a great opportunity for all of them.

Senator Greene: Great.

Senator Campbell: Fifty years ago, I became a hand riveter in a boxcar plant in Hamilton, and that crew had a heater, sticker, bucker, riveter and two welders. If one of the welders didn't show up, then one of the riveters became a welder, and that's how we learned. I hope things have changed. In saying that, the welds were always inspected. It wasn't like you were just slapping it together.

I think welding is integral to Canadian industry, period. It doesn't matter what you are building, you have got to have a welder there. I find it really disheartening that there is this discord between Canadian provinces to allow interprovincial movement of a welder. I can't understand why, after all these years, we can't come up with a uniform solution to this. It is incredible. Fifty years ago, you learned on the job. That's not the way you should learn, but that's how it was. Now it is 1200 or 1500 hours. Surely to God we can standardize an apprenticeship leading to a certificate for welding in this day and age.

The engineers have done an amazing job. Again, nothing moves without an engineer. Who would think that somebody from wireless would be between engineers and welders? Ten years ago, it would never have happened, and yet you now are an integral part of trying to pull everything together. So we have the old, the old, and the new. Are there still those barriers between all of you? It seems like you and you have barriers for certain, and you seem to be moving forward rather rapidly.

Mr. Martin: It has changed, to answer your first question. You wouldn't be able to find a job as a riveter anymore.

Senator Campbell: I know. I changed careers.

Mr. Martin: I would suggest that although it is not perfect yet, I think we can turn around any perception about being disheartened about the future. The industry has changed a lot over the last 25 or 30 years. There was a time when having a unique system in each province made sense because the mobility of workers really didn't take place. People were born, raised, educated and worked in the province in which they came from.

That has changed, with the advent of large-scale mining projects and oil and gas in Western Canada and the resurgence of the shipbuilding industry. We now are looking at the potential in the Ring of Fire in northern Ontario. There's many places where, number one, there may not be many people living in the first place, and the volume of work in the short term on construction projects requires a large influx of workers, including welders, at any given time.

Mme Sutherland : La Colombie-Britannique signera l'accord en mai. Le Yukon aussi. Je n'ai encore rien entendu au sujet du Nouveau-Brunswick ni des autres provinces, mais je pense que l'accord constitue pour toutes une occasion formidable.

Le sénateur Greene : Parfait.

Le sénateur Campbell : Il y a 50 ans, j'étais riveur à la main dans une usine de wagons couverts à Hamilton. Il y avait seulement deux soudeurs par équipe, et si l'un d'eux ne venait pas, un riveur prenait sa place et c'est ainsi qu'on apprenait. J'espère que les choses ont changé depuis. Cela dit, toutes les soudures étaient inspectées, on savait ce qu'on faisait.

La soudure fait partie intégrante de l'industrie canadienne. Peu importe ce que vous fabriquez, vous n'y arriverez pas sans un soudeur. Je trouve dommage que les provinces canadiennes ne soient pas d'accord pour permettre la libre circulation des soudeurs entre elles. Je ne comprends pas pourquoi, après tant d'années, nous n'avons toujours pas apporté de solution à ce problème. C'est incroyable. Il y a 50 ans, on apprenait sur le tas. Je ne le recommande pas, mais c'était ainsi. Aujourd'hui, c'est 1 200 ou 1 500 heures. Je ne peux pas croire qu'il soit si difficile d'uniformiser la durée de l'apprentissage pour devenir soudeur en cette ère moderne.

Les ingénieurs font un travail remarquable. Ils sont partout, ils sont indispensables. Qui aurait cru que le sans-fil nécessiterait l'aide des ingénieurs et des soudeurs? Il y a 10 ans, c'était impensable et maintenant, vous êtes de tous les projets. Le vieux côtoie le nouveau. Y a-t-il encore des barrières entre vous? Vous me donnez l'impression d'avoir des barrières, mais vous, vous semblez avancer plutôt rapidement.

M. Martin : Les choses ont changé, pour répondre à votre première question. Vous ne pourriez plus être riveur de nos jours.

Le sénateur Campbell : Je sais. J'ai changé de carrière**.**

M. Martin : Même si rien n'est encore parfait, je pense qu'on peut changer notre perception de l'avenir et être plus positif. L'industrie a beaucoup évolué depuis 25 ou 30 ans. À une certaine époque, il était logique que chaque province ait son propre système puisque la mobilité des travailleurs n'était pas vraiment une réalité. Les gens vivaient et travaillaient dans la province où ils étaient nés.

Cela a changé avec l'avènement des grands projets miniers et de l'exploitation pétrolière et gazière dans l'Ouest canadien, puis avec la relance du secteur naval. On examine en ce moment le potentiel du Cercle de feu dans le Nord de l'Ontario. Dans beaucoup d'endroits, la population locale n'est pas très nombreuse pour commencer, et les projets de construction requièrent à court terme l'influx massif de travailleurs, y compris de soudeurs.

As I said in my opening statement, we are pleased to see that there is a fair amount of progress at the provincial level to get coordination. As an example, British Columbia and Alberta joined together to have a recognition of their individual welding apprenticeship and trade programs. The Atlantic provinces are in the process of identifying that welding is one of seven trades that they want to harmonize in that area. They are recognizing that this is a challenge to industry and a challenge to their local economies.

To be a welder, you essentially have to do some training combined with some experience. The experience levels do vary, and I think that's probably the easier thing to deal with. The harder thing to deal with is defining what training is required to become a welder, and that's where our movement on what we call Acorn as a natural curriculum is coming in.

Behind that, there are problems on the ability of the provinces to keep up the education material. If we can deal with the education, then provinces will find an easier time to get together and say we use the same national program you use. If we can come to agreement on the hours, then it should be much easier to put in agreements across the country.

I wouldn't be disheartened because there has been so much movement in the past few years. Our push is that, at a federal level, there's a continued focus or pressure on making sure that on issues like trade certifications, but also engineers and other things where there are provincial jurisdictions in play, that those provinces get together and make decisions on how they can work together.

I am pleased to say that in the welding trade there are a number of provinces which have done exactly that, and we're there to support them as they move forward.

Ms. Sutherland: In the engineering profession, we see it differently. Our current model of self-regulation at a provincial and territorial level is extremely strong. All of the regulators work together very closely, they support each other and they complement each other very well.

For example, we facilitate groups across the country. All of the admissions officials get together, work together and collaborate on sharing best practices, making sure that everyone has the same consistent, high standards for all of the work that they're doing, for all of the requirements for licensure, and to make sure that all of the engineers that are licensed are capable of practising with competence and integrity. There are also the discipline and enforcement officials, the officials from across the country, that share best practices, information and support each other.

There are a couple of challenges, and I will mention one of them. Perhaps this is something that would be of interest to the committee. It would be helpful if the federal privacy laws made it a bit easier to share information about the members. I will give you an example of an instance where a complaint had been filed against an individual in many jurisdictions, but the regulators

Comme je l'ai dit dans mon exposé, les efforts de coordination entre les provinces semblent progresser assez bien. Par exemple, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont décidé de reconnaître mutuellement leurs programmes d'apprentissage et de qualification professionnelle pour les soudeurs. Les provinces de l'Atlantique sont en train d'inclure la soudure parmi les sept métiers qu'elles souhaitent harmoniser. On admet de plus en plus que la situation crée des difficultés pour l'industrie et pour les économies locales.

Pour devenir soudeur, vous devez essentiellement suivre une formation et acquérir de l'expérience. La durée de l'expérience requise varie, et c'est probablement l'aspect le plus facile à résoudre. Le plus difficile sera de définir les exigences de formation, et c'est là que le programme Acorn entre en jeu tout naturellement.

Un autre aspect du problème, c'est que les provinces n'utilisent pas toutes le même matériel d'enseignement. Si nous pouvons nous entendre sur la formation, elles pourront harmoniser leur matériel d'enseignement, car elles offriront toutes le même programme national. Si nous parvenons à nous entendre sur le nombre d'heures, il leur sera ensuite beaucoup plus facile de conclure des accords entre elles.

Il ne faut pas se décourager, car la situation évolue rapidement depuis quelques années. Notre rôle, à l'échelle fédérale, c'est de maintenir le cap, de maintenir la pression dans le dossier de la reconnaissance professionnelle, y compris en ce qui concerne les ingénieurs et les autres questions qui relèvent de la compétence provinciale, pour que les provinces déterminent ensemble la forme que prendra leur collaboration.

Je suis heureux de dire que plusieurs provinces l'ont déjà fait dans le dossier de la soudure, et nous sommes là pour les appuyer dans leurs démarches.

Mme Sutherland : Chez les ingénieurs, on voit les choses différemment. Notre modèle actuel d'autoréglementation à l'échelle provinciale et territoriale est extrêmement efficace. Tous les organismes de réglementation collaborent étroitement, ils se soutiennent et se complètent très bien.

Par exemple, nous organisons des rassemblements partout au pays. Les agents des admissions se réunissent, travaillent ensemble et mettent en commun leurs pratiques exemplaires pour que tout le monde adopte les mêmes normes élevées dans son travail et les mêmes exigences en matière d'accréditation, afin de garantir que tous les ingénieurs accrédités seront capables d'exercer leur métier avec compétence et intégrité. Les responsables de la discipline et de l'application de la loi de tout le pays se réunissent également pour mettre en commun leurs pratiques exemplaires, échanger de l'information et se soutenir mutuellement.

Nous nous butons cependant à quelques difficultés. L'une d'elles — et elle intéressera peut-être votre comité —, c'est que les lois fédérales sur la protection des renseignements personnels rendent très difficile l'échange de renseignements au sujet de nos membres. Par exemple, un ingénieur avait fait l'objet de plaintes dans plusieurs provinces, mais les organismes de réglementation

were constrained in being able to share information about complaints. If it was a discipline matter that had come to fruition, then that would be different. But it would be helpful to make sure that the regulatory system is more robust and a little easier.

We think that the model that we have now that's provincially and territorially regulated is the strongest model because it gives 12 equal voices at the table to work together and to make sure that the engineering profession is very strong.

The Chair: Could you expand a little on that complaint issue? If someone in Saskatchewan, my home province, files a complaint against an engineer, and if that person is working in Manitoba or wants to work somewhere else, is there no access to that information, or is there no access because it is just a complaint and there's been no finding?

Ms. Sutherland: A regulator might not know that an engineer is working someplace else. If we were able to share that information more freely than we do, it would be a lot easier to regulate some of the potential hazards in the profession. Of course, personal and private information can't be openly shared unless there's an active investigation underway. Right now, there's nothing that says that public safety is paramount and no matter what the circumstances you should share that information. We can't do that now.

The Chair: You are saying the engineering body can't do that.

Ms. Sutherland: That's correct. That's what I mean. The members of Engineers Canada are the 12 regulators. We don't have individual engineers that are members of Engineers Canada. It is the 12 regulators that are the owners and the members of Engineers Canada.

Mr. Eby: I'm glad you raised that because anything that would be a barrier for either of my colleagues for their industry would ultimately impact our industry as well, because we need engineers and welders.

One area we see it specifically is on the safety side. With respect to safety regulations, say you are a climber and you are going up on a tower to work. You are under the National Safety Code because it is a federally regulated industry. But that might not be the only working at heights work you do and you might be going up other structures that would be under provincial.

There's confusion in the industry about the training you need, the requirements, or do you have to take a training course to be compliant with provincial and then another one to be compliant with federal? We have a council at the association now that's made up primarily of engineers and contractors and construction companies, and so we're looking at all of those discrepancies in

n'étaient pas autorisés à communiquer les renseignements au sujet de ces plaintes. Lorsqu'il y a des mesures disciplinaires, c'est une autre histoire. Il reste que cela nous aiderait à renforcer encore davantage et à simplifier un peu le régime réglementaire.

Nous croyons fermement en notre modèle actuel de réglementation par les provinces et les territoires, car il rassemble à la table 12 voix égales qui collaborent en vue d'assurer la solidité de la profession.

Le président : Pourriez-vous nous en dire davantage sur la question des plaintes? Si quelqu'un dans ma province, la Saskatchewan, porte plainte contre un ingénieur qui travaille au Manitoba ou qui veut travailler ailleurs, ne peut-on pas communiquer cette information, ou est-ce interdit seulement parce qu'on ne sait pas encore si la plainte est fondée?

Mme Sutherland : L'organisme de réglementation ne sait pas nécessairement qu'un ingénieur est parti travailler ailleurs. Si nous pouvions échanger cette information plus librement, il serait beaucoup plus facile de réglementer certains des dangers potentiels au sein de la profession. Bien entendu, les renseignements personnels et privés ne peuvent pas être communiqués ouvertement sauf si une enquête est en cours. En ce moment, il n'est dit nulle part que la sécurité publique l'emporte et que ces renseignements devraient être communiqués, peu importe les circonstances. Nous n'y sommes pas autorisés.

Le président : L'ordre des ingénieurs n'y est pas autorisé.

Mme Sutherland : C'est exact. C'est ce que je voulais dire. Les membres d'Ingénieurs Canada sont les 12 organismes de réglementation. Nous n'avons pas de particuliers qui sont membres d'Ingénieurs Canada. Ce sont les 12 organismes de réglementation qui sont les propriétaires et les membres d'Ingénieurs Canada.

M. Eby : Je suis heureux que vous l'ayez mentionné, car tout ce qui ferait obstacle à l'industrie de l'un ou l'autre de mes collègues aurait finalement des répercussions sur notre industrie aussi, parce que nous avons besoin d'ingénieurs et de soudeurs.

Cela s'applique notamment à la réglementation sur la sécurité. Supposons que vous êtes un ouvrier grimpeur et que vous devez grimper à une tour pour votre travail. Vous êtes assujetti au Code canadien de sécurité, parce que c'est une industrie réglementée par le gouvernement fédéral. Ce n'est cependant peut-être pas le seul travail en hauteur que vous faites, et il se peut que vous soyez appelé à travailler sur des structures sous réglementation provinciale.

Une certaine confusion règne au sein de l'industrie concernant la formation à suivre et les exigences connexes. Faut-il suivre un cours pour se conformer à la réglementation provinciale, et en suivre un autre pour la réglementation fédérale? L'association a un conseil formé principalement d'ingénieurs et d'entrepreneurs en construction, et son mandat est de se pencher sur toutes les

the requirements and we're going to try to come up with best practices and best of breed to say that if you meet all of these, you will be good in every province.

There's a wide variety. If you are driving a truck to a job site and it is a telecommunications job site, you would fall under the national commercial vehicle regulation, not provincial. So it is helping people navigate that. It is always a barrier when you don't know which requirements you fall under.

Senator Bellemare: I have a question on the welding. I think what you are doing is great, and I congratulate you. I think you will come out with a model of mobility that comes out of the private-sector initiative. I suspect that most of the barriers that you encounter with the provinces come from the education system, the colleges. I know in Quebec the education system has a lot of problems with respect to training and on-the-job training and recognizing that it delivers competency and that it is not always in schools that you learn the best way to do a job. What do you do with immigrants that want to be welders? Do you give them tests?

Mr. Martin: As with my earlier answer, the answer depends on which province they would like to work in. As a minimum, the welder would have to pass the industry segments certification or test. If you want to work on buildings or bridges or on pressure vessels or pressure piping, the safety standard defines a minimum level of competence that you have to demonstrate to work on those types of structures or products. It is usually determined based on the level of risk to the public. If you are welding a pressure vessel or a bridge, that's a high level of risk if it should fail, so the number of hoops or the level of qualification of the welder is quite high.

If an immigrant comes to Canada and is identified as a welder, if they move to Ontario, as an example, in which it is a recognized trade but not a mandatory trade, they do not have to apply to become a journeyperson, welder or someone who has finished a formal apprenticeship. They can use the education they have in their own country and, provided they can pass the practical tests for the industry segment that they wish to work in, then they can get to work fairly quickly. Of course, there are other safety qualifications that they may have to achieve, depending on the industry.

However, if they move to a province where the trade is mandatory, such as Alberta, then there would be additional steps they would have to go through. There is a process for the recognition of foreign-trained people, but there would be additional steps to go through around the training and evidence of that training, evidence of number of hours to apply to achieve the equivalent of the journeyperson qualification in Alberta.

divergences en matière d'exigences. Nous allons tenter d'établir des pratiques exemplaires et des normes optimales, et y satisfaire signifierait d'être conforme dans toutes les provinces.

Il y a beaucoup de choses. Un camionneur qui se rend sur un site de travail de télécommunications est assujetti à la réglementation nationale sur les véhicules commerciaux, pas à la réglementation provinciale. Il s'agit donc d'aider les gens à s'y retrouver. Cela complique toujours les choses quand on ne sait pas à quelle réglementation il faut se conformer.

La sénatrice Bellemare : J'ai une question concernant l'industrie du soudage. Vous faites de l'excellent travail, et je vous en félicite. Je crois que vous arriverez à un modèle de mobilité qui découlera de l'initiative du secteur privé. J'ai l'impression que la plupart des obstacles qui se dressent devant vous avec les provinces proviennent du système d'éducation, des programmes collégiaux. Je sais qu'au Québec, on a beaucoup de difficulté avec la formation et la formation en cours d'emploi. On tente de faire reconnaître les mérites de la formation pratique, car tout ne s'apprend pas à l'école. Que faites-vous pour les immigrants qui veulent être soudeurs? Doivent-ils passer des examens?

M. Martin : Comme je le disais tout à l'heure, la réponse dépend de la province de travail. Le soudeur devra à tout le moins réussir le test de certification du segment de l'industrie visé. Si cette personne veut travailler sur des immeubles, des ponts, des appareils sous pression ou de la tuyauterie sous pression, les normes de sécurité exigent un niveau minimal de compétence pour travailler sur ce type de structures ou de produits. C'est généralement déterminé en fonction du niveau de risque pour le public. Le niveau de risque est élevé pour tous les ouvrages de soudage sur un appareil sous pression ou un pont, alors il y a beaucoup d'exigences à respecter pour démontrer ses compétences.

Si un soudeur immigre au Canada et qu'il s'installe en Ontario, par exemple, où le métier de soudeur est un métier reconnu mais pas obligatoire, il n'a pas à s'inscrire pour devenir compagnon, soudeur ou un travailleur qui a terminé un programme d'apprentissage officiel. Il peut obtenir du travail assez rapidement dans le domaine pour lequel il a été formé dans son pays d'origine, à condition qu'il réussisse les examens pratiques du segment de l'industrie dans lequel il souhaite travailler. Évidemment, il devra posséder d'autres compétences en matière de sécurité selon l'industrie visée.

Cependant, s'il déménage dans une province où le métier est obligatoire, comme en Alberta, il devra faire des démarches supplémentaires. Il y a un processus en place pour la reconnaissance des travailleurs formés à l'étranger, mais il faut se conformer à des modalités supplémentaires concernant la formation, et fournir des preuves de cette formation, du nombre d'heures requis pour arriver à l'équivalent d'un compagnon en Alberta.

That's an example of the challenge. If I get the phone call from someone who has just come to Canada and they're at the airport, the answer to their question says, well, where are you taking your connecting flight? Because that changes.

Senator Bellemare: When you started your initiative, you said it is an industry initiative.

Mr. Martin: Right.

Senator Bellemare: How many companies or efforts or private-sector interests united to do this initiative? In other words, would it have been possible in a sector where there are a lot of individual firms or is there a lot of concentration?

Mr. Martin: I would say we're an example of a sector where, as I mentioned, we have over 6,000 certified companies, so organizations that are certified by us to the national standard to perform welding activities. On top of that, we work with over 60,000 individual members, so people that are involved in some aspect of the welding profession — engineers, inspectors, welders. We also deal on a regular basis with the educational community. Each and every year, as an example, we hold what we call our national educators forum, and we bring together typically around 80 instructors from coast to coast to coast to talk about the challenges that they're facing.

We had a number of outlets to reach out to them to ask what the issues and barriers are in terms of the mobility, but also what are the skill sets that are not being trained well enough because the industry has evolved? As an example, 20 years ago, robots were very few in Canadian industry. Now the adoption of robots to the welding operation is quite extensive. That requires a different type of welder.

The training material that we have developed deals with the latest and greatest, if you will, and the technological advances because that is what industry is demanding. We had the ability, even with the large cross-section of industry that we deal with, because of the network that we have through our certification program, to reach out to them, as we do on a regular basis, and ask them what challenges they are facing.

We determined through that consultation that one of the root causes around mobility and the recognition of trades in different provinces was a disconnect in what it meant to be trained. That came back to the curriculum, so we focused our efforts on that, understanding that if we can truly have a national curriculum that is adopted and recognized in each province, then when you phone one province and say that you did your training in province A, province B says that's exactly the same training that we they so there's no problem.

C'est un exemple des difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Si je reçois un appel de quelqu'un qui vient d'arriver au Canada et qu'il est encore à l'aéroport, je vais d'abord lui demander quelle est sa prochaine destination, car cela va influer sur les réponses que j'aurai à lui donner.

La sénatrice Bellemare : Quand vous avez entrepris votre initiative, vous avez dit que c'était une initiative de l'industrie.

M. Martin : Oui.

La sénatrice Bellemare : Combien d'entreprises ou d'intérêts du secteur privé sont réunis dans le cadre de cette initiative? Autrement dit, est-ce que cela aurait été possible dans une industrie qui est principalement composée d'intérêts individuels ou où il y a une forte concentration d'entreprises?

M. Martin : Notre secteur est un exemple de secteur où, comme je le mentionnais, il y a plus de 6 000 entreprises certifiées, donc des organisations qui ont reçu notre certification selon la norme nationale requise pour effectuer des travaux de soudage. De plus, nous travaillons avec plus de 60 000 particuliers, soit des gens qui touchent d'une manière ou d'une autre au métier de soudeur — des ingénieurs, des inspecteurs, des soudeurs. Nous travaillons aussi régulièrement avec le secteur de l'éducation. Chaque année, par exemple, nous tenons notre forum national des éducateurs, qui réunit généralement quelque 80 instructeurs venant d'un bout à l'autre du pays et qui sont là pour parler des défis qu'ils ont à surmonter.

Nous avons utilisé divers moyens pour solliciter leurs commentaires sur ce qui fait obstacle à la mobilité, mais aussi pour savoir quelles compétences faisaient défaut dans l'industrie parce que la formation n'a pas suivi l'évolution du milieu. Par exemple, il y a 20 ans, les robots étaient plutôt rares dans l'industrie canadienne. Aujourd'hui, les activités de soudage ont considérablement recours aux robots. Cela demande des compétences différentes chez les soudeurs.

Le matériel de formation que nous avons conçu porte sur les dernières avancées technologiques et les pratiques exemplaires, parce que c'est ce que veut l'industrie. Nous avons été en mesure de le faire grâce au groupe largement représentatif de l'industrie avec lequel nous faisons affaire, car avec notre programme de certification, nous avons un vaste réseau auquel nous pouvons faire appel régulièrement pour connaître les défis que pose l'industrie.

À l'issue de cet exercice de consultation, nous avons déterminé qu'une des causes profondes du manque de mobilité et de reconnaissance des métiers dans les différentes provinces, c'est que tout le monde ne s'entend pas sur ce que cela signifie d'être formé pour le métier. On revient ainsi au programme d'étude, et c'est là-dessus que nous avons concentré nos efforts, sachant que si nous pouvions avoir un programme national qui soit vraiment uniformisé et reconnu et adopté par toutes les provinces, cela ne poserait aucun problème de passer de la province A à la province B, puisque la formation serait exactement la même partout.

There may be other regulations that the provinces want to make sure are in place around safety before they issue the qualification, but we're trying to remove as many barriers as we can to make sure that happens.

Understand that on an industry certification level, the certifications we provide for the welder are transferable right across the country. It only comes down to that recognition of the trade. If I'm building a bridge in Ontario, Alberta, B.C. or the Northwest Territories, the industry certification that I need is exactly the same, and it is mobile all around the country. It is only that definition of whether I can call myself a welder in that province where some of the barriers crop up.

We are well down the road for harmonization. We have been very pleased and impressed at the efforts we have made over the last five to the years in that area.

Senator Bellemare: Could it be a model that could apply in many occupations?

Mr. Martin: Absolutely. I represent welders and the welding trade, but certainly in other skilled trade areas, the challenges in many cases are exactly the same that we're facing, and this approach of a national training curriculum could benefit other trades as well.

The Chair: Do you certify robots? I am kind of half joking, actually.

Mr. Martin: We certify the operators of the robots to recognize that unique skill, because the robot may be doing the welding but, to set it up properly, the programming and that type of stuff, requires a special certification.

The Chair: You can ship a robot from one province to the other without too many problems.

Mr. Martin: As of now, there's no problem with robots going across provincial borders.

Senator Ringuette: Ms. Sutherland, in one of your comments, you said that an immigrant coming from an engineering background had to work for one year in the Canadian field in order to be recognized by you, the national entity, or any of the 12 regulators?

Ms. Sutherland: I have been sitting here thinking that I missed a big component of that answer when I gave it. All engineers are required to have at least one year of Canadian experience, not just foreign-trained engineers.

Engineers Canada does not recognize the credentials or do any licencing. Only the regulators do that. In my comment about assessing the qualifications of foreign-trained engineers that come to Canada, what I was trying to convey is that there may be accommodation made that they don't have to go through the same stringent, structured this much experience, this much education, because there may be a more holistic approach to

Les provinces pourraient vouloir appliquer d'autres règlements en matière de sécurité avant d'accorder une certification, mais nous tentons d'éliminer le plus d'obstacles possible.

Il faut comprendre que les certifications de l'industrie du soudage sont transférables à la grandeur du pays. Il ne reste que la reconnaissance du métier. Si je construis un pont en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique ou dans les Territoires du Nord-Ouest, la certification requise est exactement la même et elle est transférable partout au pays. C'est seulement la définition de « soudeur » qui diffère d'une province à l'autre et les barrières s'accumulent de ce côté.

Nous avons fait un bon bout de chemin vers l'harmonisation. Nous sommes très satisfaits et impressionnés des efforts déployés au cours des cinq dernières années dans ce secteur.

La sénatrice Bellemare : Est-ce que ce modèle pourrait être appliqué à plusieurs métiers?

M. Martin : Absolument. Je représente les soudeurs et l'industrie du soudage, mais les défis sont tout à fait les mêmes pour d'autres métiers spécialisés, et l'idée d'un programme de formation national pourrait certainement leur être utile.

Le président : Est-ce que vous certifiez les robots? Et je ne blague qu'à moitié.

M. Martin : Nous certifions les opérateurs de robots pour que cette compétence unique soit reconnue, car le robot fait peut-être le soudage, mais pour cela, il faut qu'il soit bien programmé, et cela requiert une certification particulière.

Le président : Vous pouvez envoyer un robot d'une province à l'autre sans trop de problème.

M. Martin : Pour l'instant, les robots n'ont aucun mal à traverser les frontières provinciales.

La sénatrice Ringuette : Madame Sutherland, vous avez dit qu'un ingénieur formé à l'étranger devait travailler au Canada pendant un an avant que ses titres de compétence ne puissent être reconnus. Sont-ils reconnus par vous, l'entité nationale, ou par l'un ou l'autre des 12 organismes de réglementation?

Mme Sutherland : Je me disais justement que j'avais oublié un volet très important lorsque j'ai répondu à la question tout à l'heure. Tous les ingénieurs sont tenus d'avoir au moins un an de travail au Canada, pas seulement les ingénieurs formés à l'étranger.

Ingénieurs Canada ne reconnaît pas les titres de compétence et n'accorde pas de permis non plus. Seuls les organismes de réglementation le font. Dans ma réponse concernant l'évaluation des compétences des ingénieurs formés à l'étranger qui arrivent au Canada, je voulais dire qu'il est possible de prendre un arrangement pour qu'ils n'aient pas à être soumis à un régime aussi strict concernant l'acquisition d'expérience et la

permitting that person who is a qualified, experienced engineer to be licenced more expeditiously than someone who goes through the Canadian system.

Senator Ringuette: Who decides that?

Ms. Sutherland: Only the regulators.

Senator Ringuette: Nationally, you have no input?

Ms. Sutherland: That's right.

Senator Ringuette: I was thinking, gee, it is a Catch-22 situation. If you come to Canada as an immigrant, with a background in engineering and having been certified in another country as an engineer, you are required to work in the engineering field for one year before you can apply to a regulator, because there's also a question of risk and insurance and so forth. It is quite an undertaking, especially for an immigrant, to be able to identify a sponsor. That's what it is — a sponsor that will provide Canadian work experience for a year.

Ms. Sutherland: It is extremely challenging. That's correct. Part of the challenge is making sure that people who come to Canada believing that they have the qualifications to be licenced as an engineer in Canada have the correct information to make an informed decision before they make the decision to come to Canada.

Sometimes in other countries you may be called an engineer and may be qualified as an engineer, but it is not the same education system as in Canada, and you might not qualify. Maybe it is a technologist, maybe it is a technician, I'm not sure, but it is very difficult.

One of the things that Engineers Canada has developed is a website that is called the "Roadmap to Engineering in Canada," and you can go on that roadmap. It has an academic assessment tool. You can put in that you graduated from this university in Afghanistan, it was a four-year civil engineering degree, you didn't take it online, and you will get a response as to how your credentials will likely be viewed.

Senator Ringuette: May be.

Ms. Sutherland: Correct. Because it is really the regulator that makes the final licencing decision. It is an effort to give people more information before they come.

The Chair: Thank you very much. We appreciate your testimony today and your frank answers.

(The committee adjourned.)

formation. Il se peut qu'une méthode plus globale permette d'accélérer le processus pour permettre aux personnes qui ont déjà les compétences et l'expérience voulues d'obtenir leur permis de travail plus rapidement que quelqu'un qui doit suivre tout le programme canadien.

La sénatrice Ringuette : Qui décide de cela?

Mme Sutherland : Seulement les organismes de réglementation.

La sénatrice Ringuette : À l'échelle nationale, vous n'avez pas voix au chapitre?

Mme Sutherland : Non.

La sénatrice Ringuette : Je me disais que c'était une véritable impasse. C'est toute une entreprise pour un ingénieur qualifié et certifié dans un autre pays qui arrive ici et qui doit travailler dans le domaine pendant un an avant de soumettre une demande à un organisme de réglementation, car c'est aussi une question de risque et d'assurance, notamment. C'est difficile, surtout pour un immigrant, de trouver un mentor. C'est ce dont il s'agit — un mentor qui va lui permettre d'acquérir de l'expérience de travail au Canada pendant un an.

Mme Sutherland : C'est extrêmement difficile. Vous avez raison. Une partie du défi consiste à s'assurer de bien informer les gens qui arrivent au Canada et qui croient avoir les compétences requises pour avoir leur permis d'ingénieur, car la décision de s'établir au Canada doit être une décision éclairée.

Il arrive que les ingénieurs étrangers ne reçoivent pas le même type de formation que les ingénieurs canadiens et qu'ils n'aient pas les compétences pour exercer leur travail au Canada, même s'ils portent le même titre. C'est peut-être un technologue ou un technicien, je ne sais pas, mais ce n'est pas du tout évident.

Ingénieurs Canada a entre autres conçu un site web appelé « Feuille de route pour l'ingénierie au Canada », qui vous permet d'explorer le domaine du génie au Canada. Il offre un outil d'évaluation des titres universitaires. Vous pouvez indiquer, par exemple, que vous avez obtenu un diplôme de telle université en Afghanistan, que c'était un programme de génie civil de quatre ans, suivi sur place, pas en ligne, et l'outil vous dira comment vos titres de compétence sont susceptibles d'être évalués.

La sénatrice Ringuette : Pourraient être évalués.

Mme Sutherland : Exactement. Parce que la décision finale revient effectivement à l'organisme de réglementation. C'est dans le but de donner plus d'information aux gens avant qu'ils ne décident de venir s'installer ici.

Le président : Merci beaucoup. Nous vous remercions d'être venus témoigner aujourd'hui et d'avoir répondu franchem
ent à nos questions.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, April 13, 2016

Environment and Climate Change Canada:

John Moffet, Director General, Environmental Stewardship Branch.

The Canadian Chamber of Commerce:

Ryan Greer, Director, Transportation and Infrastructure Policy.

Canadian Federation of Independent Business:

Monique Moreau, Director, National Affairs.

Thursday, April 14, 2016

Agriculture and Agri-Food Canada:

Frédéric Seppey, Chief Agriculture Negotiator, Trade Agreements and Negotiations.

Canadian Food Inspection Agency:

Richard Arsenault, Executive Director, Domestic Food Safety Systems & Meat Hygiene Directorate.

International Trade Policy Consultants, Inc.:

Kathleen Macmillan, President.

Wednesday, April 20, 2016

Bank of Canada:

Stephen S. Poloz, Governor;

Carolyn Wilkins, Senior Deputy Governor.

Thursday, April 21, 2016

Engineers Canada:

Kathryn Sutherland, Vice-president, Regulatory Affairs.

Canadian Wireless Telecommunications Association:

Kurt Eby, Director, Regulatory Affairs and Government Relations.

Canadian Welding Bureau:

Craig Martin, Vice President, Office of Public Safety.

TÉMOINS

Le mercredi 13 avril 2016

Environnement et Changement climatique Canada :

John Moffet, directeur général, Direction générale de l'intendance environnementale.

Chambre de commerce du Canada :

Ryan Greer, directeur, Politique des transports et de l'infrastructure.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Monique Moreau, directrice, Affaires nationales.

Le jeudi 14 avril 2016

Agriculture et agroalimentaire Canada :

Frédéric Seppey, négociateur en chef pour l'agriculture, Direction des accords commerciaux et des négociations.

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Richard Arsenault, directeur exécutif, Direction des systèmes de la salubrité des aliments nationaux et de l'hygiène des viandes.

International Trade Policy Consultants, Inc. :

Kathleen Macmillan, présidente.

Le mercredi 20 avril 2016

Banque du Canada :

Stephen S. Poloz, gouverneur;

Carolyn Wilkins, première sous-gouverneure.

Le jeudi 21 avril 2016

Ingénieurs Canada :

Kathryn Sutherland, vice-présidente, Affaires réglementaires.

Association canadienne des télécommunications sans-fil :

Kurt Eby, directeur, Affaires réglementaires et Relations gouvernementales.

Bureau canadien de soudage :

Craig Martin, vice-président, Bureau de la Sécurité publique.